SENATE SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16-17-18

Proceedings of the Standing Senate Committee on

FISHERIES AND OCEANS

Chair:
The Honourable FABIAN MANNING

Tuesday, December 12, 2017
Tuesday, January 30, 2018
Thursday, February 1, 2018

Issue No. 24

Consideration of a draft agenda (future business)

and

Third, fourth and fifth meetings:

Bill S-238, An Act to amend the Fisheries Act and the Wild Animal and Plant Protection and Regulation of International and Interprovincial Trade Act (importation of shark fins)

WITNESSES:
(*See back cover*)

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017-2018

Délibérations du Comité sénatorial permanent des

PÊCHES ET DES OCÉANS

Président :
L'honorable FABIAN MANNING

Le mardi 12 décembre 2017
Le mardi 30 janvier 2018
Le jeudi 1er février 2018

Fascicule nº 24

Étude d'un projet d'ordre du jour (travaux futurs)

et

Troisième, quatrième et cinquième réunions :

Projet de loi S-238, Loi modifiant la Loi sur les pêches et la Loi sur la protection d'espèces animales ou végétales sauvages et la réglementation de leur commerce international et interprovincial (importation de nageoires de requin)

TÉMOINS :
(*Voir à l'endos*)

53730-53748-53760

STANDING SENATE COMMITTEE ON FISHERIES AND OCEANS

The Honourable Fabian Manning, *Chair*

The Honourable Marc Gold, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Christmas	Mitchell
* Day	Munson
(or Mercer)	Poirier
Greene	Raine
* Harder, P.C.	Ringuette
(or Bellemare)	Saint-Germain
(or Mitchell)	* Smith
Hartling	(or Martin)
MacDonald	Watt
McInnis	* Woo
Mercer	(or Saint-Germain)

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5 and to the order of the Senate of November 7, 2017, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Poirier replaced the Honourable Senator Ataullahjan (*January 31, 2018*).

The Honourable Senator MacDonald replaced the Honourable Senator Plett (*January 30, 2018*).

The Honourable Senator Ataullahjan replaced the Honourable Senator Poirier (*January 30, 2018*).

The Honourable Senator Christmas replaced the Honourable Senator Pate (*December 14, 2017*).

The Honourable Senator Pate replaced the Honourable Senator Bovey (*December 13, 2017*).

The Honourable Senator Bovey replaced the Honourable Senator Christmas (*December 12, 2017*).

The Honourable Senator Plett replaced the Honourable Senator MacDonald (*December 7, 2017*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES PÊCHES ET DES OCÉANS

Président : L'honorable Fabian Manning

Vice-président : L'honorable Marc Gold

et

Les honorables sénateurs :

Christmas	Mitchell
* Day	Munson
(ou Mercer)	Poirier
Greene	Raine
* Harder, C.P.	Ringuette
(ou Bellemare)	Saint-Germain
(ou Mitchell)	* Smith
Hartling	(ou Martin)
MacDonald	Watt
McInnis	* Woo
Mercer	(ou Saint-Germain)

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement et à l'ordre adopté par le Sénat le 7 novembre 2017, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénatrice Poirier a remplacé l'honorable sénatrice Ataullahjan (*le 31 janvier 2018*).

L'honorable sénateur MacDonald a remplacé l'honorable sénateur Plett (*le 30 janvier 2018*).

L'honorable sénatrice Ataullahjan a remplacé l'honorable sénatrice Poirier (*le 30 janvier 2018*).

L'honorable sénateur Christmas a remplacé l'honorable sénatrice Pate (*le 14 décembre 2017*).

L'honorable sénatrice Pate a remplacé l'honorable sénatrice Bovey (*le 13 décembre 2017*).

L'honorable sénatrice Bovey a remplacé l'honorable sénateur Christmas (*le 12 décembre 2017*).

L'honorable sénateur Plett a remplacé l'honorable sénateur MacDonald (*le 7 décembre 2017*).

Published by the Senate of Canada
Available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Publié par le Sénat du Canada
Disponible sur internet : http://www.parl.gc.ca

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, December 12, 2017
(54)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 5:02 p.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Fabian Manning, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Bovey, Gold, Greene, Manning, McInnis, Munson, Plett, [illegible], Ringuette and Watt (10).

In attendance: Odette Madore, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, November 23, 2017, the committee continued its examination of Bill S-238, An Act to amend the Fisheries Act and the Wild Animal and Plant Protection and Regulation of International and Interprovincial Trade Act (importation of shark fins). (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 23.*)

WITNESSES:

Environment and Climate Change Canada:

Basile van Havre, Director General, Domestic and International Biodiversity Policy, Canadian Wildlife Service;

Sheldon Jordan, Director General, Wildlife Enforcement Directorate.

Fisheries and Oceans Canada:

Randy Jenkins, Acting Senior Director, Integrated Resource Management;

Brian Lester, Assistant Director, Integrated Resource Management;

Nadia Bouffard, Director General, External Relations.

The chair made a statement.

Mr. Jenkins made a statement and, together with Mr. Lester and Ms. Bouffard, answered questions.

Mr. van Havre made a statement and, together with Mr. Jordan, answered questions.

At 6:45 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi12 décembre 2017
(54)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, à 17 h 2, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Fabian Manning (*président*).

Membres du comité présents : Les honorable sénateurs Bovey, Gold, Greene, Manning, McInnis, Munson, Plett, Poirier, Ringuette et Watt (10).

Également présente : Odette Madore, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 23 novembre 2017, le comité poursuit son examen du projet de loi S-238, Loi modifiant la Loi sur les pêches et la Loi sur la protection d'espèces animales ou végétales sauvages et la réglementation de leur commerce international et interprovincial (importation de nageoires de requin). (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule nº 23 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Environnement et Changement climatique Canada :

Basile van Havre, directeur général, Politique de biodiversité domestique et internationale, Service canadien de la faune;

Sheldon Jordan, directeur général, Direction de l'application de la loi sur la faune.

Pêches et Océans Canada :

Randy Jenkins, directeur principal intérimaire, Gestion des ressources intégrées;

Brian Lester, directeur adjoint, Gestion des ressources intégrées;

Nadia Bouffard, directrice générale, Relations externes.

Le président ouvre la séance.

M. Jenkins fait un exposé puis, avec l'aide de M. Lester et Mme Bouffard, répond aux questions.

M. van Havre fait un exposé puis, avec l'aide de M. Jordan, répond aux questions.

À 18 h 45, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Tuesday, January 30, 2018
(55)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 5:09 p.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Fabian Manning, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Ataullahjan, Christmas, Gold, Greene, Hartling, MacDonald, Manning, McInnis, Munson and Raine (10).

In attendance: Odette Madore, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament; Chantal Cardinal, Committee Clerk, Committees Directorate.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, November 23, 2017, the committee continued its examination of Bill S-238, An Act to amend the Fisheries Act and the Wild Animal and Plant Protection and Regulation of International and Interprovincial Trade Act (importation of shark fins.) (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 23.*)

WITNESSES:

As an individual:

Joanna Hui, Shark Advocate (by video conference).

Toronto City Council:

Kristyn Wong-Tam, City Councillor, Ward 27, Toronto Centre-Rosedale.

Sharkwater:

Sandra Stewart;

Brian Stewart.

Humane Society International:

Iris Ho, Wildlife Program Manager (by video conference).

Oceana Canada:

Kim Elmslie, Campaign Director.

The chair made a statement.

Ms. Wong-Tam made a statement and answered questions.

Ms. Hui made a statement and answered questions.

At 5:55 p.m., the committee suspended.

At 6:02 p.m., the committee resumed.

Ms. Stewart made a statement and answered questions.

Mr. Stewart made a statement and answered questions.

OTTAWA, le mardi 30 janvier 2018
(55)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, à 17 h 9, dans la pièce 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Fabian Manning (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Ataullahjan, Christmas, Gold, Greene, Hartling, MacDonald, Manning, McInnis, Munson et Raine (10).

Également présentes : Odette Madore, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; Chantal Cardinal, greffière de comité, Direction des comités.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 23 novembre 2017, le comité poursuit son examen du projet de loi C-238, Loi modifiant la Loi sur les pêches et la Loi sur la protection d'espèces animales ou végétales sauvages et la réglementation de leur commerce international et interprovincial (importation de nageoires de requin). (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule nº 23 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

À titre personnel :

Joanna Hui, défenseure des requins (par vidéoconférence).

Conseil municipal de Toronto :

Kristyn Wong-Tam, conseillère municipale, Quartier 27, Toronto Centre-Rosedale.

Les Seigneurs de la mer :

Sandra Stewart;

Brian Stewart.

Human Society International :

Iris Ho, gestionnaire de programme de la faune (par vidéoconférence).

Oceana Canada :

Kim Elmslie, directrice de campagne.

Le président ouvre la séance.

Mme Wong fait un exposé, puis répond aux questions.

Mme Hui fait un exposé, puis répond aux questions.

À 17 h 55, la séance est suspendue.

À 18 h 2, la séance reprend.

Mme Stewart fait un exposé, puis répond aux questions.

M. Stewart fait un exposé, puis répond aux questions.

Ms. Elmslie made a statement and answered questions.

Ms. Ho made a statement and answered questions.

At 7:01 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Thursday, February 1, 2018
(56)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 8:33 a.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Fabian Manning, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Christmas, Gold, Hartling, MacDonald, Manning, McInnis, Poirier, Raine and Ringuette (9).

In attendance: Odette Madore, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament; Chantal Cardinal, Committee Clerk, Committees Directorate.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, November 23, 2017, the committee continued its examination of Bill S-238, An Act to amend the Fisheries Act and the Wild Animal and Plant Protection and Regulation of International and Interprovincial Trade Act (*importation of shark fins.*) (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 23.*)

WITNESSES:

Environment and Climate Change Canada:

Sheldon Jordan, Director General, Wildlife Enforcement Directorate;

Carolina Caceres, Manager, CITES.

Fisheries and Oceans Canada:

Brian Lester, Assistant Director, Integrated Resource Management;

Nadia Bouffard, Director General, External Relations.

The chair made a statement.

Ms. Bouffard, Mr. Lester, Ms. Caceres and Mr. Jordan answered questions.

At 9:31 a.m., the committee suspended.

At 9:35 a.m., pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee proceeded in camera to consider a draft agenda (future business).

Mme Elmslie fait un exposé, puis répond aux questions.

Mme Ho fait un exposé, puis répond aux questions.

À 19 h 1, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le jeudi 1er février 2018
(56)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, à 8 h 33, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Fabian Manning (*président*).

Membres du comité présents : Les honorable sénateurs Christmas, Gold, Hartling, MacDonald, Manning, McInnis, Poirier, Raine et Ringuette (9).

Également présentes : Odette Madore, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; Chantal Cardinal, greffière de comité, Direction des comités.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 23 novembre 2017, le comité poursuit son étude du projet de loi S-238, Loi modifiant la Loi sur les pêches et la Loi sur la protection d'espèces animales ou végétales sauvages et la réglementation de leur commerce international et interprovincial (importation de nageoires de requin). (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule nº 23 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Environnement et Changement climatique Canada :

Sheldon Jordan, directeur général, Direction de l'application de la loisur la faune;

Carolina Caceres, gestionnaire, CITES.

Pêches et Océans Canada :

Brian Lester, directeur adjoint, Gestion des ressources intégrées;

Nadia Bouffard, directrice générale, Relations externes.

Le président ouvre la séance.

Mme Bouffard, M. Lester, Mme Caceres et M. Jordan répondent aux questions.

À 9 h 31, la séance est suspendue.

À 9 h 35, conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, la séance se poursuit à huis clos afin que le comité étudie un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

At 10 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

À 10 heures, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTEST:

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Barbara Reynolds

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, December 12, 2017

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans, to which was referred Bill S-238, An Act to amend the Fisheries Act and the Wild Animal and Plant Protection and Regulation of International and Interprovincial Trade Act (importation of shark fins), met this day at 5:02 p.m. to give consideration to the bill.

Senator Fabian Manning (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good evening, my name is Fabian Manning from Newfoundland and Labrador. I am pleased to chair this evening's meeting. Before I give the floor to our witnesses, I would ask the members of the committee to introduce themselves, beginning on my immediate right.

Senator Gold: Marc Gold from Quebec.

Senator Bovey: I am Pat Bovey from Manitoba.

Senator Plett: Senator Plett also from Manitoba.

[*Translation*]

Senator Ringuette: Pierrette Ringuette from New Brunswick.

Senator Poirier: Rose-May Poirier from New Brunswick.

[*English*]

Senator McInnis: Tom McInnis from Nova Scotia.

The Chair: We may have some other senators joining us. The chamber is still sitting.

Our guests this evening are from Fisheries and Oceans Canada, Randy Jenkins, Acting Senior Director, Integrated Resource Management; Brian Lester, Assistant Director, Integrated Resource Management; Nadia Bouffard, Director General, External Relations. From Environment and Climate Change Canada, we have Basile van Havre, Director General, Domestic and International Biodiversity Policy.

On behalf of the members of the committee, I thank you for being here today. I understand there are some opening remarks. I believe Randy will go first, followed by Mr. van Havre. Following the presentations, the members of the committee will have questions for you. The floor is yours, Randy.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 12 décembre 2017

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans, auquel a été renvoyé le projet de loi S-238, Loi modifiant la Loi sur les pêches et la Loi sur la protection d'espèces animales ou végétales sauvages et la réglementation de leur commerce international et interprovincial (importation de nageoires de requin), se réunit aujourd'hui, à 17 h 2, afin d'étudier ce projet de loi.

Le sénateur Fabian Manning (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bonsoir, je m'appelle Fabian Manning, et je viens de Terre-Neuve-et-Labrador. Je me réjouis de présider la séance de ce soir. Avant de céder la parole à nos témoins, je demanderais aux membres du comité de se présenter, en commençant par ceux qui se trouvent à ma droite.

Le sénateur Gold : Marc Gold, sénateur du Québec.

La sénatrice Bovey : Je suis Pat Bovey du Manitoba.

Le sénateur Plett : Sénateur Plett. Je viens aussi du Manitoba.

[*Français*]

La sénatrice Ringuette : Pierrette Ringuette, du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Poirier : Rose-May Poirier, du Nouveau-Brunswick.

[*Traduction*]

Le sénateur McInnis : Tom McInnis, sénateur de la Nouvelle-Écosse.

Le président : Il se peut que d'autres sénateurs se joignent à nous, car le Sénat siège encore.

Nous accueillons ce soir des représentants de Pêches et Océans Canada, notamment Randy Jenkins, directeur principal intérimaire, Gestion des ressources intégrées, Brian Lester, directeur adjoint, Gestion des ressources intégrées, et Nadia Bouffard, directrice générale, Relations externes. Nous recevons aussi des représentants d'Environnement et Changement climatique Canada, notamment Basile van Havre, directeur général, Politique de biodiversité domestique et internationale.

Au nom des membres du comité, je vous remercie de votre présence d'aujourd'hui. Je crois comprendre que les témoins ont quelques déclarations préliminaires à faire. Je crois que Randy passera en premier. Il sera suivi de M. van Havre. À la suite des

Randy Jenkins, Acting Senior Director, Integrated Resource Management, Fisheries and Oceans Canada: Thank you, chair and members of the committee, for the invitation to address you this evening with regard to Senate Bill S-238.

[*Translation*]

My name is Randy Jenkins and I am the Acting Senior Director for Integrated Resource Management at Fisheries and Oceans Canada's national headquarters here in Ottawa.

The information that I will be providing to you this evening will only address that portion of the proposed bill that refers to an amendment to the Fisheries Act and specifically the prohibition on the practice of shark finning.

[*English*]

Pelagic sharks live in the open waters of the seas and oceans, and many species are highly migratory. Shark species can be found in the fisheries waters off Canada's Atlantic, Pacific and Arctic coasts. Some of these populations are considered to be local or resident populations; others may frequent our waters through their migrations along the vast areas of the Atlantic and Pacific Ocean waters.

[*Translation*]

Canada manages the harvest of shark species through a commitment to ecological sustainability, integrated fisheries management, and the precautionary approach, under the authority of a fishing licence issued pursuant to the Fisheries Act.

[*English*]

Canada does not have a directed fishery for pelagic sharks. Most licence holders in Canada are prohibited from retaining any shark bycatch and, by licence condition, they are required to release any sharks caught incidentally in a manner that causes the least amount of injury to the shark. However, there are two fisheries in Atlantic Canada where incidental or bycatch of sharks is permitted: the pelagic longline fishery and the inshore fixed gear groundfish fishery.

[*Translation*]

Domestically, Canada manages shark bycatches through integrated fisheries management plans or through shark conservation plans, together with surveillance and enforcement programs. Such efforts are guided by the principles of the

exposés, les membres du comité auront des questions à vous poser. La parole est à vous, Randy.

Randy Jenkins, directeur principal intérimaire, Gestion des ressources intégrées, Pêches et Océans Canada : Je remercie le président et les membres du comité de m'avoir invité à venir témoigner devant vous ce soir au sujet du projet de loi S-238 du Sénat.

[*Français*]

Je m'appelle Randy Jenkins, et je suis le directeur principal par intérim de la gestion intégrée des ressources à l'administration centrale nationale de Pêches et Océans Canada, ici à Ottawa.

L'information que je vous transmettrai ce soir ne visera que la partie du projet de loi qui porte sur une modification à la Loi sur les pêches et, particulièrement, sur l'interdiction de la pratique de prélever les ailerons de requin.

[*Traduction*]

Les requins pélagiques vivent en eaux libres dans les mers et les océans, et de nombreuses espèces sont hautement migratoires. On trouve des espèces de requins dans les zones de pêche au large des océans Atlantique, Pacifique et Arctique du Canada. Certaines de ces populations sont considérées comme des populations locales ou résidentes, alors que d'autres peuvent fréquenter nos eaux lors de leur migration, le long de vastes secteurs des océans Atlantique et Pacifique.

[*Français*]

Le Canada gère la capture des espèces de requin dans le cadre de son engagement à assurer une gestion intégrée des pêches qui est durable sur le plan écologique et selon l'approche de précaution, sous l'autorité d'un permis de pêche délivré en vertu de la Loi sur les pêches.

[*Traduction*]

Il n'y a aucune pêche dirigée des requins pélagiques au Canada. La plupart des titulaires de permis au Canada n'ont pas le droit de conserver les requins pêchés accessoirement et, selon les conditions de leur permis, ils doivent relâcher les requins pêchés de manière à les blesser le moins possible. Cependant, il existe deux pêches au Canada atlantique dans le cadre desquelles la prise accessoire de requins est autorisée, soit la pêche à la palangre et la pêche côtière par engins fixes de poissons de fond.

[*Français*]

À l'échelle nationale, le Canada gère les prises accessoires de requins à l'aide de plans de gestion intégrée des pêches ou de plans de conservation du requin, en plus des programmes de surveillance et d'application de la loi. Ces efforts sont guidés par

precautionary approach and implemented through licence conditions.

[*English*]

For the most part, only shortfin mako sharks, approximately 60 to 70 tonnes per year, and some porbeagle sharks that are dead on retrieval to the fishing vessel are retained; recently, 20 to 30 tonnes per year as a result of incidental catches. All live sharks are released in a manner that results in the least amount of harm to the shark. Canadian landings are a very small portion, approximately 0.1 per cent of the overall global shark catches reported to the Food and Agriculture Organization of the United Nations, the FAO, which reported 790,000 tonnes in 2014.

However, Canada does have a small directed fishery for dogfish. Pursuant to the Atlantic fishery regulations, dogfish is managed as a groundfish, not as a pelagic shark. Dogfish are small sharks that are primarily harvested for their meat. Given their small size, dogfish fins are not typically used in shark fin soup.

[*Translation*]

While Canada does have a small bycatch harvest of pelagic sharks, since 2013 there have been no shark fin exports from Canada.

[*English*]

Internationally, Canada was one of the first countries to develop a national plan of action for the conservation and management of sharks. This plan of action was in line with the International Plan of Action for Conservation and Management of Sharks developed by the Food and Agriculture Organization of the United Nations.

Canada also plays an important role internationally in the management and conservation of shark species by working with regional fisheries management organizations such as the International Commission for the Conservation of Atlantic Tunas; the Western and Central Pacific Fisheries Commission; the Inter-American Tropical Tuna Commission; and the Northwest Atlantic Fisheries Organization to adopt effective management measures to regulate shark finning. These measures include, for example, complete reporting of all shark catches, full use of shark carcasses, restrictions on shark finning, and the reduction and release of shark bycatch. Canada's international initiatives also include working with other countries to exchange scientific information and practical expertise.

les principes de l'approche de précaution et mis en œuvre en fonction des conditions de permis.

[*Traduction*]

Dans la plupart des cas, seuls les requins-taupes bleus, à raison d'environ 60 à 70 tonnes par année, et quelques requins-taupes communs déjà morts au moment de la récupération à bord du navire de pêche, à raison de 20 à 30 tonnes par année récemment, sont conservés suite à la prise accessoire. Tous les requins vivants sont remis à l'eau avec précaution afin de les blesser le moins possible. Les débarquements canadiens représentent une petite portion, soit environ 0,1 p. 100, du total global des prises de requins qui sont déclarées à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, qui a fait état de 790 000 tonnes en 2014.

Cependant, il existe une faible pêche dirigée du chien de mer au Canada. En vertu du Règlement de pêche de l'Atlantique, les chiens de mer sont gérés comme des poissons de fond, et non comme des requins pélagiques. Le chien de mer est un petit requin principalement pêché pour sa viande. Ses ailerons ne sont habituellement pas utilisés pour faire de la soupe d'ailerons de requin, vu leur petite taille.

[*Français*]

Bien qu'une petite quantité de requins pélagiques soit pêchée au Canada comme prises accessoires, depuis 2013 aucun aileron de requin n'a été exporté du pays.

[*Traduction*]

À l'échelle internationale, le Canada fait partie des premiers pays à avoir mis en œuvre un Plan d'action national pour la conservation et la gestion des requins. Ce plan d'action était conforme au Plan d'action international pour la conservation et la gestion des requins, élaboré par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Le Canada fait sa part dans le monde pour la gestion et la conservation des espèces de requins en travaillant avec des organisations régionales de gestion des pêches comme la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique, la Commission des pêches du Pacifique ouest et central, la Commission interaméricaine du thon des tropiques et l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest en vue d'adopter des mesures de gestion efficaces pour réglementer le prélèvement des ailerons de requin. Ces mesures comprennent, par exemple, la déclaration complète de toutes les captures de requins, la pleine exploitation des carcasses de requins, les restrictions sur l'enlèvement illégal des nageoires et la réduction et la remise à l'eau des prises accessoires de requins. Les initiatives internationales du Canada incluent aussi la collaboration avec d'autres pays pour échanger des données scientifiques et une expertise pratique.

For more than two decades, Fisheries and Oceans Canada has taken measures to address the practice of shark finning, an unsustainable practice that needs to be addressed internationally for the protection of shark species.

[*Translation*]

The gold standard of fin-related shark conservation has been to implement a fins naturally attached rule. This requires fishermen to bring the shark to shore with all of their fins still partially attached to the carcass until first point of landing. This practice encourages the full utilization of the shark rather than just the fins.

[*English*]

As part of Canada's management of fisheries, full utilization of harvested animals is an important principle for conservation in the Canadian fishery. The practice of finning has been prohibited in Canada since the mid-1990s. This ban has applied to Canadian fisheries waters and Canadian licensed vessels fishing outside the Canadian fishing waters.

Although the Fisheries Act does not expressly prohibit shark finning, this practice has been effectively prohibited through licence conditions, under the Fishery (General) Regulations, since 1994. Licences and their associated conditions are a legal contract between the licence holder and the department and, as such, are an effective means of controlling harvest activities. Section 22 of the Fishery (General) Regulations provides the minister the authority to establish licence conditions to ensure that the conservation of Canadian fisheries and licence holders can be prosecuted if they do not comply with their licence conditions.

While inshore groundfish harvesters are permitted to land a limited amount of sharks as bycatch, these harvesters have long been required to land pelagic sharks with fins attached. The only other fleet that is permitted to retain shark as bycatch is the Atlantic pelagic longline fleet. Harvesters from this fleet have traditionally been permitted to remove shark fins while at sea. However, the overall amount of shark fins onboard a vessel is not permitted to exceed 5 per cent of the overall weight of shark carcasses on board. All landings of sharks by this fleet have been 100 per cent monitored, at point of landing, by an independent dockside monitor to ensure that the percentage was not exceeded and that the number of fins landed correlated to the number of carcasses retained.

Depuis plus de 20 ans, Pêches et Océans Canada a pris des mesures pour corriger la pratique de l'enlèvement des ailerons de requin; une pratique non durable qui doit être réglée à l'échelon international afin d'assurer la protection des espèces de requin.

[*Français*]

L'exemple idéal de conservation liée au prélèvement des ailerons de requin est la mise en œuvre d'une règle selon laquelle les pêcheurs doivent débarquer des requins avec leurs ailerons. Pour ce faire, les pêcheurs doivent débarquer les requins sur terre, avec l'ensemble de leurs nageoires partiellement attachées à la carcasse jusqu'au premier point de débarquement. Cette pratique favorise l'utilisation de la carcasse tout entière, plutôt que l'utilisation des ailerons seulement.

[*Traduction*]

Dans le cadre de la gestion canadienne des pêches, une utilisation complète des animaux pêchés est un principe important pour la conservation dans l'industrie de la pêche canadienne. L'enlèvement des nageoires de requin est interdit au Canada depuis le milieu des années 1990. Cette interdiction est valable dans les eaux de pêches canadiennes et pour les bateaux immatriculés au Canada qui pêchent à l'extérieur des eaux de pêche canadiennes.

Bien que la Loi sur les pêches n'interdise pas expressément l'enlèvement des ailerons de requin, cette pratique est en effet interdite par les conditions de permis en vertu du Règlement de pêche (dispositions générales) depuis 1994. Les permis et les conditions qui y sont associées sont un contrat juridique entre le titulaire de permis et le ministère et, par conséquent, sont des moyens efficaces de contrôler les activités de pêche. L'article 22 du Règlement de pêche (dispositions générales) confère au ministre le pouvoir d'établir des conditions de permis afin d'assurer la conservation des pêches canadiennes et les détenteurs de permis peuvent être poursuivis s'ils ne se conforment pas aux conditions de leur permis.

Même si les pêcheurs côtiers de poissons de fond ont le droit de débarquer une quantité limitée de requins comme prises accessoires, ils sont tenus depuis longtemps de débarquer les requis pélagiques avec leurs ailerons. La seule autre flottille autorisée à conserver des requins comme prises accessoires est la flottille de pêche pélagique à la palangre de l'Atlantique. Les pêcheurs de cette flottille ont toujours été autorisés à prélever les ailerons des requins en mer, mais la quantité totale d'ailerons à bord du navire ne doit pas dépasser 5 p. 100 du poids total des carcasses de requins à bord. Tous les débarquements de requins de cette flottille font l'objet d'une surveillance complète au point de débarquement par un vérificateur à quai indépendant afin de veiller à ce que ce pourcentage soit respecté et que le nombre d'ailerons débarqués corresponde au nombre de carcasses conservées.

Domestically, as of March 2018, Canada will be implementing a mandatory "fins attached" requirement for all sharks landed in any fishery through changes in licence conditions for the pelagic longline fleet. This new measure will explicitly require that all pelagic sharks harvested by the fleet be landed with their fins attached until after the point of landing.

[*Translation*]

The landing with fins attached requirement is in place for several important fishing partners including, the United States and the European Union.

[*English*]

At the September 2016 meetings of the Northwest Atlantic Fisheries Organization, Canada supported a recommendation that now requires that any sharks caught as bycatch, in fisheries regulated by the organization, be landed with the fins naturally attached.

At the November 2017 meeting of the International Commission for the Conservation of Atlantic Tunas, ICCAT, along with other member countries, Canada put forward a similar recommendation that would have required that fins remain attached for any sharks landed in association with fisheries regulated by the ICCAT organization. Unfortunately, this recommendation was not adopted by the organization at the most recent meeting.

The full fins-attached requirement for pelagic shark landings will further strengthen Canada's approach to eliminating the practice of shark finning and put Canada in line with the current global best practice for responsible fisheries management of sharks. With this change, as of 2018, all Canadian fisheries are now subject to the fins-attached requirement.

As you will note, the issue of shark finning is not new to Canada or to the Department of Fisheries and Oceans. We have been effective in eliminating this practice domestically for more than 20 years, and we will continue to work internationally to support movement towards fins-attached policies and requirements in other countries and fisheries organizations.

[*Translation*]

The Canadian commitment to fins attached is well understood by Canadian harvesters and this will be clearly outlined in the 2018 licence conditions.

À l'échelle nationale, à compter de mars 2018, le Canada mettra en place une obligation de débarquer tous les requins avec leurs ailerons, et ce, dans toutes les pêches, par l'intermédiaire de modifications aux conditions de permis de la flottille de pêche pélagique. Cette nouvelle mesure exigera explicitement que tous les requins pélagiques pêchés par la flottille soient débarqués avec leurs ailerons jusqu'à ce qu'ils aient dépassé le point de débarquement.

[*Français*]

L'obligation de débarquer les requins avec leurs ailerons s'applique à plusieurs partenaires de pêche importants, notamment les États-Unis et l'Union européenne.

[*Traduction*]

Lors des réunions de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest en septembre 2016, le Canada a appuyé une recommandation qui exige maintenant que tous les requins pêchés accessoirement dans le cadre des pêches réglementées par l'organisation soient débarqués avec leurs ailerons.

À la réunion de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique, la CICTA, tenue en novembre 2017, le Canada a proposé, avec d'autres pays membres, une recommandation similaire qui exigerait que les ailerons demeurent attachés à tous les requins débarqués dans le cadre des pêches réglementées par l'organisation. Malheureusement, cette recommandation n'a pas été adoptée par l'organisation lors de la dernière réunion.

Cette exigence relative aux débarquements de requins pélagiques renforcera l'approche du Canada visant à éliminer la pratique de l'enlèvement des ailerons de requins et fera en sorte que le pays se conforme à la pratique exemplaire mondiale actuelle pour la gestion responsable de la pêche au requin. Grâce à ce changement, toutes les pêches canadiennes seront assujetties à l'obligation de débarquer des requins avec leurs ailerons dès 2018.

Comme vous le constaterez, la question de l'enlèvement des ailerons de requin n'est pas nouvelle pour le Canada ni pour Pêches et Océans Canada. Nous avons réussi à éliminer cette pratique à l'échelle nationale depuis plus de 20 ans, et nous continuerons de travailler avec les autres pays afin d'appuyer le mouvement vers des politiques et des exigences relatives au débarquement de requins entiers ailleurs dans le monde et au sein des organisations de pêche.

[*Français*]

L'engagement du Canada à l'égard de l'obligation de débarquer les requins avec leurs ailerons est bien compris par les pêcheurs canadiens et sera bien défini dans les conditions de permis de 2018.

[*English*]

With me this evening are two of my colleagues from Fisheries and Oceans Canada: Nadia Bouffard, Director General, External Relations; and Brian Lester, Assistant Director, Integrated Resource Management, who is also the staff officer responsible for sharks in our division. We would be very happy to answer any questions that you may have.

Basile van Havre, Director General, Domestic and International Biodiversity Policy, Canadian Wildlife Service, Environment and Climate Change Canada: Thank you, Chair and members of the committee, for the invitation to address you this evening with regard to Bill S-238, An Act to amend the Fisheries Act and the Wild Animal and Plant Protection and Regulation of International and Interprovincial Trade Act (importation of shark fins).

[*Translation*]

My name is Basile van Havre. I am Director General for the Domestic and International Biodiversity Policy Directorate within Environment and Climate Change Canada's Canadian Wildlife Service.

[*English*]

It is a pleasure to be back here today on behalf of Environment and Climate Change Canada, this time as part of your study of Bill S-238.

[*Translation*]

As you may know, the department's business is diverse: protecting the environment, conserving the country's natural heritage, and providing weather and meteorological information to keep Canadians informed and safe.

[*English*]

With respect to the conservation of our natural heritage, the department implements a range of programs. In addition to fulfilling a federal and national leadership role for biodiversity conservation, we act to protect migratory birds and to conserve species at risk. We regulate trade in wild plants and animals, as well as manage and protect our network of national wildlife areas and migratory bird sanctuaries. In addition, we work collaboratively with others, through a number of stewardship and incentive programs, to foster and support action by Canadians to conserve our nature.

[*Traduction*]

Je suis accompagné ce soir de deux de mes collègues de Pêches et Océans Canada, notamment Nadia Bouffard, directrice générale, Relations externes, et Brian Lester, directeur adjoint, Gestion intégrée des ressources, qui est également l'agent fonctionnel responsable des requins dans notre division. Nous serons heureux de répondre à toutes vos questions.

Basile van Havre, directeur général, Politique de biodiversité domestique et internationale, Service canadien de la faune, Environnement et Changement climatique Canada : Merci, monsieur le président, merci, chers membres du comité, de m'avoir invité à vous parler ce soir du projet de loi S-238 du Sénat, Loi modifiant la Loi sur les pêches et la Loi sur la protection d'espèces animales ou végétales sauvages et la réglementation de leur commerce international et interprovincial (importation de nageoires de requin).

[*Français*]

Mon nom est Basile van Havre, et je suis directeur général de la Direction des politiques nationales et internationales en matière de biodiversité au Service canadien de la faune, au sein d'Environnement et Changement climatique Canada.

[*Traduction*]

Je suis heureux d'être de retour ici aujourd'hui au nom d'Environnement et Changement climatique Canada, cette fois-ci dans le cadre de votre étude du projet de loi S-238.

[*Français*]

Comme vous le savez peut-être, le mandat du ministère est diversifié : protéger l'environnement, conserver le patrimoine naturel du pays et fournir des renseignements météorologiques pour tenir la population canadienne informée et assurer sa sécurité.

[*Traduction*]

En ce qui concerne la conservation de notre patrimoine naturel, le ministère exécute une vaste gamme de programmes. En plus de jouer un rôle de chef de file au gouvernement fédéral et à l'échelle nationale dans la conservation de la biodiversité, nous agissons pour protéger les oiseaux migrateurs et conserver les espèces en péril, réglementer le commerce des espèces végétales et animales sauvages, et gérer et protéger notre réseau de réserves nationales de faune et de refuges d'oiseaux migrateurs. En outre, nous travaillons en collaboration avec des partenaires par l'intermédiaire de plusieurs programmes d'intendance et de mesures incitatives visant à favoriser et à appuyer des mesures prises par les Canadiens en vue de protéger notre nature.

We protect and conserve wildlife and its habitat by overseeing the implementation of five federal acts: the Species at Risk Act, SARA; the Canada Wildlife Act, CWA; the Migratory Birds Convention Act, MBCA; provisions of the Antarctic Environmental Protection Act, AEPA; and finally the Wild Animal and Plant Protection and Regulation of International and Interprovincial Trade Act, WAPPRIITA.

The WAPPRIITA is used for international trade and for maintaining agreements and memoranda of understanding with our provinces and territories for enforcing interprovincial wildlife trade with respect to the import of wildlife, including sharks. Our work focuses on the implementation of the Convention on International Trade in Endangered Species of Wild Fauna and Flora, known as CITES.

CITES came into force in 1975 and has been adopted by over 180 countries, including Canada. It sets controls on the trade in and international movement of animal and plant species that have been or may become threatened with overexploitation as a result of trade. The species afforded protection by CITES are identified by the parties to the convention and are listed in one of three appendices to the convention, according to the degree of protection they deserve.

Appendix I is a list of species that are threatened with extinction. Trade in these species is strictly regulated to ensure their survival, and trade for commercial purposes is prohibited.

Appendix II lists species that are not currently threatened with extinction but that may become so unless trade is strictly regulated to avoid overexploitation. Also listed in Appendix II are what we call "look-alike species" that are regulated to provide additional protection to other species listed in Appendix II. Many species with healthy populations within Canada, such as the black bear and the grey wolf are listed in Appendix II for this purpose.

In Appendix III, individual parties to the convention may list species that are found within their borders and are subject to regulation, and where the cooperation of other parties is needed in order to manage international trade in those species. For example, Canada has listed the walrus in this appendix.

Domestically, the legislative vehicle through which Canada meets its international obligations under CITES is the Wild Animal and Plant Protection and Regulation of International and Interprovincial Trade Act, WAPPRIITA. The purpose of WAPPRIITA is generally to regulate trade and international and interprovincial movement of wild animals and plants managed for conservation purposes, including by implementing the

Nous protégeons et conservons les espèces sauvages et leur habitat en veillant à l'application de cinq lois fédérales, soit la Loi sur les espèces en péril, ou LEP, la Loi sur les espèces sauvages du Canada, ou LESD, la Loi sur la convention concernant les oiseaux migrateurs, ou LCOM, des dispositions de la Loi sur la protection de l'environnement en Antarctique et la Loi sur la protection d'espèces animales ou végétales sauvages et la réglementation de leur commerce international et interprovincial, ou LPEAVSRCII.

La LPEAVSRCII sert au commerce international ainsi qu'au maintien des ententes et des protocoles d'entente avec des provinces et des territoires dans l'application du commerce interprovincial d'espèces sauvages. En ce qui concerne l'importation d'espèces sauvages, y compris les requins, nous axons nos activités sur la mise en œuvre de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, aussi appelée CITES.

La CITES est entrée en vigueur en 1975 et a été adoptée par plus de 180 parties, dont le Canada. Elle établit des contrôles sur la circulation et le commerce internationaux d'espèces animales et végétales menacées de surexploitation à cause du commerce, ou qui sont susceptibles de le devenir. Les parties à la convention désignent les espèces qui seront inscrites à l'une des trois annexes de la convention en fonction du degré de protection qu'elles méritent.

L'annexe I contient la liste des espèces menacées d'extinction. Le commerce de ces espèces est strictement réglementé afin d'assurer leur survie, et les échanges à des fins commerciales sont interdits.

L'annexe II contient la liste des espèces qui, même si elles ne sont pas actuellement menacées d'extinction, pourraient le devenir si leur commerce n'était pas strictement réglementé. On vise ainsi à éviter leur surexploitation. Cette annexe comprend également la liste de ce que nous appelons les espèces « analogues », qui sont réglementées afin d'assurer une plus grande protection d'autres espèces figurant à l'annexe II. Les populations saines de bon nombre d'espèces au Canada, comme celles de l'ours noir américain et du loup gris, figurent à l'annexe II à cette fin.

Chaque partie à la convention peut faire inscrire à l'annexe III des espèces se trouvant sur son territoire qui sont assujetties à une réglementation, lorsque la coopération d'autres parties est nécessaire à la gestion du commerce international. Par exemple, le Canada y a inscrit le morse.

Sur la scène nationale, l'outil législatif au moyen duquel le Canada respecte ses obligations internationales aux termes de la CITES est la Loi sur la protection d'espèces animales ou végétales sauvages et la réglementation de leur commerce international et interprovincial, aussi appelée LPEAVSRCII. L'objectif général de la LPEAVSRCII est de réglementer le commerce et le mouvement international et interprovincial de

obligations taken under CITES. The Act also regulates the importation of species that could be harmful to Canadian species or ecosystems.

[*Translation*]

Environment and Climate Change Canada is responsible for administering the Wild Animal and Plant Protection and Regulation of International and Interprovincial Trade Act, and has been designated as the management authority for the Convention on International Trade in Endangered Species of Wild Fauna and Flora in Canada.

[*English*]

As management authority, the department is responsible for verifying and validating requests for international trade of CITES-listed animals and plants originating from or destined for Canada. This responsibility includes activities such as issuing CITES permits and certificates, and reporting. The responsibility is shared with colleagues from Fisheries and Oceans Canada for aquatic species, including sharks.

[*Translation*]

Both departments have also designated scientific authorities, who are responsible for determining whether or not the international trade of a species is detrimental to the survival of the species. This responsibility includes monitoring the international trade of wildlife and the level of non-compliance in Canada to ensure that current levels of trade are sustainable.

[*English*]

Finally, the enforcement of WAPPRIITA is the responsibility of Environment and Climate Change Canada and is carried out in cooperation with a number of other federal agencies — mainly the Canada Border Services Agency — and with provincial and territorial wildlife agencies. Compliance with WAPPRIITA is verified by conducting inspections at ports of entry, auditing importers and exporters, inspecting wildlife businesses, gathering intelligence and sharing information with national and international agencies, including following up on tips provided by the public.

CITES and WAPPRIITA provide restrictions on the trade of sharks for conservation purposes. Ten shark species are listed under CITES Appendix II, as well as in Schedule I of WAPPRIITA's implementing regulations: oceanic whitetip,

certains animaux et végétaux sauvages, y compris par l'intermédiaire de la mise en œuvre des obligations découlant de la CITES. Cette loi réglemente également l'importation d'espèces pouvant nuire aux espèces ou aux écosystèmes canadiens.

[*Français*]

Environnement et Changement climatique Canada a la responsabilité d'appliquer la Loi sur la protection d'espèces animales ou végétales sauvages et la réglementation de leur commerce international et interprovincial, et a été désigné à titre d'organe de gestion, au Canada, de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction.

[*Traduction*]

En sa qualité d'organe de gestion, le ministère est chargé de vérifier et de valider les demandes de commerce international d'animaux et de végétaux réglementés par la CITES en provenance ou à destination du Canada. Cette responsabilité comprend des activités telles que la délivrance de permis et de certificats de la CITES, ainsi que l'établissement de rapports. Cette responsabilité est partagée avec des collègues de Pêches et Océans Canada lorsqu'il s'agit d'espèces aquatiques, dont les espèces de requins.

[*Français*]

Les deux ministères ont également désigné des autorités scientifiques, qui sont chargées de déterminer si oui ou non le commerce international d'une espèce est préjudiciable à sa survie. Cette responsabilité comprend la surveillance du commerce international des espèces sauvages et du niveau de non-conformité au Canada pour veiller à ce que les niveaux actuels de commerce soient durables.

[*Traduction*]

Enfin, l'application de la LPEAVSRCII relève d'Environnement et Changement climatique Canada et est exercée en collaboration avec d'autres organismes fédéraux, comme l'Agence des services frontaliers du Canada, et les organismes provinciaux et territoriaux responsables des espèces sauvages. La conformité à la LPEAVSRCII est vérifiée au moyen d'inspections aux points d'entrée, d'audits auprès d'importateurs et d'exportateurs, d'inspections au sein des exploitations commerciales d'espèces sauvages, de collectes de renseignements et d'échanges d'information avec des organismes nationaux et internationaux, y compris le suivi des informations fournies par le public.

La CITES et la LPEAVSRCII imposent des restrictions au commerce des requins à des fins de conservation. Dix espèces de requins figurent à l'annexe II de la CITES ainsi qu'à l'annexe I du règlement d'application de la LPEAVSRCII : le requin

scalloped hammerhead, great hammerhead, smooth hammerhead, basking, great white, porbeagle, whale, silky and thresher.

Appendix II of CITES lists species that are not necessarily threatened with extinction but that may become so unless trade is closely controlled. Should a shark listed on Appendix II be exported, the exporting country needs to affirm that the export will not be detrimental to the survival of the species in the wild and that the specimen was not obtained in contravention of the laws of the country for the protection of fauna and flora.

The role of Environment and Climate Change Canada is to ensure that the appropriate documentation is provided. We inspect for compliance to identify the specimen in trade when there is doubt of its identity or origin, and we investigate infractions and recommend charges to prosecutors.

The key issue with regard to the trade of shark fins under the existing system is that it is difficult to visually determine which species the fins were taken from. This is due to the fact that the fins are dried and marketed separately from other shark products — for example, the meat. The World Customs Organization's Harmonized Commodity Description and Coding System — which is known as the HS code — for shark fins is goods-specific and does not distinguish shark fins at the species level.

The current international system for species protection is comprehensive and effective. Every three years, new species are added or withdrawn from the CITES system based on a thorough review of the individual circumstances. It is in Canada's interest to work through the international institutions to ensure that decisions are accepted by all. This makes for a stronger CITES that benefits both global conservation and Canada's national interests. Canada contributes to CITES by making its expertise available and benefits from the system in return. We take our responsibilities for implementing the international obligation acquired through the CITES very seriously and this is recognized globally.

[*Translation*]

Thank you, again, for inviting me to appear today. I would be pleased to answer any questions you may have.

[*English*]

The Chair: Thank you both for your presentations. We will go to our deputy chair, Senator Gold, for our first question.

océanique, le requin-marteau halicorne, le grand requin-marteau, le requin-marteau commun, le requin-pèlerin, le grand requin blanc, le requin-taupe, le requin-baleine, le requin soyeux et le requin-renard.

L'annexe II de la CITES est une liste des espèces qui ne sont pas nécessairement menacées d'extinction, mais qui pourraient le devenir si le commerce n'était pas étroitement encadré. Pour exporter un requin figurant à l'annexe II, le pays exportateur doit prouver que l'exportation ne nuira pas à la survie de l'espèce à l'état sauvage et que le spécimen n'a pas été obtenu en violation des lois du pays protégeant la faune et la flore.

Le rôle d'Environnement et Changement climatique Canada est de veiller à ce que la documentation appropriée soit fournie. Nous menons des inspections aux fins de vérification de la conformité, nous identifions le spécimen faisant l'objet de l'échange commercial en cas de doute en ce qui concerne son identité ou son origine, nous enquêtons sur les infractions et nous recommandons des accusations aux procureurs.

La question clé en ce qui concerne le commerce des ailerons de requins dans le système actuel est qu'il est difficile de déterminer visuellement l'espèce sur laquelle les ailerons ont été prélevés. Cela est attribuable au fait que les ailerons sont séchés et vendus séparément des autres produits de requins — par exemple la viande — et que le système harmonisé de désignation et de codage des articles de l'Organisation mondiale des douanes (OMD), connu sous le nom de codes SH, est propre au produit et ne distingue pas les ailerons de requin au niveau de l'espèce.

Le système international actuel de protection des espèces est inclusif et efficace. Tous les trois ans, de nouvelles espèces sont ajoutées ou retirées du système CITES en fonction d'un examen approfondi des circonstances individuelles de l'espèce en question. Il est dans l'intérêt du Canada de travailler par l'intermédiaire des institutions internationales afin d'assurer que les décisions sont acceptées par tous. Cela permet de renforcer la CITES, ce qui profite à la fois à la convention mondiale et aux intérêts nationaux du Canada. Le Canada contribue à la CITES en mettant son expertise à disposition et, en retour, bénéficie de ce même système. Nous prenons très au sérieux nos responsabilités pour la mise en œuvre de nos obligations internationales acquises par l'intermédiaire de la CITES, et cela est reconnu mondialement.

[*Français*]

Encore une fois, je vous remercie de m'avoir invité aujourd'hui, et c'est avec plaisir que je répondrai à vos questions.

[*Traduction*]

Le président : Je vous remercie tous les deux de vos exposés. Nous allons commencer par le vice-président, le sénateur Gold, qui posera la première question.

Senator Gold: Welcome. Thank you for the good work you do.

Does the bill that we are studying today pose any problems, as far as you can see, or is there any conflict with existing legislation, regulations or international obligations that Canada is a party to?

Nadia Bouffard, Director General, External Relations, Fisheries and Oceans Canada: Thank you for the question, senator. The department is still assessing the bill. Of course, in assessing legislation like this, we look at the scope of the mandates of departments and various legislation that is being proposed for amendments. We also look at our international obligations and trade commitments. We can't tell you at this juncture the results of our assessment, but we are looking at all of those, and they are all very relevant to our assessment of the proposed bill.

Senator Gold: Can you give us some indication of how long it might take you to arrive at sufficient confidence in your conclusion that you could share it with us?

Ms. Bouffard: Of course, the government is going to have to take a position with respect to the bill, and we will provide advice in that respect. We just don't have the position at this moment. We don't have conclusions with respect to our assessment of the legislation.

There are complex matters especially associated with the trade aspects of the bill and our trade obligations.

The one thing we can say in relation to the proposed amendments to the Fisheries Act is that, as stated in the opening remarks by Mr. Jenkins, since 1994, Canada has taken many measures to deal with shark finning at sea through our regulations and licence conditions, and we are taking the last step required to have the last fleet — which is currently subject to different rules — subject to the new gold standards associated to fins attached while landing in port. In that respect, the proposed amendment to the Fisheries Act seems to have been addressed through licence conditions that would be imposed on that last fleet.

Senator Gold: Is it a vain hope to hope that I might get an answer from someone else as well?

Mr. van Havre: We will be working together. Basically, I will only repeat what my colleague said earlier. It is important to do a full analysis. We tried to present the characteristics of the existing act and what it can do. In terms of the analysis, I am sure that, like us, you have your own legal advice, and hopefully that will provide the same conclusion.

Le sénateur Gold : Bienvenue et merci de votre bon travail.

Voyez-vous des problèmes avec le projet de loi que nous étudions aujourd'hui, ou des conflits avec des lois ou des règlements existants, ou avec les obligations internationales du Canada?

Nadia Bouffard, directrice générale, Relations externes, Pêches et Océans Canada : Je vous remercie de la question, sénateur. Le ministère n'a pas encore terminé son analyse du projet de loi. Lorsque nous analysons un projet de loi comme celui-ci, nous examinons naturellement la portée des mandats des ministères et les lois qu'on propose de modifier. Nous examinons également nos obligations internationales et nos accords commerciaux. Nous ne pouvons pas vous dire à ce stade-ci quelles seront les conclusions de notre analyse, mais nous examinons tous les éléments qui précèdent et qui sont tous très pertinents pour notre analyse du projet de loi.

Le sénateur Gold : Pouvez-vous nous donner une idée du temps que cela pourrait vous prendre pour être assez certains de vos conclusions pour pouvoir nous en parler?

Mme Bouffard : Le gouvernement devra bien sûr prendre position sur le projet de loi, et nous allons le conseiller à cet égard, mais nous n'en sommes pas encore là. Nous n'avons pas encore terminé notre analyse.

Certains éléments qui touchent en particulier au commerce et à nos obligations commerciales sont complexes.

Ce que je peux vous dire au sujet des modifications proposées à la Loi sur les pêches, c'est que depuis 1994, comme l'a mentionné M. Jenkins dans son exposé, le Canada a pris de nombreuses mesures, dans nos règlements et dans les conditions de délivrance de permis, pour contrer l'enlèvement des ailerons de requin en mer, et nous prenons la dernière mesure nécessaire pour que la dernière flottille — qui est assujettie à des règles différentes à l'heure actuelle — soit assujettie à la nouvelle règle voulant que les requins doivent avoir leurs ailerons au moment du débarquement au port. Il semble donc que la modification proposée à la Loi sur les pêches ne soit pas nécessaire, car les conditions de délivrance de permis qui seront imposées à la dernière flottille remédieront au problème.

Le sénateur Gold : Est-ce que je me berce d'illusions si j'espère obtenir une réponse de quelqu'un d'autre également?

M. van Havre : Nous allons travailler ensemble. Je ne ferai que répéter, essentiellement, ce que ma collègue a dit plus tôt. Il est important de procéder à une analyse complète. Nous avons cherché à présenter les caractéristiques de la loi actuelle et ce qu'elle peut faire. Pour ce qui est de l'analyse, je suis convaincu que, comme nous, vous avez vos conseillers juridiques, et tous arriveront, espérons-le, à la même conclusion.

Senator Plett: Thank you to all four of you for being here.

I don't think I will bother pursuing that any further. I was going to go along the same line of questioning as Senator Gold. I sincerely hope that, before we go to clause-by-clause on this bill, that we will have good direction from the government as to whether they are supportive of this bill, because certainly that is very important in terms of what we do here.

I will now focus on a few other issues.

I am not sure whom I should ask this, so I will throw it out there. How big of a problem is this? I asked the sponsor of this bill how many pounds or tonnes we import of shark fins and how many shark fins are harvested in Canada, and he wasn't able to give me an answer. He assured me that when the officials come, they will have all the answers. I am hoping he was right in that and that you will give me exact answers as to how big of a problem this is.

Brian Lester, Assistant Director, Integrated Resource Management, Fisheries and Oceans Canada: I can speak to the domestic fishery. As Mr. Jenkins noted, the Canadian fishery is a bycatch fishery, with the exception of a small dogfish fishery and some skate fisheries.

Senator Plett: Can you explain a bycatch fishery to me, please?

Mr. Lester: For example, a fisherman goes out and targets one species, and in the case that Mr. Jenkins just noted, the pelagic longline, typically swordfish or other tuna. The line, when they haul it back, will sometimes have sharks. A hook is indiscriminate when it's in the water. When sharks come back, if they are alive, they are released; if they're dead, they are brought in.

Senator Plett: What is done with them when they're brought in? If they are dead, what is done to them?

Mr. Lester: They will be processed. There is a market for both fins and meat. We don't know the domestic market for meat, because it is interprovincial trade. There is an export of Canadian — I don't know the exact amount off the top of my head, but it is not significant in terms of meat.

Senator Plett: And the fins would be sent to areas where restaurants specialize in shark fin soup?

Ms. Bouffard: We know what comes into Canada and we know what is exported out of Canada. However, we don't actually monitor the trade within Canada.

Le sénateur Plett : Merci à tous les quatre d'être avec nous.

Je ne pense pas qu'il vaille la peine d'aller plus loin. J'allais poursuivre dans la même veine que le sénateur Gold. J'espère sincèrement qu'avant que nous procédions à l'étude article par article, nous saurons si le gouvernement appuie ce projet de loi, car c'est très important, bien sûr, pour nos travaux.

Je vais me concentrer sur quelques autres éléments.

Je ne sais pas trop à qui s'adresse cette question, alors je la pose simplement. Est-ce qu'il s'agit d'un grave problème? J'ai demandé au parrain du projet de loi combien de livres ou de tonnes d'ailerons nous importons, et combien sont récoltés au Canada, mais il n'a pas été en mesure de me répondre. Il m'a affirmé que les représentants du gouvernement auront toutes les réponses quand ils viendront. J'espère qu'il a dit vrai et que vous pourrez répondre à mes questions et me dire s'il s'agit d'un grave problème.

Brian Lester, directeur adjoint, Gestion des ressources intégrées, Pêches et Océans Canada : Je peux vous parler de la pêche domestique. Comme M. Jenkins l'a mentionné, la pêche canadienne est une pêche de prises accessoires, sauf pour une faible pêche du chien de mer et un peu de pêche de la raie.

Le sénateur Plett : Pourriez-vous m'expliquer ce que vous entendez par la pêche de prises accessoires, s'il vous plaît?

M. Lester : Disons par exemple qu'un pêcheur cible une espèce, et dans l'exemple que M. Jenkins vient de donner, la pêche à la palangre, il s'agit habituellement de l'espadon ou du thon. Lorsque le pêcheur remonte la ligne, il arrive parfois qu'il y ait au bout un requin. L'hameçon n'est pas sélectif quand il est dans l'eau. Si le requin est vivant, il est relâché, s'il est mort, il est ramené.

Le sénateur Plett : Qu'en fait-on en arrivant au port? Si le requin est mort, qu'est-ce qu'on en fait?

M. Lester : Il est transformé. Il existe un marché tant pour les ailerons que pour la viande. Nous ne connaissons pas le marché domestique pour la viande, car il s'agit de commerce interprovincial. On exporte un peu de viande — je n'ai pas le chiffre exact en tête —, mais ce n'est pas beaucoup.

Le sénateur Plett : Et les ailerons seront expédiés dans les restaurants qui se spécialisent dans la soupe aux ailerons de requin?

Mme Bouffard : Nous savons ce qui est importé au Canada et ce qui est exporté à l'extérieur du Canada, mais nous ne contrôlons pas le commerce qui se fait à l'intérieur de nos frontières.

For Canadian products that are caught in Canadian waters or landed in Canada, our export statistics show that anywhere between $500,000 and $2 million worth of sharks landed in Canada or imported into Canada are exported, and it is meat. From the statistics we have, there haven't been any exports of shark fins from Canada since 2013.

Senator Plett: But there have been imports?

Ms. Bouffard: There have been imports. In terms of imports, the last statistics we have date to 2015. Shark fins imported at about 1.2 per cent of the total shark fin imports statistics globally, which amounts to about $2.5 million. The average price for shark fins on global markets, it varies according to species, is about $22 a kilogram. With those statistics, you can see that a very small percentage of shark fins are actually imported in Canada. They are mostly from Hong Kong and China.

The other thing is, for instance from 2005 to 2015, we have seen a drastic decline of trade in shark fins globally of about 60 per cent, and the decline in terms of imports into Canada by about 60 per cent.

Senator Plett: I gather from the sponsor of the bill that the biggest issue is the way they are harvested, as opposed to the fact that we are importing shark fins. The fins are sliced off and the rest of the shark is thrown overboard and is swimming around there until it dies.

In your experience, is that a big problem with the shark fin that we are importing? You're saying it's coming from Hong Kong and China. Is there clear evidence that they are doing this?

Ms. Bouffard: There is no way for us to identify, currently in the system when shark fins come into Canada, whether or not they come from sustainable fisheries or not. Even one species of shark that migrates, like tuna and swordfish, will be subject to different management regimes in various countries and on the high seas.

As pointed out by colleagues that manage the resource in Canada, which is well managed and sustainably managed, the same shark species can go into another country's waters and not be sustainably managed. When it comes in, we actually don't know what rules it may be subject to in those various countries.

Senator Plett: I gather we have laws that we cannot do this in Canada, unless it's done by accident. What are the laws right now? Are there any restrictions for fisheries or restaurants, whoever, to import shark fin or any other parts of a shark right now from out of the country? Do we have any laws or restrictions at all?

En ce qui a trait aux produits canadiens qui sont pêchés dans les eaux canadiennes ou qui sont débarqués au Canada, nos statistiques sur les exportations montrent que leur valeur varie entre 500 000 $ et 2 millions de dollars, et qu'il s'agit de viande. Selon nos statistiques, le Canada n'a pas exporté d'ailerons de requin depuis 2013.

Le sénateur Plett : Mais il y a eu des importations?

Mme Bouffard : Il y a eu des importations. Nos dernières statistiques à ce sujet datent de 2015. Nos importations d'ailerons de requin représentent environ 1,2 p. 100 des importations mondiales, ce qui représente environ 2,5 millions de dollars. Le prix moyen des ailerons de requin sur les marchés mondiaux, et cela varie en fonction des espèces, est d'environ 22 $ le kilogramme. Nous pouvons donc voir à partir de ces statistiques qu'un très faible pourcentage d'ailerons est importé au Canada, et ils proviennent principalement de Hong Kong et de la Chine.

J'aimerais aussi mentionner qu'entre 2005 et 2015, nous avons assisté à une baisse marquée du commerce des ailerons de requin d'environ 60 p. 100 à l'échelle mondiale, et la baisse des importations au Canada a été d'environ 60 p. 100 également.

Le sénateur Plett : D'après ce qu'a dit le parrain du projet de loi, le principal problème vient de la façon dont les ailerons sont récoltés, et non de l'importation comme telle. On coupe les ailerons du requin et on le jette par-dessus bord, et il tourne alors en rond jusqu'à ce qu'il meure.

Selon vous, est-ce que c'est un problème important qui concerne les ailerons que nous importons? Vous avez dit qu'ils étaient importés de Hong Kong et de la Chine. Avons-nous des preuves concrètes qu'ils font cela?

Mme Bouffard : Il n'est pas possible pour nous, à l'heure actuelle, de savoir dans le système si les ailerons qui sont importés au Canada proviennent d'une pêche durable. Une espèce de requin qui migre, comme le thon ou l'espadon, pourra faire l'objet de différents régimes de gestion dans différents pays et en haute mer.

Comme l'ont mentionné mes collègues qui gèrent la ressource au Canada, une ressource qui est bien gérée et gérée de façon durable, la même espèce de requin peut se rendre dans les eaux d'un autre pays où la gestion n'est pas faite de façon durable. Quand il est importé, nous ne savons pas quelles règles ont été appliquées dans les autres pays.

Le sénateur Plett : Je crois comprendre que nous avons des lois au Canada qui interdisent de le faire, à moins que ce soit par accident. Que disent les lois à l'heure actuelle? Est-ce que des restrictions sont imposées aux pêcheurs ou aux restaurants, peu importe, sur l'importation des ailerons ou de toute autre partie du requin? Avons-nous des lois ou des restrictions quelconques à ce sujet?

Mr. van Havre: For the 10 species that are listed under CITES, we require an Appendix II permit. If there is a shipment to Canada without an Appendix II permit or fraudulent information on the permit, we would have the authority to detain the shipment and prosecute the importer or the issuer of the permit. That information would be fed into the INTERPOL system and action should be taken in the country of origin. That's for the 10 species that are listed under CITES.

Senator Plett: What kind of penalty is there for this?

Mr. van Havre: It depends. My head of enforcement is in the back and could give us an example of the penalty.

Senator Plett: Thank you.

Mr. van Havre: If that's acceptable to the chair.

Sheldon Jordan, Director General, Wildlife Enforcement Directorate, Environment and Climate Change Canada: I'm sorry, sir. I was sitting at the back. Would you mind repeating the question?

The Chair: I need you to introduce yourself for the record.

Mr. Jordan: My name is Sheldon Jordan. I am the Director General of Wildlife Enforcement for Environment and Climate Change Canada. My role is to manage the group that regulates and enforces the trade regulations with regard to endangered species entering or leaving Canada.

Senator Plett: Thank you for being here. My question is what kind of a penalty is imposed on an organization that is illegally importing into Canada, or a boat or whatever the case may be, and bringing in shark fin illegally? Your colleagues said it would be confiscated, I'm assuming, and something would be done with it. I hope they wouldn't just throw it in a landfill. Nevertheless, there should be some penalties for that.

Mr. Jordan: The penalties under WAPPRIITA, Wild Animal and Plant Protection and Regulation of International and Interprovincial Trade Act, range from a maximum penalty of $500,000 to five years in prison as a maximum as an indictable offence. Under summary offence, I believe — and I might be wrong on this because the law just recently changed — it's $100,000 and two years in prison for a summary offence.

Senator Watt: I was going to ask the same questions raised by the first person, but you don't seem to have an answer at the moment. If I'm correct, you are waiting for the government to give you the signal of what answers need to be provided.

M. van Havre : Pour les 10 espèces qui sont inscrites à l'annexe II de la CITES, nous exigeons un permis. Si une cargaison arrive au Canada sans ce permis, ou si le permis contient de faux renseignements, nous pouvons retenir la cargaison et poursuivre l'importateur ou celui qui a délivré le permis. L'information sera également consignée dans le système des notices d'INTERPOL, et des mesures devraient être prises dans le pays d'origine. C'est ce qui se passe pour les 10 espèces qui figurent dans la CITES.

Le sénateur Plett : Quel genre de sanctions inflige-t-on?

M. van Havre : Cela dépend. Le responsable de l'application de la loi est derrière, et il pourrait nous donner un exemple de sanction.

Le sénateur Plett : Merci.

M. van Havre : Si le président n'y voit pas d'objection.

Sheldon Jordan, directeur général, Direction de l'application de la loi sur la faune, Environnement et Changement climatique Canada : Je suis désolé, monsieur. J'étais assis derrière. Pourriez-vous répéter la question?

Le président : Vous devez vous présenter pour le compte rendu.

M. Jordan : Je m'appelle Sheldon Jordan, et je suis directeur général de l'application de la loi sur la faune à Environnement et Changement climatique Canada. Je suis chargé de diriger le groupe responsable d'édicter les règles et de faire respecter les règlements commerciaux concernant les espèces menacées qui sont importées au Canada, ou exportées à partir du Canada.

Le sénateur Plett : Merci d'être avec nous. Je voulais savoir quel genre de sanction est imposé à un organisme, un bateau, ou qui que ce soit, qui importe illégalement au Canada des ailerons de requin? Vos collègues ont dit que la cargaison serait confisquée, et je présume qu'on en ferait quelque chose. J'espère qu'on ne se contenterait pas de l'envoyer au dépotoir. Mais peu importe, il devrait y avoir des sanctions d'imposées.

M. Jordan : Les sanctions imposées en vertu de la LPEAVSRCII, la Loi sur la protection d'espèces animales ou végétales sauvages et la réglementation de leur commerce international et interprovincial, vont d'une amende maximale de 500 000 $ à un emprisonnement maximal de cinq ans, pour une infraction punissable par mise en accusation. S'il s'agit d'une infraction punissable par procédure sommaire, et il se pourrait que je me trompe parce que la loi vient tout juste de changer, je pense que l'amende est de 100 000 $ et de deux ans de prison.

Le sénateur Watt : J'allais poser les mêmes questions que la première personne, mais vous ne semblez pas avoir de réponse à l'heure actuelle. Si je ne me trompe pas, vous attendez que le gouvernement vous donne le signal des réponses à donner.

I do not want to go so much into the shark fin issue, but to the other responsibilities that the Department of Fisheries and Ocean has.

I'm from the North, the Arctic, and I just did a tour around some communities very recently. A lot of matters were brought to my attention, and I'm not entirely sure whether you are monitoring them. When there is human extraction of certain species, there seems to be a big concern. At times, when there is an impact by a project, the government seems to lack responsibility.

I wonder if you could give me some kind of direction or answer. Your department has responsibility over the migratory birds, migratory birds in very broad terms, and I'm talking about geese and other migratory birds. There are other species that have been impacted by huge projects undertaken in the past, and now we are starting to see the impact of those and also on different species and on the land. The river that normally flows on the other side of the bay is being diverted to the Hudson Bay coast, as an example. There are a lot of questions related to that, but let me try to simplify it so that you can take notice of it.

The geese are no longer migrating through in the normal pattern that they used to fly from the south to the Hudson Bay coast. That's one issue.

All kinds of fauna are being impacted and affected. But when you begin to look at the diverse river that has been diverted from the other side to the Hudson Bay coast, there is a great deal of impact on the living species in the water, due to the fact that there is freshwater flowing into the salt water, and the salt water doesn't have the same kind of texture that the species are used to.

To me, that is a very heavily neglected area, and I'm asking you to see whether you are planning to put in place some important mechanism or a way of monitoring it better than the way it is today, because you have no monitoring system. Hydro-Québec never thought of the idea of putting in a monitoring system with regard to what happens to the species and so on. That applies to the whales, the walrus, the seals and the fish, such as small species under the ground, like mussels, for example.

The zoology is starting to spread into the Hudson Bay coast. As you know, James Bay is not the only hydro project that is flowing into Hudson Bay. You have Manitoba on one hand and Ontario on the other hand. The whole area of the Hudson Bay coast is beginning to be alarming. I just want to put that on the notice. I know that's not the issue we are talking about today, but it's very important because this is an issue. If one of the Inuk people happen to take one whale by mistake, miscount it or whatever, that person will be brought to justice.

Je ne veux pas parler du problème des ailerons, mais plutôt des autres responsabilités qui incombent au ministère des Pêches et Océans.

Je viens du Nord, de l'Arctique, et je me suis rendu dans quelques communautés récemment. On m'a parlé de plusieurs problèmes, et je ne suis pas certain que vous surveillez cela. Quand ce sont des gens qui prélèvent certaines espèces, il semble qu'on s'en préoccupe beaucoup, mais parfois, quand il s'agit des répercussions d'un projet, le gouvernement semble manquer de responsabilité.

Je me demande si vous pourriez me fournir des éclaircissements ou une réponse quelconque. Votre ministère est responsable des oiseaux migrateurs, au sens large, et je parle ici des oies et d'autres oiseaux migrateurs. D'autres espèces ont été très touchées par de grands projets entrepris dans le passé, et nous commençons à en voir les répercussions sur différentes espèces et aussi sur la nature. Par exemple, la rivière qui coule normalement de l'autre côté de la baie est détournée sur la côte de la baie d'Hudson. Il y a beaucoup de problèmes en lien avec cela, mais je vais essayer de simplifier le tout pour que vous puissiez en prendre note.

Les oies n'empruntent plus la même route qu'elles empruntaient habituellement en migrant du sud vers la côte de la baie d'Hudson. C'est un des problèmes.

Toutes sortes d'espèces sont touchées. Mais quand on commence à examiner la rivière qui a été détournée de l'autre côté vers la côte de la baie d'Hudson, on se rend compte qu'il y a eu beaucoup de répercussions sur les espèces qui vivent dans l'eau, car il y a de l'eau douce qui se déverse dans l'eau salée, et l'eau salée n'a pas la même consistance à laquelle les espèces sont habituées.

Je pense que la région est énormément négligée, et je me demande si vous avez l'intention de mettre en place un mécanisme solide ou trouver une façon de mieux surveiller ce qui se passe, car vous n'avez pas de système de surveillance. Hydro-Québec n'a jamais pensé à mettre en place un système de surveillance pour savoir ce qui arrive aux espèces, et cetera. Cela vaut pour les baleines, les morses, les phoques et les poissons, de même que pour les petites espèces dans le sol, comme les moules, par exemple.

Les animaux commencent à s'étendre sur la côte de la baie d'Hudson. Comme vous le savez, le projet hydro-électrique de la baie James n'est pas le seul qui se déverse dans la baie d'Hudson. Il y a aussi celui du Manitoba d'un côté, et celui de l'Ontario de l'autre. La situation commence à être alarmante sur toute la côte de la baie d'Hudson. Je veux simplement que ce soit noté. Je sais que ce n'est pas le sujet du jour, mais c'est très important, car c'est un problème. Si un Inuk prend une baleine par erreur, se trompe ou quoi que ce soit d'autre, il sera traduit en justice.

What is happening to the other aspects, such as developments of a huge magnitude like the hydro development? Why can't we put them to the test? That's another issue. I think it is important for you to know.

I really don't have that much of a question. Is there a federal input into that provincial jurisdiction which, in a sense, is flowing into the federal jurisdiction — the water that is flowing from the mainland into Hudson Bay? It's a combination of two jurisdictions, and I think we had better get a handle on that. It's becoming very dangerous.

The Chair: Thank you, Senator Watt. As Senator Watt touched on, that's not necessarily the purpose of our meeting this evening. I don't know if anyone wants to take a couple of minutes to respond or if you want to get back to Senator Watt. It's totally up to you.

Mr. van Havre: It's always a pleasure for me to talk about our migratory birds. I've been working on migratory birds for more than 10 years now, and you're talking about issues that are very dear to me personally.

You are talking about changing the pattern of migration of our geese and changing conditions in Hudson Bay related to hydroelectric projects. We have done research, and Dr. Grant Gilchrist from our research establishment has spent pretty much his whole career studying that area, in particular, migratory birds, and the interaction between the various species.

It is clear there is change in migratory patterns. The difficulty is to associate those changes with one phenomenon or the others. We all know about the magnificent Arctic geese migration that took place for decades, if not centuries, and they would stage near Quebec City at Cap-Tourmente National Wildlife Area. If you have been there recently, there are a lot fewer of them. They migrate through different places. They are still there by the thousands and thousands, but those are changes that we are witnessing and having difficulty to understanding.

Your point that there is change in the characteristics of the waters that may have an influence on the ecosystem is one that is well documented. The collaboration between the various levels of government, in terms of environmental impact evaluation of major projects, like hydroelectric ones, are well understood. We input our scientific knowledge into those processes.

You talked about the change in the various elements of the ecosystem and the relationship between those migratory birds and other organisms, and in particular with plankton and algae. We are noticing those changes. It's interesting to see the cumulative effect of those changes. On one side, when you have

Qu'est-ce qui se passe notamment du côté des projets de grande envergure comme les projets hydro-électriques? Pourquoi ne peut-on pas les mettre à l'épreuve? C'est un autre problème. Je pense que c'est important pour vous de le savoir.

Je n'ai pas vraiment de question. Est-ce que le gouvernement fédéral a son mot à dire sur ce qui relève des provinces et qui, en un sens, se répercute sur ce qui relève de lui, c'est-à-dire l'eau qui part du continent et qui se déverse dans la baie d'Hudson? Deux gouvernements sont concernés, et je pense que nous avons intérêt à mieux gérer tout cela. C'est de plus en plus dangereux.

Le président : Merci, sénateur Watt. Comme le sénateur Watt l'a mentionné, ce n'est pas vraiment l'objet de la réunion de ce soir, et je ne sais pas si quelqu'un veut prendre quelques minutes pour lui répondre, ou si vous voulez lui revenir plus tard. C'est à vous de décider.

M. van Havre : C'est toujours un plaisir pour moi de parler de nos oiseaux migrateurs. Je travaille sur les oiseaux migrateurs depuis plus de 10 ans maintenant, et vous avez parlé d'enjeux qui me sont très chers personnellement.

Vous avez parlé des changements dans les routes migratoires de nos oies et dans les conditions dans la baie d'Hudson à la suite des projets hydro-électriques. Nous avons fait des recherches, et M. Grant Gilchrist qui travaille à notre centre de recherche a consacré presque toute sa carrière à étudier cette région, en particulier les oiseaux migrateurs et les interactions entre les différentes espèces.

Il est clair que les routes migratoires ont changé. Ce qui est difficile, c'est d'établir un lien entre ces changements et un phénomène ou un autre. Nous connaissons tous le majestueux vol migratoire des oies de l'Arctique qui a lieu depuis des décennies, voire des siècles, et leur halte près de la ville de Québec, dans la Réserve nationale de faune du Cap-Tourmente. Si vous vous êtes rendu à cet endroit dernièrement, vous avez probablement constaté qu'elles sont beaucoup moins nombreuses. Elles migrent en passant par d'autres endroits. Elles s'y arrêtent encore par milliers, mais ce sont des changements dont nous sommes témoins et que nous avons de la difficulté à comprendre.

Votre argument selon lequel le changement des propriétés de l'eau pourrait influer sur l'écosystème est une question qui a fait l'objet de bien des études. Les divers ordres de gouvernement qui collaborent à l'évaluation de l'impact environnemental des grands projets, comme les projets hydroélectriques, en comprennent bien les enjeux. Nous mettons nos connaissances scientifiques au service de ces processus.

Vous avez parlé du changement de divers éléments de l'écosystème et de la relation entre les oiseaux migrateurs et d'autres organismes, notamment en ce qui concerne le plancton et les algues. Nous remarquons ces changements. Il est intéressant d'en voir les effets cumulatifs. D'un côté, le

a hydroelectric development, you get more fresh water and lower temperatures. What we document at the other end, in Hudson Bay and Ungava Bay, is the warming of the temperature. You can have a balancing act. It's very hard to draw a conclusion based on the change of pattern to what is happening in the physical environment.

I would be pleased to put you in contact with Dr. Gilchrist. He is an eloquent speaker and he has numerous pieces of research that could be of interest to you in showing the interaction between the various species of the ecosystem.

Senator Watt: You're still not answering my question. Is there any federal input into those areas in terms of need for a monitoring system? That's the question I asked. You don't have to answer that right now.

Senator McInnis: Good evening, folks, and thank you for coming. Last week, we had Professor Steinke appear before us, and he told us that he collected 29 samples of shark fins that were available on the market in Canada, China and Sri Lanka, of which 71 per cent came from species listed at risk. In other words, they would be banned from international trade under CITES.

My question is this: What authority does that convention have on policing any aspect of this? What can you do?

It was a surprise to me last week and, in fact, I made a comment that there were a million sharks killed in the previous year, I think it was. Actually, it was 100 million that were taken, so it strikes me that we have a crisis.

There are 183 countries that have signed on under CITES. You speak directly here about Appendix I, which would be endangered, and Appendix II, which would be pending or, if not monitored, close to being endangered and extinct.

One of the speakers made comments to this effect, and listening to you tonight it seems to me that you're placing a lot of trust in these countries as far as making sure the exporting country affirms that the export will not be detrimental to the survival of the species in the wild. Well, who is checking that and who is controlling it?

I'm quite old, okay? I remember when the offshore zone was expanded. It was expanded because this particular country was overfishing big time. There was no trust. Now we're asking them to affirm, but can we trust that any of those 183 signatories to CITES are not taking these Appendix I or Appendix II species?

développement hydroélectrique accroît la quantité d'eau douce et fait baisser la température. Ce que nous remarquons de l'autre côté, dans la baie d'Hudson et la baie d'Ungava, c'est le réchauffement de la température. On peut mettre les choses en balance. Il est très difficile de tirer une conclusion en fonction du changement de l'ordre des choses dans l'environnement physique.

Je serais ravi de vous mettre en contact avec M. Gilchrist. C'est un conférencier éloquent qui a mené de nombreux travaux de recherche sur l'interaction de diverses espèces dans l'écosystème qui sont susceptibles de vous intéresser.

Le sénateur Watt : Vous n'avez toujours pas répondu à ma question. Le fédéral a-t-il son mot à dire en ce qui concerne le besoin d'instaurer un système de surveillance dans ces secteurs? C'est la question que je vous ai posée. Vous n'êtes pas obligé d'y répondre tout de suite.

Le sénateur McInnis : Bonsoir à tous et merci d'être venus. La semaine dernière, M. Dirk Steinke a témoigné devant nous et nous a dit qu'il avait prélevé 29 échantillons de nageoires de requin qui se trouvaient sur le marché au Canada, en Chine et au Sri Lanka, nageoires dont 71 p. 100 provenaient d'espèces en péril. Autrement dit, la CITES en interdirait le commerce international.

Ma question est la suivante : quel pouvoir cette convention a-t-elle sur le contrôle d'un quelconque aspect de ce dossier? Que pouvez-vous faire?

Ce fut toute une surprise pour moi d'apprendre la semaine dernière qu'un million de requins avaient été tués l'an dernier — j'ai même formulé un commentaire à cet égard. En fait, c'étaient 100 000 requins qui ont été capturés, alors cela me dit que nous sommes en situation de crise.

La CITES compte 183 pays signataires. Vous parlez directement ici de l'annexe I, soit la liste des espèces en voie de disparition, et de l'annexe II, la liste des espèces qui, si elles ne sont pas surveillées, seraient sur le point d'être en voie de disparition et de disparaître.

Un des intervenants a formulé des commentaires à cet égard; en vous écoutant ce soir, il me semble que vous accordez une très grande confiance à ces pays lorsqu'il est question de vous assurer que ceux-ci affirment que l'exportation ne nuira pas à la survie de l'espèce dans son habitat naturel. Qui en fait la vérification et qui en assure le contrôle?

Je suis assez vieux, d'accord? Je me souviens du moment où la zone extracôtière a été élargie. Elle l'a été parce qu'un pays en particulier pêchait vraiment de façon excessive. On ne lui faisait pas confiance. Maintenant, nous demandons aux pays d'affirmer que l'exportation ne nuira pas à la survie de l'espèce, mais pouvons-nous avoir la certitude qu'un quelconque de ces

Mr. van Havre: Thank you. That's a very important question.

Three weeks ago, I was in Geneva at a meeting of one of the subsidiary bodies of CITES. That's called a standing committee of the CITES. This committee has been vested by the conference of the parties with authority to take sanctions. I presented to the committee related to elephants and ivory and we imposed trade sanctions on five countries. That's just one species.

There is a system in CITES where there are ways to ensure that the country first has the legal framework that enables them to take action. That's called a legal review. At each of our meetings, we review the list and the progress on the list. If a country is not moving from the category where there is inadequate legislation to a category that it is either in progress or in place, they could face a sanction again.

If you go to the record, you will see that there are questions about the People's Democratic Republic of Laos and those kinds of countries. That's just on the first round, which is whether there is a law in those countries that enable it to take action.

After that, there is a system of reporting in terms of whether there are adequate enforcement activities. That's where our action in CITES is to see the reports on seizures, et cetera, but also there is a mechanism under INTERPOL to do the follow-up.

You also asked about whether we can trust the permits that are issued by other countries and whether we can trust their non-detrimental findings. That has been a problem in the past.

Canada sponsored a workshop to establish standard procedures on how to establish those NDF. It was done five years ago, I believe. So there are now standard procedures in terms of how it is done.

I'll let colleagues from Fisheries and Oceans talk, but with the listing of new shark species at the last COPP in 2016, there was a period of one year to enable countries to be ready to be able to issue permits for the new species. There were a number of workshops around the world to enable that.

I can tell you that those systems are pretty stringent. Countries that are facing sanctions are taking that very seriously. They are lobbying us hard to not have those sanctions, but we're very strong in our determination to have a rigid, impartial and transparent system, because our capacity to enable sustainable,

183 signataires de la CITES ne touche pas aux espèces qui figurent aux annexes I et II?

M. van Havre : Merci. C'est une question très importante.

Il y a trois semaines, je me trouvais à Genève pour assister à la réunion de l'un des organismes subsidiaires de la CITES, soit un comité permanent. Celui-ci a été investi par la conférence des parties du pouvoir d'imposer des sanctions. J'ai fait devant lui une présentation concernant les éléphants et l'ivoire, et nous avons imposé des sanctions commerciales à cinq pays. Il ne s'agit ici que d'une seule espèce.

La CITES est dotée d'un système qui permet de s'assurer qu'un pays dispose d'abord du cadre législatif qui lui permette de prendre des mesures. Il s'agit d'un examen juridique. À chacune de nos réunions, nous passons en revue la liste et les progrès réalisés à son égard. Si un pays ne passe pas de la catégorie des mesures législatives inadéquates à une catégorie de mesures en cours ou en place, il pourrait se voir imposer de nouveau des sanctions.

Si vous consultez le compte rendu, vous verrez qu'on a soulevé des questions concernant la République démocratique populaire lao et ces types de pays. C'est seulement pendant le premier cycle, qui est celui qui consiste à déterminer si ces pays sont dotés de lois pour leur permettre de prendre des mesures.

Ensuite, il existe un système de présentation de rapports pour voir s'il existe des mesures d'application adéquates. Au titre de la CITES, nous sommes responsables de faire rapport des saisies, et cetera, mais INTERPOL possède aussi un mécanisme pour assurer le suivi.

Vous avez aussi demandé si nous pouvions faire confiance aux permis délivrés par d'autres pays et avoir foi en leurs avis de commerce non préjudiciable, ce qui a posé problème par le passé.

Le Canada a parrainé un atelier pour établir la procédure standard sur la façon de rédiger ces avis de commerce non préjudiciable. C'était il y a cinq ans, je crois. Il existe donc maintenant une procédure standard pour ce faire.

Je vais laisser parler mes collègues de Pêches et Océans, mais avec l'inscription de nouvelles espèces de requins à la dernière conférence des parties en 2016, on a accordé aux pays une année pour leur donner la chance de se préparer à délivrer des permis pour la nouvelle espèce. On a offert un certain nombre d'ateliers dans le monde entier pour permettre de le faire.

Je peux vous dire que ces systèmes sont assez rigoureux. Les pays qui font face à des sanctions les prennent très au sérieux. Ils exercent de fortes pressions sur nous pour qu'on ne les leur impose pas, mais nous sommes très déterminés à avoir un système rigide, impartial et transparent, car notre capacité de

legal trade depends on our capacity to stop illegal and unsustainable trade.

Ms. Bouffard: Brian, do you want to continue on the shark?

Mr. Lester: In terms of what Mr. van Havre said, in 2016, the porbeagle shark — which is one of the two sharks we actually have small landings of — was put on Appendix II. With that requirement, it was noted we have one year to undertake an NDF or non-detrimental finding where science looks at the current landings and the mortalities associated with Canadian fisheries.

The amount that Canada would have harvested in a year at that time was probably 40 or 50 tonnes. It's probably been reduced now to 15 to 20 tonnes. The small markets we did have prior to the listing have basically disappeared, so current landings are in the range of probably 15 to 20 tonnes.

The last science assessment was done based on a number of years of science work. It indicated at the time any landings below 185 tonnes in a year would likely result in the stock rebuilding over a period of, I think it was, 20 to 40 years, but that's not uncommon in shark species that are long-lived.

With our current mortalities, the expectation is — that assessment was done, I believe, in 2009; our average landings in most recent years is probably 30 or 40 tonnes — that there should be even additional growth over what we have had in the past. The problem is, with a really small fishery, it's difficult to get science statistics, so the most recent assessment, I think, will have to take into consideration that we don't have any directed fishery and we're relying strictly on just the information that we gain from bycatches in those other fisheries.

When we did our non-detrimental finding, they looked at the Canadian catches. They were far below the 185 that was determined under recovery potential assessment, which was done as part of the SARA process. We believe that the current catch with the exports could be exported if it was required, so permits are issued if there are any exports, but there are not significant exports of porbeagle shark with our landings of about 15 to 20 tonnes a year.

Senator McInnis: You're talking about Canada. I'm not. I'm talking about the international. There's the problem. That's what I want to know. What are you doing with the 183 countries and others? What is taking place? That's where the serious problem is. I think this bill will certainly help us here in Canada, but we're not the big player.

permettre un commerce durable et légal dépend de notre capacité de mettre fin au commerce illégal et non durable.

Mme Bouffard : Brian, voulez-vous continuer à parler du requin?

M. Lester : Pour en revenir à ce que M. van Havre a dit, en 2016, le requin-taupe commun — qui est un des deux requins pour lesquels nous avons, dans les faits, des petits débarquements — a été inscrit à l'annexe II. Avec cette exigence, on a noté que nous disposions d'une année pour fournir un avis de commerce non préjudiciable dans lequel les données scientifiques portent sur les débarquements actuels et les taux de mortalité associés aux pêches canadiennes.

La quantité que le Canada aurait récoltée en une année à l'époque était probablement de 40 ou 50 tonnes. Elle se situe probablement entre 15 et 20 tonnes aujourd'hui. Les petits marchés que nous avions avant l'inscription de cette espèce ont pratiquement disparu, si bien que les débarquements actuels se situent probablement entre 15 et 20 tonnes.

La dernière évaluation scientifique s'est appuyée sur un certain nombre d'années de travaux scientifiques. Elle révélait à ce moment-là que tout débarquement de moins de 185 tonnes par année ferait probablement en sorte que les stocks se rétablissent sur une période de 20 à 40 ans, je crois, mais ce n'est pas rare chez les espèces de requins qui vivent longtemps.

Avec nos taux de mortalité actuels, on s'attend à ce que la croissance soit même supérieure à celle que nous avons eue par le passé. Je crois que cette évaluation a été menée en 2009; nos débarquements moyens des dernières années ont probablement été d'environ 30 ou 40 tonnes. Le problème avec une industrie des pêches vraiment petite, c'est qu'il est difficile d'obtenir des statistiques des sciences, si bien que l'évaluation la plus récente, je pense, devra tenir compte du fait que nous n'avons aucune pêche dirigée et que nous nous fions uniquement aux renseignements que nous obtenons à partir des prises accessoires des autres pêches.

Lorsque nous avons formulé notre avis de commerce non préjudiciable, ils ont examiné les prises canadiennes. Elles étaient bien inférieures aux 185 tonnes déterminées dans l'évaluation du potentiel de rétablissement, qui a été menée dans le contexte du processus de la LEP. Nous croyons que les prises actuelles avec les exportations pourraient être exportées au besoin, alors on délivre des permis dans ces cas. Cependant, nous exportons peu de requins-taupes communs avec nos débarquements d'environ 15 à 20 tonnes par année.

Le sénateur McInnis : Vous parlez du Canada. Pas moi. Je parle de la situation à l'échelle internationale. Voilà le problème. C'est ce que je veux savoir. Que faites-vous avec les 183 pays signataires et les autres? Quelles mesures prend-on? C'est là où réside le véritable problème. Je pense que ce projet de loi nous

If there are 100 million sharks being slaughtered and many of the fins being taken off while these animals are still alive, what is taking place internationally?

Ms. Bouffard: I think our colleague from Environment would like to add a point. I think it would be important for us to flag the work in the RFMOs as well.

Mr. Jordan: Thank you. Just to take a step back, I am the past chair of INTERPOL's Wildlife Crime Working Group.

Environmental crime worldwide, in a 2016 study by the United Nations Environment Programme that was co-signed by INTERPOL, found that environmental crime was worth some $253 billion per year, give or take a few billion dollars. I was talking in U.S.dollars, so it's worth a lot more billion dollars in Canadian.

This was a study that looked at all sorts of environmental crime: wildlife crime in terms of animals, fisheries crime, forestry crime, pollution crime, hazardous waste and things like that. We're looking at a very broad spectrum.

That $253 billion, which was the top end identified by the United Nations Environment Programme and INTERPOL, makes it the fourth-highest grossing crime area in the world. It comes after illegal drugs, after human trafficking and after counterfeiting in terms of value.

Of those, let's say, quarter trillion dollars per year of crime, approximately $100 billion of that is wildlife crime, which includes plants and animals. So your animals, like my friend Mr. van Havre was talking about with ivory, and my friend Mr. Jenkins about fisheries, that's another $20 billion to $50 billion over and above the wildlife crime. Sorry. I think that was a little confusing.

Then you throw in all of the other environmental crime areas, from illegal mining to fisheries, illegal waste and all those things.

Okay. So I have basically confused everybody, but let's just make it simple. Environmental crime is a big deal.

Canada is particularly involved with INTERPOL with regards to its environmental crimes program, with the Wildlife Crime Working Group, with the Fisheries Crime Working Group, which my friend, Mr. Jenkins, has been involved in, as well as the Pollution Crimes Working Group.

aidera certainement au Canada, mais nous ne sommes pas un acteur important.

Si 100 millions de requins sont abattus et que, dans bien des cas, ils se font enlever leurs nageoires alors qu'ils sont toujours vivants, que fait-on à l'échelle internationale?

Mme Bouffard : Je pense que notre collègue d'Environnement aimerait ajouter un point. Je pense qu'il serait important pour nous de signaler aussi le travail des ORGP.

M. Jordan : Merci. Pour revenir en arrière, je suis l'ancien président du Groupe de travail d'INTERPOL sur le crime contre les espèces sauvages.

Dans une étude menée en 2016 par le Programme des Nations Unies pour l'environnement, qui a été cosignée par INTERPOL, on a déterminé que la criminalité environnementale dans le monde entier rapportait environ 253 milliards de dollars par année, à quelques milliards près. Je parlais de dollars américains; en dollars canadiens, le montant est encore plus élevé.

C'était une étude qui se penchait sur toutes sortes de crimes environnementaux : les crimes liés aux espèces sauvages, aux pêches, à la foresterie, à la pollution, aux déchets dangereux et à des choses du genre. Nous examinons une gamme très étendue.

Ces 253 milliards de dollars — montant maximal déterminé par le Programme des Nations Unies pour l'environnement et INTERPOL — en font le quatrième secteur criminalisé le plus lucratif au monde après le trafic de drogues, la traite des personnes et la contrefaçon.

De ce, disons, quart de billion de dollars par année de revenus de la criminalité, environ 100 milliards de dollars découlent de crimes liés aux espèces sauvages, qui comprennent la flore et la faune. Donc vos animaux, comme mes collègues M. van Havre et M. Jenkins l'ont mentionné concernant, respectivement, l'ivoire et les pêches, représentent entre 20 et 50 milliards en sus des crimes liés aux animaux sauvages. Désolé. Je pense que cela portait un peu à confusion.

Ensuite, vous ajoutez tous les autres secteurs de la criminalité environnementale, qui vont de l'exploitation minière illégale aux pêches, en passant par les déchets non autorisés et toutes ces choses.

D'accord. J'ai, en gros, créé de la confusion chez toutes les personnes présentes, alors simplifions les choses. La criminalité environnementale est très importante.

Le Canada est particulièrement engagé auprès d'INTERPOL dans le cadre de son Programme des crimes contre l'environnement, au sein du groupe de travail sur le crime contre les espèces sauvages, du Groupe de travail sur les crimes contre les pêches, auquel mon collègue, M. Jenkins, a participé, ainsi que du Groupe de travail sur la criminalité liée à la pollution.

Canada's impact in terms of trying to put forward a positive and strengthened law enforcement response has been pretty impressive.

That being said, looking back into Canada and what is the impact in Canada, under Canadian law, as Mr. van Havre has explained before, we have restrictions around CITES-controlled goods that are coming into the country. They require permits. They require either permits coming from the exporting country or permits from both the importing and the exporting country.

As well, we have prohibition in the WAPPRIITA which says that anything that has been taken illegally somewhere else in the world cannot be imported into Canada.

A simple example that I give is if you go across the border into, let's say, Washington State. We're in British Columbia and we go across the border into Washington State. You go and poach a fish or you poach a deer in Washington State. It's illegal to bring it back into Canada. Why? Because it's illegal to poach in Washington State.

The same thing would go with shark harvesting or any other harvesting of wildlife. It is prohibited to bring stuff that was taken illegally elsewhere in the world and bring it into Canada.

The legal frameworks are in place as long as there is a prohibition somewhere else in the world.

Senator McInnis: Second round.

The Chair: For clarity, earlier, Ms. Bouffard was talking about if there was a prohibition in place in some other country in the world, but if the fins arrive here, you are not really sure if they are coming from prohibited place in the beginning? Am I following what you're saying?

Mr. Jordan: Essentially that is one of the challenges that we face in law enforcement, determining whether goods were taken legally or illegally. We have some tools at our availability, such as DNA testing to identify what the species are. As technology grows, there are other forensic tools that can help identify where things were taken. However, it still is a very big challenge in front of us right now in terms of law enforcement and controlling the trade. I should say that the prohibition is in place, but, given the current state of technology, it's improving but it's definitely not perfect.

The Chair: Thank you.

Senator Bovey: Thank you for coming. I'm not a regular member of the committee, so forgive me for coming from left field perhaps.

Le Canada a eu une incidence assez impressionnante grâce aux efforts qu'il a déployés pour essayer de promouvoir des mesures positives et renforcées d'application de la loi.

Cela étant dit, si on revient au Canada et à l'impact au pays, comme M. van Havre l'a expliqué plus tôt, dans le contexte de la loi canadienne, nous avons des restrictions concernant les marchandises contrôlées par la CITES qui entrent chez nous. Elles requièrent des permis du pays exportateur ou des permis à la fois des pays importateur et exportateur.

De plus, la LPEAVSRCH prévoit que toute chose qui a été prise illégalement ailleurs dans le monde ne peut être importée au Canada.

Un exemple simple que je donne est celui où une personne en Colombie-Britannique traverse la frontière pour aller dans l'État de Washington où elle pêche un poisson ou chasse un cerf illégalement. La loi ne l'autorise pas à le rapporter au Canada, car le braconnage est illégal dans l'État de Washington.

Il en irait de même pour la pêche au requin ou toute autre récolte d'espèces sauvages. La loi ne permet pas d'apporter au Canada des choses qui ont été prises illégalement ailleurs dans le monde.

Les cadres juridiques seront en place tant qu'il y aura des interdictions ailleurs dans le monde.

Le sénateur McInnis : Deuxième série de questions.

Le président : Pour clarifier les choses, Mme Bouffard parlait d'une situation où vous n'êtes pas certain que des nageoires qui arrivent ici proviennent d'un endroit où elles sont interdites au départ. Ai-je bien saisi ce que vous avez dit?

M. Jordan : En gros, c'est un des défis auxquels nous faisons face dans le secteur de l'application de loi : celui de déterminer si les marchandises ont été prises légalement ou illégalement. Nous disposons d'outils, comme les tests d'ADN pour identifier les espèces. Au fur et à mesure des avancées technologiques, d'autres outils judiciaires pourront nous aider à déterminer l'origine des choses. Cependant, nous sommes toujours confrontés à un très grand défi sur le plan de l'application de la loi et du contrôle commercial. Je devrais dire que l'interdiction est en place et que les choses s'améliorent. Cependant, compte tenu de la technologie actuelle, elles sont loin d'être parfaites.

Le président : Merci.

La sénatrice Bovey : Merci d'être venus. Je ne suis pas un membre régulier du comité, alors excusez-moi de peut-être vous poser des questions inattendues.

I would be interested to know how many countries actually have legislated a ban on the importation of shark fins?

Ms. Bouffard: I don't think we know how many countries. We know of some key countries that have shark fisheries. The United States and the European Union have rules in place akin to what my colleagues have spoken to in terms of fins-attached landings requirements, but we don't have an inventory of all the countries' rules and laws associated with that.

Senator Bovey: We don't know which countries have a legislated ban on the importation of shark fins.

Ms. Bouffard: We don't have an inventory, no.

Senator Bovey: Do we know of any disputes at the World Trade Organization?

Ms. Bouffard: None to our knowledge on this, no.

Senator Bovey: Because that should be fairly easy to find.

If I can take this in a slightly different direction, whenever we look at changes in livelihood, we are obviously affecting socio-economic, cultural and historic traditions in whatever area. I would be interested for you to tell us what you feel the socio-economic, cultural and historic importance is of the shark fishery in various regions of the world.

You have talked about China and Hong Kong, but are there other parts where this particular fishery is a core, key aspect of cultural and socio-economic life?

Ms. Bouffard: I don't have statistics or information specific to which country and how important it is from an economic or cultural aspect. We know that the Asian countries, especially China and Hong Kong, are the key exporters and certainly traders of shark fins, but we don't have statistics associated with that.

Senator Bovey: If I may suggest, if we are to get a handle on the context of what the committee is dealing with, these are pretty important pieces of information in terms of where there is legislation, where there have been disputes, and what the impact is on the socio-economic and cultural aspect of these countries.

I say that partly because of our own immigration patterns and partly because ,of our own fishery livelihoods. In the global context, as fish swim, it is a pretty important piece of the operation.

Mr. van Havre: That notion of identifying livelihood and cultural aspects is one that is gaining importance in every biodiversity convention.

Je serais intéressée de savoir combien de pays ont, dans les faits, adopté une loi pour interdire l'importation de nageoires de requins.

Mme Bouffard : Je ne pense pas que nous en connaissions le nombre. Nous savons que des pays clés ont une industrie de la pêche au requin. Les États-Unis et l'Union européenne ont instauré des règles semblables à celles dont mes collègues ont parlé en matière de débarquement de requins entiers, mais nous n'avons pas d'inventaire des règles et des lois y étant associées dans tous les pays.

La sénatrice Bovey : Nous ne savons pas quels pays ont une loi qui interdit l'importation de nageoires de requins?

Mme Bouffard : Nous n'avons pas d'inventaire, non.

La sénatrice Bovey : Sommes-nous au courant d'un quelconque différend à l'Organisation mondiale du commerce?

Mme Bouffard : Pas à notre connaissance, non.

La sénatrice Bovey : Ce devrait être assez facile à trouver.

J'aimerais aller dans une direction un peu différente. Chaque fois qu'on envisage d'apporter des changements à un moyen de subsistance, on influe évidemment sur les traditions socioéconomiques, culturelles et historiques de l'endroit visé, quel qu'il soit. J'aimerais que vous nous disiez ce que vous estimez être l'importance socioéconomique, culturelle et historique de la pêche au requin dans diverses régions du monde.

Vous avez parlé de la Chine et de Hong Kong, mais existe-t-il d'autres régions où ce type de pêche se trouve au cœur de la vie culturelle et socioéconomique?

Mme Bouffard : Je n'ai pas de statistiques ou de renseignements quant à un pays en particulier et à l'importance de ces pêches au plan économique ou culturel. Nous savons que les pays asiatiques, surtout la Chine et Hong Kong, sont les principaux exportateurs et marchands de nageoires de requin, mais nous n'avons pas de statistiques à cet égard.

La sénatrice Bovey : Si vous me le permettez, pour comprendre le contexte de la question dont le comité est saisi, il est très important de savoir où des lois ont été adoptées et où il y a eu des différends, et de connaître l'incidence sur les contextes socioéconomique et culturel de ces pays.

Je le dis en partie en raison de nos propres schémas d'immigration et de nos propres pêches comme moyen de subsistance. Dans le contexte mondial, comme les poissons nagent, c'est un élément assez important de l'opération.

M. van Havre : Cette notion de dégager les aspects se rapportant au moyen de subsistance et à la culture gagne en importance dans chaque convention sur la biodiversité.

The CITES is considering and has now set up a working group that will look at how we will consult with indigenous people and local communities — that is the UN terminology — and they will be reporting at the next meeting which will take place in the fall.

At the Convention on Biological Diversity that is meeting this week in Montreal, there is a similar recommendation to look at what is the appropriate format.

Definitely I can echo the concern you have about cultural aspect, livelihood, importance and impact of those decisions on those people is something that is taken care of, and Canada has been supporting that at every opportunity.

Senator Bovey: I would like to know which and how many countries have the legislation in effect. I think that is critical.

The Chair: Certainly from a socio-economic point of view, there are 100 million sharks at $22 per kilogram for fin meat, so someone is making money somewhere.

Ms. Bouffard: A lot of the information we have is anecdotal. You asked for statistics, and we don't have them, but we certainly have anecdotal information from our participation in different international meetings.

It is telling, for instance, when we go to regional organizations that manage highly migratory stocks and you see the decisions that countries will take around the table. A lot of that is guided by their approach and domestic influence. Those that I have named — the U.S. and European Union — that do have management measures to sustainably manage shark fisheries often will support the fins-attached rules to be adopted in those organizations, and then there will be other countries that won't. That is how we get our anecdotal information, but we don't have statistics currently on that.

Mr. Jenkins: I want to follow up on Nadia's response. While we don't have statistics, we have done some rudimentary checking. I can't say for sure we have contacted every country or we know every country's legislation, but it is not common that there is an outright ban on importing. Because there are lots of legitimate fisheries, as we talked about earlier, including Canada, which harvests sharks as a bycatch in our case.

We do know there are other jurisdictions that have a ban on trade within country. There are the Bahamas, Guam, the Marshall Islands and the Cook Islands that don't allow any trade. Whether that extrapolates to an import ban as well is possible,

La CITES étudie la question et a créé un groupe de travail qui abordera la façon dont nous consulterons les peuples autochtones et les communautés locales — j'utilise la terminologie de l'ONU — et qui fera rapport à la prochaine réunion qui se tiendra à l'automne.

À la Convention sur la diversité biologique qui a lieu cette semaine à Montréal, on a aussi recommandé qu'on se penche sur ce qui constitue le format approprié.

Je partage certainement vos préoccupations quant à l'aspect culturel, au gagne-pain, et à l'importance et aux répercussions de ces décisions sur les gens. Ces questions sont prises en compte et le Canada a offert son appui à cet égard à la moindre occasion.

La sénatrice Bovey : J'aimerais savoir combien de pays disposent de lois à ce sujet et quels sont ces pays. Je pense que c'est essentiel.

Le président : Du point de vue socioéconomique, il y a 100 millions de requins dont la viande d'aileron se vend 22 $ le kilogramme; quelqu'un fait donc certainement de l'argent quelque part.

Mme Bouffard : Une bonne partie de nos renseignements sont de nature anecdotique. Vous avez réclamé des statistiques, et nous n'en avons pas, mais nous disposons assurément de renseignements anecdotiques en raison de notre participation aux diverses réunions internationales.

Par exemple, quand nous rencontrons des organisations régionales qui gèrent des stocks fortement migratoires et voyons les décisions que prennent les pays concernés, on peut voir qu'une bonne partie de leurs décisions sont orientées par leurs approches et l'influence nationale. Les pays que j'ai nommés, comme le Royaume-Uni et l'Union européenne, qui sont dotés de mesures de gestion afin de gérer la pêche au requin de manière durable souhaiteront souvent que les organisations adoptent des règles sur le débarquement de carcasses avec les ailerons, alors que d'autres pays ne le feront pas. C'est ainsi que nous obtenons nos informations anecdotiques, mais nous n'avons pas de statistiques à ce sujet pour le moment.

M. Jenkins : Je veux donner suite à la réponse de Nadia. Même si nous ne disposons pas de statistiques, nous avons effectué des vérifications sommaires. Je ne peux dire avec certitude si nous avons communiqué avec tous les pays ou si nous connaissons les lois de chacun d'entre eux, mais il est rare que l'importation soit carrément interdite, car, comme nous l'avons souligné plus tôt, un grand nombre de pêches légitimes capturent des requins, y compris au Canada, bien qu'il s'agisse de prises accessoires dans notre cas.

Nous savons toutefois que d'autres autorités ont interdit le commerce des ailerons dans certains pays, comme les Bahamas, Guam, les îles Marshall et les îles Cook. Il est possible, par extrapolation, de présumer que ces interdictions s'étendent à

but, as Nadia pointed out, we don't have clear statistics. We are of the belief that it would not be common, when we do the query, to have a lot of import bans.

[*Translation*]

Senator Ringuette: I would like some clarification, Ms. Bouffard. Earlier, you mentioned that there was a 60 per cent decline in fin imports in Canada and around the world. Did I understand correctly?

Ms. Bouffard: I think I was citing statistics in Canada. The shark fin import statistics from 2005 to 2015, which is the last year for which we have statistics, show a decline of 60 per cent. That being said, the analysis over a shorter period, from 2012 to 2015, shows a slight increase. However, over a longer period of time, since 2005, there has been a 60 per cent decrease in fin imports.

Senator Ringuette: I am having a hard time understanding, because the sponsor of the bill reported a 36 per cent increase of fin imports from 2012 to 2015. I have a table showing the monetary value here in front of me that indicates no decline from 2012 to 2016.

Ms. Bouffard: Over a shorter period of time, you are right. Your witness was right; there was a slight increase of 36 per cent. But if we look at the statistics over a longer period of time, since 2005, there has been a decline of 60 per cent. All this means that there were more fins coming into Canada in 2005 than there are today, and even in 2012.

Senator Ringuette: Can you provide us with that table, please?

Ms. Bouffard: We would be happy to do so. It comes from the FAO.

[*English*]

Senator Munson: Thank you for being here. I don't know if anyone asked this question, but what do you think of the bill?

Senator Plett: Yes, we did.

Senator Munson: You did? Sorry. Did everyone answer what they thought of the bill?

Senator Plett: No, no one did.

Senator Munson: Let me ask it again because I think it is important.

l'importation également, mais comme Nadia l'a fait remarquer, nous ne possédons pas de statistiques précises à ce sujet. Quand nous vérifions ce qu'il en est, il nous semble que l'importation soit rarement interdite.

[*Français*]

La sénatrice Ringuette : J'ai une question de clarification pour vous, madame Bouffard. Tout à l'heure, vous avez mentionné qu'il y avait un déclin de 60 p. 100 de l'importation d'ailerons au Canada et à travers le monde. Ai-je bien compris?

Mme Bouffard : Je crois que je citais des statistiques au Canada. Les statistiques sur l'importation d'ailerons de requin, de 2005 à 2015, qui est la dernière année pour laquelle nous avons des statistiques, démontrent un déclin de 60 p. 100. Cela étant dit, si on fait une analyse sur une plus courte période, soit de 2012 à 2015, il semble y avoir une légère hausse. D'autre part, sur une plus longue période de temps, depuis 2005, il y a une diminution de 60 p. 100 de l'importation d'ailerons.

La sénatrice Ringuette : J'ai de la difficulté à comprendre, car le parrain du projet de loi nous a rapporté, de 2012 à 2015, une augmentation de 36 p. 100 de l'importation d'ailerons. J'ai un tableau en valeur monétaire ici devant moi qui indique que, de 2012 à 2016, il n'y a pas de déclin.

Mme Bouffard : Sur une plus courte période de temps, vous avez raison. Votre témoin avait raison, il y a eu une légère augmentation de 36 p. 100, mais si on regarde les statistiques sur une plus longue période de temps, depuis 2005, il y a eu un déclin de 60 p. 100. Tout cela veut dire qu'il y avait plus d'ailerons qui entraient au Canada en 2005 qu'il y en a aujourd'hui, et même en 2012.

La sénatrice Ringuette : Pouvez-vous nous fournir ce tableau, s'il vous plaît?

Mme Bouffard : Nous serons heureux de vous le fournir. Il provient de la FAO.

[*Traduction*]

Le sénateur Munson : Merci de témoigner. J'ignore si quelqu'un vous a déjà posé la question, mais que pensez-vous du projet de loi?

Le sénateur Plett : Nous le leur avons déjà demandé.

Le sénateur Munson : Ah oui? Désolé. Est-ce que tout le monde a donné son avis à ce sujet?

Le sénateur Plett : Non, personne ne l'a fait.

Le sénateur Munson : Permettez-moi alors de poser la question de nouveau, car c'est important.

We have had all these presentations. The senator who introduced this bill is very passionate about it, just like Senator Moore was passionate about his bill. We have gone through a long study dealing with Senator Moore's bill, and now we are in the midst of this one. You have the expertise. Do you like this bill or not? That is a pretty simple question.

Ms. Bouffard: I should preface my comment by saying let there be no doubt that the Department of Fisheries and Oceans Canada has taken measures to address shark finning at sea since 1984, as my colleagues stated. We see it as an issue internationally. We have taken measures in Canadian waters, and statistics and our regulations show it.

Having said that, we are currently assessing the bill. We don't have a position or a view on it. We are consulting with lawyers from the Department of Justice and from Foreign Affairs. It is a complex issue, particularly in terms of international trade. We are considering all of the impacts and potential implications of the bill.

Senator Munson: But, domestically, do you believe there are enough regulations in place to deal with what Senator MacDonald is talking about, or not?

Ms. Bouffard: We've addressed that question. The short answer is that, yes, we have some very clear measures. Perhaps I will let Randy go into the details of the domestic measures associated to shark finning at sea.

Mr. Jenkins: Earlier we mentioned that there are two fisheries in Canada where there is bycatch or incidental catch of sharks while pursuing another fishery.

In the case of the groundfish fixed gear fishery, they have always been required to land the entire animal. In the case of the pelagic longline fishery, they were required to land the entire animal, but we were allowing them to separate the fins from the animal at sea for the purposes of storage and bringing it in.

What we have changed now, or what we will change for the 2018 season, is that they won't be allowed to remove the fins at sea until they arrive at port.

Even under the old regime, we did not allow the practice of finning in the sense of throwing the carcass overboard and retaining the fins, but we did allow the pelagic longline fleet to remove the fins and store them separately from the carcass, but when they arrived at port, we verified that the number of carcasses matched the number of fins — or it could be double the fins, but it all added up. We also had a weight restriction on them, so 5 per cent of the total landed shark could not be more

Nous avons entendu de nombreux exposés. La question passionne le sénateur qui a présenté le projet de loi, et le sénateur Moore tenait passionnément à son projet de loi. Nous avons réalisé une longue étude à propos du projet de loi du sénateur Moore, et nous étudions maintenant celui-ci. Aimez-vous ce projet de loi ou non? C'est une question fort simple.

Mme Bouffard : Je devrais commencer en disant qu'il ne fait aucun doute que le ministère des Pêches et des Océans prend des mesures contre l'amputation des ailerons de requins en mer depuis 1984, comme mes collègues l'ont indiqué. Nous considérons qu'il s'agit d'un problème d'envergure internationale. Des mesures ont été prises dans les eaux canadiennes, comme le prouvent les statistiques et les règlements.

Cela étant dit, nous évaluons actuellement le projet de loi; nous n'avons donc pas de position ou d'avis à ce sujet. Nous consultons des avocats des ministères de la Justice et des Affaires étrangères. La question est complexe, particulièrement au chapitre du commerce international. Nous étudions toutes les répercussions et les implications potentielles du projet de loi.

Le sénateur Munson : Jugez-vous toutefois qu'il existe ou non une réglementation suffisante au pays pour résoudre la question dont le sénateur MacDonald a parlé?

Mme Bouffard : Nous avons traité de cette question. La réponse courte est « oui », car nous disposons de mesures très claires. Je laisserai peut-être Randy expliquer en détail les mesures canadiennes relatives à l'amputation des ailerons de requins en mer.

M. Jenkins : Nous avons indiqué plus tôt que deux types de pêches canadiennes capturent accessoirement des requins alors qu'elles pratiquent une autre pêche.

Dans le cas de la pêche aux poissons de fond au moyen d'engins fixes, les pêcheurs ont toujours été tenus de débarquer l'animal entier. Pour ce qui est de la pêche pélagique à la palangre, les pêcheurs étaient obligés de faire de même, mais nous les autorisions à amputer les ailerons de l'animal en mer aux fins d'entreposage et de débarquement.

Ce qui a maintenant changé ou qui changera pour la saison de 2018, c'est qu'ils ne seront pas autorisés à amputer les ailerons en mer jusqu'à ce qu'ils arrivent au port.

Même en vertu de l'ancien régime, nous ne les autorisions pas à amputer les ailerons pour ensuite jeter les carcasses par-dessus bord en ne gardant que les ailerons, mais nous laissions la flotte de pêche pélagique à la palangre enlever les ailerons pour les entreposer séparément des carcasses. Lorsque les bateaux arrivaient au port, nous vérifiions si le nombre de carcasses correspondait au nombre d'ailerons. Il pouvait y avoir deux fois plus d'ailerons, mais les chiffres correspondaient. Nous imposions également une restriction quant au poids; ainsi, s'il y

than 5 per cent for fins. We had a double count: a numerical count, plus the weight count. So that would change.

In a legal fishery — which is what we regulate, a legal commercial fishery — it would be challenging for anyone to violate the regulation, because we have independent dockside monitoring and all the vessels are checked when they come to shore. We don't have a lot of shark landings to begin with; they are relatively minor. From that perspective, we currently have a regulatory framework within Canada for dealing with our domestic fleets. When I say "domestic fleets," it doesn't matter where they fish in the world; they are regulated by Canada. I don't know whether that addresses your question, sir.

Senator Munson: That helps. Thank you very much.

Senator Gold: I want to make sure I understand one thing. I promise I won't ask you for your opinion on the bill, but I do hope you can help us answer some questions of a more scientific nature, based upon your expertise.

We had testimony to the following effect: When a ship arrives in Canada laden with shark fins — or certainly when they are in stores all bleached out — notwithstanding progress with DNA testing, as a practical matter on the dock, it is pretty much impossible to determine from which species these fins came and, therefore, whether or not they were on Appendix I, Appendix II, or what have you. Is that correct, as a practical matter of enforcement?

Mr. Jordan: Thank you, senator.

[*Translation*]

When a ship or cargo arrives in Canada, a sample of the DNA can be taken; however, keep in mind that it takes several days or weeks to get the results, and there may even be delays in the tests. This may delay the trade. So, in the case of interventions or inspections, we make sure to target the cargo in advance to see if it comes from a population in a country at risk to reduce the likelihood of trade being delayed because of our interventions. However, it takes time, and we receive many requests at our laboratories at Environment and Climate Change Canada. Our capacity is limited.

Senator Gold: It was not a criticism of your practice, on the contrary. On the ground, in this context, it is not really possible to avoid the import of shark fins, and to ensure that shark fins aboard a vessel do not come from endangered species.

avait 5 p. 100 de requins débarqués au total, il ne pouvait y avoir plus de 5 p. 100 d'ailerons débarqués. Nous effectuions une double vérification, faisant un comptage numérique et pondéral. Cela devrait changer.

Dans le domaine de la pêche commerciale légale, qui est réglementée, il serait difficile pour quiconque de violer la réglementation, car nous effectuons une surveillance indépendante au quai et tous les navires sont vérifiés quand ils accostent. Peu de requins sont débarqués de toute façon; il s'agit de prises relativement mineures. À cet égard, le Canada dispose d'un cadre de réglementation pour régir les flottes canadiennes. Quand je parle de « flottes canadiennes », l'endroit où elles pêchent est sans importance; elles sont réglementées par le Canada. J'ignore si cela répond à votre question.

Le sénateur Munson : Votre réponse est utile. Merci beaucoup.

Le sénateur Gold : Je veux m'assurer de comprendre quelque chose. Je vous promets de ne pas vous demander votre avis sur le projet de loi, mais j'espère que vous pouvez, grâce à votre expertise, nous aider à répondre à quelques questions plus précises.

Certains témoins nous ont affirmé que lorsqu'un navire arrive au Canada chargé d'ailerons de requin — ou certainement lorsque ces ailerons sont vendus en magasin, tous blanchis —, peu importe les progrès des tests d'ADN, il est presque impossible, du point de vue pratique sur le quai, de déterminer l'espèce dont ils proviennent et, donc, de savoir si cette espèce figure à l'annexe I, à l'annexe II ou ailleurs. Est-ce le cas sur le plan de l'application concrète de la loi?

M. Jordan : Merci, sénateur.

[*Français*]

Lorsqu'un navire ou une cargaison arrive au Canada, on peut prendre un échantillon de l'ADN; cependant, il faut savoir qu'il faut plusieurs jours, voire des semaines avant d'avoir les résultats, et il peut même y avoir des retards dans les analyses. Cela risque de retarder le commerce. Alors, dans le cadre d'interventions ou d'inspections, nous veillons à cibler les cargaisons à l'avance pour vérifier si elles proviennent d'une population d'un pays à risque afin de réduire la possibilité que le commerce soit retardé à cause de nos interventions. Cependant, cela prend du temps, et l'on a beaucoup de demandes à nos laboratoires à Environnement et Changement climatique Canada. On a une capacité qui n'est pas sans limites.

Le sénateur Gold : Ce n'était pas une critique de votre pratique, au contraire. Sur le terrain, dans ce contexte, il n'est pas vraiment possible d'éviter l'importation des ailerons de requin, d'être sûr que les ailerons de requin à bord d'un navire ne proviennent pas d'espèces en danger.

[*English*]

Mr. Jordan: I'm an anglo-Quebecer like yourself, gauging from your accent, sir.

From an enforcement point of view, obviously there is the question of what are the declared goods and what are the real goods. I have worked 25 years in either wildlife enforcement or customs enforcement and it is always a question of what is declared there. If you are trying to slip something in, you will declare it as something different.

We have a lot more tools right now — for example, DNA testing — to be able to identify goods that are in trade. Our challenge is that while technology is advancing very much in terms of cost and time, we are still not at a point — and this is speaking for wildlife trade writ large, not just in Canada — where we can accurately and completely identify goods in trade in a short matter of time such that we are not causing an inconvenience for legitimate traders. For that reason, we are putting much of our effort toward trying to target and better understand what is in commerce beforehand so that we can target those who we think will be the people at risk as opposed to the legitimate traders in any species.

Senator Gold: Thank you for that. We had testimony from the sponsor of the bill, but also from the professors who appeared before us, that the degradation of shark populations was affected by the practice of shark finning. This was the assumption. I want to ask whether you believe that is true.

If it is true that shark finning contributes to the degradation of the population, would an international ban — which doesn't exist now — on the importation of shark fins have a positive impact on the conservation of these important species?

Mr. van Havre: If you allow me, I will give you a general answer from a CITES perspective, and my colleagues from Fisheries will come in with specifics.

It is clear that, for an issue like shark conservation, action at the international level is what will be successful and have a real impact on the situation. There is no doubt. We have seen that with many other species. We have the tools in place at the international level and are able to deal with those issues.

If you look at other species where we had a positive impact, there are a number of mammals. The kunia, from the Andes, is one that was affected by unsustainable trade. There have been

[*Traduction*]

M. Jordan : Je suis Anglo-Québécois comme vous, si je me fie à votre accent, monsieur.

Du point de vue de l'application de la loi, il y a, de toute évidence, la question de la différence entre les marchandises déclarées et les marchandises réelles. J'ai travaillé pendant 25 ans dans le domaine de l'application de la loi en ce qui concerne les espèces sauvages ou les douanes, et tout dépend de ce qui est déclaré. Si les gens tentent d'importer une marchandise interdite, ils la feront passer pour autre chose.

Nous disposons maintenant d'un bien plus grand nombre d'outils, comme les tests d'ADN, pour pouvoir identifier les marchandises. Le problème, c'est qu'en dépit des progrès considérables de la technologie sur les plans des coûts et du temps, nous ne sommes pas encore en mesure de déterminer rapidement et avec certitude la nature des marchandises, de manière à ne pas causer d'inconvénient aux marchands légitimes. C'est ainsi pour les espèces sauvages en général, pas seulement au Canada. Pour cette raison, nous investissons beaucoup d'efforts pour tenter de cibler et de mieux comprendre à l'avance l'objet du commerce afin d'avoir à l'œil ceux qui, selon nous, posent un risque au lieu de nous attarder à ceux qui font le commerce légitime de certaines espèces.

Le sénateur Gold : Merci de cette réponse. Nous avons entendu le témoignage du parrain du projet de loi, mais aussi de professeurs, qui considèrent que l'amputation des ailerons a eu une incidence sur la dégradation des populations de requin. Je voulais vous demander si vous pensez que cette présomption est juste.

S'il est vrai que l'amputation des ailerons de requin contribue à la dégradation des populations, est-ce qu'une interdiction internationale de l'importation d'ailerons de requin — qui n'existe pas à l'heure actuelle — aurait une incidence favorable sur la conservation de ces espèces importantes?

M. van Havre : Si vous me le permettez, je vous donnerai une réponse générale concernant la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, et mes collègues des Pêches entreront dans les détails.

Sur le plan de la conservation du requin, ce sont les mesures d'envergure internationale qui, manifestement, porteront fruit et auront une incidence sur la situation. Cela ne fait aucun doute. Nous l'avons d'ailleurs constaté avec bien d'autres espèces. À l'échelle internationale, nous disposons des outils nécessaires pour nous attaquer à ces problèmes.

Si vous vous intéressez aux autres espèces pour lesquelles nous avons eu une incidence bénéfique, il y a un certain nombre de mammifères, dont le kunia, une espèce andine qui était victime d'un commerce non durable. Tous les pays concernés ont

strong efforts at the international level by all countries affected, and now the species is coming back up.

Definitely your inference is correct. If Canada were a major importer and consumer, obviously domestic measures would have an impact. However, as I understand from colleagues, we are a relatively minor destination country and consumer of those specimens. The solution rests at the international level.

Ms. Bouffard: I agree with my colleague. You asked the question about the direct link between the state of the stock. I am not a scientist; none of us are. However, there are reports that speak to that, including international reports.

The 2015 Food and Agriculture Organization report titled *State of the global market for shark products* — and I recommend that the committee have a look at that report, if it hasn't already — states the link between shark finning and the current state of shark resources globally. It is not saying that all shark species are subject to shark finning, nor are all shark species in a bad state. There are some legitimate commercial fisheries for sharks around the globe. That, I think, is probably the key reason why it is difficult to get consensus globally on trade sanctions associated to all shark fins traded globally, because it will inevitably impact all shark products globally and impact those legitimate fisheries that are taking place.

Senator Gold: Would you agree that, if Canada wanted to encourage the development of an international regime to ban the importation of shark fins, our case would be enhanced were we to have taken this step domestically?

Mr. van Havre: Canada is in a very favourable position when it comes to CITES because, on the one hand, we have applied very strong scientific rationale in proposals we have brought to CITES, both for up-listing and down-listing. We also have, on the other hand, a well-regulated and well-regarded wildlife management and wildlife exploitation regime. We stand in that middle ground where we are respected by both sides.

I think what will bring successful proposals at the international level is sound rationale that makes a distinction between those populations and species that are facing threats and others that are not. Those are the elements that we typically bring into our proposals.

Ms. Bouffard: To complement what Basile has said, a lot of our efforts, as a result of that, have been to pursue changes at the international level with respect to the management of sharks. Randy, in his opening statement, and Brian also, referenced some of the measures we have advanced in the NAFO regulatory

déployé des efforts considérables, qui ont permis à cette espèce de se rétablir.

Vos conclusions sont donc certainement justes. Si le Canada était un importateur et un consommateur de premier ordre, les mesures prises au pays auraient évidemment une incidence. D'après ce que je comprends des propos de mes collègues, cependant, notre pays consomme et importe relativement peu de ces spécimens. La solution réside donc à l'échelle internationale.

Mme Bouffard : Je suis d'accord avec mon collègue. Votre question porte sur le lien direct avec l'état du stock. Je ne suis pas scientifique; aucun de nous ne l'est. Certains rapports traitent toutefois de la question, notamment des rapports internationaux.

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, dans un rapport publié en 2015 sous le titre *State of the global market for shark products*, que je vous recommande de lire si ce n'est déjà fait, établit un lien entre l'amputation des ailerons de requin et l'état actuel des ressources en requins dans le monde. Cela ne veut pas dire que toutes les espèces de requin font l'objet de l'amputation des ailerons ou sont en piètre état. Il existe certaines pêches commerciales légitimes du requin dans le monde. C'est probablement la principale raison pour laquelle il est difficile de dégager un consensus international sur l'imposition de sanctions commerciales à tous les ailerons de requins vendus dans le monde, car cela aurait inévitablement des répercussions sur tous les produits du requin et sur les activités de pêche légitimes.

Le sénateur Gold : Conviendriez-vous que, si le Canada souhaitait encourager l'élaboration d'un régime international interdisant l'importation d'ailerons de requins, il se faciliterait la tâche s'il avait pris des mesures en ce sens à l'échelle nationale?

M. van Havre : Le Canada se trouve dans une excellente position en ce qui concerne la Convention sur le commerce international des espèces sauvages de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, notamment parce qu'il présente des justifications scientifiques très solides dans les propositions qu'il soumet pour ajouter ou retirer des espèces. Il bénéficie également d'un régime de gestion et d'exploitation de la faune bien réglementé et fort réputé. Il se tient au juste milieu et est respecté de part et d'autre.

Je pense que pour que les propositions faites à l'échelle internationale réussissent, elles doivent reposer sur des justifications solides et faire la distinction entre les populations et les espèces qui sont menacées et celles qui ne le sont pas. Ce sont là les éléments que nous intégrons habituellement à nos propositions.

Mme Bouffard : Pour compléter les propos de Basile, je dirais qu'une grande partie de nos efforts visaient à apporter des changements à l'échelle internationale au chapitre de la gestion des requins. Randy, dans son exposé, ainsi que Brian ont évoqué certaines des mesures que nous avons proposées concernant la

area, in ICCAT, in relation to fins attached. That is a key component of the equation internationally.

Senator Plett: Senator Munson phrased his question a bit differently than Senator Gold and I did, and I just wanted to at least make a comment about that. I occasionally also deal with lawyers. My lawyer doesn't ask me whether I like something. He tells me whether it's legal or not. Senator Munson asked you, "Do you like the bill," not, "Is it constitutional; will it stand the smell test?" I won't pursue it, but I did want to at least make that observation, that the question was: Do you like it? For you to go and ask the department lawyer whether you like it, I don't know whether that is the right way to go.

However, I want to follow up more on what Senator Bovey asked. I don't know who all we are bringing in front of us, and we are not getting some of the answers that we would like. I am willing to accept that, but Senator Bovey asked a question that I think should not be that difficult for somebody to get the information on.

So, chair, for the record, I'm going to list half a dozen questions here. Probably, we won't get an answer here tonight, but I want our witnesses to either follow up and give us answers in writing or let us know who we can call in as witnesses to get these answers. If this is as big of a problem as Senator MacDonald has told us it is, then I think some of these questions need to be answered.

The first one, of course, is what Senator Bovey already asked: How many countries have banned shark finning? Which ones?

Where is the practice of shark finning most prevalent?

How many countries allow shark finning? Well, I guess that's probably the same as banned.

Does Canada work with other countries, such as Australia or the U.S., to develop — maybe following up on what Senator Gold said — an international regime?

What is the likelihood that another country would challenge a Canadian ban on shark finning?

My last question is this: What portion of fins imported to Canada are from countries that have banned shark finning, and what portion of fins imported to Canada are from countries that have not banned shark finning?

I think we need to have those questions answered in order for us to determine how big of a problem we even have here.

zone réglementée par l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest et la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique sur l'obligation de laisser leurs ailerons aux requins. Il s'agit d'un élément clé de l'équation à l'échelle internationale.

Le sénateur Plett : La question du sénateur Munson était formulée légèrement différemment de celle du sénateur Gold et de la mienne, et je voulais au moins faire une observation à ce sujet. Je discute moi aussi à l'occasion avec des avocats. Le mien ne me demande pas si j'aime quelque chose; il me dit si c'est légal ou non. Le sénateur Munson vous a demandé si vous aimiez le projet de loi, pas s'il était constitutionnel et s'il passerait le test. Je ne continuerai pas dans cette veine, mais je voulais au moins faire remarquer que sa question était : « Aimez-vous le projet de loi? » Je ne suis pas certain qu'il convienne de demander aux avocats du ministère s'ils aiment le projet de loi.

Je veux toutefois donner suite à une question de la sénatrice Bovey. Je ne connais pas tous les témoins que nous convoquons, et nous n'obtenons pas certaines des réponses que nous cherchons. Je suis prêt à l'accepter, mais la sénatrice Bovey a posé une question au sujet de laquelle il ne devrait pas être difficile de trouver de l'information.

Monsieur le président, je vais donc poser une demi-douzaine de questions. Nous ne recevons probablement pas de réponse ici ce soir, mais je veux que les témoins nous les fournissent ultérieurement par écrit ou nous indiquent qui nous pouvons convoquer pour les obtenir. S'il s'agit d'un problème de taille, comme l'a fait valoir le sénateur MacDonald, alors je pense que nous devons obtenir des réponses pour certaines de ces questions.

La première question, bien entendu, est celle que la sénatrice Bovey a déjà posée : combien de pays interdisent déjà l'amputation des ailerons de requin? Lesquels?

Où la pratique de l'amputation des ailerons de requin est-elle la plus répandue?

Combien de pays autorisent cette pratique? Eh bien, je présume que c'est le même nombre que ceux qui l'interdisent.

Le Canada travaille-t-il avec d'autres pays, comme l'Australie ou les États-Unis, pour élaborer un régime international? Cette question fait peut-être suite à ce que le sénateur Gold a dit.

Quelle est la probabilité qu'un pays étranger conteste l'interdiction de l'amputation des ailerons par le Canada?

Ma dernière question est la suivante : quel pourcentage des ailerons importés au Canada viennent de pays qui ont interdit l'amputation des ailerons et de pays qui ne l'ont pas interdite?

Je pense que nous devons obtenir des réponses à ces questions pour être en mesure d'évaluer l'ampleur du problème.

Those are on the record, chair, and if our witnesses could endeavour to either get us the right people or send us answers for those.

The Chair: I fully understand that you might not be able to answer all of Senator Plett's questions off the top of your head this evening, but does anybody want to make a comment? If possible, I echo the questions and the words of Senator Plett. This is new to us also, and we are trying to find our way. We certainly don't want to go too farther out into the deep — pardon the pun — until we have some idea of what we are dealing with. If you could endeavour to get some answers for us, that would certainly help us as a committee.

Maybe we could add to that, getting back to some of the early questions that were asked in relation to your assessment of the bill, even though I understand that, chances are, it will be going to the Minister or to the government. If there were some information that you could give us that would help to guide us in our deliberations in relation to dealing with the bill from both your departments, it would really be appreciated by all committee members. If you could maybe elaborate on that.

Ms. Bouffard: Maybe I can start in a general sense, to reassure the committee that we do not want to not cooperate with the committee and to reassure you that you have the right people in front of you. The issue is that we don't have the answers to many of these questions because they are in the hands of other countries from whom we have not sought that information.

So, whether countries have legislation to regulate shark finning at sea, whether countries have in place import bans, to our general knowledge, anecdotally, we have some information, but we certainly don't have it for the world and we don't have statistics for that. Whether we could seek it, I'm not sure we can respond to the committee in a timely way if we have to seek that information from other countries. We'll have to check that.

Senator Plett: But you can try.

Ms. Bouffard: But we can try.

The Chair: This will be our last meeting until the end of January.

Mr. Jenkins: Unfortunately, Senator Plett has left, but, on question number 3, which was about how many countries allow shark finning, most countries' regulatory framework is probably similar to Canada, where, often, something is allowed unless it's otherwise prohibited. It may be somewhat easier — and, again,

Ces questions figurent au compte rendu, monsieur le président, et je demanderais à nos témoins d'avoir l'obligeance de nous diriger vers les personnes compétentes ou de nous faire parvenir des réponses.

Le président : Je comprends parfaitement que vous ne pouvez peut-être pas répondre aux questions du sénateur Plett à brûle-pourpoint ce soir, mais est-ce que l'un d'entre vous souhaite formuler un commentaire? Si possible, je fais écho aux questions et aux propos du sénateur Plett. Comme il s'agit d'un dossier qui est nouveau pour nous également, nous tentons de trouver notre voie. Nous ne voulons certainement pas nous aventurer trop loin ou trop profondément — pardonnez mon jeu de mots — jusqu'à ce que nous ayons une idée de ce à quoi nous nous attaquons. Si vous pouviez nous fournir quelques réponses, cela aiderait certainement le comité.

Nous pourrions peut-être ajouter à ces questions certaines de celles qui ont été posées plus tôt au sujet de votre évaluation du projet de loi, même si je comprends que ce dernier sera probablement renvoyé au ministre ou au gouvernement. Si vous pouviez nous fournir des informations de vos deux ministères qui nous orienteraient alors que nous délibérons de ce projet de loi, tous les membres du comité vous en seraient fort reconnaissants. Peut-être pourriez-vous nous en dire plus à ce sujet.

Mme Bouffard : Je peux peut-être commencer en donnant une réponse générale afin d'assurer au comité que nous avons l'intention de collaborer et qu'il a devant lui les personnes compétentes. Le problème, c'est que nous n'avons pas de réponse pour un grand nombre de ces questions, car elles se trouvent entre les mains de pays auxquels nous n'avons pas demandé ces renseignements.

Donc est-ce que les divers pays ont tous des lois pour réglementer l'enlèvement des nageoires en mer, est-ce que les divers pays imposent des interdictions d'importation? Nous disposions d'informations éparses et anecdotiques, mais nous n'avons absolument pas l'information pour tous les pays du monde et nous n'avons pas de statistiques à ce sujet. Nous pourrions probablement trouver l'information, mais je ne suis pas sûr que nous puissions répondre rapidement au comité si nous devons demander de l'information aux autres pays. Nous devrons vérifier.

Le sénateur Plett : Mais vous pouvez essayer.

Mme Bouffard : Nous pouvons essayer.

Le président : Ce sera notre dernière séance d'ici la fin janvier.

M. Jenkins : Malheureusement, le sénateur Plett est parti, mais sur la question nº 3, qui porte sur le nombre de pays qui permettent l'amputation des nageoires, le cadre réglementaire de la plupart des pays s'apparente probablement à celui du Canada, en ce sens que bien souvent, tout est permis tant que ce n'est pas

I'm not sure we can do an entire list of every country — to find out whether something is prohibited. Chances are, there is not necessarily a regulatory requirement that expressly allows something. That is kind of how Canada's legislative framework works, as well, for fisheries law. If it is not prohibited, it is like parking. If there is no street sign that says that you are not allowed to park, the assumption is you are allowed to park.

The other point I'd like to raise is that, as my colleague pointed out, it would be practically impossible for us to know for every country what their laws are, but we mentioned earlier the ICCAT convention, for example. These would be a bunch of countries that would be heavily involved in tuna, swordfish and other types of pelagic harvests. For those countries — I just spoke to my colleague quickly — it's likely that we probably could do a fairly quick environmental scan. I don't know whether we can get the actual legislation, but we'd be able to say, "Yea, nay, they have something, or they don't." I don't know if that would help the committee, but, for some of the smaller countries or countries that we don't really believe are engaged in any big way in sharks, it would probably be pretty impossible to manage.

The other point, if I may just throw it out quickly — and I may have misunderstood — I think Senator Gold had referenced earlier the importation of sharks versus the fins. Even in Canada, the Fisheries Department regulates the animal until it essentially gets to the dock. Once the animal is at the dock, they will harvest the different components of the animal and it will be shipped to different markets. If the animal is harvested legally, then they can separate the liver, the fins, the tail, the best cuts of meat and ship it to wherever the market is.

Just looking at it from a Canadian perspective — and it may apply in reverse as well — if there was a legitimate market for fins or some other product from legally harvested animals and we had to impose a requirement that they ship the entire carcass with the fins attached to the final destination, that would likely be a bit practically difficult for a lot of our fishers.

So I just wanted to raise that point with you. Thank you.

Senator Bovey: Just a comment. I'm presuming you can get a lot of these answers from the UN.

Mr. van Havre: If I may, the way our international system works is you have conventions and then those convention countries take obligations, including reporting, et cetera. In that sense, for example, if you were to ask whether countries have a regulation to implement an obligation under CITES, that is very easy. I know exactly where I would go on the CITES website and find it.

interdit. Il serait peut-être un peu plus facile de déterminer si telle ou telle chose est interdite, mais encore une fois, je ne suis pas certain qu'on puisse trouver des réponses pour tous les pays. Il y a de fortes chances qu'il n'y ait pas nécessairement d'exigence réglementaire autorisant expressément une chose. C'est essentiellement la façon dont le cadre législatif canadien fonctionne en droit des pêches. Tant qu'une chose n'est pas interdite, c'est comme pour le stationnement. S'il n'y a pas de panneau indiquant qu'on ne peut pas stationner quelque part, on présumera qu'on peut se stationner là.

Concernant un autre élément que mon collègue a soulevé, il serait pratiquement impossible pour nous de connaître les lois de tous les pays, mais on a mentionné la convention de la CICTA, par exemple, qui rassemble un grand nombre de pays qui s'intéressent de près au thon, à l'espadon ou à d'autres espèces pélagiques. Pour ces pays — je viens d'en parler rapidement avec ma collègue —, nous pourrions probablement vérifier assez rapidement s'il y a des lois environnementales qui s'appliquent. Je ne sais pas si nous pourrons obtenir chacune de ces lois rapidement, mais nous pourrions vous dire : « Oui, non, ils ont quelque chose ou pas. » Je ne sais pas si cela aiderait le comité, mais pour ce qui est des plus petits pays ou des pays qui ne nous semblent pas très engagés dans la conservation des requins, ce serait probablement pratiquement impossible.

J'ajouterais rapidement que j'ai peut-être mal compris, mais je crois que le sénateur Gold a mentionné un peu plus tôt l'importation de requins entiers plutôt que de nageoires seulement. Même au Canada, le ministère des Pêches réglemente l'animal jusqu'à ce qu'il arrive au quai. Une fois l'animal au quai, ses différentes parties sont prélevées, puis expédiées vers différents marchés. Si l'animal a été pêché en toute légalité, on peut en prélever le foie, les nageoires, la queue, les meilleures coupes de viande, puis les faire parvenir au marché voulu.

D'une stricte perspective canadienne — et cela pourrait peut-être s'appliquer dans l'autre sens —, s'il existe un marché légitime pour les nageoires ou un autre produit dérivé des animaux pêchés en toute légalité et que nous imposons l'obligation que toute la carcasse rattachée aux nageoires parvienne à la destination finale, ce sera pratiquement impossible pour beaucoup de pêcheurs.

Je voulais seulement vous exposer ce point de vue. Merci.

La sénatrice Bovey : J'aimerais seulement faire un commentaire. Je présume que vous recevez beaucoup de réponses de ce genre de l'ONU.

M. van Havre : Si je puis me permettre, dans notre système international, il y a des conventions, si bien que les pays signataires acceptent de se soumettre à certaines obligations, notamment en matière de rapport. Ainsi, si on veut savoir, par exemple, si ces pays ont un règlement pour respecter une obligation en vertu de la CITES, c'est très facile. Je sais

In terms of the practice of finning, maybe colleagues will correct me, but there is no such instrument at this moment in time and therefore there is no obligation for countries to report on that.

Senator Bovey: It seems Canada can lead the way.

Ms. Bouffard: Having said that, we will check with the FAO, in particular. There was, in the 1990s, an FAO plan of action on sharks; not shark finning, but sharks and shark management. As a result, they do seek and obtain information from the different FAO countries and we'll see whether or not we can get some information from them. But whether they have, specifically, information on legislation in each of those countries, I don't know.

Senator Ringuette: A quick supplementary. I guess it's —

The Chair: Hang on for one second. Mr. Lester?

Mr. Lester: I just wanted to clarify. When we talk about countries that have anti-finning in place, a lot of the major countries — the U.S., the EU, which we noted earlier. There are 51 countries at ICCAT. In the November meeting that I just came back from, 40-some countries supported it. I would assume if you're supporting a measure to ban finning or fins attached, you probably already have that legislation in place.

That said, all ICCAT countries are under an obligation of the 5 per cent rule that we used to enforce. That is, upon landing, fins could not make up more than 5 per cent of your shark on board. For all 51 countries, that is their obligation. Now, to get back to the enforcement side of things and are they all following their obligations, you would sure hope they are because they are parties to the convention.

I will say, in terms of ICCAT, in the Atlantic there is actually no RFMO that manages sharks. Canada has put forward to ICCAT in the convention amendments — the convention was written in 1967 — that ICCAT would take responsibility for shark species in the Atlantic, so all species in the Atlantic that would be shark species harvested would actually finally have an RFMO that would take care of them.

Right now we are dealing with bycatches. In most cases they are bycatches, but some of our parties, including the EU, have significant, directed, sustainable fisheries.

exactement où j'irais sur le site web de la CITES pour trouver l'information.

Pour ce qui est de l'amputation des nageoires, mes collègues pourront peut-être me corriger, mais il n'existe aucune règle à ce sujet pour l'instant, donc les pays n'ont pas l'obligation de la déclarer.

La sénatrice Bovey : Il semble que le Canada pourrait donner l'exemple.

Mme Bouffard : Cela dit, nous vérifierons auprès de la FAO, en particulier. Dans les années 1990, la FAO s'est dotée d'un plan d'action sur les requins; il ne portait pas sur l'amputation des nageoires, mais sur les requins en général et leur gestion. Par conséquent, elle recueille de l'information des différents pays membres de la FAO, et nous verrons si nous pouvons obtenir de l'information d'elle, mais je ne sais pas si elle aura vraiment de l'information précise sur les lois en vigueur dans chacun de ces pays.

La sénatrice Ringuette : Rapidement, je suppose que...

Le président : Attendez une seconde. Monsieur Lester?

M. Lester : Je voudrais seulement préciser une chose. Quand on parle des pays qui ont des lois ou des règlements contre l'amputation des nageoires, on parle surtout des grands pays comme les États-Unis et les États membres de l'UE, comme on l'a déjà dit. Il y a 51 pays membres de la CICTA. À la réunion de novembre dernier, dont je reviens tout juste, une quarantaine de pays se sont prononcés en faveur de cette mesure. Je présume que les pays qui appuient une mesure destinée à interdire l'amputation des nageoires ou le commerce de nageoires détachées ont probablement déjà des lois en place.

Cela dit, tous les pays membres de la CICTA sont assujettis à la règle des 5 p. 100 que nous appliquons déjà, c'est-à-dire qu'au débarquement, les nageoires ne peuvent pas constituer plus de 5 p. 100 des requins à bord. C'est l'obligation qui s'applique à ces 51 pays. Dans les faits, est-ce qu'ils la respectent tous? On l'espère, en tout cas, parce qu'ils sont tous signataires de la convention.

Je dois dire, cependant, concernant la CICTA, qu'il n'y a pas d'ORGP pour la gestion des requins dans l'Atlantique. Le Canada a fait inscrire dans la convention de la CICTA des modifications à la version originale écrite en 1967, afin que la CICTA assume la responsabilité des diverses espèces de requins présentes dans l'Atlantique, de sorte que toutes les espèces pêchées dans l'Atlantique bénéficient de la protection d'une ORGP.

En ce moment, il y a beaucoup de prises accessoires. Dans la plupart des cas, ce sont des prises accessoires, mais certains de nos pays membres, notamment des membres de l'UE, ont des pêcheries ciblées importantes et durables.

In terms of determining who actually has bans, anyone who is in the 51 countries that are signatories have obligations to mandatory 5 per cent maximum fin-to-carcass ratio.

It's not to say there aren't rules out there. There are rules. I think that probably since the late 1990s that rule has been in place. The gold standard, as my colleague mentioned, is fins attached. It really gets away from fins of different species being brought in with different carcasses. That's the way that Canada is pursuing it internationally and we will continue to do it that way.

We will also continue to pursue the ICCAT convention amendments, which will include sharks, so the Atlantic sharks will actually be managed by an RFMO.

Senator Ringuette: Just a quick comment. I believe that all the questions that have been asked and that you will be seeking answers to for the members of the committee are no different than the questions that the minister would ask in order to ascertain your assessment of this bill. I guess in that respect then we should anticipate the answer to all these questions very shortly. Thank you.

The Chair: Thank you.

Senator McInnis: Well, first of all, I'm of the belief when we introduce private members' bills that if it affects the department, the department should have been consulted. Were you consulted, or did you read about it in the newspaper?

Ms. Bouffard: I actually don't know the answer to that question. I don't think we were, but I don't know the answer to that question.

Senator McInnis: It's always a problem. For another private members' bill we dealt with, there were three departments and none of them were consulted.

You're trying to get landings with the fins attached. Isn't that impractical? Sharks are huge animals. How are you going to load all the sharks on? It's a worthy cause. You want the entire animal used. But, in fact, it's much easier to take the fins and load them on, and that's where your money is. The carcass is dumped overboard. I mean, how practical is it?

When you tried to get this approved, in whatever mechanism you used at the International Commission for the Conservation of Atlantic, at the same time that we are dealing with tunas, you were trying to get it through with sharks, that's probably the reason it failed; because it's impractical — I shouldn't say

Pour déterminer qui applique des interdictions, les 51 pays signataires ont tous l'obligation de respecter le ratio de 5 p. 100 maximum des nageoires par rapport aux carcasses.

Cela ne signifie pas qu'il n'y a pas de règle. Il y a des règles. Je pense que cette règle est en vigueur depuis la fin des années 1990, environ. La norme ultime, comme ma collègue l'a mentionné, c'est que les nageoires soient toujours rattachées aux requins. Cela évite vraiment que des nageoires arrivent avec des carcasses d'espèces différentes. C'est la stratégie que privilégie le Canada à l'échelle internationale, et c'est ce que nous continuerons de faire.

Nous continuerons aussi de réclamer des modifications à la convention de la CICTA, pour y ajouter des dispositions sur les requins, afin que les requins de l'Atlantique soient protégés par une ORGF.

La sénatrice Ringuette : J'aimerais faire une brève observation. Je pense que les questions qui ont été posées et pour lesquelles vous chercherez à obtenir des réponses pour les membres du comité ne diffèrent pas vraiment des questions que le ministre poserait pour connaître votre évaluation du projet de loi. Ainsi, je pense qu'on peut s'attendre à recevoir des réponses à ces questions très bientôt. Merci.

Le président : Merci.

Le sénateur McInnis : Premièrement, je suis d'avis que, lorsqu'on dépose un projet de loi d'initiative parlementaire qui touche un ministère, ce ministère devrait être consulté au préalable. Avez-vous été consultés ou en avez-vous entendu parler d'abord dans les journaux?

Mme Bouffard : Je ne connais pas la réponse à cette question. Je ne crois pas que nous ayons été consultés, mais je ne connais pas la réponse à cette question.

Le sénateur McInnis : C'est toujours un problème. Dans le cas d'un autre projet de loi d'initiative parlementaire que nous avons étudié, trois ministères étaient touchés, mais aucun n'avait été consulté.

Vous essayez d'imposer le débarquement des requins avec leurs nageoires. Est-ce vraiment réaliste? Les requins sont des animaux énormes. Comment pourra-t-on embarquer tous les requins pêchés à bord? C'est une cause bien noble. Vous voulez que l'animal soit utilisé au complet, mais en fait, il est beaucoup plus simple d'en retirer les nageoires et de les embarquer à part, puisque c'est ce qui est rentable. La carcasse peut être rejetée à l'eau. Bref, à quel point est-ce réaliste?

Quand vous avez essayé de faire approuver cette règle, par un quelconque mécanisme de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique, en même temps que des règles sur les thonidés, c'est probablement pour cette raison que vos efforts ont été vains : ce n'est pas réaliste. Je ne devrais

impractical, but it's a challenge to put these huge animals in vessels and then come ashore.

Mr. Lester: I'll just reiterate. Even though we didn't get fins attached passed at the most recent meeting, the 5 per cent rule was already in place and an obligation for all parties. The retention of the full shark has always been there. The reality of some of the countries that don't want to agree to this is that they are out for months at a time and, for purposes of storage, they remove the fins and put the carcasses in one area, fins in another. As you said, it's a valuable part. You don't want it getting damaged in the packaging.

They still have the obligation of landing it. Only 5 per cent of their actual shark catch could be considered to be fins. So the obligation is there. They still have to land the full carcass. Some of these vessels are quite large in terms of hundreds of feet long, so when they are out for months at a time, they can land the whole shark and that's their obligation to do it.

Senator McInnis: We heard from two professors last week that precisely what I said is what happens; they are not doing it.

Mr. Lester: I would suggest that that probably is related to smaller vessels or vessels where they are not bound by some requirement, either through an obligation to an RFMO or through domestic legislation. Perhaps what they are talking about is vessels that are 15 or 20 feet long, where it's quite difficult, as you mentioned, to bring in a number of sharks. But that would be a smaller, artisanal fishery. It wouldn't have the same impact as some of the commercial fisheries in terms of the removal of sharks.

I'll just point out, and I think it was noted earlier, that with this landing requirement and carcasses now being landed, we have actually created a market for shark, because with full utilization, commercial fishermen are now fishing sharks because there is a market. Fishermen will fish what's there to make money. Once we made this full landing requirement, we created it. Now measures need to be in place to limit the harvest of the full shark — not just the fins, the full shark — because we created a marketplace with sharks.

It almost was somewhat counterproductive by forcing people to start making money on sharks. Now they are making money on sharks, so now you have to try to regulate it.

pas dire que c'est impossible, mais il sera difficile d'embarquer ces énormes animaux à bord pour les débarquer en entier sur les côtes.

M. Lester : Je me répète. Même si nous n'avons pas réussi, lors de la dernière réunion, à faire adopter la règle voulant que les nageoires restent attachées à la carcasse, il faut rappeler que la règle des 5 p. 100 s'applique déjà à toutes les parties. Il est déjà obligatoire de conserver la carcasse entière du requin. Si certains pays rechignent à accepter cette règle, c'est que leurs navires peuvent passer des mois en mer et qu'il est plus simple pour l'équipage de retirer les nageoires de la carcasse pour entreposer les carcasses à un endroit et les nageoires ailleurs. Comme vous l'avez dit, c'est la partie qui a de la valeur. On ne veut pas qu'elle s'abîme à l'entreposage.

Les pays ont toujours l'obligation de débarquer la carcasse. Les nageoires ne peuvent représenter que 5 p. 100 des prises de requins. Cette obligation s'applique déjà. Ils doivent toujours débarquer toute la carcasse. Certains bateaux sont très gros, ils peuvent faire des centaines de pieds de long, et l'équipage part pour des mois chaque fois, mais il a l'obligation de débarquer le requin en entier.

Le sénateur McInnis : Nous avons entendu deux professeurs la semaine dernière nous dire précisément ce que je viens de vous répéter : il y a des pêcheurs qui ne respectent pas cette obligation.

M. Lester : Je serais porté à croire qu'il s'agit probablement de pêcheurs qui exploitent de plus petits bateaux ou des bateaux qui ne sont pas assujettis à la même obligation, sous le régime de leur ORGF ou de leur loi nationale. On peut parler ici de bateaux de 15 à 20 pieds de long, sur lesquels il serait très difficile, comme vous l'avez mentionné, de transporter un grand nombre de requins, mais il s'agirait alors d'une plus petite pêche, artisanale. Elle n'aura pas le même impact que les pêches commerciales pour ce qui est du nombre de requins capturés.

Je dois souligner, comme on l'a déjà dit, je pense, que l'obligation de débarquer la carcasse au complet a créé un marché pour le requin et que depuis que l'animal est utilisé au complet, les pêcheurs commerciaux pêchent le requin parce qu'il y a un marché pour le requin. Les pêcheurs cibleront les espèces qui leur permettront de faire de l'argent. Par cette nouvelle obligation de débarquer la carcasse entière, nous avons créé un marché. Il faut maintenant prendre des mesures pour limiter la pêche de requins entiers — je ne parle pas seulement des nageoires, mais de tout le requin —, parce que nous avons créé un marché pour le requin.

Il était presque contre-productif de forcer les gens à trouver une façon de faire de l'argent avec les requins. Maintenant qu'ils en font, il faut essayer de réglementer ce marché.

As I noted in the Atlantic, the difficulty is there is no real organization managing directed fisheries; it's bycatch fisheries in NAFO and it's bycatch fisheries in ICCAT. We will continue to pursue changes to the convention so we can actually regulate the harvest of sharks in the Atlantic.

Senator McInnis: It's a worthy effort, if it becomes practical. Thank you.

Senator Plett: Very quick. Are all sharks an endangered species? All sharks that we would want to use for meat or for shark fin, are they all endangered?

Mr. Lester: I can answer in terms of some of the biggest shark fisheries in the EU are definitely not endangered. If you talk to fishermen in Atlantic Canada, blue sharks are one of the most fecund species. They have large litters. I think they spawn every year. That is probably the most plentiful shark in the Atlantic Ocean. They are significant harvests of a stock in the EU. They have actually moved away some of their swordfish fisheries to shark fisheries.

Senator Plett: So the ban on shark finning would not be because they are an endangered species; it would be for other reasons?

Mr. Lester: Not necessarily. It's to ensure finning does not occur. That's why it was put in place, namely to ensure they weren't removing fins from one shark and keeping the carcass of another.

Senator Plett: Thank you.

Mr. van Havre: That is a very good question. It's one that we contemplate when deciding to put a species up for listing at CITES; that is, is there a scientific rationale for listing this group of species or this very species and what will be the impact on the others? Those kinds of considerations are very important in the decisions we make.

Senator Plett: Thank you.

Senator Gold: You mentioned, Mr. Lester, the dozens and dozens of countries who are subject to the 5 per cent ban. If I understand correctly, some of the biggest exporters of shark fins are China, Hong Kong and perhaps other countries in Southeast Asia. Is China or Hong Kong subject to the 5 per cent rule? Are they signatories to that particular convention?

Mr. Lester: China is a member of ICCAT, so they would be bound by the obligations of ICCAT fisheries. They would be subject to what rules apply outside the Atlantic on that point. Hong Kong, if I understand correctly, is not a fishing nation.

Comme je l'ai souligné, la difficulté dans l'Atlantique, c'est qu'il n'y a pas vraiment d'organisation chargée de gérer des pêches en particulier : l'OPANO comme la CICTA régissent les prises accessoires. Nous continuerons donc de réclamer des modifications à la convention pour pouvoir réglementer la pêche de requins dans l'Atlantique.

Le sénateur McInnis : Cela en vaut la peine, si l'on peut trouver des solutions réalistes. Merci.

Le sénateur Plett : Très rapidement, les requins appartiennent-ils tous à des espèces en péril? Les espèces des requins que nous voudrions pêcher pour la viande ou les nageoires sont-elles toutes en péril?

M. Lester : Je peux vous répondre que les pêches de requins les plus importantes dans l'Union européenne ne visent absolument pas des espèces en péril. Parlez-en avec les pêcheurs du Canada atlantique, et vous verrez que le requin bleu est l'une des espèces les plus fécondes. Il a des portées nombreuses. Je pense qu'il fraie chaque année. C'est probablement le requin qu'on trouve le plus en abondance dans l'océan Atlantique. Il y a des pêches importantes de ce stock en Europe. Il y a même des pêcheurs qui ont troqué l'espadon pour le requin.

Le sénateur Plett : Donc, l'interdiction d'amputer les nageoires de requin ne serait pas attribuable au fait qu'il s'agit d'une espèce en péril, mais à d'autres raisons?

M. Lester : Pas nécessairement. Elle vise à éliminer tout enlèvement illégal des nageoires. C'est la raison même de cette règle : on veut que les pêcheurs ne puissent pas retirer les nageoires d'un requin et garder la carcasse d'un autre.

Le sénateur Plett : Merci.

M. van Havre : C'est une très bonne question. Nous nous la posons quand nous décidons d'inscrire une espèce à la liste de la CITES : nous nous demandons quelles sont les raisons scientifiques justifiant l'inscription d'un groupe d'espèces ou d'une espèce en particulier à la liste et quelle en sera l'incidence sur les autres espèces. Ces considérations sont très importantes dans les décisions que nous devons prendre.

Le sénateur Plett : Merci.

Le sénateur Gold : Monsieur Lester, vous avez mentionné qu'il y a des dizaines et des dizaines de pays assujettis à l'interdiction au-delà des 5 p. 100 permis. Si j'ai bien compris, on trouve parmi les plus grands exportateurs de nageoires de requin la Chine, Hong Kong et peut-être quelques autres pays de l'Asie du Sud-Est. La Chine ou Hong Kong sont-ils assujettis à la règle des 5 p. 100. Sont-ils signataires de cette convention?

M. Lester : La Chine est membre de la CICTA, si bien qu'elle est assujettie aux obligations de la CITCA sur les pêches. Elle doit respecter les règles qui s'appliquent à l'extérieur de l'Atlantique à cet égard. Par contre, si j'ai bien compris, Hong

However, it has flow-through for a lot of exports, not just sharks or shark fins. It has a very significant international flow-through, but they don't harvest.

Senator Gold: I am having trouble understanding the numbers that were quoted to us about the huge numbers in tonnage of shark fins that are traded worldwide. A large number are coming from China and elsewhere. As my colleague pointed out, it's not economical for someone in that business to sail around with the whole animal because of the weight, the bulk and the premium that one pays for shark fins versus shark meat. I'm trying to get a handle on where these shark fins are coming from and whether they are actually being effectively regulated, or is it all black market shark fins?

Mr. Lester: I think Mr. van Havre has answered some of that in terms of knowing where they all come from. It's not always a simple answer. Would I say it's all black market? No; there are definitely sustainable fisheries. There are fisheries in the EU in the tens of thousands that are sustainable at the current level of harvest, where it's a legitimate landing with fins attached — so not black market. Meat is going in one direction; shark fins are going somewhere else. That's not to say that every shark fin on the marketplace was caught in a legal fishery and was subject to mandatory fins attached. We can't answer that.

I don't know the answer to where China or Hong Kong are sourcing all their fins before they re-export.

Senator Gold: Thank you.

Ms. Bouffard: We know that Hong Kong is not a fishing nation. It doesn't have vessels to fish for sharks.

Senator Gold: But they export a lot of shark fins, it seems.

Senator Munson: They like soup.

Mr. van Havre: If I may add to that, that notion of transit countries involved in trade that may be detrimental to conservation is something that exists in several cases. CITES has a system that engages them.

I talked earlier about my experience at the meeting a couple of weeks ago. One of the countries that was put on the spot was Singapore. As you know, it is a major trading post. I can't remember the number in terms of how important they are in the world for container trade but you know that. They have taken their responsibility very seriously. They were quite alarmed

Kong n'est pas un pays de pêche. Cela dit, beaucoup d'exportations passent par Hong Kong, et pas seulement les exportations de requins ou de nageoires de requin. C'est un passage international très important, mais il n'y a pas de pêche qui s'y fait.

Le sénateur Gold : J'ai du mal à comprendre les chiffres qu'on nous a cités, le nombre effarant de tonnes de nageoires de requin vendues dans le monde. Plusieurs viennent de la Chine et d'ailleurs. Comme mon collègue l'a souligné, il n'est pas économique, d'un point de vue commercial, de transporter l'animal en entier sur le bateau en raison de son poids, de sa grosseur et de la prime à payer pour les nageoires de requin par rapport à la viande. J'essaie de comprendre d'où viennent ces nageoires de requin, si elles sont bien réglementées ou si elles viennent toutes du marché noir.

M. Lester : Je pense que M. van Havre a répondu en partie à la question de l'origine des nageoires. La réponse n'est pas toujours simple. Est-ce que je dirais qu'elles viennent toutes du marché noir? Non : il y a indéniablement des pêches durables qui existent. Les pays de l'Union européenne pêchent actuellement des dizaines de millions de requins de façon durable, puis débarquent légitimement leurs prises portant toujours leurs nageoires. Ce n'est donc pas du marché noir. La viande part dans une direction, et les nageoires dans une autre. Cela ne veut pas dire que toutes les nageoires de requin qu'on trouve sur le marché viennent d'une pêche licite et qu'elles étaient toujours rattachées à la carcasse au moment du débarquement. Nous ne pouvons pas répondre à cette question.

Je ne saurais vous dire d'où viennent toutes les nageoires réexportées de la Chine ou de Hong Kong.

Le sénateur Gold : Merci.

Mme Bouffard : Nous savons que Hong Kong n'est pas un pays de pêche. Il n'a pas de bateaux adaptés à la pêche de requins.

Le sénateur Gold : Il exporte toutefois beaucoup de nageoires de requin, à ce qu'il semble.

Le sénateur Munson : Ils aiment la soupe.

M. van Havre : Si je peux ajouter quelque chose, l'idée que les pays de transit puissent nuire à la conservation d'une espèce vaut dans bien des contextes. La CITES prévoit un mécanisme contraignant qui vise ces pays.

J'ai déjà parlé un peu de mon expérience lors de la réunion de la commission il y a quelques semaines. L'un des pays sur lequel les feux des projecteurs étaient braqués était Singapour. Comme vous le savez, il s'agit d'un acteur commercial de premier plan. J'oublie les chiffres qui témoignent de son importance dans le monde pour le commerce de conteneurs, mais je ne vous apprends rien. Ce pays prend ses responsabilités très au sérieux.

when we started to spot them in terms of countries that needed to take measures.

There are ways for us to ensure that the rest of the global community has confidence in the controls that are put in place for in-transit merchandise. I think the norm around the world is inspection of 1-in-15 containers. They do 1-in-6 in Singapore. Engaging and taking those measures are very important to ensuring that there is good compliance with the regime, and also sending a signal to illegal operators that they will not able to transit through probably Hong Kong in the case of shark fins.

The Chair: Thank you, Senator Gold. On behalf of the committee, I thank our witnesses this evening. You certainly created some great conversation and provided a fair number of answers. We still want more, so we trust that you will try to assist us in whatever way you can. We reserve the right to have you back if we need someone in the new year to clarify some information that may be forthcoming to us.

On behalf of the committee, I thank you for your time this evening.

(The committee adjourned.)

Ses dirigeants se sont montrés très inquiets quand nous avons commencé à pointer Singapour du doigt parmi la liste des pays qui doivent prendre des mesures.

Il y a des moyens à notre disposition pour que le reste de la communauté internationale fasse confiance aux contrôles mis en place pour assurer la conformité des marchandises en transit. Je pense que la norme dans le monde consiste à inspecter 1 conteneur sur 15. À Singapour, on inspecte 1 conteneur sur 6. La prise de mesures en ce sens est très importante pour assurer un haut degré de conformité et envoyer le signal aux exploitants illégaux qu'ils ne pourront pas passer par Hong Kong pour vendre leurs nageoires de requins.

Le président : Merci, sénateur Gold. Au nom du comité, je remercie nos témoins de ce soir. Vous avez suscité une excellente conversation et nous avez fourni beaucoup de réponses. Nous en voulons toujours plus et nous savons que vous ferez tout en votre pouvoir pour nous aider autant que vous le pourrez. Nous nous réservons le droit de vous rappeler si nous avons besoin que quelqu'un vienne nous expliquer les nouvelles informations qui pourraient être portées à notre attention au début de la prochaine année.

Au nom du comité, je vous remercie du temps que vous nous avez consacré ce soir.

(La séance est levée.)

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, January 30, 2018

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans, to which was referred Bill S-238, An Act to amend the Fisheries Act and the Wild Animal and Plant Protection and Regulation of International and Interprovincial Trade Act (importation of shark fins), met this day at 5:09 p.m. to give consideration to the bill.

Senator Fabian Manning (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good evening, everybody. My name is Fabian Manning. I'm a senator from Newfoundland and Labrador and I'm pleased to chair this evening's meeting. Before I give the floor to our witnesses, I would like to invite the members of the committee that are here now to introduce themselves, starting on my immediate right.

Senator Ataullahjan: Salma Ataullahjan from Ontario.

Senator Hartling: Nancy Hartling from New Brunswick.

Senator McInnis: Tom McInnis from Nova Scotia.

Senator Christmas: Dan Christmas, Nova Scotia.

Senator Gold: Marc Gold from Quebec.

The Chair: Thank you, senators. We may have some other senators who will be joining us shortly as they finish up their work in the chamber.

The committee is continuing its study on Bill S-238, An Act to amend the Fisheries Act and the Wild Animal and Plant Protection and Regulation of International and Interprovincial Trade Act (importation of shark fins).

Today, we have two panels. Our first panel consists of Kristyn Wong-Tam, City Councillor, Ward 27, Toronto Centre-Rosedale, Toronto City Council. And we have Joanna Hui appearing with us by video conference.

On behalf of the committee, I thank both of you for being here today. I understand that each of you has opening remarks so I will ask you to present those now starting with Ms. Wong-Tam. Then we will go to our senators for questions. The floor is yours.

Kristyn Wong-Tam, City Councillor, Ward 27, Toronto Centre-Rosedale, Toronto City Council: Thank you very much, and good day, senators. I'm appearing before you largely on a very important matter. My name is Kristyn Wong-Tam and

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 30 janvier 2018

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans, auquel a été renvoyé le projet de loi S-238, Loi modifiant la Loi sur la protection d'espèces animales ou végétales sauvages et la réglementation de leur commerce international et interprovincial (importation de nageoires de requin), se réunit aujourd'hui, à 17 h 9, pour examiner le projet de loi.

Le sénateur Fabian Manning (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bonsoir, honorables sénateurs. Je m'appelle Fabian Manning, et je suis un sénateur de Terre-Neuve-et-Labrador. Je suis heureux de présider la réunion de ce soir. Avant de donner la parole à nos témoins, j'inviterais les membres du comité qui sont déjà arrivés à se présenter. Commençons avec la sénatrice à ma droite.

La sénatrice Ataullahjan : Salma Ataullahjan, de l'Ontario.

La sénatrice Hartling : Nancy Hartling, du Nouveau-Brunswick.

Le sénateur McInnis : Tom McInnis, de la Nouvelle-Écosse.

Le sénateur Christmas : Dan Christmas, de la Nouvelle-Écosse.

Le sénateur Gold : Marc Gold, du Québec.

Le président : Merci, mesdames et messieurs les sénateurs. D'autres sénateurs devraient se joindre à nous sous peu, car c'est la fin de leurs travaux en chambre.

Le comité continue son étude du projet de loi S-238, Loi modifiant la Loi sur les pêches et la Loi sur la protection d'espèces animales ou végétales sauvages et la réglementation de leur commerce international et interprovincial (importation de nageoires de requin).

Nous avons deux groupes de témoins aujourd'hui. Le premier est composé de Kristyn Wong-Tam, conseillère municipale, Quartier 27, Toronto Centre-Rosedale, du Conseil municipal de Toronto, et de Joanna Hui, qui participera par vidéoconférence.

Au nom du comité, je vous remercie de participer à la réunion d'aujourd'hui. Je sais que vous avez préparé toutes les deux un mot d'ouverture, alors commençons maintenant avec Mme Wong-Tam. Ensuite, il y aura la période de questions des sénateurs. La parole est à vous.

Kristyn Wong-Tam, conseillère municipale, Quartier 27, Toronto Centre-Rosedale, Conseil municipal de Toronto : Bonjour, mesdames et messieurs les sénateurs, et merci beaucoup. Je témoigne pour vous parler d'un sujet très

I'm a Toronto city councillor. I'm also Chair of the Toronto and East York Community Council.

Prior to my election at city council, I served six years as the past president of the Toronto chapter of the Chinese Canadian National Council, also known as the CCNC. It is a national, non-profit organization with 27 chapters across Canada, and we are a community leader of Chinese Canadians. We promote a more just, more respectful and more inclusive society.

Today, I have travelled from Toronto to express my personal support for Bill S-238, short-titled the ban on shark fin importation act.

As you likely know, shark finning is the cruel act of capturing an entire shark to remove only the fins by cutting them off with a blade and tossing the shark body, literally while still alive, back into the water. The finless shark, unable to swim, falls to the bottom of the ocean while in agonizing pain, where it will die in a matter of days, often by suffocation, by drowning or by being killed by other ocean life.

Although shark finning in domestic waters was outlawed in Canada in 1994, this cruel, wasteful and unsustainable practice is still widespread and the importation of shark fins obtained in such a manner is, surprisingly, not illegal. This leaves a massive legal loophole that is eagerly exploited by those who profit immensely from the legal sale and trade of shark fins and derivative products, often obtained illegally through uncontrolled shark finning.

Other than shark fin being the main ingredient in shark fin soup — served at upscale Chinese restaurants and formal banquet dinners to show respect to guests and to allow the hosts to demonstrate their personal wealth and affluence — there are no other legitimate uses for this product — not medicinal, not scientific and not educational.

In June 2011, I proudly introduced a member motion with my colleague, councillor Glenn De Baeremaeker, to ban the possession, sale and consumption of shark fin and derivative products within the city limits of Toronto. This motion was presented to Toronto City Council along with a petition signed by 10,000 residents who supported the creation of this municipal ban.

Knowing that Toronto has one of the largest Chinese-Canadian populations in Canada, by eliminating the consumer demand for shark fin soup, we believe that such a ban would in effect help eliminate the inhumane and irresponsible practice of shark finning, which results in the slaughter of an estimated 100 million sharks per year.

important. Je m'appelle Kristyn Wong-Tam, et je suis conseillère municipale à la Ville de Toronto ainsi que présidente du Toronto East York Community Council.

Avant d'être élue au conseil municipal de Toronto, j'ai assumé pendant six ans les fonctions de présidente de la section torontoise du Conseil national des Canadiens chinois, le CCNC. Il s'agit d'un organisme national sans but lucratif comptant 27 sections au Canada qui, au nom des Canadiens chinois, milite en faveur d'une société plus juste, respectueuse et inclusive.

Aujourd'hui, je suis venue de Toronto pour appuyer personnellement le projet de loi S-238, dont le titre abrégé est la Loi interdisant l'importation de nageoires de requin.

Comme vous le savez probablement déjà, le découpage des nageoires de requin est un acte cruel qui consiste à capturer un requin et à lui couper que les nageoires avec une lame avant de le rejeter à l'eau alors qu'il est toujours vivant. Incapable de nager sans ses nageoires, le requin sombre au fond de l'océan, où il mourra après quelques jours, dans d'atroces souffrances, étouffé, noyé ou tué par un autre animal aquatique.

Même si le découpage des nageoires de requin est illégal au Canada depuis 1994, cette pratique cruelle, inutile et non durable est toujours répandue, et l'importation de nageoires de requin obtenues ainsi n'est, étonnamment, pas illégale. Ainsi, nous sommes aux prises avec une énorme échappatoire juridique largement exploitée par ceux qui profitent énormément et en toute légalité de la vente et du commerce des nageoires de requin et de ses produits dérivés, qui proviennent du découpage illégal et non contrôlé des nageoires.

Outre l'utilisation d'ailerons de requin comme ingrédient principal d'une soupe servie dans les restaurants chinois haut de gamme et les banquets officiels dans le but de montrer son respect à l'égard des invités et de permettre à l'hôte de faire miroiter sa richesse personnelle, ce produit n'a aucun usage légitime, qu'il soit médical, scientifique ou éducatif.

En juin 2011, j'ai fièrement déposé une motion avec mon collègue, le conseiller Glenn De Baeremaeker, en vue d'interdire la possession, la vente et la consommation de nageoires de requin et de ses dérivés dans les limites de la ville de Toronto. Nous avons présenté cette motion au Conseil municipal de Toronto avec une pétition signée par 10 000 résidants favorables à cette interdiction municipale.

Puisque que Toronto compte une des plus importantes populations sino-canadiennes au pays, nous croyions qu'en éliminant la demande de soupe d'aileron de requin, l'interdiction contribuerait à éliminer la pratique inhumaine et irresponsable de découpage des nageoires de requin, qui entraîne l'abattage d'environ 100 millions de requins par année.

Our member motion was successfully adopted by Toronto City Council by a vote of 38-4 and the new bylaw was enacted on September 1, 2012.

Almost immediately after the motion was passed by city council, certain opponents to the shark fin ban, representing their own business interests and not the entire Chinese community, filed a human rights complaint against the City of Toronto for enacting a ban that discriminated against their ethnicity or race. Their issue was quickly dismissed by the Ontario Human Rights Tribunal as their main complaint was about profit rights and not human rights.

In summary, there were zero grounds for a human rights complaint, as the entire Chinese community was not discriminated against by this bylaw. As a case in point, not every Chinese person eats shark fin. I do not, and neither does my family. I did not serve shark fin soup at my wedding, neither did my two siblings when they got married.

Following the dismissal of the human rights complaint, four members of the local Chinese-Canadian community filed an appeal to have the ban overturned, claiming that the bylaw was outside the jurisdiction of the municipal government.

In December 2012, Justice James Spence of the Ontario Superior Court struck down our Toronto bylaw, citing it being highly intrusive and outside the powers of the city, affecting the consumption of city inhabitants in the privacy of their residences of food products which may not have been made illegal by federal government or other government actions. In essence, the Ontario Superior Court Justice suggested that the City of Toronto had overreached in the writing of its bylaw.

Senators, the relationship between national and subnational governments, and municipalities in particular, is one that requires us to work together. Protecting the oceans to ensure that the entire marine ecosystem is preserved is a responsibility that we all share, not only as lawmakers, but as inhabitants of this planet.

Bill S-238 represents the third time a federal private members' bill has been introduced since 2013 to ban shark fin products in Canada. Clearly, this matter is not going away anytime soon — at least not until a national ban is solidly in place.

Without a national ban, provincial politicians such as British Columbia Green Party MLA Sonia Furstenau are stepping forward to introduce a bill to prohibit the sale, distribution and possession of shark fins in that province. This follows the lead of

Le Conseil municipal de Toronto a adopté notre motion à 38 voix contre 4, et le nouveau règlement municipal est entré en vigueur le 1er septembre 2012.

Presque immédiatement après l'adoption de la motion par le conseil municipal, certains opposants à l'interdiction, qui représentaient leurs propres intérêts commerciaux et non l'ensemble de la communauté chinoise, ont déposé une plainte en matière de droits de la personne contre la Ville de Toronto pour avoir instauré un règlement municipal discriminatoire à l'égard de leur ethnie ou de leur race. Le Tribunal des droits de la personne de l'Ontario a rapidement rejeté leur plainte, qui tenait davantage à leurs droits de réaliser des profits qu'aux droits de la personne.

En résumé, ils n'avaient aucun motif de déposer une plainte en matière de droits de la personne puisque le règlement municipal ne portait pas préjudice à l'ensemble de la communauté chinoise. En effet, ce ne sont pas tous les Chinois qui mangent de la soupe d'aileron de requin. Ma famille et moi n'en mangeons pas. Nous n'en avons pas servi à l'occasion de mon mariage et de celui des deux autres membres de ma fratrie.

Après le rejet de la plainte en matière de droits de la personne, quatre membres de la communauté sino-canadienne locale ont porté leur cause en appel pour faire annuler l'interdiction; ils prétendaient que ce règlement ne relevait pas de la compétence d'une administration municipale.

En décembre 2012, le juge James Spence, de la Cour supérieure de l'Ontario, a invalidé notre règlement municipal, affirmant que cette mesure très intrusive ne relevait pas des compétences de la Ville et qu'elle empêchait les résidants de la Ville de consommer chez eux des produits alimentaires n'ayant pas été rendus illégaux par une mesure fédérale ou un autre instrument gouvernemental. Essentiellement, ce juge de l'Ontario a laissé entendre que la Ville de Toronto était allée trop loin en rédigeant ce règlement municipal.

Mesdames et messieurs les sénateurs, la relation entre le gouvernement fédéral et les autres administrations, et plus particulièrement les municipalités, fait en sorte que nous devons travailler ensemble. La protection des océans pour préserver l'écosystème marin dans son ensemble est une responsabilité qui nous revient à tous; c'est l'affaire des législateurs, mais aussi de tous les habitants de la planète.

Le projet de loi S-238 est le troisième projet de loi fédéral d'initiative parlementaire visant à interdire les produits dérivés des nageoires de requin au Canada. Il est clair que cette question restera d'actualité, du moins jusqu'à ce qu'une interdiction nationale soit bien mise en place.

En l'absence d'une interdiction nationale, des politiciens provinciaux, dont la députée Sonia Furstenau, du Parti vert de la Colombie-Britannique, prennent des mesures pour faire adopter un projet de loi visant à interdire la vente, la distribution et la

17 Canadian municipalities that have successfully banned the sale of shark fin products within their city limits.

Toronto City Council adopted a motion in April 2017 calling on the federal government to pass Bill S-238. Montreal City Council last week passed a similar motion supporting Bill S-238, again asking Ottawa to bring in a national shark fin ban.

Should Bill S-238 fail to pass in Ottawa, my council colleagues and I are prepared to take this matter back to Toronto City Council and carefully reintroduce a new motion to ban shark fin in the city. We have received independent legal advice and are confident that with a reduced scope, a new bylaw can be successfully introduced in Toronto to withstand any additional legal contests.

Although a revised Toronto bylaw remains an option, it is my preference and the preference of my council colleagues for Ottawa to demonstrate leadership on this important issue.

Given the multitude of local issues facing municipalities and the inefficiency of introducing local shark fin bans in a patchwork pattern of one city at a time, I believe it's long overdue for this matter to be properly addressed by creating a federally initiated and sanctioned Canada-wide ban.

In an Environics poll, 81 per cent of Canadians supported a ban on the trade of products of shark finning. Municipal governments and Canadians from coast-to-coast are looking to Ottawa to take action and leadership on this issue and bring in a national shark fin ban once and for all. There is simply no political or environmental downside in implementing a national shark fin ban.

Senators, it is time to act. Please do not let us down. I respectfully conclude my comments here and I thank you for your time and thoughtful consideration.

The Chair: Thank you for your presentation, Ms. Wong-Tam. Now we will go to Ms. Hui.

Joanna Hui, Shark Advocate, as an individual: Hello, good afternoon and thank you for having me. My name is Joanna Hui. I'm speaking today as an individual.

possession de nageoires de requin dans leur province. Ainsi, ils suivent l'exemple de 17 municipalités canadiennes qui ont réussi à interdire la vente de produits dérivés des nageoires de requin sur leur territoire.

Le Conseil municipal de Toronto a adopté une motion en avril 2017 pour demander au gouvernement fédéral d'adopter le projet de loi S-238. La semaine dernière, le Conseil municipal de Montréal a également adopté une motion appuyant le projet de loi S-238 afin qu'Ottawa impose une interdiction visant les nageoires de requins à l'échelle nationale.

Si Ottawa n'adoptait pas le projet de loi S-238, mes collègues du conseil municipal et moi serions prêts à renvoyer le dossier au Conseil municipal de Toronto et à faire tout ce qu'il faut pour déposer une nouvelle motion interdisant les nageoires de requin sur le territoire de la ville. Nous avons reçu les conseils d'un avocat indépendant et nous estimons qu'un nouveau règlement municipal à portée réduite peut être appliqué à Toronto et survivre à toute contestation juridique supplémentaire.

Même si une version modifiée du règlement municipal de Toronto constitue une solution, mes collègues du conseil et moi préférons qu'Ottawa exerce son leadership relativement à cet enjeu important.

Étant donné la multitude d'enjeux auxquels font face les municipalités et l'inefficacité d'une interdiction locale et clairsemée des nageoires de requin, il est grand temps que cette question soit examinée comme elle le mérite et que le gouvernement fédéral impose une interdiction pancanadienne.

Selon un sondage d'Environics, 81 p. 100 des Canadiens se disaient favorables à une interdiction de vendre les produits issus du découpage des nageoires de requin. Les administrations municipales et les Canadiens d'un océan à l'autre se tournent vers le gouvernement fédéral pour qu'il joue un rôle de premier plan dans ce dossier et qu'il impose une bonne fois pour toutes une interdiction nationale de découpage des nageoires de requin. La mise en œuvre d'une telle interdiction à l'échelle nationale n'a aucun désavantage sur le plan politique ou environnemental.

Mesdames et messieurs les sénateurs, il est temps d'agir. Je termine en vous priant de ne pas nous laisser tomber. Merci beaucoup du temps que vous m'avez accordé et de votre réflexion.

Le président : Je vous remercie de votre témoignage, madame Wong-Tam. Écoutons maintenant Mme Hui.

Joanna Hui, défenseure des requins, à titre personnel : Bon après-midi, et merci de votre accueil. Je m'appelle Joanna Hui et je prends la parole aujourd'hui à titre personnel.

I was born in Hong Kong and I grew up eating shark fin soup. Shark fin has no taste. It is the chicken broth and the other ingredients that make the soup flavourful.

When I saw the documentary *Sharkwater*, I was shocked. I had no idea that this little bowl of soup was causing so much devastation to our oceans. I stopped eating shark fin soup right away and I became a shark advocate. I ended up working at city hall and had the opportunity to champion the shark movement within city hall alongside Councillor Kristyn Wong-Tam.

During the Toronto campaign, I spoke with thousands of people, a lot of them from the Chinese community. We received overwhelming support.

For the deputation, dozens of speakers came in and a lot of them were Chinese. One even flew in from San Francisco. On the day of the council vote, the council chamber was packed with supporters. It was standing room only. Toronto council passed the ban 38-4.

Today, I am here to assure you that a federal shark fin import ban is the best thing that Canada can do for sharks and that it is absolutely not an affront to the Chinese community.

I know this because the shark movement is being championed by Chinese leaders around the world.

For example, the Hawaii shark fin ban was led by Senator Clayton Hee. The California ban was led by Senator Paul Fong, and here in Canada, the Toronto ban was led by Councillor Kristyn Wong-Tam. And the Vancouver regional ban was led by Councillor Kerry Jang.

Chinese celebrities are also huge advocates. NBA superstar Yao Ming made a very popular PSA that was shown all across China where he pushes away a bowl of soup and says when the buying stops, the killing can too.

Hollywood star Jackie Chan and renowned director Ang Lee are also huge supporters. Following the Toronto ban, the shark movement spread quickly in Asia. Five-star hotels in China and Hong Kong, including the Peninsula, Shangri-La and Fairmont banned shark fin soup in their restaurants. The top supermarket chain in Singapore, Carrefour, banned shark fins from their stores. And the largest carrier of air cargo, Cathay Pacific, stopped shipping unsustainable shark products. Even the Chinese government announced that it would phase out shark fin soup from their state banquets.

Je suis née à Hong Kong, et j'ai mangé de la soupe d'aileron de requin toute mon enfance. Les nageoires de requin n'ont pas de goût; c'est le bouillon de poulet et les autres ingrédients qui donnent toute sa saveur à la soupe.

Lorsque j'ai vu le documentaire *Les Seigneurs de la mer*, j'ai été stupéfiée d'apprendre que ce petit bol de soupe cause une telle dévastation dans nos océans. J'ai cessé immédiatement de consommer de la soupe d'aileron de requin et je suis devenue une défenseure des requins. J'ai fini par travailler à l'hôtel de ville, où j'ai eu l'occasion de promouvoir le mouvement de défense des requins avec la conseillère Kristyn Wong-Tam.

Pendant la campagne de Toronto, je me suis entretenue avec des milliers de personnes, et particulièrement de la communauté chinoise. L'appui fusait de toutes parts.

Des dizaines de personnes ont parlé pour la cause, et bon nombre d'entre elles étaient d'origine chinoise. L'une d'entre elles venait même de San Francisco. Le jour du vote, la salle du conseil municipal était bondée de personnes appuyant la cause. La salle était pleine à craquer, et le Conseil municipal de Toronto a adopté l'interdiction par un vote de 38 voix contre 4.

Je suis ici pour vous assurer qu'une interdiction fédérale touchant l'importation de nageoires de requin est la meilleure chose que le Canada puisse faire pour ces animaux et que ce n'est absolument pas un affront envers la communauté chinoise.

Je le sais, car des influenceurs chinois de partout dans le monde se portent à la défense des requins.

À titre d'exemple, l'interdiction visant les nageoires de requin d'Hawaï est le fruit d'efforts menés par le sénateur Clayton Hee. L'interdiction similaire en Californie est attribuable au sénateur Paul Fong et, au Canada, l'interdiction de Toronto a été rendue possible grâce à la conseillère Kristyn Wong-Tam. Il y a aussi l'interdiction régionale de Vancouver qui a vu le jour grâce au conseiller Kerry Jang.

Certaines célébrités chinoises sont également de grands défenseurs de la cause. La grande vedette de la NBA Yao Ming a créé un message d'intérêt public au sujet des requins qui a fait beaucoup parler et qui a été diffusé partout en Chine. Dans son message, il repousse un bol de soupe et dit que lorsqu'on cessera d'en acheter, le massacre cessera.

La vedette de Hollywood Jackie Chan et le réalisateur de renom Ang Lee sont également de grands défenseurs de la cause. À la suite de l'interdiction de Toronto, le mouvement de défense des requins s'est rapidement répandu en Asie. En Chine et à Hong Kong, de grands hôtels cinq étoiles dont le Peninsula, le Shangri-La et le Fairmont, ont retiré la soupe d'aileron de requin du menu de leurs restaurants. La principale chaîne de supermarchés de Singapour, Carrefour, a retiré les nageoires de requin de ses tablettes. En outre, le plus grand transporteur de fret aérien au monde, Cathay Pacific, a cessé d'expédier des

When such prominent leaders speak up, it shows that the shark movement is very much supported and championed by the Chinese community. I'd like to conclude my opening remarks with the personal story. I had my wedding in 2010 and back then, it was still expected to see shark fin soup on the menu. My caterer tried to shame me into it, saying we will look cheap otherwise, but I put my foot down and instead of criticizing us, our guests applauded us for our decision.

Seven years later, last spring, I went to my friend's wedding, and when I sat down it was a table full of Chinese guests. I asked them, "So are they serving shark fin soup?" They looked at me like it was such a silly question. "Of course they are not serving shark fin soup," one said. "Why would they be serving shark fin soup," said another. So, attitude has changed significantly in seven years.

No one can insist that shark fin soup is a part of Chinese tradition anymore. The time is now for the federal government to do what is needed, to bring in a federal shark fin import ban so that we can save our oceans and our future. Thank you for your time.

The Chair: Thank you, Ms. Hui.

We have had a couple of senators join us since we began. I will ask them to introduce themselves for the record.

Senator MacDonald: Michael MacDonald from Nova Scotia.

Senator Raine: Nancy Greene Raine from B.C.

Senator Greene: Stephen Greene from Nova Scotia.

The Chair: Thank you to our witnesses for their presentations. We go to Senator Gold, our deputy chair, for the first question.

Senator Gold: Welcome and thank you for being here today.

Ms. Wong-Tam, I believe in a press release that you posted on your website, you noted that there has been an increase in shark fin imports into Canada while at the same time both the trade in China has decreased and, as both of you have indicated, cultural mores are changing. Can you help us understand, if the demand

produits du requin récoltés de manière non durable. Même le gouvernement chinois a annoncé qu'il éliminerait progressivement la soupe d'aileron de requin dans les banquets de l'État.

Puisque d'aussi grands influenceurs dénoncent la situation, il est évident que la communauté chinoise appuie fermement et promeut le mouvement de défense des requins. J'aimerais vous faire part d'une anecdote personnelle en guise de conclusion. Je me suis mariée en 2010. À l'époque, les gens s'attendaient encore à ce que la soupe d'aileron de requin soit servie au banquet. Mon traiteur tenait si fort à ce qu'il en ait au menu qu'il a dit que nous aurions l'air chiche s'il n'y en avait pas. Je suis restée sur mes positions, et, au lieu de désapprouver notre décision, nos invités nous ont félicités.

Sept ans plus tard, au printemps dernier, j'ai assisté au mariage de mon amie. En prenant ma place, j'ai demandé à mes convives chinois si de la soupe d'ailerons de requin serait servie. Ils m'ont regardée comme si c'était la question la plus ridicule qui soit. « Bien sûr que non », m'a répondu l'un. Un autre m'a demandé : « Pourquoi y aurait-il de la soupe d'ailerons de requin? » En sept ans, l'attitude à l'égard de la soupe d'ailerons de requin a beaucoup changé.

Plus personne n'insiste pour dire que c'est une tradition chinoise maintenant. Le gouvernement fédéral doit maintenant faire ce qui s'impose : interdire l'importation des nageoires de requin. Nos océans et notre avenir en dépendent. Je vous remercie de votre attention.

Le président : Merci, madame Hui.

Trois autres sénateurs se sont joints à nous depuis le début de la séance. Je vais leur demander de se présenter, aux fins du compte rendu.

Le sénateur MacDonald : Michael MacDonald, de la Nouvelle-Écosse.

La sénatrice Raine : Nancy Greene Raine, de la Colombie-Britannique.

Le sénateur Greene : Stephen Greene, de la Nouvelle-Écosse.

Le président : Merci à nos témoins de nous avoir présenté leur exposé. Nous allons passer à la période de questions en commençant par le vice-président, le sénateur Gold.

Le sénateur Gold : Bienvenue et merci d'être parmi nous aujourd'hui.

Madame Wong-Tam, je crois que vous avez publié sur votre site web un article de presse selon lequel les importations d'ailerons de requin ont augmenté au Canada alors qu'en Chine, parallèlement, le commerce décline et les mœurs culturelles sont en train d'évoluer, comme vous l'avez toutes les deux souligné.

in Canada within the Chinese community seems to be waning, why we still see an increase in the importation of shark fins?

Ms. Wong-Tam: Senator, thank you very much for the question. I do not believe I can answer that definitively. All I know is that according to the Statistics Canada records, importation of shark fin products is up. I don't know if that is the case across the community. I certainly do agree with Joanna's comments. My observation — and observations anecdotally — is that the next generation has a very different attitude than the previous generation.

I would say that people are making conscious decisions to do things differently. I can't tell you the difference in terms of where the shark fins are being consumed or if they recognize that perhaps it's being hoarded; I don't know. But I just know that from the Toronto area, most younger people who are getting married are choosing not to serve shark fin.

I can also add that there are members of my family that are fairly affluent, and generally I would have seen shark fin soup served at formal functions. They are also making — this is an older generation of affluence — decisions not to serve it anymore, based on the fact that the children don't want to eat it.

Senator Gold: Thank you.

Ms. Hui, do you have anything to add?

Ms. Hui: I think a lot of the increase in sales you see might actually come from the supply end, not the demand end. I feel that restaurants continue to push it on to the consumers and while a big group of us are like myself and Councillor Kristyn Wong-Tam, who are very active and very adamant that we will never eat this, there is also a group of very passive supporters who believe it's a right thing to do; but, if it is offered in a combo at a restaurant for a good price, then they may say, "Yes, okay." But this is also the group that will not be offended if it's taken away from the menu from them.

So I see a group of indifferent consumers, if you will, continuing to consume this, and that is why you may not have necessarily seen a drop in sales, even though the attitude has definitely changed.

Senator McInnis: Thank you very much for your efforts in the past and now for doing away with this horrific situation. If we haven't become familiar with it, we are becoming very familiar with the travesty here because we hear that for shark fins alone, I think I read that 63 million are slaughtered annually,

Sauriez-vous donc nous dire pourquoi les importations d'ailerons de requin augmentent même si la demande diminue chez la communauté chinoise au Canada?

Mme Wong-Tam : Je vous remercie énormément de cette question, monsieur le sénateur, mais je ne sais pas si je pourrai y répondre hors de tout doute. Tout ce que je sais, c'est que si on se fie aux données publiées par Statistique Canada, les importations de produits tirés d'ailerons de requin ont augmenté. Je ne sais pas si c'est vrai pour l'ensemble de la communauté. Je suis cependant tout à fait d'accord avec ce qu'a dit Joanna. D'après ce que j'ai observé — directement et indirectement —, il semble que la nouvelle génération ait une attitude très différente par rapport à la génération précédente.

Je dirais que les gens prennent consciemment la décision de faire les choses différemment. Je ne sais pas s'il y a eu des changements en ce qui concerne l'endroit où l'on consomme les ailerons de requin ou même s'il est possible que des personnes en fassent une provision. Je ne sais pas. Tout ce que je sais, c'est que dans la région de Toronto, la plupart des jeunes qui se marient choisissent de ne pas servir d'ailerons de requin.

J'aimerais aussi ajouter que certains membres de ma famille sont assez fortunés, et je me serais attendue à ce qu'ils servent de la soupe d'ailerons de requin pendant un événement mondain. Mais eux aussi — les gens aisés de la vieille génération — choisissent de ne plus en servir, parce qu'ils savent que leurs enfants n'en mangeront pas.

Le sénateur Gold : Merci.

Madame Hui, avez-vous quelque chose à ajouter?

Mme Hui : Je crois que l'augmentation des ventes est en grande partie attribuable à l'offre, et non pas à la demande. J'ai l'impression que les restaurants continuent d'essayer d'en vendre à leurs clients, et même s'il y en a beaucoup — comme la conseillère Kristyn Wong-Tam et moi — qui sont très engagés à ce sujet et qui ne voudront au grand jamais en manger, il existe tout de même des tenants beaucoup moins engagés qui accepteraient d'en manger, même s'ils croient que c'est mal, pourvu que le restaurant l'offre dans une assiette combinée à bon prix. D'un autre côté, ces personnes ne s'offusqueront pas non plus si ce genre de mets est retiré du menu.

D'après ce que j'en sais, il y a des consommateurs indifférents, disons, qui continuent de consommer ce genre de produits, et c'est pour cette raison qu'il n'y a pas vraiment eu de diminution de ventes, même si les attitudes à ce sujet ont véritablement changé.

Le sénateur McInnis : Merci énormément des efforts que vous avez déployés dans le passé ainsi que présentement pour lutter contre cette pratique horrible. Nous n'en étions peut-être pas au courant dans le passé, mais nous en apprenons énormément à propos de cette atrocité qui se déroule ici. D'après

which is terrible. I presume that this is an industry in many countries where people go out and it's a livelihood, as sad as that is.

To your knowledge, has there been any effort to bring about a sustainable industry whereby the signatories to CITES might want to come together and realistically look at if this is going to happen, there would be quotas and it would be done in a humane fashion? To your knowledge has anything like that happened?

Ms. Wong-Tam: Senator, thank you. I suspect that there will be witnesses after me who may have more of this technical knowledge. I think that the commonplace understanding within the sector, the industry and the advocacy groups is that there are really about 100 million sharks slaughtered every year. There are very few other commercial purposes for the shark beyond the value of the fins.

I would say that recognizing how difficult it is when a price so high has been placed on one particular aspect of an animal, it becomes an unsustainable practice in any which way that you take a look at it.

It wasn't too long ago that the ivory market was quite prevalent and we still see many countries that have banned ivory and the importation of ivory, and they are doing everything they can to stop the illegal poaching of elephants for that ivory tusk. But there is still this market. Where there is profit and there is demand there will always be the market. So I'm not sure if there is a sustainable way of actually farming sharks, to be quite honest, where you can still have the shark fins put out to market at that high level commodity and then still make some use of the rest of the shark.

I think it would be almost impossible to try to get everyone on board internationally to find a sustainable way to farm sharks only for their fins or for the meat products, which is why I keep coming back to the bans on other precious commodities in the past, such as the tusk, simply because you have to be so regimented. There is no in-between because valuation is so absurd and the swing of the market is so difficult to measure.

So I think it's got to be that we have to ban this particular product, and if we don't, then we don't have much to stand on. The oceans will not survive. The way the marine practices are taking place is that there is not going to be a lot left for the rest of us. If you lose the oceans, you lose the planet. To me, that's what is at stake.

Senator McInnis: Do you have any comment?

ce que nous avons entendu, rien que pour les nageoires de requin, je crois avoir lu qu'on massacre 63 millions de requins par année. C'est terrible. J'imagine que, dans un grand nombre de pays, il s'agit d'une industrie qui fait vivre des gens, mais je trouve cela très triste.

D'après ce que vous en savez, y a-t-il eu des initiatives visant à établir une industrie durable; si cela va se faire de toute façon, les pays signataires de la CITES devraient se réunir et instaurer des quotas et veiller à l'adoption de pratiques sans cruauté. Êtes-vous au courant de quelque chose de la sorte?

Mme Wong-Tam : Merci, monsieur le sénateur. Je crois que d'autres témoins après moi pourront vous éclairer davantage, puisqu'il s'agit d'information technique. En général, je crois que le secteur, l'industrie et les groupes de défense s'entendent pour dire qu'environ 100 millions de requins sont massacrés chaque année. À part les nageoires, les requins n'ont pas vraiment d'autre valeur commerciale.

Je dirais qu'il est important de reconnaître les problèmes que cela entraîne lorsqu'on attribue un prix si élevé à seulement une partie d'un animal. Ce n'est pas une pratique viable, peu importe la façon dont on aborde la chose.

Il n'y a pas si longtemps, le marché de l'ivoire avait beaucoup d'importance, et encore aujourd'hui, beaucoup de pays ont interdit l'ivoire et l'importation d'ivoire; ils font tout ce qui est en leur pouvoir pour éradiquer le braconnage des éléphants à cause de leurs défenses d'ivoire. Malgré tout, le marché persiste. Lorsqu'il y a une demande pour un produit et un profit à réaliser, il y aura toujours un marché. Tout cela pour dire que je doute qu'il soit possible de créer une industrie durable d'élevage de requin, pour être franche, où on pourrait continuer à vendre des ailerons de requins au même prix élevé tout en utilisant d'une façon ou d'une autre le reste du requin.

Je crois que ce serait pratiquement impossible d'en arriver à un consensus international quant à une façon durable d'élever le requin seulement pour les ailerons ou leur chair. C'est pour cette raison que je continue d'évoquer les interdictions visant d'autres biens qui étaient précieux dans le passé, comme les défenses. Le fait est que la réglementation doit être très sévère. Il est impossible de trouver un juste milieu, parce que la valeur de ces produits est absolument absurde et qu'il est très difficile de mesurer le cours des marchés.

Je crois donc qu'il n'y a pas d'autre solution que d'interdire ce produit. Dans le cas contraire, nous nous retrouvons pour ainsi dire pieds et poings liés. Ce serait signer l'arrêt de mort des océans. Étant donné les pratiques de pêche actuelles, il ne restera plus grand-chose pour nous. Si nous perdons les océans, nous perdrons la planète. Voilà ce que nous avons à perdre, selon moi.

Le sénateur McInnis : Aviez-vous des commentaires à faire?

Ms. Hui: Like the councillor said, I think the next panel is full of experts, so they can certainly tell you more. But, to my understanding, sharks are not really farmable in the sense that, say, salmon is farmable because they need a lot of room to swim around in, and they also mature very slowly. I think 25 years. So it is probably not economically viable to farm sharks. Now, I do not believe there are any sustainable shark fisheries out there.

Mme Hui : Comme la conseillère l'a dit, je crois savoir que votre prochain groupe de témoins est constitué en grande partie d'experts, alors ils sauront vous en dire davantage. Mais, d'après ce que j'en sais, ce n'est pas vraiment possible de faire l'élevage des requins comme on le fait, disons, avec le saumon, parce que ces animaux ont besoin de beaucoup d'espace où nager, et ils se développent très lentement. Je crois qu'il leur faut 25 ans pour atteindre la maturité. Donc, ce n'est pas envisageable sur le plan économique de faire l'élevage des requins. Je ne crois pas non plus qu'il existe quelque part dans le monde des pêcheries de requin qui soient durables.

Senator McInnis: I mentioned this to Senator MacDonald, who is the promoter of this bill. Make no mistake about it; I'm very much in favour of this bill, but I'm wondering if we shouldn't, as well, be freezing out the importing of the product, period, whether it's in a frozen form — I have no idea — or whether it's in soup that is imported. Have you thought about that at all?

Le sénateur McInnis : C'est quelque chose que j'avais mentionné au sénateur MacDonald, le parrain du projet de loi. Ne vous méprenez pas, j'appuie fortement le projet de loi, mais je me demandais s'il ne conviendrait pas également de suspendre les importations du produit sous toutes ses formes, que ce soient des ailerons congelés — si cela existe — ou de la soupe. Avez-vous réfléchi même un peu à cela?

Ms. Wong-Tam: Senator, I think, if I can stay on the issue before us, I'm not an expert on the matter. What I can say is that when it comes to the wasteful practice of pulling out a shark from the water and taking only the fins — pectoral, dorsal — and throwing the rest of it back in, the price differentiation between the meat and the fins is so wild. I think you're looking at a retail value of 1 kilogram of dried shark fin being worth approximately $805 to $1,075 Canadian. There is really nothing else out there that we consume at that price. So I don't think that it would be possible to be able to suggest that we can. Yes, you could ban the meat. You can ban the entire shark. You can ban it all. But the bill before us right now is simply looking at the banning of the importation. I certainly do appreciate wanting to go that distance.

Mme Wong-Tam : Je crois, monsieur le sénateur, que je pourrais dire, même si je ne suis pas une experte sur le sujet, c'est que l'écart de prix absolument insensé entre la chair et les ailerons entraîne énormément de gaspillage : les requins sont pêchés seulement pour leurs nageoires — les pectorales et la dorsale —, puis, on les remet à l'eau. Je crois que la valeur au détail d'un kilogramme d'ailerons de requin séchés varie environ entre 805 et 1 075 $ canadiens. Il n'y a rien d'autre qui peut être consommé qui se vend un tel prix. Donc, je doute que ce soit une solution envisageable. Oui, vous pouvez interdire la chair, vous pouvez interdire le requin en entier. Vous pouvez interdire tout cela, mais le projet de loi sous sa forme actuelle a seulement pour objectif d'interdire l'importation. Mais je vous suis reconnaissante de votre désir d'aller plus loin.

I would imagine that you can speak to a number of experts within the Fisheries Department who can give you some solid advice. I don't think anything that we will say today is going to be that refutable, to be quite honest, if we focus the conversation on the importation ban of shark fins. Because that seems to be where the market is driving this unsustainable practice, to the point that people risk losing their boats. They risk jail time. They risk very punitive fines, but they'll still do it because it's so highly profitable.

Je tiens pour acquis que vous avez à votre disposition des experts au sein du ministère des Pêches qui seront en mesure de bien vous conseiller. Pour être parfaitement honnête, je doute que quoi que ce soit que nous ayons dit aujourd'hui soit vraiment réfutable, du moins en ce qui concerne notre discussion sur l'interdiction d'importer des nageoires de requin. Le fait est que c'est le marché qui soutient cette pratique non durable : les gens risquent de perdre leurs bateaux, ils risquent d'être emprisonnés ou de devoir payer des amendes très élevées, mais ils courent le risque parce que c'est un marché extrêmement lucratif.

So Canada is the largest importer of shark fins outside of Southeast Asia. That tells you there is something very significant happening here. I think we could actually demonstrate to the world, quite honestly, that this is a principled position. I think it speaks to Canadian values, and I think it would actually go a long way for municipalities that are trying to do the right thing, but we're going to be doing it patchwork. We have 400-plus municipalities in the province of Ontario, and if all 400 of them had to pass their own local shark fin ban, you can tell it's going to take some time. But it also means that you can just cross the

Le Canada est le plus grand importateur d'ailerons de requin à l'exception de l'Asie du Sud-Est. Cela prouve l'importance de ce que nous faisons ici. Je crois que nous pouvons montrer au reste du monde, en toute franchise, que nous prenons une position de principe. Je crois que cela reflète les valeurs canadiennes, et à mon avis, cela aiderait énormément les municipalités qui essaient de faire ce qui est juste. Cependant, si on essaie de faire les choses au cas par cas... Il y a plus de 400 municipalités dans la province de l'Ontario, et si chacune de ces 400 municipalités devait interdire elle-même les nageoires de requin, il va de soi

street to go to another city, and you would be able to consume it. So we really do need a national ban. That's what I'm hoping that you can help us with today.

Senator McInnis: Certainly that is what we will be doing, but in reality we really need this globally. After reading and doing some research on this, I see that this is a very serious, cruel industry. Anyway, thank you.

Senator MacDonald: Thank you very much, councillor, for being here today. I just want to make a statement, comment perhaps, and then a question.

I want to thank you for your determined efforts on this over the years, and you as well, Ms. Hui. I want to thank you very much for doing this. It has helped to open my eyes to it. Many hands make light work when it comes to these things. Education and knowledge are so important in this stuff. I think there is a large difference today as opposed to seven or eight years ago, the level of people's education and knowledge of this. So I want to thank you as well for that.

I also think it's important that we have members of the Canadian Chinese community to take a lead in this. Some people are mistakenly under the assumption that this is some attack on culture. The Chinese are probably the world's greatest culinary experts. I know that the inability to serve this isn't going to alter too much their ability to provide great food. They have been doing it for centuries.

The question I want to get to is this. When this bill came up in 2013, it was defeated in the house. I was a little surprised. I was disappointed. It hadn't gotten to the Senate. I said, "When they get the opportunity again, perhaps they will do something with it." That's what we're trying to do.

Am I right to assume — and I think I am from your remarks — that there is a much broader consensus today in the Canadian Chinese community than perhaps existed six or seven years ago? That this is an idea whose time has come?

Ms. Wong-Tam: Yes, senator. You are correct to assume that the attitudes are shifting. I would say that they are shifting in some places faster than others largely because of conversation and largely because of education. I rarely meet any young Chinese Canadians who think this is a good idea, that ask their

que cela prendrait du temps. Cela veut aussi dire qu'une personne qui veut consommer de la nageoire de requin pourra simplement contourner l'interdiction en se rendant de l'autre côté de la rue ou dans une autre ville. C'est pourquoi nous avons réellement besoin d'une interdiction à l'échelle nationale. C'est ce que j'espère que vous allez nous aider à accomplir aujourd'hui.

Le sénateur McInnis : Bien sûr, c'est notre objectif, mais la vérité est qu'il faut une interdiction à l'échelle mondiale. Après avoir lu à ce sujet et fait mes propres recherches, je me suis rendu compte à quel point c'est une industrie cruelle et très néfaste. Mais, bon… Merci.

Le sénateur MacDonald : Merci beaucoup, madame la conseillère, d'être avec nous aujourd'hui. J'aimerais dire quelque chose — peut-être formuler un commentaire —, et ensuite, j'aurai une question.

Je veux vous remercier des efforts acharnés que vous avez déployés au fil des années. Vous aussi, madame Hui. Je veux vous remercier énormément du travail que vous avez accompli. Vous m'avez ouvert les yeux. Avec ce genre de travail, l'union fait la force. L'éducation et la sensibilisation ont une très grande importance lorsqu'il s'agit de ce genre de question. Je crois que la situation aujourd'hui est très différente d'il y a sept ou huit ans, et selon moi, le niveau d'éducation et de sensibilisation des gens y est pour quelque chose. Je tiens donc à vous remercier également pour cela.

Selon moi, il est aussi important que des membres de la communauté sino-canadienne assument un rôle de leadership dans ce dossier. Il y a des gens qui croient, à tort, que nous attaquons leur culture. Les Chinois sont probablement les meilleurs au monde pour ce qui est des arts culinaires, et je suis convaincu que ce genre d'interdiction ne va pas vraiment nuire à leur capacité de servir des mets succulents, comme ils le font depuis des siècles.

La question que je veux aborder est la suivante. Lorsque ce projet de loi a été présenté en 2013, il a été défait à la Chambre. J'étais un peu étonné. J'étais déçu. Il ne s'était pas rendu au Sénat. J'ai dit : « Quand ils auront de nouveau l'occasion, ils feront peut-être quelque chose avec ça. » C'est ce que nous tentons de faire.

Ai-je raison de supposer — et je pense avoir raison, d'après vos remarques — qu'il existe aujourd'hui un consensus beaucoup plus large dans la communauté sino-canadienne qu'il y a peut-être six ou sept ans? Que c'est une idée qu'il est temps de concrétiser?

Mme Wong-Tam : Oui, monsieur le sénateur. Vous avez raison de supposer que les attitudes changent. Je dirais qu'elles changent à certains endroits plus rapidement que d'autres en grande partie à cause de la discussion et en grande partie à cause de l'éducation. Je rencontre rarement de jeunes Canadiens

parents, when they go out for dinner, "Can you please make sure you order shark fin soup?" It just does not happen. If anything, they push the bowls away. I have seen this at dinner tables, not even my dinner table but the dinner tables right next door.

I do think it has a lot to do with attitude shifts. Of course, parents who may have grown up with a different type of culinary assumptions, are also learning that it's not sustainable. My father was a chef. He no longer eats shark fin. My uncle in Hong Kong is one of the top chefs on the island. He is taking a principled position, at a very high-end restaurant, that perhaps we give you a discount if you don't order shark fin for your wedding or for your banquet functions. So, definitely, the attitude is dramatically shifting.

Senator MacDonald: I want to add that the greatest attribute you can have in politics is perseverance because sometimes you have to come back to something over and over again. I am glad you have persevered. I'm prepared to persevere. I think there is broad support for this. If we continue to persevere, I think we can. We're not going to solve a problem here; it's not going to solve the entire problem. But it is a step in the right direction and a very important first step. So thank you both for being here.

Ms. Wong-Tam: Thank you.

Senator Christmas: Assuming that this bill is passed and enacted by Parliament, my concern is that a black market for shark fin soup may then emerge. Yes, then it would be illegal. People could be charged and fined. I appreciate what you had mentioned that a lot of young people now push away the soup, and it seems to me that the long-term solution is to help our young people to recognize that eating this soup is not good for the species and it's not good for our oceans.

I was very curious that you mentioned that over a generation that has changed. It seems to me that that's the solution. How do we change people's minds and hearts and their eating habits to do away with consuming shark fin soup? What have you seen that has changed from generation to generation? Have there been certain educational tools?

I know the video has a dramatic impact. Why have young people taken the attitude they don't want shark fin soup in Canada? Why has that happened?

Ms. Wong-Tam: Thank you, senator. I don't believe it's only Chinese Canadian youth or young people that are rejecting shark fin soup. I actually think it's much bigger. There's a worldwide global trend of younger Chinese folks from the diaspora who are

chinois qui pensent que c'est une bonne idée, qui demandent à leurs parents, quand ils sortent au restaurant : « Pouvez-vous vous assurer de commander une soupe aux ailerons de requin? » Cela n'arrive tout simplement pas. Au contraire, ils repoussent les bols. J'ai vu cela à des tables de restaurant, pas à la mienne, mais aux tables juste à côté.

Je pense que cela a beaucoup à voir avec les changements d'attitude. Bien sûr, les parents qui ont grandi avec un type différent de conventions culinaires apprennent également que ce n'est pas une pratique durable. Mon père était un chef. Il ne mange plus d'ailerons de requin. Mon oncle à Hong Kong est l'un des meilleurs chefs de l'île. Il adopte une position de principe, dans un restaurant très haut de gamme, selon laquelle nous vous accordons peut-être un rabais si vous ne commandez pas d'ailerons de requin pour votre mariage ou pour vos banquets. Donc, de toute évidence, l'attitude change radicalement.

Le sénateur MacDonald : Je tiens à ajouter que le plus grand atout que l'on puisse avoir en politique est la persévérance, car il faut parfois revenir sur quelque chose encore et encore. Je suis heureux que vous ayez persévéré. Je suis prêt à persévérer. Je pense qu'il y a un vaste appui à cet égard. Si nous continuons à persévérer, je pense que nous pouvons réussir. Nous n'allons pas résoudre un problème ici; ça ne va pas résoudre tout le problème. Mais c'est un pas dans la bonne direction, et un premier pas très important. Alors, merci à vous deux d'être ici.

Mme Wong-Tam : Merci.

Le sénateur Christmas : En supposant que ce projet de loi soit adopté et promulgué par le Parlement, je crains qu'un marché noir pour la soupe aux ailerons de requin puisse alors émerger. Oui, alors, ce serait illégal. Les gens pourraient être accusés et frappés d'une amende. Je suis sensible à ce que vous avez mentionné, c'est-à-dire que beaucoup de jeunes refusent maintenant la soupe, et il me semble que la solution à long terme est d'aider nos jeunes à reconnaître que manger cette soupe n'est pas bon pour l'espèce, et ce n'est pas bon pour nos océans.

Je trouve cela très curieux que vous ayez dit que ce changement s'est produit en une génération. Il me semble que c'est la solution. Comment pouvons-nous changer l'esprit et le cœur des gens et leurs habitudes alimentaires pour éliminer la consommation de soupe aux ailerons de requin? Quels changements avez-vous observés d'une génération à l'autre? Y a-t-il certains outils pédagogiques?

Je sais que la vidéo a une incidence considérable. Pourquoi les jeunes ont-ils décidé qu'ils ne veulent pas de la soupe aux ailerons de requin au Canada? Pourquoi est-ce arrivé?

Mme Wong-Tam : Merci, monsieur le sénateur. Je ne crois pas que seuls les jeunes Canadiens chinois refusent la soupe aux ailerons de requin. Je pense vraiment que c'est beaucoup plus gros. Il y a une tendance mondiale où de jeunes Chinois de la

making the same decisions that, once they know how this practice takes place, they can't un-know.

Certainly our iconic Canadian hero, Rob Stewart, was pivotal in making sure that that information is out there. He started a global conversation in many ways that is continuing here today, largely because of his work and advocacy. We would do very well to honour him, especially since his passing, by making sure that the third time around we get this across the floor.

It has a lot to do with education. I do agree with you, and just as Senator McInnis was alluding to, you have to do something globally and we have to do it as a global community.

I understand we're hosting the G8 summit, and one of the themes is going to be around oceans. What a spectacular way to kick off that summit by our government announcing that we're going to lead the planet, of all the global communities, in making sure that Canada is going to ban shark fin importation and the trade of shark fin products. Hopefully, at that particular point when we have the whole world watching us, we set a good message and inspire other countries to do the work. That would be a fantastic Canadian legacy that builds on the legacy of people who have been doing the work.

I have not been doing the work the way the Stewart family or the Humane Society has been doing this work. There are so many advocates who have been doing this work for such a long time. I would say I'm a latecomer, and it's certainly not my subject matter expertise, as you can tell by my little clumsy answers. But I feel very strongly that this is the right thing to do, and I believe it really does represent the best of Canada should we do this.

Senator Christmas: What I would suggest is perhaps a two-step approach. Yes, let's have legislation in place. I fully agree with that. I support the legislation. I agree with that.

The second step, I think, has to be education. We've been fortunate so far to have private individuals and organizations willing to do a lot of the education on banning shark fin soup.

Should Canada, once this bill is passed, also introduce a program to teach Canadians and maybe the global citizenry? Should there be a program to help others understand why this ban is necessary?

Ms. Wong-Tam: I suspect the Stewart family will be able to answer this better than I can. Yes, there should be formal education programs. The education programs we have at

diaspora prennent les mêmes décisions une fois qu'ils savent comment cette pratique se déroule; ils ne peuvent pas prétendre ne pas savoir.

Évidemment, notre héros canadien emblématique, Rob Stewart, a joué un rôle clé en veillant à ce que cette information soit disponible. Il a lancé un débat mondial de bien des façons, lequel se poursuit ici aujourd'hui, principalement du fait de son travail et de son plaidoyer. Nous aurions vraiment intérêt à l'honorer, surtout depuis son décès, en faisant en sorte d'adopter le projet de loi à la troisième lecture.

Cela a beaucoup à voir avec l'éducation. Je suis d'accord avec vous, et comme le sénateur McInnis y a fait allusion, vous devez faire quelque chose à l'échelle mondiale, et nous devons le faire en tant que communauté mondiale.

Je crois savoir que nous accueillons le Sommet du G8, et l'un des thèmes portera sur les océans. Quelle façon spectaculaire de lancer ce sommet avec notre gouvernement qui annonce que nous allons amener la planète, toutes les communautés mondiales, à faire en sorte que le Canada interdise l'importation d'ailerons de requin et le commerce de produits d'ailerons de requin. Espérons que, à ce moment précis, lorsque le monde entier nous observera, nous ferons passer un bon message et inciterons d'autres pays à faire de même. Ce serait un formidable héritage canadien qui mise sur la contribution des gens qui ont fait le travail.

Je ne me suis pas employée à la tâche comme la famille Stewart ou la Humane Society l'ont fait. Il y a énormément de défenseurs qui font ce travail depuis très longtemps. Je dirais que je suis une retardataire, et ce n'est certainement pas mon expertise, comme vous pouvez le constater par mes petites réponses maladroites. Je crois fermement que c'est la bonne chose à faire, et je crois que cela présente vraiment le meilleur côté du Canada si nous le faisons.

Le sénateur Christmas : Je suggérerais peut-être une approche en deux étapes. Oui, mettons en place une législation. Je suis tout à fait d'accord avec cette idée. Je suis en faveur de la législation. Je suis d'accord avec cela.

La deuxième étape, je pense, doit être l'éducation. Jusqu'à présent, nous avons eu la chance d'avoir des particuliers et des organismes prêts à faire beaucoup d'études sur l'interdiction de la soupe aux ailerons de requin.

Une fois ce projet de loi adopté, le Canada devrait-il mettre en place un programme pour éduquer les Canadiens et peut-être les citoyens du monde entier? Devrait-il y avoir un programme pour aider les autres à comprendre pourquoi cette interdiction est nécessaire?

Mme Wong-Tam : Je présume que la famille Stewart sera en mesure d'y répondre mieux que moi. Oui, il devrait y avoir des programmes d'éducation officiels. Les programmes d'éducation

universities should be enhanced to make sure that we do better at marine ecological sustainability and ocean preservation. I believe that this should be in schools.

Interestingly, in this case, citizens led the way; it was not government. I work in government as well, and sometimes you have citizens that come before you and say, "Hey, this is a good idea," and government follows. In this case, we had citizens that led the way and governments are slowly coming to follow.

We have chapters of the fin-free movement and ocean preservation groups all around the world that came out of the Toronto effort. A Canadian movement is what started this conversation and is taking it across Southeast Asia, East Asia and throughout China. That's an incredible legacy for us.

I would hate to see this bill not pass the third time around. I would personally be very sad to see it not pass. I think it would say something about our not being able to set vision and values together to get an outcome we're looking for. The time has come.

Senator Gold: My question was actually posed by Senator Christmas and answered very ably.

I also support the bill. I think it is important that we do what we can to lead an international effort to ban the practice because the evidence we've heard, if I understand it correctly, is that notwithstanding many countries have banned it within their waters, as Canada has, there still is a rather vigorous trade and practice internationally. It would be helpful for Canada to be able to walk the talk and lead an international effort to ban this practice.

As you and Senator McInnis pointed out, there is a valuable market that will persist. It's ultimately a cultural change, I guess, that we have to hope will evolve.

Thank you for your presence.

The Chair: Ms. Hui, do you have any comments to make on the questions you heard?

Ms. Hui: No.

The Chair: You're fine?

Ms. Hui: Yes, thank you.

Senator Raine: Thank you very much both of you for being here. I truly appreciate your good explanation that this is not a cultural practice that needs to be defended in any way.

que nous avons dans les universités devraient être renforcés afin que nous puissions nous assurer de mieux favoriser la durabilité écologique marine et la préservation des océans. Je crois que cela devrait se faire dans les écoles.

Fait intéressant, dans ce cas, les citoyens ont ouvert la voie; ce n'était pas le gouvernement. Je travaille également au gouvernement, et, parfois, des citoyens se présentent devant vous et disent : « Hé! C'est une bonne idée », et le gouvernement suit. Dans le présent cas, nous avons eu des citoyens qui ont ouvert la voie, et les gouvernements finissent par suivre, progressivement.

Certaines sections du mouvement qui milite en faveur de la non-utilisation des ailerons et des groupes de préservation des océans du monde entier sont issus de l'initiative torontoise. Un mouvement canadien est à l'origine de ce débat qui traverse l'Asie du Sud-Est, l'Asie de l'Est et la Chine entière. C'est un héritage incroyable pour nous.

Je détesterais que ce projet de loi ne soit pas adopté en troisième lecture. Personnellement, je serais très triste qu'il ne soit pas adopté. À mon avis, cela dénoterait que nous ne sommes pas en mesure d'établir une vision et des valeurs ensemble en vue d'obtenir un résultat que nous recherchons. Le temps est venu.

Le sénateur Gold : Ma question a été posée, en fait, par le sénateur Christmas, et on y a très bien répondu.

J'appuie également le projet de loi. Je pense qu'il est important que nous fassions ce que nous pouvons pour mener une campagne internationale visant à interdire la pratique parce que selon les témoignages que nous avons entendus, si je comprends bien, même si de nombreux pays l'ont interdit dans leurs eaux, comme le Canada l'a fait, il y a toujours une pratique et un commerce assez vigoureux à l'échelle internationale. Il serait utile que le Canada puisse passer de la parole aux actes et mener une campagne internationale dans le but d'interdire cette pratique.

Comme vous l'avez souligné avec le sénateur McInnis, il y a un marché précieux qui persistera. Au bout du compte, c'est un changement culturel qui, espérons-le, va évoluer.

Merci de votre présence.

Le président : Madame Hui, avez-vous des commentaires à faire sur les questions que vous avez entendues?

Mme Hui : Non.

Le président : C'est bien?

Mme Hui : Oui, merci.

La sénatrice Raine : Merci à vous deux d'être ici. J'apprécie vraiment votre explication valable : ce n'est pas une pratique culturelle qui doit être défendue de quelque façon que ce soit.

I know that some shark fisheries around the world are sustainable, where they do use the whole shark as food. Have you thought about the unintended consequences of the negative impact on the communities that depend on a sustainable shark fishery for their living?

Ms. Wong-Tam: Thank you, senator. I think this is why the bill is sculpted and shaped in such a way as to eliminate only the supply and demand around shark fin, which is the unsustainable practice of shark finning. If we were to follow the indigenous knowledge, if you're going to take the animal, then use it all; waste no part of it.

But that's not what's happening now. If you think about the bottom of the ocean, in the Galapagos, even, you have carcasses of sharks, hundreds if not thousands, sitting at the bottom of the ocean. They're not taking the meat or anything else from the shark. The only thing that's valuable that takes up valuable space on the vessels is the fins. Those are the unsustainable practices we want to stop.

Regarding Canadian customs, as it stands right now, we outlaw shark finning in our domestic waters, but the fins are still imported. You can put it on a trailer and bring it into the country, no questions asked. You can't even tell whether they're endangered species. That's the other thing that's so troubling. In a survey done at Guelph University, they tested 129 samples of shark fin products, and 71 per cent of them were specimens from endangered species. There's no way this can be sustainable. We have to eliminate the importation of shark fins into the country. We have to make sure that with the intention of the law to ban shark finning in domestic waters, we close that legal loophole, which has been left open for far too long.

Senator Raine: I note that shark finning is not illegal in China and Hong Kong. Do you think banning the importation of shark fins into Canada will perhaps make them consider doing the same thing? Is there a similar movement in China, mainland and Hong Kong, among young Chinese people as there is in Canada, recognizing the danger of what's happening, to go against the cultural tradition? Do you see a chance to ban shark finning in China and Hong Kong?

Ms. Wong-Tam: Yes, I think that there is that chance. Like everything else, it takes a long time. It takes advocacy and broad education. I believe you will have a witness speaking who is from China.

Je sais que certaines pêches au requin dans le monde sont viables; on utilise tout le requin comme nourriture. Avez-vous pensé aux conséquences involontaires de l'impact négatif sur les collectivités qui dépendent d'une pêche durable au requin pour leur subsistance?

Mme Wong-Tam : Merci, madame la sénatrice. Je pense que c'est la raison pour laquelle le projet de loi est élaboré et structuré de manière à éliminer seulement l'offre et la demande d'ailerons de requin, qui est la pratique non durable de l'enlèvement des nageoires. Si, lorsque vous attrapez l'animal, vous suiviez les connaissances autochtones, alors la totalité de l'animal serait utilisée; il n'y aurait aucun gaspillage.

Or, ce n'est pas ce qui se passe maintenant. Pensons, par exemple, au fond de l'océan, dans les Galápagos, où gisent des centaines sinon des milliers de carcasses de requin. Les pêcheurs ne prélèvent pas la chair ou toute autre partie du requin. La seule chose qui a de la valeur et qui occupe un espace précieux sur les navires, ce sont les nageoires. Voilà la pratique non durable que nous voulons faire cesser.

En ce qui concerne les douanes canadiennes, dans l'état actuel des choses, nous interdisons le prélèvement des nageoires de requin dans nos eaux territoriales, mais les nageoires sont toujours importées. Vous pouvez les mettre sur une remorque et les apporter au pays; aucune question ne sera posée. Vous ne pouvez même pas dire si elles proviennent d'espèces en voie de disparition. C'est l'autre aspect qui est si troublant. Dans une enquête réalisée à l'Université de Guelph, on a analysé 129 échantillons de produits d'ailerons de requin, et 71 p. 100 d'entre eux étaient des spécimens d'espèces menacées d'extinction. Il est impossible que cela puisse être durable. Nous devons éliminer l'importation de nageoires de requin au pays. Nous devons nous assurer qu'avec le but de la loi, soit d'interdire l'enlèvement des nageoires de requin dans les eaux territoriales, nous supprimons cette échappatoire juridique qui persiste depuis trop longtemps.

La sénatrice Raine : Je remarque que l'enlèvement des ailerons de requin n'est pas illégal en Chine et à Hong Kong. Pensez-vous que le fait d'interdire l'importation de nageoires de requin au Canada les incitera peut-être à faire la même chose? Existe-t-il un mouvement similaire en Chine, en Chine continentale et à Hong Kong, chez les jeunes Chinois comme au Canada, qui reconnaît le danger de ce qui se passe, pour aller à l'encontre de la tradition culturelle? Voyez-vous une possibilité d'interdire l'enlèvement de nageoires de requin en Chine et à Hong Kong?

Mme Wong-Tam : Oui, je pense que cette possibilité existe. Comme toute chose, cela prend beaucoup de temps. Il faut promouvoir et défendre la cause et assurer une vaste éducation. Je crois que vous allez entendre un témoin qui vient de la Chine.

Certainly there are movements afoot internationally, including those being led by Chinese people in the diaspora countries, in Asia, that are making the advances here. The conversation has become global. When we were first talking about eliminating ivory and the trade of ivory, that was a conversation that had to take place between government leaders, and maybe there were conservation groups around it. But now we don't have to wait. We can actually have conversations just the way Joanna is being piped in right now. Young people are having those global conversations, and they are being crowdsourced. They are coming to the conclusion that they want their values to be reflected in government action. If the government won't lead, these are not necessarily democratic places, so we have to recognize that. However, when we do have democratic places, like Taiwan, the conversations have gone that much further.

Il existe certainement des mouvements à l'échelle internationale, notamment ceux dirigés par les Chinois dans les pays de la diaspora, en Asie, qui préparent le terrain ici. C'est devenu un débat mondial. Quand nous avons commencé à parler de l'élimination de l'ivoire et de l'interdiction de son commerce, c'était un débat qui devait avoir lieu entre les dirigeants du gouvernement et peut-être y avait-il aussi des groupes voués à la conservation. Mais maintenant, nous n'avons pas à attendre. Nous pouvons réellement avoir des échanges tout simplement comme Joanna le fait actuellement. Les jeunes tiennent ces discussions à l'échelle planétaire, et on fait appel à eux grâce à l'externalisation ouverte. Ils arrivent à la conclusion qu'ils veulent que leurs valeurs se reflètent dans l'action du gouvernement. Si le gouvernement ne veut pas diriger… ce ne sont pas nécessairement des endroits démocratiques, nous devons donc le reconnaître. Cependant, quand il s'agit d'endroits démocratiques, comme Taïwan, la discussion est allée beaucoup plus loin.

Senator Hartling: Thank you both very much for being here. It is very interesting. I watched *Sharkwater* over the holidays. Once you see that, you've changed your thoughts forever, and I really appreciate that.

I guess what you're saying is that if Canada takes the lead and brings this bill in, that will do a lot for the country and not just going one municipality at a time. Is that what you're asking?

La sénatrice Hartling : Merci beaucoup à vous deux d'être venues. C'est très intéressant. J'ai regardé le documentaire Les Seigneurs de la mer pendant le congé. Après avoir vu ça, on change d'idée pour toujours, et je suis vraiment contente.

Si j'ai bien compris ce que vous dites, si le Canada prend les choses en main et fait adopter le projet de loi, ce sera très avantageux pour le pays, plutôt que pour une seule municipalité à la fois. Est-ce que c'est bien ce que vous demandez?

Ms. Wong-Tam: Yes, senator, that's exactly what I'm asking for. I can tell you that I've had other municipal leaders contact my office, simply because I took the lead earlier on, asking if they could get a copy of my member motion. So I know there is interest. When we get together at the Federation of Canadian Municipalities, these things come up in conversation. They just want to know: How did you do it, and can I do it?

Mme Wong-Tam : Oui, madame la sénatrice, c'est exactement cela que je demande. Je vous le dis sans ambages, des dirigeants municipaux ont communiqué avec mon bureau pour la seule raison que j'avais pris auparavant l'initiative de leur demander d'obtenir une copie de la motion de mon député. J'ai constaté qu'ils étaient intéressés. Dans les réunions de la Fédération canadienne des municipalités, des sujets comme celui-là sont abordés. Les leaders veulent tout simplement savoir comment il faut faire et s'ils peuvent le faire.

Mayor Crombie of Mississauga was actually the leader in Mississauga when she was still a councillor, when they initiated their ban right after Toronto did our ban. These conversations will continue on. What we're hoping, of course, is that if there's a national ban, it's very fair; all the municipalities are bound by the same rules. It would be the provinces and territories.

La mairesse de Mississauga, Mme Cromby, était en fait la dirigeante de la ville alors qu'elle était encore conseillère et que la ville a imposé son interdiction, tout de suite après que Toronto l'a fait. Le débat se poursuit. Ce que nous espérons, bien sûr, si l'interdiction s'applique à l'échelle du pays, c'est qu'elle soit équitable; toutes les municipalités doivent être soumises au même règlement. Cela engloberait les provinces et les territoires.

But I do think there's an interesting note in this. When I was having conversations with the Chinese Canadian business owners — and not every Chinese Canadian business owner cares about this, number one; only the ones who sell the product and profit — one thing they said to me in Toronto was, "We would rather you not do a ban, because people can cross the street and go to Richmond Hill or to Markham." These are all suburbs of Toronto. "If there must be a ban, let it be a national ban;

Mais je crois qu'il faut mettre en relief un point intéressant. Quand je discutais de cette question avec les propriétaires d'entreprises sino-canadiens — et ce ne sont pas tous les propriétaires d'entreprise sino-canadiens qui s'en préoccupent, pour commencer; ce ne sont que ceux qui vendent ce produit à des fins lucratives —, ils m'ont dit entre autres choses, à Toronto : « Nous préférerions que la vente ne soit pas interdite, puisque les gens n'auront qu'à aller à Richmond Hill ou à Markham. » Il s'agit de banlieues de Toronto. « S'il faut

therefore, it's fair." That came directly from the group that was in opposition to the Toronto ban.

Senator Hartling: It would make more headway if it was national. Looking at the video and what's happening with the oceans and with sharks, once you see that, I think we would be leaders for the world, and then maybe there would be a domino effect.

Is there anything you want to add, Joanna?

Ms. Hui: Absolutely. Again, the next panel will confirm, but we saw 13 states pass a ban after the Toronto ban. So the world is absolutely watching us. We can be leaders. Toronto definitely was, and now Canada can be as well.

Senator Hartling: I really appreciate that, because at home I have a 12-year-old little cousin, and he's supporting this issue. He's already passionate about saving the sharks. I'm thinking a lot of younger people are getting on board, so we need to catch up with it. Thank you very much for your input.

Senator Ataullahjan: I'm replacing someone. I'm not a regular on this committee.

You say the conversation is global now. Besides the business people, who else is opposing this ban? There still seems to be a lot of money involved. We're struggling to impose this ban, as we saw in the case of Toronto. I remember what happened and people opposing it. Who besides the business people are opposing this?

Ms. Wong-Tam: Locally, in Toronto, it would be simply the Chinese Canadian restaurant owners who serve shark fin in their restaurants. Not every single restaurant does, because the product is very expensive. Most of the Chinese restaurants in Chinatown do not serve shark fin, and the ones that do are the ones that may have been in opposition.

However, as I mentioned earlier, they said that if you ban it nationally, then it's a level playing field. What they didn't want us to do is to ban it city by city. In the absence of a national ban, oftentimes cities will try to create a bylaw to limit any type of use in licensed restaurants. That's the way I would approach the ban if it doesn't pass nationally. I would go back, follow the advice of the solicitor and create a smaller, more limited ban and take it right out of the restaurants.

absolument interdire la vente, l'interdiction doit être faite à l'échelle nationale; dans ce cas, elle sera équitable. » Et ce sont des opposants à l'interdiction promulguée par Toronto qui me l'ont dit eux-mêmes.

La sénatrice Hartling : Nous ferions davantage de progrès si l'interdiction était nationale. Quand je repense au documentaire *Sharkwater* et à tout ce qui se passe dans les océans, dans la vie des requins, je me dis que, après avoir vu ça, je crois que nous pourrions être des chefs de file dans le monde, et que nous pourrions peut-être déclencher une réaction en chaîne.

Vouliez-vous ajouter quelque chose, Joanna?

Mme Hui : Absolument. Encore une fois, les prochains témoins le confirmeront; après que Toronto a imposé une interdiction, 13 États en ont imposé une. Il est donc évident que le monde a les yeux tournés vers nous. Nous pouvons être des chefs de file. Toronto en a, de toute évidence, été un, et le Canada peut l'être à son tour.

La sénatrice Hartling : J'apprécie vraiment ce que vous dites; en effet, j'ai chez moi un petit cousin de 12 ans qui soutient cette cause. Il est déjà passionné et veut sauver les requins. Je pense que les jeunes sont nombreux à se joindre à ce mouvement, et nous ne devons pas rester à la traîne. Merci beaucoup de vos commentaires.

La sénatrice Ataullahjan : Je remplace quelqu'un. Je ne fais pas normalement partie de ce comité.

Vous dites que le débat est désormais mondial. À part les gens d'affaires, qui s'oppose à cette interdiction? Il me semble qu'il y a encore beaucoup d'argent en jeu. Nous avons de la difficulté à promulguer cette interdiction, comme nous l'avons vu à Toronto. Je me souviens de ce qui s'est passé et des gens qui s'y opposaient. Qui, à part les gens d'affaires, s'y oppose?

Mme Wong-Tam : Chez nous, à Toronto, je dirais que ce sont seulement les Sino-Canadiens propriétaires de restaurants qui ont mis des nageoires de requin à leur menu. Ce n'est pas le cas de tous les restaurants, parce que c'est un produit qui coûte très cher. La plupart des restaurants chinois du Chinatown n'en proposent pas, et ce sont les propriétaires des restaurants qui en servent qui s'y sont opposés.

Toutefois, comme je l'ai déjà dit, ils ont déclaré que si l'interdiction était nationale, tous les restaurants seraient sur un pied d'égalité. Ce qu'ils ne voulaient pas nous laisser faire, c'est d'imposer cette interdiction ville par ville. En l'absence d'une interdiction nationale, les villes essaient souvent de prendre un règlement pour limiter un usage ou un autre dans les restaurants qui détiennent un permis. C'est ce que je ferais si l'interdiction n'était pas imposée à l'échelle nationale. Je retournerais chez nous, je suivrais le conseil de l'avocat et j'imposerais une interdiction plus restreinte pour que les nageoires de requin ne soient plus servies dans les restaurants.

The Chair: Thank you to our witnesses. It's great to hear from you today and certainly participate in our discussion.

Welcome to our second panel. We have Sandra and Brian Stewart, the mother and father of Rob Stewart who wrote and directed the documentary film *Sharkwater* that we all had an opportunity to view. Tragically, in January, 2017, Rob died during a diving expedition off the coast of Florida.

Certainly on behalf of all committee members, I want to express our deepest condolences to Mr. and Mrs. Stewart, the family and friends of Rob, and commend him on the work he did in bringing this issue to light. His documentary has played an important role in our work here.

We also have Kim Elmslie, Campaign Director, Oceana Canada. By video conference from Beijing, we have Iris Ho, Wildlife Program Manager, Humane Society International. We welcome Iris also.

Ms. Stewart will begin with her opening remarks. The floor is yours.

Sandra Stewart, *Sharkwater*: Thank you very much to all members of the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans for inviting us to this meeting.

We wholeheartedly support the legislation. I want to thank Senator MacDonald for his important work on this issue. It's the right thing to do. Our research shows us that 81 per cent of Canadians favour a shark fin ban at the federal level. An interesting fact is 81 per cent of Americans also favour a federal ban on shark fins in the U.S. as well.

Rob was a biologist, a conservationist, a filmmaker and he also authored two books. He produced the films *Sharkwater* and *Revolution*. He spent his life fighting for the oceans because he understood the critical role that sharks play in the health of our oceans and in the health of our planet. He spent much of his life trying to save sharks specifically, because of the barbaric nature of shark finning, how quickly we're decimating their populations, and the impact of removing an apex predator from ecosystems covering 70 per cent of the planet.

Sharkwater premiered at the Toronto International Film Festival in 2006 and was released commercially in 2007. The film brought worldwide awareness to the wasteful and inhumane issue of shark finning causing the decimation of shark populations. It was an issue that no one was aware of before then. It won numerous awards, both here and internationally. Public policy laws changed throughout the world. Hundreds of

Le président : Je remercie nos témoins. C'était un plaisir de les entendre aujourd'hui et de discuter avec eux.

Bienvenue aux prochains témoins. Nous accueillons Sandra et Brian Stewart, parents de Rob Stewart, qui a écrit et réalisé le documentaire *Les Seigneurs de la mer*, que nous avons tous eu l'occasion de voir. Rob est mort tragiquement en janvier 2017 pendant une expédition de plongée près des côtes de la Floride.

Je suis certain de parler au nom de tous les membres du comité au moment de transmettre mes plus sincères condoléances à M. et Mme Stewart ainsi qu'à la famille et aux amis de Rob, et je tiens à lui rendre hommage pour tout ce qu'il a fait pour attirer l'attention sur cette situation. Son documentaire a joué un rôle important dans notre étude.

Nous accueillons également Kim Elmslie, directrice de campagne, Oceana Canada. Nous allons également discuter par vidéoconférence avec Iris Ho, gestionnaire de programme de la faune, de Humane Society International. Bienvenue, Iris.

Mme Stewart va commencer en faisant sa déclaration. Vous avez la parole.

Sandra Stewart, *Les Seigneurs de la mer* : Merci beaucoup aux membres du Comité sénatorial permanent des pêches et des océans de nous avoir invités à cette réunion.

Nous appuyons de tout cœur le projet de loi. Je tiens à remercier le sénateur MacDonald, qui a fait un travail important dans ce dossier. C'est la bonne chose à faire. Nos recherches révèlent que 81 p. 100 des Canadiens sont en faveur d'une interdiction des nageoires de requin qui serait imposée par le gouvernement fédéral. Un fait intéressant est à souligner : 81 p. 100 des Américains sont eux aussi en faveur d'une interdiction par le gouvernement fédéral de la vente de nageoires de requin aux États-Unis.

Rob était un biologiste, un écologiste et un cinéaste, et il a aussi signé deux livres. Il a produit les films *Les Seigneurs de la mer* et *Révolution*. Il a consacré sa vie à la défense des océans, parce qu'il avait compris le rôle essentiel que jouent les requins dans la santé de nos océans et la santé de notre planète. Il a passé une bonne partie de sa vie à tenter de sauver les requins, en particulier, étant donné le caractère barbare de l'enlèvement des nageoires de requin, la rapidité avec laquelle nous décimons leurs populations et les répercussions de l'élimination d'un des principaux prédateurs des écosystèmes qui couvrent 70 p. 100 de la surface de la planète.

Le documentaire *Les Seigneurs de la mer* a été projeté en première au Festival international du film de Toronto en 2006 et est arrivé sur les circuits commerciaux en 2007. Il a sensibilisé le monde entier au caractère inutile et inhumain de la pratique d'enlèvement des nageoires de requin, laquelle décime les populations de requin. C'est un problème dont personne n'avait auparavant connaissance. Le documentaire a reçu de nombreux

conservation groups were created to save sharks and it changed people's perception of sharks. They weren't the scary monsters that people had seen in the movie *Jaws*.

Today this is widely known. You regularly see people diving and swimming with sharks. They're majestic creatures that are vital to our ecosystem. And now all major conservation groups have silos that work with saving sharks, Oceana, WildAid, humane societies and WWF. Universities have courses in sharks now.

I think everybody has probably seen the image of Rob hugging a shark. Revolution premiered at TIFF in 2012. The sharks were back, but this one focused on a slightly different angle. Everybody knew about climate change. Everybody had seen Al Gore's movie on climate change, but it was just starting to become a realization within the scientific community that ocean acidification was just going to be a major issue. It was going to kill the coral reefs and potentially take down the entire oceans themselves.

Life on the planet is interconnected and I think that was something that people realized was much more important at that time as well. Sixty per cent to 70 per cent of the oxygen we breathe comes out of the ocean. The ocean absorbs 90 per cent of our heat. It absorbs 90 per cent of the carbon pollution we put into the air as well. When they become damaged, they can't do that as well.

Today the issue of ocean acidification and the loss of the coral reefs is well known. It's even worse than what Rob had platformed in the movie *Revolution*. We think in the next three to five years maybe 90 per cent of the coral reefs are gone. The Great Barrier Reef is gone right now. They don't think it can be saved.

Sharks keep fish populations in check: They eat plankton. Sharks are the framework for our oceans. Everything that is evolved in the oceans for the last 400 million years has had to deal with sharks as the top predators. If we take sharks out of the oceans, as the top predator, the populations of fish underneath them explode. Plankton can be eaten by everybody. It's important to understand too that the entire terrestrial world on top survives because of the ocean as well because of the oxygen. We can't damage the oceans and not affect our terrestrial world. Therefore sharks are super important. We need to keep the oceans in balance.

prix, au Canada comme à l'étranger. Un peu partout dans le monde, des pays ont modifié leurs politiques publiques. Des centaines de groupes de protection de l'environnement ont été créés dans le but de sauver le requin, et la perception que les gens avaient des requins a changé. Ils n'étaient plus les monstres effrayants présentés dans le film *Les dents de la mer*.

C'est un fait largement reconnu aujourd'hui. On voit régulièrement des plongeurs qui nagent avec les requins. Ce sont des créatures majestueuses, essentielles à notre écosystème. Aujourd'hui, tous les groupes écologistes importants, Oceana, WildAid, les sociétés pour la protection des animaux, le Fonds mondial pour la nature, comptent un volet pour la sauvegarde des requins. Les universités proposent aussi des cours sur les requins, aujourd'hui.

Je crois que vous avez probablement tous vu la séquence où Rob étreint un requin. Révolution a été projeté au Festival international du film de Toronto en première en 2012. Les requins étaient de retour, mais le documentaire présentait les choses sous un angle légèrement différent. Tout le monde est au courant des changements climatiques. Tout le monde a vu le documentaire d'Al Gore sur les changements climatiques, mais le milieu scientifique commençait tout juste à se rendre compte du fait que l'acidification des océans allait devenir un problème important. Le phénomène allait tuer les récifs de coraux et pourrait même condamner l'ensemble des océans eux-mêmes.

Les êtres vivants de la planète sont interconnectés, et je crois qu'à ce moment-là, les gens ont réalisé que c'était bien plus important. De 60 à 70 p. 100 de l'oxygène que nous respirons vient de l'océan. L'océan absorbe 90 p. 100 de notre chaleur. Il absorbe aussi 90 p. 100 de nos émissions de carbone. Si les océans tombent malades, ils ne peuvent plus absorber aussi bien tout cela.

Aujourd'hui, tout le monde est au courant du problème de l'acidification des océans et de la disparition des récifs de coraux. C'est encore pire que la situation que Rob avait présentée dans le film *Révolution*. Nous croyons que d'ici trois à cinq ans, 90 p. 100 peut-être des récifs de coraux auront disparu. La Grande Barrière de corail est en train de disparaître, et on ne croit pas pouvoir la sauver.

Les requins contiennent les populations de poisson, car ils mangent du plancton. Les requins sont les régisseurs de nos océans. Tout ce qui a vu le jour dans l'océan au cours des 400 millions d'années qui viennent de passer a eu le requin comme principal prédateur. Si les requins disparaissent des océans, s'ils n'y sont plus le principal prédateur, les populations de poisson qu'ils maîtrisaient jusqu'ici vont exploser. Tous ces poissons peuvent manger du plancton. Il est important de comprendre également que le monde terrestre survit grâce aux océans grâce à l'oxygène. Nous ne pouvons pas rendre les océans malades sans que notre monde terrestre en soit affecté. Et

When Rob came to us and said, "I'm going to do *Sharkwater* 2," we asked him why. Why not another follow up to *Revolution*, ocean acidification. He said, "Sharks don't have that much time. By the time we figure that out, they'll be gone."

This way, they might still be here when we get that right.

Sharkwater has saved millions of the world's sharks. A shark research organization actually credited Rob with saving a third of the world's sharks. But we still kill over 100 million a year. So since *Sharkwater* was released 10 or 11 years ago, we have lost more than a billion sharks.

Barbara has sent out a short clip from the movie. We just did a rough-cut screening last Wednesday for some distributors in Toronto. There was a two-minute clip in there that really succinctly speaks to the issues that the committee is actually facing. So if you get a chance to view it, please do so. It's only two minutes. Remember, the footage is low resolution, the music isn't final and the audio isn't balanced, so you really seeing a rough cut.

There are three separate things in there. Rob talks about how, since he did *Sharkwater*, and he thought he'd changed the world, so many countries have banned shark finning around the world. The problem is that importation is still legal. You can fin as many sharks as you want, and as long as you bring them into a country on a shipping boat, not a fishing boat, you're okay. It leaves a giant loophole in the laws.

There is also a quick scene where they are on a pier in Cabo Verde and they see random fins on the docks there. They pick them up. It's actually three marine biologists who are there with Rob. The person filming it is Chris Harvey-Clark from Dalhousie, and then there are two other marine biologists. There are three of them looking at the shark fins, and none of them have any idea what they are. Once you disengage a shark fin from a shark body, you have no way of knowing exactly where that shark came from, what species it is and whether it's endangered.

There is a further scene in the movie where they are in Panama. Panama has made some kind of effort to ban endangered species shark fins. It's just impossible. If three experts on a pier in Cabo Verde can't ID a shark fin, there is no

c'est pourquoi les requins sont si importants. Nous devons veiller à l'équilibre des océans.

Quand Rob nous a annoncé qu'il voulait tourner *Les Seigneurs de la mer 2*, nous lui avons demandé la raison. Pourquoi ne pas faire tourner la suite de *Révolution*, le documentaire sur l'acidification des océans? Il a répondu ceci : « Il ne reste pas beaucoup de temps aux requins. Quand nous en aurons pris conscience, ils auront disparu. »

De cette façon, ils existeront toujours quand nous aurons trouvé la solution.

Les Seigneurs de la mer a sauvé la vie de millions de requins dans le monde. Il y a même un organisme de recherche sur les requins qui attribue à Rob le mérite d'avoir sauvé la vie du tiers des requins du monde. Mais nous en tuons quand même plus de 100 millions par année. Donc, depuis la sortie des *Seigneurs de la mer*, il y a 10 ou 11 ans, nous avons perdu plus d'un milliard de requins.

Barbara a envoyé un petit extrait de ce film. Nous avons organisé un visionnement d'un premier montage, mercredi dernier, pour quelques distributeurs de Toronto. Il y a un extrait de deux minutes qui expose de façon vraiment succincte les enjeux que votre comité étudie à l'heure actuelle. Si vous en avez l'occasion, s'il vous plaît, regardez-le. Il ne dure que deux minutes. Sachez toutefois que c'est un enregistrement à basse résolution, que la bande sonore n'est pas définitive et que l'équilibre sonore n'est pas parfait, car il s'agit bel et bien d'un premier montage.

Il y a trois choses distinctes à comprendre. Rob explique comment, après avoir tourné *Les Seigneurs de la mer*, il avait pensé avoir changé le monde, puisque de nombreux pays avaient interdit l'enlèvement des nageoires de requin. Le problème, c'est que l'importation est toujours légale. On peut toujours prélever autant de nageoires de requin que l'on veut, si le produit importé arrive par bateau de transport plutôt que par bateau de pêche, tout va bien. Il reste une énorme brèche dans les lois.

Il y a aussi une courte séquence où on voit des gens sur un quai, à Cabo Verde, qui examinent des nageoires jetées pêle-mêle à terre. Ils en ramassent. Il s'agit en fait de trois biologistes de la vie aquatique qui accompagnent Rob. Celui qui filme, c'est Chris Harvey-Clark, de Dalhousie, et les deux autres sont des biologistes de la vie aquatique. Ils sont donc trois à examiner les nageoires de requin, et ils n'ont aucune idée de ce dont il s'agit. Quand vous coupez la nageoire d'un requin, vous n'avez aucun moyen de savoir exactement de quelle espèce de requin il s'agit, à quel endroit il vivait ou si c'est une espèce menacée.

Il y a dans ce film une autre séquence qui se déroule à Panama. Le Panama a pris quelques mesures pour interdire le commerce de nageoires des espèces de requin menacées. Mais c'est impossible. Si trois experts qui se trouvent sur un quai de Cabo Verde n'arrivent pas à identifier une nageoire de requin, il

hope that anybody in a customs and immigration situation could do that.

You can test shark fins. It's a long process. It's costly. It's just not practical.

The fins that you see them looking at on the dock are all tagged as coming from Spain, but they are 1,300 miles from Spain. The shark fin industry out in the middle of the ocean is very much unregulated. Things are regularly marked as something that they are not.

Shark fin imports into Canada have increased by 60 per cent, sadly. I can tell you a little bit about the shark fin industry. Ninety-five per cent of our oceans are totally unregulated; they are in international waters. Most of the regulations you see out there — there are bodies around the world that regulate some of these. CITES is an international organization, but it's a treaty. Countries sign up, and complying with the regulations is voluntary. CITES has no enforcement.

I also sent around a list of the some of the organizations that manage some of these fishing treaties. CITES has three different appendices. On Appendix II, there are no sharks. There is the sawfish, which is actually a type of ray and which is actually just a flattened shark. Sharks have cartilage; they don't have a bone structure. What makes them similar is that they both have cartilage instead of bones.

So there is only one on the CITES 1 list. On the CITES 2 list, it's very small: 12 of the 74 officially endangered shark species are there. CITES is a group. It takes a long time. You have to get a consensus of the countries to agree that they will put something on an endangered species list. But if you're on Appendix II, you're only really required to comply with that if the country you're fishing in actually bans that as an endangered species as well. As an example — well, maybe Florida — the hammerhead is on a CITES 2 list, but it's legal to fish hammerheads in the U.S. That CITES treaty doesn't actually apply there.

Shark monitoring falls under other conventions such as ICCAT and IATTC. But these are tuna-fishing organizations that monitor the tuna populations around the world, so it's a subset of that; it's not the core focus. They don't have a separate task force to monitor any kind of shark numbers.

sera impossible qu'un agent des douanes ou de l'immigration puisse le faire.

On peut soumettre les nageoires de requin à des tests, mais c'est un processus long et coûteux. Ce n'est tout simplement pas réaliste.

Les ailerons qui sont examinés sur le quai portent tous une étiquette indiquant qu'ils proviennent d'Espagne, mais ils sont à 1 300 milles de ce pays. L'industrie des ailerons de requin qui mène ces activités au milieu de l'océan n'est pas du tout réglementée. Il arrive régulièrement que l'indication sur les étiquettes soit fausse.

Les importations d'ailerons de requin au Canada ont augmenté de 60 p. 100, malheureusement. Je peux vous parler un peu de l'industrie des ailerons de requin. Quatre-vingt-quinze pour cent de nos océans ne sont absolument pas réglementés; ce sont des eaux internationales. La plupart des règlements qui sont en vigueur... Il existe dans le monde des organismes qui réglementent certaines de ces eaux. La CITES est une organisation internationale, mais il s'agit d'un traité. Les pays le ratifient, et le respect de la réglementation est volontaire. La CITES n'a aucun moyen de la faire appliquer.

J'ai également envoyé à tout le monde une liste d'organisations qui gèrent certains de ces traités relatifs à la pêche. La CITES comporte trois annexes différentes. Aucun requin ne figure dans l'annexe I. Il y a le poisson-scie, qui est en fait un type de raie et qui est tout simplement un requin aplati. Les requins ont du cartilage; ils n'ont pas de structure osseuse. Ce qui rend ces deux espèces semblables, c'est qu'elles ont toutes deux du cartilage au lieu d'os.

Alors, il n'y en a qu'un qui figure à l'annexe I de la CITES. À l'annexe II, on en retrouve très peu : 12 des 74 espèces de requin officiellement en voie de disparition y figurent. La CITES est un groupe. Le processus prend beaucoup de temps. Il faut parvenir à un consensus parmi les pays afin qu'ils acceptent d'inscrire une espèce sur une liste d'espèces en voie de disparition. Toutefois, si votre espèce figure à l'annexe II, vous n'êtes vraiment tenu de respecter cette disposition que si le pays où vous pêchez interdit l'exploitation de l'espèce parce qu'il considère également qu'elle est en voie de disparition. En guise d'exemple — peut-être dans le cas de la Floride —, le requin-marteau figure à l'annexe II de la CITES, mais il est légal de pêcher des requins-marteaux aux États-Unis. En fait, cette disposition du traité ne s'applique pas là-bas.

La surveillance des requins est régie par d'autres conventions, comme celles de la CICTA et de la CITT. Toutefois, il s'agit d'organisations liées à la pêche au thon qui surveillent les populations de ce poisson partout dans le monde, alors c'est un sous-ensemble; ce n'est pas l'objectif principal. Ces commissions n'ont pas de groupe de travail distinct chargé de surveiller le nombre de requins.

NOAA monitors the U.S., but the majority of shark fins sold in Canada come from countries with weaker law enforcement than either the European Union or the U.S. Ninety per cent of shark fins come from shark fisheries with unsustainable populations. That's in a report that was co-authored by Oceana, Humane Society and WildAid.

You have heard Dr. Steinke's research that a large proportion of the fins imported into Canada are from endangered or threatened species. I think the witnesses from Fisheries and Oceans themselves noted it would be impossible to test all of the fins coming into the country.

Rob received numerous accolades for his movies. More than 130 million people have viewed those. Young filmmakers have championed and brought out pictures of themselves furthering conservation efforts.

The Ocean Ark Alliance in Australia has a South American channel they are launching shortly called Sharkwater. There is a $2.5 million research vessel out there right now patrolling the Pacific waters, doing research and offering filming opportunities for various filmmakers. Discovery has been on there and all sorts of high-level conservation groups and Nat-Geo.

Despite saving millions and millions of sharks, Rob knew there was more to be done. And I will pass it over to you.

Mr. Stewart: I let the boss do all the detail, and I am going to throw emotion into this. It's a year tomorrow, and it has been a tough year. But we vowed that Rob's mission would continue, and we have spent the entire last year, 24-7, without a break, making sure that movie could be finished and that we would bring a team together to keep the mission alive. Rob had one mission in life: to save the oceans.

He wanted to do it through media. He was a wildlife photographer. He travelled the world making beautiful photographs and having them published in magazines. His career was going great. He more or less stumbled upon the filmmaking side of this and decided the only way he could create change was by creating a movie he could get people to see. It was a huge task. It took him five years of his life, and it almost killed him. He got lost at sea. There is a whole bunch of things that happened to him.

He persevered and held on. He eventually got 120 million people to see *Sharkwater*. He changed government policy from four countries when he started making the movie to 14 and

La NOAA surveille les États-Unis, mais la majorité des ailerons de requin vendus au Canada proviennent de pays où l'application de la loi est plus faible que dans l'Union européenne ou aux États-Unis. Quatre-vingt-dix pour cent des ailerons de requin proviennent de pêcheries de requin dont les populations ne sont pas durables. Cette information figure dans un rapport qui a été corédigé par Oceana, la Humane Society et WildAid.

Vous avez entendu parler de la recherche de M. Steinke qui a révélé qu'une grande proportion des ailerons importés au Canada proviennent d'espèces en voie de disparition ou menacées. Je pense que les témoins de Pêches et Océans ont eux-mêmes fait remarquer qu'il serait impossible d'analyser tous les ailerons qui entrent au pays.

Rob a reçu de nombreux éloges pour ses films. Plus de 130 millions de personnes les ont visionnés. De jeunes cinéastes se sont faits champions de la cause et ont publié des images d'eux-mêmes en train de poursuivre les efforts de conservation.

En Australie, l'Ocean Ark Alliance lancera sous peu une chaîne sud-américaine appelée Sharkwater. En ce moment même, un navire de recherche océanographique d'une valeur de 2,5 millions de dollars patrouille les eaux du Pacifique, effectue des recherches et offre des possibilités de tournage à divers cinéastes. Discovery a été à bord, de même que toutes sortes de groupes de conservation généraux et National Geographic.

Même s'il a sauvé des millions et des millions de requins, Rob savait qu'il fallait en faire plus, et je vais te céder la parole.

M. Stewart : J'ai laissé la patronne présenter tous les détails, et je vais ajouter de l'émotion à cet exposé. Demain, cela fera un an, et l'année a été difficile. Toutefois, nous nous sommes juré que la mission de Rob se poursuivrait, et nous avons passé toute la dernière année — 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, sans faire de pause — à nous assurer que le film pourrait être terminé et que nous allions mettre sur pied une équipe afin de continuer à réaliser la seule mission que Rob avait dans la vie : sauver les océans.

Il voulait le faire par l'intermédiaire des médias. Il était photographe de la faune. Il voyageait dans le monde pour prendre de belles photographies et les faire publier dans des magazines. Sa carrière se portait à merveille. Il est tombé par hasard plus ou moins sur le volet cinématographique de ce métier et a décidé que la seule façon dont il pourrait entraîner un changement, c'était en créant un film que les gens pourraient voir. C'était une énorme tâche. Il lui a fallu cinq ans de sa vie, et cela l'a presque tué. Il s'est perdu en mer. Il lui est arrivé tout un tas de choses.

Il a persévéré et a tenu bon. Au bout du compte, 120 millions de personnes ont vu *Les Seigneurs de la mer*. Quand il a commencé à faire le film, 4 pays ont modifié leur politique

eventually 95. Now, over 100 countries have banned shark finning.

But the importation still exists. It's always a loophole. I think Senator McInnis was suggesting there must be an economic thing going on. People are still finning them. The reality is that poor fishermen in countries like the Canary Islands can no longer fish for food. The sharks have been fished out, and the snapper we used to get isn't there because sharks patrolling the islands keep the fish closer to the shore and the fishermen can go catch them. The sharks are gone. Now the fish have gone out to sea.

These small fishing boats haven't got the capacity to go out to sea to fish anymore, so what are they doing? They are selling sand to maintain a living. People are being forced because of this unparalleled exploitation of the oceans that is not being monitored by anybody. There is no governing body in the world today that monitors what is going on out in those oceans.

As soon as you get past the territorial waters, it's the Wild West.

Now they have something called transshipping. Countries don't want to let people come in without the fins attached. What do they do? They offload it outside the territorial waters on these huge fishing refrigeration units and off it goes back to Hong Kong or Taiwan.

When shark fishermen were actually making a living fishing shark and they sold the fin, they'd get $5 for a fin. It turns up at $895 on the streets in Hong Kong. So shark fishermen aren't getting wealthy; it's the in-between man. It's the guy who owns the boat.

It's the mafia that is running it and keeping the business alive. It's the illegal trade in shark finning that is killing the species. That's what we have to set the example for.

If we want to stop the demand, and we understand that demand is being stopped by young people, the Chinese community, but what we have to do is set an example that this should be a practice that is outlawed worldwide.

Our objective is to go shark-free. Sharks are now turning up. And we will come back in a couple of years and say: Can you help us do this because it's turned up in cosmetics and it's turning up in fish stock? You're now feeding salmon on the West Coast with shark. How could that possibly make any sense if shark is being eaten by salmon?

gouvernementale, puis 14, et enfin, 95. Maintenant, plus de 100 pays ont interdit l'amputation des ailerons de requin.

Toutefois, l'importation existe encore. C'est toujours une faille. Je pense que le sénateur McInnis a laissé entendre qu'il doit y avoir des avantages économiques. Les gens prélèvent encore les ailerons des requins. La réalité, c'est que les pêcheurs pauvres de pays comme les îles Canaries ne peuvent plus pêcher pour obtenir de la nourriture. Tous les requins ont été pêchés, et le vivaneau que nous attrapions n'est plus là parce que lorsque des requins patrouillent autour des îles, cela maintient les poissons plus près du rivage, et les pêcheurs peuvent aller les attraper. Les requins sont partis. Maintenant, les poissons sont allés en mer.

Les petits bateaux de pêche n'ont pas la capacité d'aller en mer pour pêcher, alors, que font les pêcheurs? Ils vendent du sable pour gagner leur vie. Ils sont forcés de le faire en raison de cette exploitation sans précédent des océans qui n'est surveillée par personne. Aujourd'hui, dans le monde, il n'existe aucun organisme dirigeant qui surveille ce qui se passe dans les océans.

Dès que vous sortez des eaux territoriales, c'est le Far West.

Il existe maintenant quelque chose qu'on appelle le transbordement. Les pays ne veulent pas laisser les gens entrer si les ailerons ne sont pas sur les requins. Que font-ils? Ils les déchargent à l'extérieur des eaux territoriales, dans d'énormes unités de réfrigération pour la pêche, lesquelles retournent à Hong Kong ou à Taïwan.

Quand les pêcheurs de requin gagnaient leur vie à pêcher le requin et qu'ils vendaient les ailerons, ils obtenaient 5 $ par aileron, lequel se revend aujourd'hui à 895 $ dans les rues de Hong Kong. Alors, les pêcheurs de requin ne s'enrichissent pas; ce sont les intermédiaires. C'est la personne qui possède le bateau.

C'est la mafia qui dirige l'industrie et qui la maintient en vie. C'est le commerce illégal des ailerons de requin qui tue l'espèce. C'est pour cela que nous devons donner l'exemple.

Si nous voulons arrêter la demande — et nous croyons savoir que les jeunes, les membres de la communauté chinoise, sont en train de l'arrêter —, ce que nous devons faire, c'est donner l'exemple en montrant que cette pratique devrait être proscrite dans le monde entier.

Notre objectif est qu'on n'utilise plus de requin, mais on commence à le faire, et nous allons revenir dans deux ou trois ans pour dire : « Pouvez-vous nous aider à faire ceci parce que du requin s'est retrouvé dans des cosmétiques et dans du fumet de poisson? » On donne maintenant du requin à manger aux saumons de la côte Ouest. En quoi pourrait-il être logique que les requins se fassent manger par les saumons?

Fish pellets are made out of shark now. It's turning up in livestock feed. We have pigs that are eating shark. We have to stop this. The apex predator is the most important element in the oceans today.

I don't want to make you feel guilty, but since 2012, 500 million more sharks have been killed. We could have set an example then. So please set an example now. Let me end this movie when we make it — and we are going to have it released worldwide this fall. We saw the rough cut and it's very impactful. I would love to say at the end of that movie that the Canadian Senate passed the importation ban on shark fins in Canada, and say it proudly.

Rob was a proud Canadian. He wore it on his sleeve. He wore it around the world. He died doing what he wanted to do, and he died doing what he thought he had to do. We just want to continue that mission. Thank you.

The Chair: Thank you, Mr. Stewart.

Kim Elmslie, Campaign Director, Oceana Canada: Thank you, Brian and Sandra. It is amazing.

Good evening. Thank you for providing the opportunity to speak to you tonight, honourable senators. My name is Kim Elmslie and I'm the campaign director for Oceana Canada.

Oceana Canada was established in 2015 as an independent charity and is part of the largest international group focused solely on ocean conservation. We believe that by restoring Canada's oceans, we can strengthen our coastal communities, reap greater economic and nutritional benefits and secure our future food supply.

I want to begin by talking about the oceans. I have a favourite quote by the British science-fiction writer and explorer Arthur C. Clarke, which is "How inappropriate to call this planet Earth when it is quite clearly Ocean."

The oceans represent approximately 70 per cent of the earth's surface and are home to an astounding amount of riches that remain mostly a hidden mystery to us. Currently only 5 per cent of the world's oceans have been explored. If you get into high resolution mapping, it goes down to 0.5 per cent.

We have better maps of the surface of the moon than we do of the oceans. At this point in history, 12 people have walked on the moon but only 3 have descended into the deepest part of the ocean, which is the Marianas Trench, 11 kilometres below the surface of the ocean. If you were to drop Mount Everest into it, and Mount Everest is about 9 kilometres, there would still be 2

Des granules pour poissons sont maintenant faites de requin. Ce poisson se retrouve dans l'alimentation du bétail. Nous avons des porcs qui mangent du requin. Nous devons arrêter cela. Le superprédateur est l'élément le plus important dans les océans, aujourd'hui.

Je ne veux pas vous faire sentir coupables, mais depuis 2012, 500 millions requins de plus ont été tués. À ce moment-là, nous aurions pu donner l'exemple. Alors, veuillez le donner maintenant. Laissez-moi mettre un point final à cette question quand nous réaliserons le film, que nous allons lancer dans le monde entier cet automne. Nous avons vu le premier montage, et il est très percutant. J'adorerais pouvoir dire, à la fin de ce film, que le Sénat canadien a promulgué l'interdiction d'importer des ailerons de requin au Canada, et le dire fièrement.

Rob était fier d'être Canadien. Il s'affichait comme tel, partout dans le monde. Il est mort en faisant ce qu'il voulait faire et ce qu'il pensait devoir faire. Nous voulons simplement poursuivre cette mission. Merci.

Le président : Merci, monsieur Stewart.

Kim Elmslie, directrice de campagne, Oceana Canada : Merci, Brian et Sandra. C'est incroyable.

Bonsoir. Je vous remercie de me donner la possibilité de m'adresser à vous ce soir. Je m'appelle Kim Elmslie, et je suis directrice de campagne pour Oceana Canada.

Établie en 2015, Oceana Canada est une organisation caritative indépendante qui fait partie de la plus grande organisation internationale vouée exclusivement à la conservation des océans. Nous croyons fermement qu'en assurant la reconstitution des océans canadiens, nous pourrons soutenir nos collectivités côtières, bénéficier de meilleures retombées économiques et alimentaires, et assurer le maintien d'une source alimentaire importante à l'avenir.

Je veux tout d'abord discuter de nos océans. Ma citation préférée d'Arthur C. Clarke, un explorateur et auteur de science-fiction britannique, est la suivante : « Il est bien inapproprié d'appeler cette planète Terre, puisqu'elle est clairement Océan. »

Les océans occupent approximativement 70 p. 100 de la surface de la planète et contiennent une abondance extraordinaire de ressources dont la majorité est encore un mystère pour nous. Actuellement, nous n'avons exploré qu'à peine 5 p. 100 des océans du monde. Ce chiffre passe à 0,5 p. 100 dans le domaine de la cartographie haute résolution.

Nos cartes de la surface de la Lune sont plus détaillées que celles du fond océanique. À ce jour, 12 personnes ont marché sur la Lune, mais seulement 3 personnes sont descendues dans la partie la plus profonde de l'océan : la fosse des Mariannes, à 11 kilomètres sous la surface de l'océan. Si on y insérait le mont Everest, dont la hauteur est de neuf kilomètres, il resterait encore

kilometres of ocean. One of those people, I think, is filmmaker James Cameron. People are probably aware of that.

The oceans support all life on earth and they are under tremendous pressure. This includes stress from the impact of climate change, pollution and unsustainable fishing. Globally, the current rate of fishing is so unsustainable that it is estimated that 85 per cent of our fisheries are either depleted or recovering from depletion. If fishing continues at this rate, there could be no fish left to eat by 2048.

In Canada, most of our commercial stocks are depleted. Since 1970, an estimated 52 per cent of their biomass has disappeared, so half of this incredible resource that sustained so many for so long is gone in one lifetime. Certainly, I would think senators from the East Coast are well aware of this and probably experienced the cod collapse, one of the greatest fishing tragedies of all time. So we know what that means.

It doesn't have to be this way. Fisheries can be rebuilt and restored to abundance. That's what brings me to sharks. Sharks are not able to rebuild the fisheries. That's what we can do through management. However, sharks are vital to maintaining healthy ecosystems.

Sharks are dynamic creatures. The largest sharks are the iconic and charismatic whale sharks that grow over 15 metres long. It's incredible. Google them. They are amazing. Watch some video. The smallest pygmy sharks are six inches long. All sharks.

We are still learning about the sharks in our oceans. Last year, a new species of lantern shark was discovered in the waters of Hawaii. We are learning new things all the time. This summer our team was out in the Gulf of St. Lawrence doing an expedition, and actually the senator joined us on for a bit, and we were able to capture some of the first underwater footage of a porbeagle shark with Boris Worm on board with us, who you heard from last week. There is so much we don't even know yet.

As you heard, many large shark species are the apex predators. The apex predators impact ecosystems in incredibly significant ways by preying on the weak and sick, removing them from the ecosystem, and also by preying on certain species, like rays, marine mammals and even smaller species that control populations of commercially important species, the species we want to eat: smaller fish, shell fish, crustaceans, and also the species that are important for dynamic ecosystems.

deux kilomètres d'océan. Je pense que l'une de ces personnes est le cinéaste James Cameron. Les gens le savent probablement.

Les océans sont la source de toute vie sur Terre, et ils subissent une pression exceptionnelle, notamment par les impacts des changements climatiques, de la pollution et des pratiques de pêche non durables. À l'échelle planétaire, les taux de pêche actuels sont insoutenables au point qu'il est estimé que 85 p. 100 de nos pêches sont épuisées ou en rétablissement à la suite de leur épuisement. Si la pêche se poursuit à cette cadence, nous pourrions ne plus avoir aucun poisson pour nous nourrir dès 2048.

Au Canada, la plupart de nos stocks commerciaux sont épuisés. On estime que, depuis 1970, 52 p. 100 de leur biomasse a disparu, alors certaines personnes ont pu voir, de leur vivant, la moitié de cette ressource extraordinaire, qui nourrit tant de gens depuis si longtemps, être épuisée. J'aurais tendance à penser que les sénateurs de la côte Est sont certainement au courant de cette situation et qu'ils ont probablement vécu le déclin de la morue, l'une des plus grandes tragédies de toute l'histoire de la pêche. Alors, nous savons ce que cela veut dire.

Il ne doit pas nécessairement en être ainsi. On peut reconstituer les stocks et rétablir leur abondance. Voilà qui m'amène à parler des requins. Les requins à eux seuls ne peuvent s'en charger. C'est ce que nous pouvons faire grâce à la gestion. Toutefois, les requins sont essentiels au maintien de la santé des écosystèmes.

Les requins sont des créatures dynamiques. Les plus gros sont les célèbres et charismatiques requins-baleines, qui peuvent atteindre une longueur de plus de 15 mètres. C'est incroyable. Allez voir sur Google. Ils sont formidables. Regardez des vidéos. Les plus petits requins-nains mesurent six pouces. Ce sont tous des requins.

Nous apprenons encore des choses au sujet des requins qui peuplent nos océans. L'an dernier, une nouvelle espèce de requin-lanterne a été découverte dans les eaux d'Hawaï. Nous apprenons tout le temps de nouvelles choses. Cet été, notre équipe était en expédition dans le golfe du Saint-Laurent, et, en fait, le sénateur s'est joint à nous pour un petit moment, et nous avons été en mesure de tourner certaines des premières images sous-marines d'un requin-taupe commun, avec Boris Worm, qui était à bord avec nous et qui a témoigné la semaine dernière. Il y a tant de choses que nous ne savons même pas encore.

Comme il a été mentionné précédemment, plusieurs espèces de grands requins sont des prédateurs dominants et ont une incidence importante sur les écosystèmes marins. En effet, ces grands requins chassent les individus faibles ou malades, les éliminant ainsi de l'écosystème. Mais avant tout, en chassant certaines espèces comme les raies, les mammifères marins ou même de plus petites espèces de requins, les grands requins exercent un contrôle sur les populations en s'attaquant aux espèces à valeur commerciale telles que les poissons, les

Researchers have found that some shark species promote the health of coral reefs through preying on invasive species and adding nutrients through their waste to the entire reef system.

Some scientists believe that the rapid decline of sharks we're witnessing now could result in the complete rearrangement of entire marine ecosystems.

As you heard, sharks have been swimming in our waters and in balance and harmony for 420 million years, which is 200 million years before dinosaurs walked the earth. They have survived the first five extinctions, but they are no match for us, for humans. Sharks are one of the most exploited species on the planet. One hundred million sharks a year are killed. I have seen estimates higher, up to 200 million a year. So that's approximately 11,000 sharks every hour, which is just an astounding number.

One of the greatest threats to sharks is the shark finning trade, the brutal wasteful practice that cuts fins off the shark's body, discards it at sea, where it's left to drown. As many as 73 million sharks are killed exclusively for their fins, nothing else. It is not for food, nothing.

Between 2000 and 2011, the FAO, the Food and Agriculture Organization of the United Nations, reported that 16,850 metric tonnes of shark fins were traded around the world. Although shark finning is illegal in Canadian waters, shark fins continue to be imported, and Canada is the largest importer outside of Asia. As we have heard, the amount of fins that we're importing is growing.

According to Statistics Canada, 170,000 kilograms of shark fins were imported just last year. So that's a 60 per cent increase in the last five years of what we're bringing into Canada.

As you have also heard, CTV and the University of Guelph conducted DNA testing on shark fins being sold in Vancouver to determine what species they were. The investigation found endangered scalloped and hammerhead sharks, vulnerable longfin and shortfin mako sharks, blue sharks, thresher sharks, among others. Of the 59 shark fin samples that were collected, an astounding 76 per cent were from shark species on the IUCN, International Union for Conservation of Nature, list.

mollusques et les crustacés, ainsi qu'aux espèces essentielles à un écosystème dynamique.

Des chercheurs ont découvert que certaines espèces de requins contribuent à la santé des récifs coralliens en chassant les espèces envahissantes et en fournissant des nutriments par leurs excréments.

Certains scientifiques croient que le déclin rapide des populations de requins, dont nous sommes témoins en ce moment, pourrait entraîner une transformation complète des écosystèmes marins.

Les requins vivent dans les océans, en équilibre et en harmonie, depuis 420 millions d'années, soit 200 millions d'années avant l'arrivée des dinosaures. Ils ont survécu aux cinq premières extinctions, mais ils ne sont pas de taille à nous résister, les humains. Les requins demeurent l'une des espèces les plus exploitées de la Terre; en effet, 100 millions de requins sont tués chaque année. Cela représente environ 11 000 requins par heure. C'est un chiffre stupéfiant.

L'amputation des nageoires à des fins commerciales est l'une des plus grandes menaces pour les requins. Il s'agit d'une pratique brutale, qui consiste à capturer les requins afin de leur couper les nageoires, pour ensuite rejeter les carcasses mutilées à la mer où l'animal est voué à une mort par noyade. Jusqu'à 73 millions de requins sont tués pour leurs nageoires, et rien d'autre. Ce n'est pas à des fins alimentaires.

De 2000 à 2011, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture a noté qu'en moyenne 16 850 tonnes métriques de nageoires de requins ont été vendues à l'échelle mondiale. Même s'il est illégal de prélever des nageoires de requins dans les eaux canadiennes, de tels produits sont encore importés au pays. En fait, le Canada est le plus grand importateur de nageoires de requins à l'extérieur de l'Asie. Comme nous l'avons entendu précédemment, le volume de nageoires importées continue d'augmenter.

En effet, selon Statistique Canada, plus de 170 000 kilogrammes de nageoires de requin ont été importés au Canada l'an passé seulement. Cela représente une hausse de plus de 60 p. 100 au cours des 5 dernières années.

Comme il vous a déjà été mentionné, CTV et l'Université de Guelph ont effectué des tests d'ADN sur des ailerons de requins vendus à Vancouver, afin d'en déterminer l'espèce. Cette enquête a permis d'identifier des nageoires provenant de requins-marteaux halicornes et de requins-marteaux, des espèces menacées; de petits requins-taupes et de requins-taupes bleus, des espèces vulnérables; ainsi que de requins bleus et de renards marins entre autres. Parmi les 59 échantillons de nageoires examinés, 76 p. 100 provenaient d'espèces de requins faisant partie de la liste de l'Union internationale pour la conservation de la nature, ou UICN.

It's important to note that a species is designated as vulnerable on the IUCN list, vulnerable to become endangered if the threats against it are not addressed. That's what we are here to do, address those threats against these sharks.

In closing, I have two recommendations for the committee. The purpose of Bill S-238 is to ban the importation of fins that are not attached to the carcass of the shark. My first recommendation is to strengthen the bill by amending it to include a ban on the importation of processed shark fins, these would be the derivatives of shark fin, so that no product is coming in and that there is no loophole to exploit.

My second recommendation is simply to pass Bill S-238. The Department of Fisheries and Oceans has banned the finning of sharks in Canadian waters since 1994 through the licensing conditions and Fisheries (General) Regulations. In March of this year, Canada will implement a mandatory fins-attached management measure for sharks. Passing this bill provides legislative backing to the existing regulatory and other special measures that are in place. It also provides a safeguard preventing fins from vulnerable species from entering our markets in Canada, and it ensures that Canada is not supporting the global shark finning trade but rather protecting sharks around the world.

Iris Ho, Wildlife Program Manager, Humane Society International: Greetings from Beijing. My name is Iris Ho, the wildlife program manager at Humane Society International, one of the largest animal protection organizations in the world, working to help all animals.

I manage our international wildlife policy efforts, and I oversee several underground programs in Africa and Asia. I suspect I might be the only person in this committee today who has seen and been inside of a shark fin processing facility in southern China. It was shocking, that I can tell you. The smell was overwhelming. The premises were filthy. The shark fin workers were removing fins from sharks. I have seen the tinniest sharks fins that were probably one fifth of my palms.

I was emotionally shaken when I saw that tiny shark fin, which I knew came from a small baby shark. I have also personally met shark fin dealers across the world. One of the shark fin dealers I met was in Pointe-Noire, which was a coastal town in the Republic of Congo in Central Africa. This shark fin

Il importe de souligner qu'une espèce figurant sur la liste d'espèces vulnérables de l'UICN risque d'être classée comme menacée si on ne lutte pas contre les menaces à son endroit. C'est le but de notre présence ici, lutter contre les menaces qui pèsent sur ces requins.

J'aimerais conclure en offrant deux recommandations au comité. Le projet de loi S-238 a pour objectif d'interdire l'importation de nageoires de requin séparées de leur carcasse. Ma première recommandation consiste à renforcer ce projet de loi en y apportant un amendement afin d'ajouter l'interdiction d'importer des nageoires de requin transformées, qui sont des produits dérivés des nageoires, pour faire en sorte qu'aucun de ces produits ne soit importé et qu'il ne soit pas possible de contourner la loi.

Ma seconde recommandation tient à l'adoption du projet de loi S-238. Pêches et Océans Canada interdit l'amputation des nageoires de requins en eaux canadiennes depuis 1994 en imposant des conditions de permis et en appliquant le Règlement de pêche (dispositions générales). En mars 2018, le Canada mettra en œuvre une mesure de gestion obligatoire visant les requins, lesquels devront être débarqués avec leurs ailerons encore fixés au corps. L'adoption du projet de loi S-238 procurera un soutien législatif aux mesures spéciales et à la réglementation existantes. Cela permettra d'empêcher que des nageoires provenant d'espèces vulnérables se retrouvent dans le marché canadien, en plus d'assurer la participation du Canada à la protection des requins à l'échelle mondiale, au lieu qu'il contribue au commerce international de leurs nageoires.

Iris Ho, gestionnaire de programme de la faune, Humane Society International : Bonjour. C'est de Pékin que je m'adresse à vous. Je m'appelle Iris Ho. Je suis la gestionnaire du programme de la faune à la Humane Society International, l'un des plus grands organismes mondiaux de protection des animaux, qui œuvre dans l'intérêt de tous les animaux.

Je suis responsable de la gestion de nos activités internationales en matière de politique sur la faune, et je supervise plusieurs programmes sur le terrain en Afrique et en Asie. J'imagine que je suis peut-être la seule personne à m'adresser au comité aujourd'hui à avoir vu et visité une installation de transformation de nageoires de requin dans le Sud de la Chine. Je peux vous dire que c'est une expérience bouleversante. Les lieux étaient d'une saleté dégoûtante et il s'en dégageait une odeur nauséabonde. Les travailleurs s'affairaient à détacher les nageoires des requins. J'y ai vu une très petite nageoire qui faisait environ un cinquième de la paume de ma main.

La vue de cette petite nageoire m'a ébranlée; je savais qu'elle avait appartenu à un petit bébé requin. J'ai rencontré des négociants de nageoires de requin dans le monde entier. Un en particulier, à Pointe-Noire, une ville côtière de la République du Congo, en Afrique centrale, était très fier de me dire qu'il

dealer was very proud, telling me that he regularly shipped one or two tonnes of shark fins to Hong Kong, as recently as the previous month that I met him. As we were chatting, he showed me the business card of one of his best pals, he called him. The business card belonged to the most well-known seafood dealers out of Hong Kong.

Hong Kong and China collect shark fins from over 80 countries and re-export them to countries around the world, including Canada, which is the largest importer of shark fins outside of Asia. This gives Canada an opportunity, or some would argue it's an important responsibility to help sharks by ending your contribution to the shark fin trade.

HSI has been on the forefront of saving sharks from cruel shark finning and curbing the global demand for shark fins. In the United States, we have helped pass shark fin bans in 12 states and three pacific territories.

What was important and encouraging to me personally as an Asian-American was that these shark fin bans were championed by Asian-American lawmakers. In Hawaii, we had then-senator Clayton Hee; also in California, we had assembly member Paul Fong; and in New York, we had assemblywoman Grace Meng, who is now a federal congresswoman.

These measures received overwhelming support from Asian-American public officials in their states. I stood side by side with them and mobilized conservation and animal advocates because we recognized, collectively, that we had a power and ability to save sharks. And we must stop this prominent threat that drives the slaughter up to 100 million sharks every year, which is the global demand for shark fins.

In the U.S. Congress, bipartisan legislation is pending in both chambers that will prohibit the import, export, trade and sales of shark fins.

This is a movement led by Asian animal protection groups. Across the Pacific, advocates in Asia have been very outspoken against the shark fin consumption and trade. Members of China's National People's Congress had introduced motions to prohibit the shark fin trade. In 2012 the government of China announced that shark fin dishes were banned from official functions. Soon after, the Hong Kong authority followed suit.

expédiait de façon régulière, un mois à peine avant notre rencontre, une ou deux tonnes de nageoires de requin à Hong Kong. Pendant notre conversation, il m'a montré la carte de visite d'un de ses « bons amis », en l'occurrence le négociant de produits de la mer le plus connu de Hong Kong.

En Chine et à Hong Kong, on recueille des nageoires de requin provenant de plus de 80 pays, pour ensuite les exporter dans le monde entier, y compris au Canada, qui est le plus grand importateur de nageoires de requin à l'extérieur de l'Asie. Le Canada a l'occasion, certains diraient même une grande responsabilité, d'aider à sauver les requins en cessant de participer au commerce international de nageoires de requin.

La HSI est au premier plan de la lutte pour sauver les requins de cette pratique cruelle et pour faire diminuer la demande mondiale de nageoires de requin. Aux États-Unis, nous avons aidé les dirigeants de 12 États et de 3 territoires du Pacifique à adopter des mesures pour en interdire la vente.

Ce qui m'a le plus encouragée, comme Américaine d'origine asiatique, c'est que ces mesures d'interdiction visant les nageoires de requins ont été parrainées par des élus américains d'origine asiatique. À Hawaï, il y a eu Clayton Hee, qui était alors sénateur; en Californie, il y avait Paul Fong, qui a été membre de l'assemblée législative de cet État; à New York, on a pu compter sur l'appui de Grace Meng, membre de l'assemblée législative de cet État à l'époque et actuellement membre du Congrès américain.

Dans leurs États respectifs, les mesures qu'ils ont proposées ont reçu un appui massif de la part de fonctionnaires d'origine asiatique. Je les ai accompagnés dans leurs démarches et j'ai mobilisé des défenseurs de la conservation et du bien-être des animaux parce que nous savions que nous avions le pouvoir et la capacité de sauver les requins. Nous devons contrer la plus grande menace qui mène au massacre d'environ 100 millions de requins par année, c'est-à-dire la demande mondiale de nageoires de requin.

Aux États-Unis, des lois fédérales bipartisanes sont à l'étude dans les deux chambres afin d'interdire l'importation, l'exportation, le commerce et la vente de nageoires de requin.

Ce mouvement est dirigé par des groupes asiatiques de protection des animaux. De l'autre côté de l'océan Pacifique, en Asie, des défenseurs des droits des animaux ont critiqué ouvertement la consommation et le commerce de nageoires de requin. Des membres du Congrès national du peuple chinois ont présenté des motions visant à en interdire le commerce. En 2012, le gouvernement chinois a annoncé que les plats à base de nageoires de requin ne seraient plus servis lors des réceptions officielles. Les autorités de Hong Kong lui ont rapidement emboîté le pas.

Just last year, China's national air carrier, Air China, announced a ban on shark fin cargoes, joining several dozen airlines around the world, and shipping lines, including Air Canada, to take a strong position in support of shark protection.

Ocean protection — or, in this case, shark protection — transcends cultures, ethnicities and nationalities. Shark finning is not only a shockingly cruel and horrible practice, it also puts the balance of the ocean's ecosystem at risk. This is an urgent ecological crisis and one that needs co-operation from the international community to address.

As apex predators, sharks are vital to healthy oceans and the future of our planets. In fact, more than 70 per cent of all oxygen is generated from our world's oceans. Having a harmonious relationship with our oceans and marine creatures is paramount for our long-term survival.

If sharks go down, we all go down. Yet, around the world, sharks are continually treated as disposable commodities that are ours to use for profit and luxury goods.

Shark finning is not just cruel; it is also ecologically devastating. One third of shark fins across the world are from species at risk of extinction. In Canada — a previous speaker has addressed this — recent DNA testing conducted by Dr. Dirk Steinke, who was a witness in this committee before, found that 76 per cent of the fins came from at-risk species identified by the International Union for Conservation of Nature. Further to that, in 2017, Environment and Climate Change Canada and Fisheries and Oceans Canada conducted shark fin probes in Calgary, Vancouver and Toronto. They found that of the shark fins they collected, between one quarter and one third of the samples were identified as being CITES-protected species of sharks. Sandra Stewart mentioned earlier that only 12 of CITES shark species are listed to be protected. We know there are over 60 species of shark fins currently circulated in the global shark fin trade. We're talking about a very tiny percentage of sharks that are being protected internationally.

In 2017 alone, Canada imported over 170,000 kilograms of shark fins, an increase of over 65,000 kilograms per year since 2012. Meanwhile, according to Chinese government reports, shark fin imports into China were down 82 per cent during the same time frame. As mentioned, Canada is the largest importer of shark fins outside Asia. But this is not what Canadians want. A poll conducted back in 2013 revealed that 81 per cent of Canadians support a ban on the trade of products of shark finning.

L'année dernière, Air China, le transporteur aérien national chinois, a annoncé son refus de transporter des cargaisons de nageoires de requin, adoptant ainsi une position ferme afin de protéger ces animaux, comme l'ont fait avant lui plusieurs dizaines de lignes aériennes et de transporteurs maritimes, dont Air Canada.

La protection des océans, ou des requins dans le cas présent, transcende les cultures, les ethnies et les nationalités. L'amputation des nageoires de requin est une pratique affreusement horrible et cruelle qui met aussi en danger l'équilibre des écosystèmes océaniques. La collaboration de la communauté internationale est nécessaire pour régler ce problème écologique urgent.

Les requins sont des prédateurs dominants essentiels à la santé des océans et à l'avenir de la planète. Il faut dire que les océans produisent plus de 70 p. 100 de notre oxygène. Il est primordial d'établir des liens harmonieux avec les océans et la faune marine pour assurer notre survie à long terme.

Si les requins disparaissent, nous disparaîtrons tous. Pourtant, dans le monde entier, les requins sont toujours traités comme un produit dont on peut disposer librement à des fins lucratives en tant que denrée de luxe.

Cette pratique n'est pas seulement cruelle, elle est aussi dévastatrice sur le plan écologique. Dans le monde, le tiers des nageoires de requin proviennent d'espèces menacées d'extinction. Au Canada, comme le témoin précédent l'a mentionné, les tests d'ADN menés récemment par le M. Dirk Steinke, qui a déjà comparu devant ce comité, ont révélé que 76 p. 100 des nageoires provenaient d'espèces menacées, selon la classification de l'Union internationale pour la conservation de la nature. Par ailleurs, en 2017, Environnement et Changement climatique Canada et Pêches et Océans Canada ont examiné des nageoires de requin à Calgary, à Vancouver et à Toronto. D'après leurs constatations, entre le quart et le tiers des échantillons prélevés appartenaient à des espèces de requin protégées par la CITES. Plus tôt, Sandra Stewart a mentionné que seulement 12 espèces de requins sont visées par la CITES. Nous savons qu'on trouve des nageoires provenant de plus de 60 espèces de requins dans le marché international de ces produits. En fait, seul un très petit pourcentage de requins est protégé à l'échelle internationale.

En 2017 seulement, le Canada a importé plus de 170 000 kg de nageoires de requin, ce qui représente une augmentation de plus de 65 000 kg par année depuis 2012. Pendant la même période, selon les rapports du gouvernement chinois, l'importation de nageoires de requin en Chine aurait diminué de 82 p. 100. Comme je l'ai indiqué précédemment, le Canada est le plus grand importateur de nageoires de requin à l'extérieur de l'Asie, mais ce n'est pas ce que veulent les Canadiens. Un sondage effectué en 2013 a révélé que 81 p. 100 des Canadiens sont favorables à l'interdiction du commerce de ces produits.

This is really an opportunity for Canada to become the first large industrialized country to ban the import of shark fins, in keeping with Canada's commitment to preserve our oceans.

This is an urgent situation. There is scientific consensus that sharks are among the most threatened wildlife worldwide and populations are disappearing fast.

We agree with Senator Raine and Senator Ringuette's suggestion that there should be an amendment that this bill includes all products with processed shark fins as well. This will be an important loophole that we must close.

Dear committee members, I have been very encouraged by the momentum I have witnessed to save sharks, from the South Pacific to China to the United States, my adopted home.

Growing up in Taiwan, I did not know that shark fin soup came from sharks because the dish was called "fish wing soup" in Chinese. But tremendous education and awareness-raising has occurred over the last decade.

Today I continue to receive so many requests from Chinese citizens asking for information on shark fin-free materials.

This bill matters, not only to supporters in Canada, but to the many advocates I work closely with every day far away in Asia who continue to do all they can to protect our oceans and to drive behaviour changes in their communities for the better for sharks and our oceans. They count on your support, and I do as well. Thank you.

The Chair: Thank you.

We will go to our deputy chair, Senator Gold, for our first question.

Senator Gold: Thank you.

I have to say I'm moved by all your efforts and commitment, and I commend you for it.

Sandra and Brian, perhaps I can begin by expressing our support to you, your efforts to keep Rob's work alive and to continue the good work he was doing.

The essence of it was education, in a sense, and that leads me to my question. The problem is clearly international, as we understand. It's international because notwithstanding the banning in many jurisdictions of the practice of shark finning, in international waters, it's the Wild West. I think that was the expression you aptly put. Even in areas where it's banned, regulations and laws are not necessarily enforced and there's economic incentive for people to do it.

Le Canada a la possibilité de devenir le premier grand pays industrialisé à interdire l'importation de nageoires de requin; il respecterait ainsi son engagement à préserver nos océans.

La situation est urgente. Les scientifiques s'entendent pour dire que les requins font partie des animaux les plus menacés au monde et que les populations déclinent rapidement.

Nous appuyons la proposition des sénatrices Raine et Ringuette, qui consiste à amender le projet de loi afin d'y inclure tous les produits contenant des nageoires de requin transformées. Cet amendement important permettra d'éliminer toutes les échappatoires.

Mesdames et messieurs les membres du comité, j'ai été très encouragée par l'élan pour sauver les requins que j'ai constaté au Pacifique Sud, en Chine et aux États-Unis, mon pays d'adoption.

Quand j'étais petite, à Taïwan, j'ignorais que la soupe aux ailerons de requin venait des requins, parce qu'on l'appelait de la « soupe aux ailerons de poisson » en chinois. Toutefois, il y a eu beaucoup d'éducation et de sensibilisation au cours des 10 dernières années.

Je reçois maintenant de nombreuses demandes de citoyens chinois qui souhaitent se procurer des documents d'information gratuits sur les nageoires de requin.

Ce projet de loi est important, non seulement pour ceux qui l'appuient au Canada, mais aussi pour les nombreux défenseurs de cette cause en Asie, loin d'ici, avec lesquels je collabore et qui font tout en leur pouvoir pour susciter des changements positifs dans les collectivités, dans l'intérêt des requins et des océans. Ils comptent sur votre appui, et moi aussi. Merci.

Le président : Merci.

Nous allons passer la parole au vice-président, le sénateur Gold, pour la première question.

Le sénateur Gold : Merci.

Je suis vraiment touché par vos efforts et votre engagement, et je vous en félicite.

Sandra et Brian, permettez-moi d'abord d'exprimer notre soutien à l'égard de vos efforts pour faire en sorte que le travail de Rob lui survive et pour poursuivre son œuvre.

D'une certaine façon, l'éducation était au cœur de ses activités, et cela m'amène à ma question. De toute évidence, il s'agit d'un problème à l'échelle internationale. C'est le cas parce que, en dépit des interdictions visant l'amputation des nageoires de requin en vigueur dans de nombreux pays, c'est le Far West dans les eaux internationales. Je crois que c'est l'expression que vous avez utilisée, avec justesse d'ailleurs. Même dans les endroits où cette pratique est interdite, les règlements et les lois ne sont pas toujours appliqués, car certaines personnes en tirent

If we pass this bill, as I hope we will, and it gives Canada the moral authority to take the stage and try to encourage others, I'm struggling with why we'll be the first country to ban it, in the sense that the problem is now understood. Countries have banned the practice. Why have other countries not taken the step that we are now contemplating doing to ban the importation? What's missing in the education or advocacy efforts?

I'll conclude with a cliché about not letting the better be the enemy of the good. Nothing I'm saying is suggesting that we shouldn't be doing this; on the contrary. I'm perplexed why we'd be the first to do it when there has been such an increase of consciousness about this practice.

Ms. Stewart: Quite a few countries around the world have banned it, maybe 13 or 17.

Mr. Stewart: Nobody of the stature of Canada has banned it yet. Places like Bahamas have taken an industry that was about $3 million to $4 million for shark fishing and turned shark tourism into a $210 million business. That's the extraordinary opposite of what we're talking about here. That's what we have to look at. The issue is what I've referred to. It has taken since 2012 to get to the point we're at now.

Each country has its own set of issues. Others are dealing with issues where shark finning is not of paramount importance and there aren't people like the Humane Society International and conservation groups to drive it. When Rob started the Fin Free chapter in Toronto, there are now 100 chapters in the world today. People are realizing it's all about education. That's the reason we vowed to continue the movie and Rob's mission. We get emails every single day from young people that he has changed their lives. People from all over the world and every country have stepped up and said, "We want to help Rob continue his mission." That's the reason we're still doing it. People need the education.

Part of doing the movie is to further that education and explain to people that it's not just about finning. It's more than that now. Not only are we killing for the fins, but for liver. It's turning up in cosmetics. People are smearing shark liver oil on their face from major cosmetic brands. It's all about education. People don't know what they don't know.

des avantages de nature économique, ce qui explique cet état de fait.

Si nous adoptons ce projet de loi, ce que nous ferons, je l'espère, et qu'il confère au Canada l'autorité morale d'entrer en jeu et d'encourager les autres, j'ai du mal à comprendre pourquoi nous serons le premier pays à l'interdire, puisque le problème est maintenant compris. Des pays ont banni la pratique. Pourquoi est-ce que les autres pays ne prennent pas les mesures que nous envisageons de prendre pour interdire l'importation? Que manque-t-il au chapitre de l'éducation et des efforts de sensibilisation?

Je vais conclure avec un cliché, il ne faut pas laisser le mieux être l'ennemi du bien. Je ne dis pas que nous ne devrions pas le faire au contraire. Je ne comprends pas pourquoi nous serions les premiers à le faire alors que la sensibilisation à propos de cette pratique connaît une telle augmentation.

Mme Stewart : Beaucoup de pays ont banni cette pratique, peut-être 13 ou 17.

M. Stewart : Aucun autre pays de l'envergure du Canada ne l'a encore bannie. Des endroits comme les Bahamas ont pris une industrie qui générait de 3 à 4 millions de dollars pour la pêche aux requins et ont transformé le tourisme lié aux requins en un marché de 210 millions de dollars. C'est exactement le contraire de ce dont nous parlons ici. C'est sur cette question que nous devons nous pencher. La question est celle dont j'ai parlé. Il a fallu tout ce temps, depuis 2012, pour en arriver où nous sommes maintenant.

Chaque pays comporte son lot de problèmes. D'autres doivent composer avec des problèmes par rapport auxquels l'amputation des nageoires de requins ne revêt pas une importance considérable, et il n'y a rien comme la Humane Society International et des groupes de conservation pour s'en occuper. Rob a lancé la section Fin Free à Toronto; il y a aujourd'hui 100 sections dans le monde. Les gens comprennent que tout est une question de sensibilisation. C'est la raison pour laquelle nous voulons poursuivre le film et la mission de Rob. Tous les jours, des jeunes nous envoient des courriels pour nous dire qu'il a changé leur vie. Des gens des quatre coins du monde et de chaque pays se sont manifestés et ont dit : « Nous voulons aider Rob à poursuivre sa mission. » C'est la raison pour laquelle nous continuons de le faire. Les gens ont besoin de sensibilisation.

Une partie de la réalisation du film consiste à accroître cette sensibilisation et à expliquer aux gens que ce n'est pas seulement une question d'amputation illégale des nageoires. C'est plus que ça aujourd'hui. Nous tuons les requis pas seulement pour leurs nageoires, mais aussi pour leur foie. On en retrouve dans les produits cosmétiques. Les gens s'enduisent le visage d'huile de foie de requin avec des produits provenant de grandes bannières de cosmétiques. Tout est une question de sensibilisation. Les gens ne savent pas ce qu'ils ignorent.

People in China didn't know shark fin soup was made with shark fins. There's huge misinformation in the world today about this. You don't know you're getting shark fin. It's being labelled as rock salmon. It's being called oceanic white fish when you go to restaurants; it's shark. If you go to most fish and chips stores throughout Europe right now, the fish you're getting is shark. If you get a fish taco on the beaches of Mexico, you're eating shark. You're not told this. You don't know this. The only answer is education. Ask intelligent questions.

They say that when you go to the restaurant and get the special, half the time when you get fish in a restaurant, it's not the same fish. It's a mislabeling issue. As consumers, this is of paramount importance for me and you. You need to ask intelligent questions. Where was this fish caught? What is this fish? You have somebody saying it's black-eyed shark. There's no such thing. But we get this information coming to us as we were shooting the movie, because they're hiding behind the fact shark is shark. It's not. We have evidence of them selling halibut in California, labelled halibut, but it's shark. How is it possible?

Ms. Stewart: There are a significant number of states in the U.S. that have banned the trade and sale and importation of shark fins, including California. They've had many legal appeals against it, but it's held up.

Mr. Stewart: Most of the West Coast of the United States has banned shark importations of shark fins. But it is education that's the single biggest problem. People don't know.

Senator Ataullahjan: Thank you. I have to tell you my daughter introduced us to *Sharkwater*. She was such a fan of Rob's. I'm glad his legacy lives on. I'm struggling with the fact that until China and Hong Kong ban finning, how effective is it going to be in other countries when that seems to be a huge market?

Mr. Stewart: No doubt.

Senator Ataullahjan: Educated consumers. The demand is there. That's why people are supplying it.

Mr. Stewart: My response to that, and Rob's would have been that it has to start somewhere. It's one step in the right direction. It's very easy to say no. Throughout my entire sales career, my sales guys said the easiest answer you can get is a no because it's non-committal. If you say no, you don't have to take any action. If you say yes, you have to take action. That's what

Les Chinois ne savaient pas que la soupe aux nageoires de requins était faite de nageoires de requins. Il y a une énorme désinformation à cet égard dans le monde d'aujourd'hui. Vous ne savez pas que vous consommez des nageoires de requins. L'étiquette porte la mention « bocaccio ». On l'appelle poisson blanc océanique au restaurant; c'est du requin. Dans la plupart des restaurants de poisson-frites en Europe à l'heure actuelle, le poisson que vous mangez est du requin. Si vous commandez un taco au poisson sur les plages du Mexique, vous mangez du requin. On ne le vous dit pas. Vous ne le savez pas. La seule solution est la sensibilisation. Il faut poser des questions intelligentes.

On dit que, lorsque vous allez au restaurant, que vous commandez le plat du jour et qu'il s'agit de poisson, une fois sur deux, ce n'est pas le même poisson. C'est un problème d'étiquetage trompeur. Cette information est primordiale pour moi et pour vous, en tant que consommateurs. Vous devez poser des questions intelligentes. À quel endroit le poisson a-t-il été pêché? Quel est le poisson? Quelqu'un vous dit que c'est du requin aux yeux noirs? Cela n'existe pas. Mais nous avons obtenu ces renseignements lorsque nous tournions le film; on se cache derrière le fait que du requin, c'est du requin. Ce n'est pas le cas. Nous avons des preuves montrant qu'on vend du flétan en Californie, l'étiquette porte la mention flétan, mais c'est du requin. Comment est-ce possible?

Mme Stewart : Il y a un nombre considérable d'États aux États-Unis qui ont banni le commerce, la vente et l'importation de nageoires de requins, y compris la Californie. De nombreux appels ont été interjetés devant les tribunaux contre l'interdiction, mais elle est maintenue.

M. Stewart : La majeure partie de la côte Ouest des États-Unis a interdit l'importation de nageoires de requins. Mais le plus gros problème, c'est la sensibilisation. Les gens ne sont pas au courant.

La sénatrice Ataullahjan : Merci. Je dois vous dire, ma fille nous a présenté le film *Les Seigneurs de la mer*. Elle était une grande admiratrice de Rob. Je suis heureuse que son héritage se perpétue. Je me pose la question suivante : d'ici le moment où la Chine et Hong Kong vont interdire l'amputation illégale des nageoires, à quel point cela sera-t-il efficace dans les autres pays alors que cela semble représenter un immense marché?

M. Stewart : Certainement.

Sénatrice Ataullahjan : Des consommateurs sensibilisés. La demande est là. C'est pourquoi les gens l'alimentent.

M. Stewart : À cela je répondrai qu'il faut commencer quelque part, c'est ce qu'aurait dit Rob. C'est un pas dans la bonne direction. C'est très facile de dire non. Tout au long de ma carrière en ventes, mes vendeurs disaient que la réponse la plus facile était non, car elle n'exprime pas d'engagement. Si vous dites non, vous n'avez pas à prendre quelque mesure que ce soit.

we have to do here. We know the problem is in Southeast Asia. We know the problems with the powers that be and the Taiwanese mafia and all of the things we discovered while making these movies.

The reality is that we have a chance. As the second leading importer of shark fin in the world, we have the power to make a statement to the world stage and say it's wrong. Even if we're only 2 per cent of wrong, we're still wrong. This is what we have to step up and do. We have to say that it's wrong. It's morally wrong to wipe out a species.

If the last panda goes down, as a species, man doesn't stop to exist. If the last elephant dies, man does not go down as well. If the last shark goes down, the balance in the ocean goes and we go down with it. And your grandchildren and their children will not have a life as you've seen it. That's the most important thing.

This is not about us. We're the generation that screwed it up. We didn't notice. We were too busy consuming things. We were too busy with our lives. Now it has been brought to our attention. Now we have an obligation to do something. That obligation is on behalf of the kids of the future. They will never see the ocean as I've seen it. They'll never dive on a reef as I have. Is that right? No, it's not. They should have the same opportunity to enjoy nature as I've had it and you've had it, but they will not now. If we let sharks go down, the total threat to man goes with it.

That's why you can love pandas — they look cute — and save elephants and tigers and lions, but if they're extinct, it doesn't change our world. This does.

Ms. Stewart: In China and Asia, I think you've heard from various witnesses over this meeting and some past ones, attitudes are changing within the Chinese community itself. *Sharkwater*, when it was released in 2006-07, brought awareness to the issue. You can see that the Chinese government has made a move to ban shark fin soup at their banquets. We're hoping the momentum is faster and people in Asia adopt this faster.

Even if we're a small percentage of the market, it's $100 million a year, so 1 or 2 per cent is still a substantial number of sharks. Starting here and making another statement, which is where the original *Sharkwater* originated from and brought awareness, I think it would make a huge impact on the world.

Si vous dites oui, vous devez agir. C'est ce que nous devons faire ici. Nous savons que le problème se situe en Asie du Sud-Est. Nous connaissons les problèmes avec les autorités, avec la mafia taïwanaise et toutes ces choses que nous avons découvertes pendant que nous réalisions ces films.

Le fait est que nous avons une chance. En tant que deuxième importateur de nageoires de requins en importance dans le monde, nous avons le pouvoir de faire une déclaration sur la scène mondiale et de dire que c'est mal. Même s'il n'y a que 2 p. 100 de ce que nous faisons qui est mal, nous sommes tout de même dans le tort. C'est ce sur quoi nous devons agir. Nous devons dire aux gens que c'est mal. C'est moralement mal d'éliminer une espèce.

Si le dernier panda meurt, éliminant l'espèce, l'homme ne cessera pas d'exister. Si le dernier éléphant meurt, l'homme ne s'éteindra pas avec lui. Si le dernier requin meurt, l'équilibre de l'océan est perturbé et nous sommes menacés. Et vos petits-enfants et leurs enfants n'auront pas la vie que vous avez connue. C'est la chose la plus importante.

Il ne s'agit pas de nous, c'est notre génération qui a tout gâché. Nous ne l'avons pas remarqué. Nous étions trop occupés à consommer des biens. Nous étions trop préoccupés par nos vies. Maintenant, cela a été porté à notre attention. Nous avons maintenant l'obligation de faire quelque chose au nom des enfants des prochaines générations. Ils ne verront jamais l'océan comme je l'ai vu. Ils ne plongeront jamais dans un récif comme je l'ai fait. Est-ce juste? Non, ce ne l'est pas. Ils devraient avoir la même chance que j'ai eue et que vous avez eue d'apprécier la nature, mais maintenant, ils ne pourront pas. Si nous laissons mourir les requins, l'homme sera menacé.

C'est pourquoi vous pouvez aimer les pandas — ils sont adorables — et sauver les éléphants, les tigres et les lions, mais s'ils disparaissent, cela ne change pas notre monde. Ça, oui.

Mme Stewart : Je pense que vous avez entendu divers témoins dire pendant la séance et lors des séances passées que, en Chine et en Asie, les mentalités changent au sein de la communauté chinoise elle-même. Le film *Les Seigneurs de la mer*, lorsqu'il a été présenté en 2006-2007, a permis de faire connaître le problème. On peut voir que le gouvernement chinois a pris des mesures pour interdire la soupe aux nageoires de requins dans leurs banquets. Nous espérons que cela prendra de l'ampleur rapidement et que les Asiatiques adopteront ce mode de pensée rapidement.

Même si nous représentons un faible pourcentage du marché, on parle de 100 millions de dollars par année, donc 1 ou 2 p. 100, cela reste tout de même un nombre considérable de requins. En commençant ici et en faisant une autre déclaration, et c'est de là que vient le film original *Les Seigneurs de la mer*, qui a favorisé la sensibilisation, nous pouvons, je crois, avoir une incidence considérable sur le monde.

Mr. Stewart: And as we travel the world, which we will be starting in October, we'll be going to countries like Australia and New Zealand and all over the world presenting the movie. As we do that, who would be prouder than a Canadian saying my government was one of the first to step up and start this? If the last movie reached 100 million, this movie might reach 200 million.

We will be giving it away free at some point to the world. We have a job and if I live long enough, I hope to do it. I think the key is that we need to take steps, one step at a time. This year we do this and we will come back to you in another year or two and say we have to go broader and stop the importation of any shark product and this is why. The evidence is building. We have the evidence of companies — it's in your pet food. If you have a cat, you're probably feeding your cat shark. How does this make any sense?

The Chair: I think Ms. Ho would like to make a comment.

Ms. Ho: Yes.

Thank you, Mr. and Ms. Stewart for mentioning the changes we're seeing in Asia.

I'd just like to add that there are discussions among the Hong Kong lawmakers looking at addressing the limitation of the shark fin trade in Hong Kong. Awareness is really the first step but lawmakers in Hong Kong and Asia are also catching up on what they can do policy-wise. We cannot effectively be talking about saving sharks and telling Hong Kong and China to do their part if we're still importing, in Canada's case, so many shark fins from these jurisdictions. That undermines our credibility.

The Chair: Thank you, Ms. Ho.

Senator McInnis: Thank you very much.

It was Bill C-380 that was defeated on second reading and then there was Bill C-246, which I haven't read, to modernize animal rights. I don't know what all was in there, but it was defeated on second reading.

Let me caution you this, because you don't want to be disappointed. Starting tomorrow, we will be in the Senate and the House of Commons for approximately 40 days. For this to get through on time will be a challenge. The reason I say that is you always have the fear of prorogation. Many people expected it to take place in January. That's where the government hits a stop button and has a Throne Speech and everything.

M. Stewart : Et à mesure que nous parcourrons le monde, ce qui commencera en octobre, nous irons dans des pays comme l'Australie et la Nouvelle-Zélande et partout dans le monde pour présenter le film. Ce faisant, qui serait plus fier encore qu'un Canadien disant que son gouvernement était l'un des premiers à faire un pas en avant et à commencer ce travail? Si le dernier film a eu une incidence sur 100 millions, ce film pourrait bien atteindre les 200 millions.

Nous le donnerons gratuitement au monde entier à un certain moment. Nous avons un travail à faire et, si je vis assez longtemps, j'espère pouvoir le faire. Je pense que la clé réside dans la prise de mesures, un pas à la fois. Cette année, nous faisons cela et nous reviendrons vous voir dans un an ou deux pour dire pourquoi il faut aller plus loin et mettre fin à l'importation de tout produit provenant du requin. Les preuves s'accumulent. Nous avons la preuve venant d'entreprises, il y en a dans la nourriture de vos animaux de compagnie. Si vous avez un chat, vous lui donnez probablement du requin à manger. Comment cela peut-il avoir du sens?

Le président : Je crois que Mme Ho aimerait formuler un commentaire.

Mme Ho : Oui.

Merci à vous, monsieur et madame Stewart, de mentionner les changements que nous observons en Asie.

J'aimerais simplement ajouter que des législateurs de Hong Kong sont en cours de discussion pour aborder la question des limites en matière de commerce de nageoires de requin à Hong Kong. La sensibilisation est réellement la première étape, mais les législateurs à Hong Kong et en Asie rattrapent leur retard et étudient ce qu'ils peuvent faire du point de vue politique. En fait, nous ne pouvons pas parler de sauver les requins et dire à Hong Kong et à la Chine de faire leur part si nous importons toujours, dans le cas du Canada, autant de nageoires de requins de ces pays. Cela mine notre crédibilité.

Le président : Merci, madame Ho.

Le sénateur McInnis : Merci beaucoup.

Le projet de loi C-380 a été rejeté à l'étape de la deuxième lecture, puis il y a eu le projet de loi C-246, que je n'ai pas lu, qui visait à moderniser les droits des animaux. Je ne sais pas ce qu'il comportait, mais il a été rejeté à l'étape de la deuxième lecture.

Je vais vous faire une mise en garde, parce que vous ne voulez pas être déçus. À partir de demain, nous serons au Sénat et à la Chambre des communes pendant environ 40 jours. Arriver à faire adopter ce projet de loi à temps sera un défi. Je vous dis ça, car vous devez toujours craindre la prorogation. Nombre de gens s'attendaient à ce que cela se fasse en janvier. C'est à ce

There are possible ways, with motions and so on, to get this back on the Order Paper, but it's a challenge. I just want to caution you that there's a lot of work, and if we're all in support of this, we should expedite it as quickly as possible in the Senate. That's the first comment I would make because you don't want to be disappointed here, and I'm afraid you could be.

Now, there are numerous species of sharks — and, forgive me, I don't know a great deal about them — on the endangered list that I saw here in my notes. In the last 50 years, 89 per cent of the hammerhead sharks are gone, along with 80 per cent of the thresher sharks, 70 per cent of great whites, 65 per cent tiger sharks and so on.

Ms. Stewart, there was something you were saying about CITES and that the treaty didn't apply for the United States on an endangered species. Would they not be signatories to CITES?

Ms. Stewart: I'm sorry, I didn't make that clear. Regarding all of the signatories to the CITES treaties, it's an international treaty so you don't have international trade with that. But for all of the countries individually, if it's legal to fish something within your country you're still allowed to do that. It only applies to the international trade in that species, so it would apply to Canada. I think the porbeagle is on this list as well. So if it's on the list — if you're a Canadian fishing in Canadian waters and it's legal to fish the porbeagle — it's fine. It only applies to the international trade portion for the Appendix II CITES groups.

Senator McInnis: Thank you.

Senator MacDonald: Thank you. I have a statement first for peoples' edification. You've all mentioned the importance or perhaps the necessity of fine-tuning this bill with some amendments. I want you to know we're working on that with our legal department and I suspect something will come forth before this leaves committee.

Because our time is tight and I will have an opportunity to speak to our guests at the table later, I think I will direct my question to Ms. Ho. I want to thank you for being here. I know it's early morning in Beijing and I want to thank you for your patience and contribution here this morning.

moment-là que le gouvernement arrête tout et prononce un discours du Trône et tout cela.

Il y a des moyens possibles, il y a les motions, entre autres, pour inscrire de nouveau la question au Feuilleton, mais c'est un défi. Je veux seulement vous aviser qu'il y a beaucoup de travail à faire et que, si nous sommes tous favorables au projet, nous devrions l'examiner le plus rapidement possible au Sénat. C'est le premier commentaire que je voulais faire pour ne pas que vous soyez déçus, et j'ai peur que vous le soyez.

Maintenant, il y a de nombreuses espèces de requins — et, pardonnez-moi, je ne les connais pas beaucoup — figurant sur la liste des espèces en voie de disparition, que j'ai vue ici dans mes notes. Au cours des 50 dernières années, 89 p. 100 des requins-marteaux ont disparu, en plus de 80 p. 100 des renards marins, 70 p. 100 des grands requins blancs, 65 p. 100 des requins-tigres et plus encore.

Madame Stewart, vous avez dit quelque chose à propos de la CITES et du fait que le traité ne s'applique pas aux espèces en voie de disparition aux États-Unis. Ne pourraient-ils pas être signataires de la CITES?

Mme Stewart : Je suis désolée, je ne me suis pas exprimée clairement. En ce qui concerne tous les signataires des traités de la CITES, on voit que c'est un traité international, il n'est donc pas question du commerce international. Mais si on prend chacun des pays individuellement, s'il est légal de pêcher une espèce dans votre pays, vous avez tout de même le droit de le faire. Cela s'applique uniquement au commerce international de ces espèces, donc il s'appliquerait au Canada. Je crois que le requin-taupe commun figure également sur cette liste. Donc si l'espèce figure sur la liste et que vous êtes un Canadien qui pêche dans les eaux canadiennes et qu'il est légal de pêcher le requin-taupe commun, c'est bien. Il ne s'applique qu'à la portion de commerce international pour les groupes visés à l'annexe II de la CITES.

Le sénateur McInnis : Merci.

Le sénateur MacDonald : Merci. J'ai d'abord une déclaration à l'intention des témoins. Vous avez tous mentionné l'importance ou peut-être la nécessité de peaufiner ce projet de loi au moyen de certains amendements. Je voulais vous dire que nous travaillons là-dessus avec notre service juridique, et je suppose que nous obtiendrons quelque chose avant la fin des travaux du comité.

Comme nous disposons de peu de temps et que j'aurai l'occasion de parler à nos témoins plus tard, je crois que je vais poser ma question à Mme Ho. J'aimerais vous remercier d'être avec nous. Je sais qu'il est très tôt à Pékin et j'aimerais vous remercier de votre patience et de votre contribution ici ce matin.

Canada would be, as far as I can ascertain, the first country to implement such a ban. I would think and hope it would have a domino effect with other countries to see Canada take a stand on this. I think we have a reasonably good reputation around the world with regard to these types of issues.

I'm curious what your reading of this is from Beijing and what you think the response would be from Asian countries and others you've worked with over the years on this issue.

Ms. Ho: Thank you, senator. I can't agree more with your assessment this would have a huge impact on lawmakers and advocates in Asia. Over the years, I've done so many speeches here in China on shark conservation. I must say that at that time, 12 states and pacific territories in the U.S. were looking at banning shark fins and that action encouraged so many Chinese advocates I was talking to. They were telling me that if lawmakers at the American state level can do that, why can't our government do similar things?

The fact is that your legislature talking about banning the importation of shark fins is going to encourage lawmakers in Hong Kong, the Philippines and elsewhere who are looking for a model to address their shark protection measure. It would be a tremendous boost for them to look at what advocates and lawmakers can do in their countries. This is something I've learned from my years of experience working in Asia. They need to know they are not alone and that across the pacific, in Canada and elsewhere, there are lawmakers and advocates who are on their side as well.

Senator MacDonald: Thank you.

Senator Munson: Thank you very much for being here and for your testimony. It's very moving and extremely important. I'm sorry, I have a bad voice today.

You talked about China stopping the service of shark fin soup at banquets. I think it could stop serving all shark fin soup at all banquets in China. They certainly have the power to do that and Canada can do more.

I'm curious about the illegality out in international waters. Somebody is on the take. Who is on the take? Lawmakers, in collaboration with these brokers who can go out and make not a quick buck but steady millions of dollars? Why isn't there some kind of international regulatory mechanism in place to get after this sort of thing? There are people tonight who are still doing quite well on this business no matter how much we talk about it.

Le Canada serait, pour autant que je puisse le constater, le premier pays à mettre en œuvre une telle interdiction. J'espère que, en voyant le Canada prendre position relativement à cette question, les autres pays emboîteront le pas. Je crois que nous avons une assez bonne réputation dans le monde concernant ces types de questions.

Je suis curieux de savoir ce que vous, à Pékin, pensez de la situation et ce que serait, selon vous, la réponse des pays asiatiques et d'autres avec lesquels vous avez travaillé au fil des ans à l'égard de cette question.

Mme Ho : Merci, monsieur le sénateur. Je suis pleinement d'accord avec votre évaluation selon laquelle l'interdiction aurait une incidence énorme sur les législateurs et les défenseurs en Asie. Au fil des ans, j'ai prononcé nombre de discours ici, en Chine, sur la conservation des requins. Je dois dire que, à ce moment-là, 12 États et territoires du Pacifique des États-Unis envisageaient d'interdire les nageoires de requin, et cette mesure a encouragé nombre de défenseurs chinois à qui j'ai parlé. Ils me posaient la question suivante : si les législateurs à l'échelon des États américains peuvent imposer une telle interdiction, pourquoi notre gouvernement ne peut-il pas lui aussi faire de même?

Le fait que votre assemblée législative envisage d'interdire l'importation de nageoires de requin va encourager les législateurs de Hong Kong, des Philippines et d'ailleurs qui cherchent un modèle pour prendre leur propre mesure de protection des requins. Cela leur donnerait un énorme coup de pouce pour examiner ce que les défenseurs et les législateurs peuvent faire dans leur pays. C'est quelque chose que j'ai appris au fil de mes années d'expérience de travail en Asie. Les gens ont besoin de savoir qu'ils ne sont pas seuls et que, de l'autre côté du Pacifique, au Canada et ailleurs, il y a des législateurs et des défenseurs qui sont également de leur côté.

Le sénateur MacDonald : Merci.

Le sénateur Munson : Merci beaucoup d'être ici aujourd'hui et de témoigner. C'est très émouvant et extrêmement important. Je suis désolé, j'ai du mal avec ma voix aujourd'hui.

Vous avez parlé de la Chine qui a cessé de servir de la soupe de nageoires de requin au cours de banquets. Je crois qu'elle devrait cesser de servir toutes les soupes de nageoires de requin dans tous les banquets sur son territoire. Elle a certainement le pouvoir de les interdire, et le Canada peut en faire davantage.

Je m'intéresse à l'illégalité dans les eaux internationales. Quelqu'un touche des pots-de-vin. Mais qui? Les législateurs, en collaboration avec ces intermédiaires qui peuvent faire non pas quelques dollars, mais des millions de dollars de manière stable? Pourquoi n'y a-t-il pas en place une sorte de mécanisme international de réglementation pour interdire ce type de chose? Ce soir, des gens s'en tirent très bien avec ce commerce, peu importe dans quelle mesure nous en parlons.

Mr. Stewart: In every country Rob went to, there was always an underground, black market usually controlled by Taiwanese boats, and what they call the Taiwanese mafia. Countries like Costa Rica give this perception they are a green country and pro-conservation and pro-environmentalism. They're having an election this week. In the last couple of weeks they have arrested four or five people on conspiracy and fraud charges all related to the things that go on behind the scenes.

The Taiwanese docks in Costa Rica are not supposed to be there, yet there are private docks there that take in five tonnes of shark fin every weekend when the inspectors are off, because they only work Monday to Friday.

There's a system built in the world today that's being controlled as a billion-dollar industry where it's an illegal system. It's fraught with really bad people that don't care about the future. They're all chasing the dollar. If it was the fisherman out in his boat making the money it would be one thing, but it's not. There are multimillionaires in all these countries where shark finning is taking place and they are controlling the fin industry in those countries. They've been identified. Part of what we've been doing is Rob went undercover. We had to hire security for Rob because for $50 you can have somebody killed in Costa Rica. There's a huge amount of this going on.

Ms. Elmslie: A lot of how fisheries laws and regulations have come into place is that a lot of fish are along the exclusive economic zone. Normally, fisheries laws fall under the jurisdiction of the country because you can go out to your exclusive economic zone. For the most part, you can control your abundance. You can control your take. It works fairly well.

There are some international agreements on how we manage these. But it is the deep sea, the high seas, that we don't know. There have been discussions and talk and a growing awareness about what is happening on the high seas. I do hope that this will be something that we can look at, that we can address. Certainly, with the G7 coming up, oceans is on the G7. It's certainly something that I think, in your roles as senators, could be pushed. What more can we do, through the bodies that we have, to control fishing on the high seas because it's impacting all of us?

The Chair: I want to thank our guests for their presentations here this evening. Certainly, it has been a very interesting debate.

Before we rise, I would like to let my colleagues know that the next meeting will be Thursday morning at 8:30 a.m., and we'll be having people from the Department of Fisheries and Oceans and Environment Canada to answer some of the questions that

M. Stewart : Dans tous les pays où est allé Rob, il y avait toujours un marché clandestin, un marché noir habituellement sous l'emprise de bateaux taïwanais et ce qu'on appelle la mafia taïwanaise. Des pays comme le Costa Rica donnent l'impression qu'ils sont écologiques et ont à cœur la conservation et l'environnement. Des élections se tiendront cette semaine au Costa Rica. Au cours des deux ou trois dernières semaines, on y a arrêté quatre ou cinq personnes pour conspiration et fraude relativement à des choses qui se déroulent en coulisse.

Les quais taïwanais au Costa Rica ne sont pas censés exister. Pourtant, des quais privés reçoivent cinq tonnes de nageoires de requin toutes les fins de semaine lorsque les inspecteurs sont en congé, car ces derniers ne travaillent que du lundi au vendredi.

Aujourd'hui, dans le monde, un réseau illégal géré comme une industrie de milliards de dollars est en place. Ce réseau fourmille de très mauvaises personnes qui se moquent de l'avenir. Elles sont assoiffées d'argent. S'il s'agissait du pêcheur sur son bateau qui récoltait l'argent, ce serait une chose, mais ce n'est pas le cas. Il y a des multimillionnaires dans tous ces pays où l'amputation des nageoires de requin se pratique, et ils contrôlent l'industrie des nageoires de requin. On les a identifiés. L'opération d'infiltration de Rob est une partie de ce que nous faisons. Nous avons dû embaucher des agents de sécurité pour Rob parce que, pour 50 $, vous pouvez faire assassiner quelqu'un au Costa Rica. C'est chose courante là-bas.

Mme Elmslie : Une des principales raisons pour lesquelles on a mis en place les lois et les règlements en matière de pêches, c'est que beaucoup de poissons se trouvent le long de la zone économique exclusive. Normalement, les lois en matière de pêches relèvent de la compétence du pays parce qu'on peut aller pêcher dans sa zone économique exclusive. La plupart du temps, on peut avoir une incidence sur l'abondance de poissons et les prises. Cela fonctionne assez bien.

Des accords internationaux portent sur la gestion de ces zones. Mais nous ne savons pas ce qui se passe dans les eaux profondes et en haute mer. On a tenu des discussions et des pourparlers, et il y a une sensibilisation croissante concernant ce qui se passe en haute mer. J'espère que c'est quelque chose nous pourrons examiner et que nous pourrons régler. Certainement, les océans feront partie du prochain sommet du G7. C'est assurément quelque chose sur lequel, à mon avis, en tant que sénateurs, vous pourriez insister. Que pouvons-nous faire de plus, au moyen des organes que nous avons, pour contrôler la pêche en haute mer parce qu'elle nous touche tous?

Le président : J'aimerais remercier nos témoins de leurs exposés ce soir. Nous avons certainement assisté à un débat très intéressant.

Avant que nous levions la séance, j'aimerais informer mes collègues que la prochaine séance se tiendra jeudi à 8 h 30, et nous recevrons des gens du ministère des Pêches et des Océans et d'Environnement Canada pour répondre à certaines questions

we have proposed to them based on your bill. So we hope to have the answers. We're working towards it. Thank you very much again, and good evening.

(The committee adjourned.)

que nous leur avons proposées relativement à votre projet de loi. Nous espérons donc obtenir les réponses à ces questions. Nous travaillons dans ce sens. Encore une fois, merci beaucoup, et bonne soirée.

(La séance est levée.)

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, February 1, 2018

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans, to which was referred Bill S-238, An Act to amend the Fisheries Act and the Wild Animal and Plant Protection and Regulation of International and Interprovincial Trade Act (importation of shark fins), met this day in public at 8:33 a.m. to give consideration to the bill; and in camera, for the consideration of a draft agenda (future business).

Senator Fabian Manning (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good morning. My name is Fabian Manning, a senator from Newfoundland and Labrador, and I am pleased to chair this morning's meeting.

Before our witnesses, I would like to invite the members of the committee to introduce themselves.

[*Translation*]

Senator Ringuette: Pierrette Ringuette from New Brunswick.

[*English*]

Senator Christmas: Dan Christmas, Nova Scotia.

Senator MacDonald: Michael MacDonald, Nova Scotia.

Senator Raine: Nancy Greene Raine, British Columbia.

Senator McInnis: Thomas McInnis, Nova Scotia.

[*Translation*]

Senator Poirier: Rose-May Poirier from New Brunswick.

[*English*]

Senator Gold: Marc Gold, Quebec.

The Chair: Thank you, senators. We may have other senators joining us shortly.

The committee is continuing its study of Bill S-238, An Act to amend the Fisheries Act and the Wild Animal and Plant Protection and Regulation of International and Interprovincial Trade Act (importation of shark fins).

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 1er février 2018

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans, auquel a été renvoyé le projet de loi S-238, Loi modifiant la Loi sur les pêches et la Loi sur la protection d'espèces animales ou végétales sauvages et la réglementation de leur commerce international et interprovincial (importation de nageoires de requin), se réunit aujourd'hui, à 8 h 33, en séance publique, pour examiner le projet de loi, puis à huis clos pour examiner un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

Le sénateur Fabian Manning (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bonjour. Je m'appelle Fabian Manning, je suis un sénateur de Terre-Neuve-et-Labrador, et je suis heureux de présider la réunion de ce matin.

Avant de céder la parole aux témoins, j'inviterais les membres du comité à se présenter.

[*Français*]

La sénatrice Ringuette : Pierrette Ringuette, du Nouveau-Brunswick.

[*Traduction*]

Le sénateur Christmas : Dan Christmas, de la Nouvelle-Écosse.

Le sénateur MacDonald : Michael MacDonald, de la Nouvelle-Écosse.

La sénatrice Raine : Nancy Greene Raine, de la Colombie-Britannique.

Le sénateur McInnis : Thomas McInnis, de la Nouvelle-Écosse.

[*Français*]

La sénatrice Poirier : Rose-May Poirier, du Nouveau-Brunswick.

[*Traduction*]

Le sénateur Gold : Marc Gold, du Québec.

Le président : Merci, chers collègues. Il se pourrait que d'autres sénateurs se joignent à nous sous peu.

Le comité poursuit son étude du projet de loi S-238, Loi modifiant la Loi sur les pêches et la Loi sur la protection d'espèces animales ou végétales sauvages et la réglementation de leur commerce international et interprovincial (importation de nageoires de requin).

Today we welcome officials from two government departments, Environment and Climate Change Canada and Fisheries and Oceans Canada. I would ask to you introduce yourselves for the record, please.

Carolina Caceres, Manager, CITES, Environment and Climate Change Canada: I'm Carolina Caceres, Manager, CITES, from Environment and Climate Change Canada.

Sheldon Jordan, Director General, Wildlife Enforcement Directorate, Environment and Climate Change Canada: Good morning. I'm Sheldon Jordan, Director General of the Wildlife Enforcement Directorate.

[*Translation*]

Nadia Bouffard, Director General, External Relations, Fisheries and Oceans Canada: Good morning, Mr. Chair, ladies and gentlemen of the Senate. My name is Nadia Bouffard, from Fisheries, Oceans and the Canadian Coast Guard.

[*English*]

Brian Lester, Assistant Director, Integrated Resource Management, Fisheries and Oceans Canada: Good morning. I'm Brian Lester, Assistant Director, Integrated Resource Management, Fisheries and Oceans Canada.

The Chair: On behalf of the members of our committee, I thank you for being here today.

Honourable senators may recall that when government officials were before the committee in December, we indicated that we might invite them back after we heard from other witnesses.

We're going to go straight to questions this morning. We're going to begin with our deputy chair.

Senator Gold: Good morning and thank you for your presence today. The question is a fairly obvious one. Last time, when representatives were here, we were told you were still assessing the bill and its potential impact on the various relationships we have and instruments to which Canada is a party.

I wonder if you could give us an update on your thinking. Are you in a position to give us an opinion on the bill, its potential impact, and views on what any consequences might be, intended or unintended?

Ms. Bouffard: Perhaps I can start and maybe my colleagues can chip in.

Aujourd'hui, nous accueillons des fonctionnaires de deux ministères, soit Environnement et Changement climatique Canada et Pêches et Océans Canada. Je vous demanderais de vous présenter, s'il vous plaît, aux fins du compte rendu.

Carolina Caceres, gestionnaire, CITES, Environnement et Changement climatique Canada : Je m'appelle Carolina Caceres, et je suis gestionnaire de CITES à Environnement et Changement climatique Canada.

Sheldon Jordan, directeur général, Direction de l'application de la loi sur la faune, Environnement et Changement climatique Canada : Bonjour. Je m'appelle Sheldon Jordan et je suis directeur général de la Direction de l'application de la loi sur la faune.

[*Français*]

Nadia Bouffard, directrice générale, Relations externes, Pêches et Océans Canada : Bonjour, monsieur le président, messieurs les sénateurs, mesdames les sénatrices. Je suis Nadia Bouffard, de Pêches et Océans et Garde côtière du Canada.

[*Traduction*]

Brian Lester, directeur adjoint, Gestion des ressources intégrées, Pêches et Océans Canada : Bonjour. Je m'appelle Brian Lester. Je suis directeur adjoint, Gestion des ressources intégrées, à Pêches et Océans Canada.

Le président : Au nom des membres du comité, je vous remercie d'être ici aujourd'hui.

Chers collègues, vous vous souviendrez que lorsque les fonctionnaires ont comparu au comité en décembre dernier, nous avions indiqué qu'il était possible que nous les invitions de nouveau après avoir entendu d'autres témoins.

Ce matin, nous allons passer directement aux questions. Le premier intervenant est le vice-président.

Le sénateur Gold : Bonjour et merci d'être ici aujourd'hui. La question est plutôt évidente. La dernière fois, lorsque des représentants ont comparu, on nous a dit que le ministère étudiait toujours le projet de loi et ses répercussions potentielles sur nos diverses relations et sur les instruments dont le Canada est signataire.

Je me demande si vous pourriez nous mettre à jour sur votre réflexion. Êtes-vous en mesure de nous donner votre avis sur le projet de loi, sur ses impacts potentiels et sur toute conséquence possible, intentionnelle ou non?

Mme Bouffard : Je pourrais commencer, puis mes collègues pourraient intervenir.

Thank you for having us here again to hopefully provide you with additional information to help your deliberations.

From a Fisheries and Oceans standpoint, the first and foremost objective is to try and address the issue where it actually occurs, which is on the water. We've all seen the videos that are quite convincing in terms of the issue at hand, and we share the concerns of the committee in addressing unsustainable practices on the waters, and the impacts that can have.

The department responded to questions raised at the committee that we could not answer the last time around.

In our responses, which I believe the committee now has, there's a document from the United Nations Food and Agriculture Organization that references not just Canada's but the world's responses to the management of shark fishing, including management measures associated to shark finning.

You will notice from this report, although it's dated 2012, that it references the fact that Canada has had measures in place since 1994 to address the finning practices at sea. We were, I think, probably one of the first countries to put those kinds of measures in place because of the concerns, demonstrating that we share your concerns and your objectives with this bill.

The bill proposes we institute specific management prohibitions at sea for shark finning, and proposes trade measures associated to fins and fins attached to the carcasses.

We have witnessed that trade measures can be effective in addressing these kinds of unsustainable practices if they're done consistently, particularly with our international obligations under trade agreements. Any measure, in order to be successful and not challenged, should be consistent with our trade obligations and done in a concerted way with other countries.

I took note of the witnesses' testimony from yesterday, speaking of some of the measures taken by cities in Canada, Toronto in particular, and a note that when one city does something and another city doesn't, we're just exporting the problem and issue to another city.

The same thing happens internationally. I'm not saying that Canada shouldn't do something, but it would be much more effective in addressing the issue if Canada did it with other countries around the world.

Merci de nous accueillir encore une fois. Nous espérons pouvoir vous donner des renseignements supplémentaires pour vous aider dans vos délibérations.

La grande priorité de Pêches et Océans Canada est de régler le problème là où il se produit, c'est-à-dire sur l'eau. Nous avons tous vu les vidéos très convaincantes sur l'enjeu dont nous sommes saisis, et nous sommes tout aussi déterminés que le comité à mettre fin aux pratiques non durables en milieu marin et aux impacts qu'elles peuvent avoir.

Le ministère a répondu aux questions soulevées par le comité, mais auxquelles nous n'avions pu répondre lors de la dernière réunion.

Vous trouverez dans nos réponses — que vous avez reçues, je crois — un document de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture faisant non seulement état de la réponse du Canada, mais aussi de celles des autres pays du monde, sur la question de la gestion de la pêche au requin, ce qui englobe les mesures de gestion associées à l'amputation des nageoires de requin.

Vous remarquerez que dans ce rapport, même s'il remonte à 2012, on indique que le Canada a pris des mesures depuis 1994 pour interdire l'enlèvement des nageoires de requins en mer. Je pense que nous sommes probablement parmi l'un des premiers pays à avoir mis en place de telles mesures en raison du problème que cela représente, ce qui démontre que nous partageons vos préoccupations et que nous souscrivons aux objectifs du projet de loi.

Le projet de loi vise à interdire la pratique de l'enlèvement des nageoires de requins en mer ainsi que l'adoption de mesures commerciales associées aux nageoires et aux nageoires attachées à la carcasse.

Nous avons constaté que les mesures commerciales peuvent s'avérer efficaces pour enrayer ce type de pratiques non durables, pourvu qu'elles soient appliquées de façon cohérente, en particulier dans le contexte de nos obligations internationales en vertu d'accords commerciaux. Donc, afin de connaître du succès et d'éviter les litiges, toute mesure que nous adopterons doit être conforme à nos obligations commerciales et doit être appliquée de façon concertée avec d'autres pays.

J'ai noté les observations des témoins qui ont comparu hier concernant certaines des mesures prises par certaines villes du pays, notamment Toronto. On a souligné que lorsqu'une ville prend une mesure quelconque et qu'une autre ne suit pas, on se retrouve simplement à transporter le problème dans cette autre ville.

Il en va de même à l'échelle internationale. Je ne dis pas que le Canada ne devrait rien faire, mais le problème pourrait être réglé de façon beaucoup plus efficace si le Canada travaillait de concert avec d'autres pays du monde.

Having said that, we do support the objectives of the bill and we do share the concerns of the committee. We have not finished our assessment of the bill. There are some specific considerations, particularly in terms of mitigating the potential risks associated with our trade obligations.

Senator Gold: Thank you. This is a two-part question.

First, can you give us some indication of when your assessment might be completed so that we can fold that into our deliberations and schedule?

Second, can you elaborate on the specific trade relations that are giving you pause or some concern in relation to this bill?

Ms. Bouffard: I'll start with the latter part of the question, if I may.

The main issue, from a trade perspective, is to ensure that shark fins of foreign origin have the same competitive opportunities as domestically harvested shark fins in the Canadian market. That stems from our international trade obligations associated with treating foreign imports in a comparable way to how we treat domestic trade.

This doesn't mean that we can't regulate that kind of import, but any import restriction should be comparable to the market access restrictions on domestically harvested shark fins imposed by Canada's regulatory regime. So it's a comparative system that we need to put in place and we can't discriminate.

Senator Gold: I appreciate that. If you'll allow me to probe, our understanding is that shark finning is banned in Canada. Furthermore, it's really uneconomical from an industry point of view to fill up a ship with the whole whale only to arrive in port and sell the fin for what one can get for it.

So I would like to think that the legal market for Canadian shark fins would be very small and modest, and that the great majority — and it's a large number that are imported — are, in fact, coming from foreign sources, many of which are poorly regulated, dare I say. Certainly, the evidence — although difficult to identify — from the studies that have been done identifies the sources as coming from many species that are under threat.

Would I be wrong in assuming that were this bill to pass, it would actually be quite easy to make the case that we're not discriminating against foreign imports of shark fins, given that the market for legal Canadian shark fins would be negligible?

Cela dit, nous appuyions les objectifs du projet de loi et nous partageons les préoccupations du comité. Nous n'avons pas terminé notre évaluation du projet de loi. Il subsiste des enjeux précis, particulièrement l'atténuation des risques potentiels associés à nos obligations commerciales.

Le sénateur Gold : Merci. Ma question est à deux volets.

Premièrement, pouvez-vous nous donner une idée de la date à laquelle votre évaluation pourrait être terminée afin que nous puissions en tenir compte pour nos délibérations et notre horaire?

Deuxièmement, pouvez-vous nous en dire plus sur les relations commerciales précises qui, par rapport à ce projet de loi, vous portent à réfléchir ou suscitent des préoccupations?

Mme Bouffard : Je vais commencer par la dernière partie de la question, si vous le permettez.

Sur le plan commercial, le principal enjeu est de veiller à l'application de règles du jeu uniformes sur le marché canadien pour les nageoires de requins d'origine étrangère et les nageoires prélevées au Canada. Cela découle des obligations commerciales internationales du Canada quant à l'adoption de règles comparables entre les importations et le commerce intérieur.

Cela ne signifie pas que nous ne pouvons pas réglementer ces importations. Cependant, toute restriction sur les importations devrait être comparable aux restrictions d'accès au marché prévues dans le régime de réglementation du Canada pour les nageoires de requins prélevées au Canada. Donc, nous devons mettre en place un régime comparable et nous ne pouvons exercer aucune discrimination.

Le sénateur Gold : Je comprends cela. Permettez-moi d'aller plus loin. Nous croyons comprendre que l'enlèvement des nageoires de requin est une pratique interdite au Canada. En outre, du point de vue de l'industrie, il n'est vraiment pas rentable de transporter l'animal entier par bateau pour ne vendre que les nageoires à l'arrivée au port, étant donné le prix qu'on peut obtenir.

Je serais donc porté à croire que le marché légal pour les nageoires de requins prélevés au Canada est très petit et que la grande majorité provient en fait de sources étrangères — le pourcentage d'importation est élevé —, dont beaucoup, oserais-je dire, ont une réglementation déficiente. En outre, même si cela reste difficile à confirmer, les études qui ont été faites démontrent que les nageoires sont prélevées de nombreuses espèces en péril.

Aurais-je tort de supposer que si ce projet de loi était adopté, il nous serait très facile de faire valoir que nous ne faisons aucune discrimination contre l'importation de nageoires de requins, étant donné la taille négligeable du marché légal de nageoires de requins récoltées au Canada?

Ms. Bouffard: I'll address this in two parts, if I can.

When we were here at the committee last time around, we did speak to the fact that we don't currently have data with respect to domestic trade. We monitor and control what happens at sea all the way to the port; we have that information. We require, in most of our fisheries, that fins be attached to the carcass. Once it's landed, typically what will happen, based on market demands, is harvesters will sell certain parts of the shark products to different markets, depending on what their demands are. So there is a market for meat and there is a market, as you will know, for fins.

We have demonstrated and spoken to the fact that we don't have exports of shark fins from Canada going elsewhere. Those are the facts that we know.

The proposed measure in the bill suggests that the trade — the import from foreign sources — would require fins to be attached to the carcass. The entire fish would have to come to the market in order to be sold in Canada.

A comparable measure in Canadian context would require a Canadian fish to be sold and traded in Canada with the fins attached to the fish. So it's not just a question of where our Canadian products go elsewhere, it's about the trade within Canada.

Because we support the objective of the bill, we're still looking at ways this could be mitigated. We haven't landed on our views and perspective on this.

I would point to the fact that if we move in such a direction that trade risks are high, it might create a setback, if we're successfully challenged in our approach, by legitimatizing a practice we're trying to address through this bill. We want to make sure that our assessment thoroughly looks at those risks and means and measures to mitigate those risks.

Senator Gold: Can you give us some idea of when you might finish that assessment?

Ms. Bouffard: Well, no, I can't give you a specific time, but rest assured that we are actively looking at this.

We're also looking at what other countries are doing. So I come back to the reports that we reference in our responses.

You will note from the FAO report, as well as the Humane Society International report from 2016, that some detailed measures are outlined with regard to what other countries are doing.

Mme Bouffard : Je vais vous donner une réponse à deux volets, si vous me le permettez.

Lors de notre dernière comparution au comité, nous avons indiqué que nous n'avons pas de données sur le commerce intérieur, pour le moment. Nous surveillons et contrôlons les activités de la mer au port; ce sont les données que nous avons. Pour la plupart des pêches, nous exigeons que les nageoires ne soient pas séparées de la carcasse. Habituellement, après le débarquement, les pêcheurs vendent certains produits de requin en fonction des demandes des divers marchés. Il existe un marché pour la chair et, comme vous le savez, pour les nageoires.

Nous avons indiqué et prouvé que le Canada n'exporte pas de nageoires de requin. Voilà les faits.

La mesure proposée dans le projet de loi consiste à exiger, pour les importations de sources étrangères à des fins commerciales, que les nageoires ne soient pas séparées de la carcasse. Pour pouvoir être vendu au Canada, le poisson entier doit être importé.

Dans le contexte canadien, une mesure comparable serait que pour être vendues et commercialisées au Canada, les nageoires ne devraient pas être séparées du corps du poisson. Donc, ce n'est pas seulement une question d'exportation de produits canadiens; cela porte aussi sur le commerce au Canada.

Puisque nous appuyons les objectifs du projet de loi, nous cherchons toujours des façons d'atténuer cela, mais nous n'avons pas encore tiré de conclusions à ce sujet.

Je tiens à souligner que si nous en arrivons à la conclusion que les risques commerciaux sont élevés, cela pourrait représenter un recul, advenant que l'on conteste notre approche avec succès, en légitimant une pratique que nous essayons d'enrayer avec ce projet de loi. Nous tenons à veiller à l'évaluation exhaustive des risques et des mesures d'atténuation de ces risques.

Le sénateur Gold : Pouvez-vous nous donner une idée de la date à laquelle vous pourriez terminer cette évaluation?

Mme Bouffard : Eh bien, je ne peux vous donner une date précise, mais soyez assuré que nous étudions cela avec diligence.

Nous étudions également les mesures prises par d'autres pays. Cela me ramène aux rapports que nous avons cités dans nos réponses.

Remarquez que le rapport de la FAO et le rapport de 2016 de la Humane Society International présentent de façon détaillée les mesures prises par d'autres pays.

What I find interesting from those two reports — the references are in our response; there's an FAO report that dates from 2012 and a Humane Society International report from 2016. You can see the progression of countries' measures adopted from one to the other in terms of addressing shark finning at sea as well as trade-related measures.

None of them have imposed an outright ban on shark fin imports. Many have put in place trade restrictions associated with the sale and the trade within their country.

The other thing I would highlight is that the FAO periodically reviews the management of shark fishing, and in 2018 we are expecting a review of the 2012 report. This will give an update of countries' measures associated with shark fishing.

So we weren't able to bring that to you today, because we don't have it — the FAO has not produced it yet — but I expect that that will be produced in time for its Committee on Fisheries meeting coming up in summer 2018.

Senator Gold: Thank you very much.

The Chair: This is a very interesting conversation. I usually just let the flow of the meeting go, but it concerns me, as chair, that we're dealing with a piece of legislation and we have no time limit on when we may receive information back from departments to guide us in our deliberations. I understand the help and assistance you have given us, with the questions that we answered earlier, but I certainly understand where Senator Gold is coming from, and I'm sure that will be part of discussions as we go forward.

Senator Poirier: Thank you for being here. I have a couple of questions.

As far as you're concerned, is there a worldwide trend moving to eliminate the fin trade, or is there resistance from certain countries or different parts of the world?

Ms. Bouffard: That's a good question. The reports we've provided will demonstrate, at least from our perspective, that there is a trend in increasing the management measures to prevent the activity from happening at sea. So we can very clearly see some improvements from the 2012 report, as I just mentioned, to 2016.

We also see a desire by many citizens and societies trying to influence their governments to adopt more measures, but none have adopted outright trade bans associated to this.

Ce que je trouve intéressant dans ces deux rapports... Vous trouverez les références dans notre réponse; il y a le rapport de 2012 de la FAO et le rapport de 2016 de la Humane Society International. Vous pouvez y voir la progression des mesures adoptées par les pays d'une année à l'autre pour lutter contre la pratique de l'enlèvement des nageoires de requin en mer, de même que les mesures liées au commerce.

Aucun de ces pays n'a imposé une interdiction totale des importations de nageoires de requin. Beaucoup de pays ont mis en place des restrictions commerciales concernant la vente et la commercialisation sur le marché intérieur.

J'aimerais aussi souligner que la FAO revoit périodiquement les pratiques de gestion de la pêche au requin et qu'un examen du rapport de 2012 est prévu en 2018, ce qui permettra de mettre à jour les mesures prises par les divers pays concernant la pêche au requin.

Nous n'avons donc pu vous fournir ces renseignements aujourd'hui, car nous ne les avons pas. La FAO ne les a pas encore publiés, mais je m'attends à ce que cela soit fait à temps pour la réunion du Comité des pêches de FAO, à l'été 2018.

Le sénateur Gold : Merci beaucoup.

Le président : C'est une discussion très intéressante. J'ai l'habitude de laisser libre cours aux discussions, mais ma préoccupation, en tant que président, c'est que nous sommes saisis d'une mesure législative et que les ministères ne nous fournissent aucune date limite pour la présentation de renseignements qui pourraient nous aider dans nos délibérations. Je suis conscient de l'aide que vous nous avez apportée en répondant aux questions que nous avons posées plus tôt, mais je comprends certainement le point de vue du sénateur Gold, et je suis certain que cela fera partie de nos discussions à mesure que nous progresserons.

La sénatrice Poirier : Merci d'être ici. J'ai deux ou trois questions.

Selon vous, y a-t-il une tendance mondiale vers l'interdiction du commerce des nageoires, ou observe-t-on une résistance dans certains pays ou certaines parties du monde?

Mme Bouffard : C'est une bonne question. Les rapports que nous avons fournis démontrent, du moins de notre point de vue, qu'il existe une tendance vers l'accroissement des mesures de gestion visant à empêcher une telle activité en mer. Donc, nous voyons une nette amélioration, comme je l'ai mentionné, entre le rapport de 2012 et celui de 2016.

On constate également que de nombreux citoyens et sociétés tentent d'inciter leur gouvernement respectif à adopter plus de mesures, mais aucun pays n'a interdit complètement le commerce.

There's a bit of speculation on my part to try to figure out why they're not doing that and whether there are competitive reasons for not doing it.

As part of the trade of shark fish products globally, there are legitimate fisheries out there, and legitimate fish products coming from shark fisheries. Shark meat is sold in many markets. There are imports into Canada from countries like Spain and the U.S. that have the necessary measures and procedures to monitor activities at sea.

I know Brian could give you examples of the discussions occurring internationally at the regional levels to address shark finning. There's a growing momentum and will by countries to address the issue at sea, but I'm not seeing the momentum in terms of trade measures per se.

Mr. Lester: As a follow-up, in regional fisheries management organizations, there has been a move from rules that were eliminating or allowing finning at sea with a 5 per cent maximum fin ratio to the new measure of fins attached that was adopted at the Northwest Atlantic Fisheries Organization in 2016. The 2017 meeting of the International Commission for the Conservation of Atlantic Tunas also put that on the table. Unfortunately it was not passed, but 40-some countries supported moving to a fins-attached measure.

We all agree the best way to avoid finning at sea is to make sure that it is landed with the fin attached, which is the way Canada has moved. At all of our fisheries, it will be mandatory fins-attached as of this March.

Senator Poirier: The anti-finning measures have been gradually introduced in several jurisdictions over the years, yet the practice continues in several parts of the world. In your opinion, why is finning still prevalent, despite global efforts to restrict the practice?

I've also read lately that China and Japan are opposed to the fin-attached policy. In your opinion, why would Japan and China oppose this policy?

Mr. Lester: I don't think we have an answer as to why they oppose it. You're correct: In international fora where we've been with them, they are the two countries that have stood up against the fins-attached measures when we've brought it to the table.

J'ai quelques hypothèses pour essayer d'expliquer pourquoi ils ne le font pas, et je me demande si ce ne serait pas lié à des questions de concurrence.

En ce qui concerne le commerce des produits du requin à l'échelle mondiale, il existe des pêcheries de requin légitimes qui produisent des produits tout à fait légitimes. La chair de requin est vendue dans de nombreux marchés. Le Canada importe de tels produits de pays comme l'Espagne et les États-Unis, pays qui ont mis en place les mesures et les procédures nécessaires pour surveiller les activités en mer.

Je sais que Brian pourrait vous donner des exemples des discussions qui ont lieu dans diverses régions à l'échelle internationale pour régler le problème de l'enlèvement des nageoires de requin. On constate parmi les pays une détermination et une volonté croissantes pour enrayer ce problème en mer, mais selon moi, cela ne se traduit pas par l'adoption de mesures commerciales.

M. Lester : J'ajouterais à cela que les organisations régionales de gestion des pêches ont commencé à abandonner les règles visant à interdire l'enlèvement des nageoires en mer ou à limiter la proportion de nageoires à un maximum de 5 p. 100 pour se tourner vers la nouvelle mesure sur les nageoires attachées à la carcasse adoptée par l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest en 2016. Cette mesure a aussi été proposée à la réunion de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique en 2017. Elle n'a pas été adoptée, malheureusement, malgré l'appui de quelque 40 pays.

Nous convenons tous que la meilleure façon d'éviter l'enlèvement des ailerons de requins en mer est de veiller à ce qu'ils soient débarqués intacts, avec leurs ailerons. C'est la mesure proposée par le Canada. Cette mesure sera obligatoire dans toutes nos pêcheries à compter du mois de mars de cette année.

La sénatrice Poirier : Les mesures de lutte contre l'amputation des nageoires ont été introduites graduellement dans diverses administrations au fil des ans, mais la pratique se poursuit dans plusieurs parties du monde. Selon vous, pourquoi l'amputation des nageoires est-elle toujours une pratique répandue malgré les efforts déployés à l'échelle mondiale pour la limiter?

De plus, j'ai lu récemment que la Chine et le Japon s'opposent à la politique exigeant que les requins pêchés soient débarqués intacts, avec leurs ailerons. Selon vous, pourquoi le Japon et la Chine s'opposent-ils à cette politique?

M. Lester : Je ne crois pas que nous sachions pourquoi ils s'y opposent. Vous avez raison sur un point : dans les forums internationaux auxquels ils ont participé avec nous, ce sont les deux pays qui se sont opposés à nos propositions visant à exiger

Senator Poirier: They don't say why?

Mr. Lester: Typically, they do not say why. They just oppose it. Unfortunately, they were the two oppositions at the International Commission for the Conservation of Atlantic Tunas. That was the reason the recommendation did not get passed. The ICCAT is a consensus organization.

Senator Poirier: This is my last question. Is there a likelihood that another country would challenge a Canadian ban on shark fin imports?

Ms. Bouffard: As I mentioned earlier, it depends on how that trade measure is framed. We are assessing, as I mentioned, what could be done to mitigate those risks.

I can't give you a blanket "yes" or "no" response. It really depends, especially on whether the measure factors in and introduces something that's comparable for domestic trade. It's a very important point associated to that.

In terms of your previous question, I'm going to refer to that FAO report of 2012 regarding Japan and China. Japan is listed as one of the key shark-fishing nations for which information is available. The alphabet soup you see in the column RFMO are all the regional organizations for fisheries on the high seas. Shark fishing happens on the high seas, but it also happens in coastal zones of states.

In terms of the high seas part of it, many of these organizations have adopted shark-finning management measures, such as what Brian just referred to, and Japan is a party to those. So to the extent that those organizations, like NAFO listed here, have adopted shark-finning measures, Japan is bound to respect those when they fish on the high seas.

Senator Poirier: Thank you.

Senator Ringuette: Thank you for being here. I'm listening carefully to the questions and responses from you and other witnesses we've had.

If the bill were to say that we ban the import of all shark fins from countries that do not have a mandatory fin-attached-to-the-carcass policy, would that be acceptable and wanted?

Ms. Bouffard: First of all —

Senator Ringuette: It would remove the trade issues, there's an issue of reciprocity, and it would flag that this is where Canada wants to go.

que les requins pêchés soient débarqués intacts, avec leurs ailerons.

La sénatrice Poirier : Ils ne donnent pas d'explications?

M. Lester : Habituellement, non; ils s'y opposent, tout simplement. Malheureusement, il y a eu deux votes contre à la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique. Voilà pourquoi la recommandation n'a pas été acceptée. La CICTA est un organisme qui fonctionne par consensus.

La sénatrice Poirier : Ceci est ma dernière question : est-il probable qu'un autre pays conteste l'interdiction visant l'importation de nageoires de requin par le Canada?

Mme Bouffard : Comme je l'ai mentionné plus tôt, cela dépend de la façon dont la mesure commerciale serait conçue. Comme je l'ai indiqué, nous en sommes maintenant à évaluer les mesures qui pourraient être prises pour atténuer ces risques.

Je ne peux vous répondre sans équivoque par oui ou non. Cela peut varier, particulièrement en fonction de la question de savoir si la mesure est pertinente et comprend des dispositions comparables pour le commerce intérieur. Il s'agit d'un élément très important.

En ce qui a trait à votre question précédente, je vais faire référence au rapport de la FAO de 2012 sur le Japon et la Chine. Le Japon est l'une des principales nations qui offrent des données sur la pêche du requin. Ces lettres que vous voyez dans la colonne des ORGP représentent toutes les organisations régionales de pêche en haute mer. La pêche au requin se pratique en haute mer, mais aussi dans les zones côtières des États.

Pour ce qui est de la pêche en haute mer, bon nombre des organisations ont adopté des mesures de gestion de l'amputation des nageoires de requin, comme celles dont Brian vient de parler, et le Japon en fait partie. Donc, le Japon est tenu de respecter les mesures prises par ces organisations comme l'OPANO pour la pêche en haute mer.

La sénatrice Poirier : Merci.

La sénatrice Ringuette : Nous vous remercions de votre présence ici aujourd'hui. J'écoute attentivement les questions des sénateurs et vos réponses, à vous et aux autres témoins.

Si le projet de loi prévoyait l'interdiction d'importer des ailerons de requin à partir de pays qui n'ont pas de politique les obligeant à garder l'aileron sur la carcasse, est-ce que ce serait acceptable et souhaitable?

Mme Bouffard : Tout d'abord...

La sénatrice Ringuette : Ainsi, il ne serait plus question de commerce, mais bien de réciprocité, et on indiquerait la voie que veut suivre le Canada.

Ms. Bouffard: As a caveat from the start, I'm not a trade law specialist. I can't be giving legal advice to the committee. Having said that, part of that would address some of the issues I just mentioned.

Senator Ringuette: Thank you.

Senator Raine: Thank you very much. It's very important that you're here today.

Could you give us an understanding of the size of the Canadian shark fishery selling in the Canadian market? If we ban this, there will be an unintended consequence or consequences on those operations. You said that to have equal regulations with regard to trade and Canadian-caught sustainable sharks, they need to be the same.

How many people are fishing for shark, how much do they catch and how is it traded? Do you know all the products that come from sharks? Meat — we know about the fins for soup. What about shark cartilage that you can buy for your worn-out knees? What else comes from shark that is valuable to trade in our internal market?

Mr. Lester: I'll take a stab at the first part of the question.

There is no Canadian-directed fishery for sharks. It's strictly a bycatch. In recent years, catches are in the range of 80 to 100 tonnes, of which most of the market in Canada is meat. There is a very limited fin market. This is what I understand from my clients, the fishermen themselves. It is mainly a meat market.

Cartilage, oils and other products could be derived from it. We always encourage maximum utilization of the sharks. Even with sharks that are landed, we would encourage them to find a market for fins in Canada in a "legally caught" fishery.

Oils, skins and many products can come from sharks. My understanding currently is that the main market for the Canadian product is for meat.

Senator Raine: And that's sold in Canada?

Mr. Lester: I think the majority is sold in Canada. I believe we have some exports of meat. I don't have the numbers in front of me.

Exports, meat by country — we're not rated anywhere in the top numbers. Again, we have a very small harvest of 80 to 100 tonnes. I don't have the domestic exports. I think most of it is staying within the country. My understanding is that there's not a significant market for fins from the Canadian harvest.

Mme Bouffard : Je dois vous dire pour commencer que je ne suis pas spécialiste du droit commercial. Je ne peux donner de conseils juridiques au comité. Cela étant dit, une partie de cela permettrait d'aborder certains des enjeux dont je viens de parler.

La sénatrice Ringuette : Merci.

La sénatrice Raine : Merci beaucoup. Votre présence ici aujourd'hui est très importante.

Pourriez-vous nous donner une idée de l'importance des ventes de la pêche du requin canadienne sur le marché canadien? Si nous procédons à l'interdiction, elle entraînera des conséquences imprévues sur ces activités. Vous avez dit que pour avoir des règlements égaux en ce qui a trait au commerce et à la pêche durable du requin au Canada, il fallait qu'ils soient identiques.

Combien de gens pêchent le requin? Combien de requins pêchent-ils et comment le requin est-il commercialisé? Connaissez-vous tous les produits du requin? Il y a la viande... Nous savons qu'on consomme les ailerons dans la soupe. Qu'en est-il du cartilage de requin, qu'on peut acheter pour soulager nos genoux usés? Quels sont les autres produits du requin qui ont une valeur commerciale sur le marché intérieur?

M. Lester : Je vais répondre à la première partie de votre question.

Il n'y a pas de pêcherie gérée par le Canada pour le requin. Ce sont des prises accessoires seulement. Au cours des dernières années, on en a pêché entre 80 et 100 tonnes, et le marché canadien vise principalement la consommation de la viande. Le marché des ailerons est très restreint. C'est ce que je comprends d'après mes discussions avec mes clients, les pêcheurs. C'est principalement un marché de viande.

On peut aussi utiliser le cartilage, les huiles et d'autres produits. Nous encourageons toujours l'exploitation maximale de la carcasse du requin. Même pour le requin qui débarque ici, nous encourageons les gens à trouver un marché au Canada pour les nageoires provenant de pêcheries légales.

On peut utiliser les huiles, la peau et bon nombre d'autres produits du requin. Selon ce que je comprends, à l'heure actuelle, le marché principal au Canada, c'est la viande.

La sénatrice Raine : Et elle est vendue au Canada?

M. Lester : Je crois que la majorité est vendue au Canada, oui. Je crois que nous exportons la viande également. Je n'ai pas les chiffres avec moi.

En ce qui a trait à l'exportation de la viande par les pays... Nous sommes loin d'être en tête de liste. Encore une fois, nos volumes sont très faibles : 80 à 100 tonnes. Je ne connais pas le nombre d'exportations nationales. Je crois que la plupart des produits restent dans le pays. Selon ce que je comprends, le

Senator Raine: These are sharks that happen to be swimming where they are fishing, they get caught up in the nets and they can't be released. It's not a catch-and-release. They're dead when they arrive on a fishing boat, and we're trying to utilize the practice.

Mr. Lester: The practice in Canada now is the retention of dead sharks. The harvesters have been doing it voluntarily more recently, but it was a requirement last year with porbeagle sharks and it will come into place for shortfin mako sharks. All sharks that are alive when they reach the border are to be released in a manner that causes the least amount of harm.

We are keeping sharks that are dead, and what's really brought down our harvest over the years is strictly retaining dead sharks.

Senator Raine: The ones that aren't dead are released.

Mr. Lester: Yes.

Senator Raine: Eighty to 100 tonnes sounds like an awful lot to me.

I guess it is important that the fishermen who land these dead sharks should be able to get some financial value from them because they have the cost of looking after them once they're on their boat — storing them and all those other things.

What else could we do? That's obviously the right thing to do, but there is a consequence when you've caught a shark. It's unfortunately dead. You can't let it go. You have to deal with it, and there's a cost to that. Does the sale of the products of the shark more or less balance that cost or is it seen as a bycatch — I'm lucky I caught a shark in my bycatch — I can make money on?

Mr. Lester: I would suggest they would not keep sharks if they didn't have a market for them. They would record them and release them dead, if that was the case, and these are the rules in place. As you indicated, if it's a negative economic result — as long as they record them so we can keep track of it — we do have limits in place for the harvest in Canada. We're nowhere near those limits in terms of our current bycatch. My understanding is there is a market for the meat that makes it valuable enough to bring in a dead shark.

Senator Raine: So the policy of retention of dead sharks is voluntary. They are allowed to dispose of dead sharks.

marché des ailerons provenant de la pêche canadienne n'est pas très important.

La sénatrice Raine : Ce sont des requins qui passent par les zones de pêche, qui sont pris dans les filets et qui ne peuvent être relâchés. Il ne s'agit pas de prises remises à l'eau. Les requins sont morts lorsqu'ils arrivent sur le bateau de pêche et nous tentons d'utiliser cette pratique.

M. Lester : À l'heure actuelle, la pratique au Canada vise à garder les requins morts. Les pêcheurs le faisaient de façon volontaire depuis quelque temps, mais c'est maintenant obligatoire pour le requin-taupe commun depuis l'année dernière et ce le sera aussi pour le requin-taupe bleu. Tous les requins qui sont vivants lorsqu'ils atteignent la frontière doivent être relâchés de la manière la moins dommageable possible.

Nous conservons uniquement les requins morts; c'est ce qui constitue notre récolte.

La sénatrice Raine : Ceux qui ne sont pas morts sont relâchés.

M. Lester : Oui.

La sénatrice Raine : Je trouve que 80 à 100 tonnes, c'est énorme.

Je crois qu'il est important que les pêcheurs qui attrapent ces poissons morts puissent obtenir de l'argent en retour parce qu'ils doivent assumer les coûts nécessaires à l'entreposage, entre autres, lorsque les requins sont sur leur bateau.

Que pourrions-nous faire d'autre? C'est, bien sûr, la bonne chose à faire, mais il y a des conséquences lorsqu'on attrape un requin. Il est mort, malheureusement. On ne peut pas le relâcher. Il faut s'en occuper, et cela vient avec un coût. Est-ce que la vente des produits du requin permet plus ou moins de contrebalancer les coûts ou est-ce perçu à titre de prise accessoire, comme un coup de chance qui permet de faire de l'argent?

M. Lester : Je crois qu'ils ne garderaient pas les requins s'il n'y avait pas de marché pour cela. Ils les consigneraient et les relâcheraient morts, le cas échéant; ce sont les règles en place. Comme vous l'avez dit, si le résultat économique est négatif et que les pêcheurs consignent les requins afin que nous puissions faire le suivi... nous avons établi des limites pour la pêche au Canada. Nous sommes loin d'atteindre ces limites avec les prises accessoires actuelles. Selon ce que je comprends, il y a un marché pour le requin qui incite les pêcheurs à ramener les poissons morts sur la terre.

La sénatrice Raine : Donc, la politique de conservation des requins morts est volontaire. Les pêcheurs ont le droit de rejeter les requins morts.

Mr. Lester: As long as they record it in their logbooks so we can keep track of the mortalities.

Ms. Bouffard: I would add that there is growing concern internationally with respect to the waste of seafood, so throwing overboard species that are dead when you bring them into the boat would be considered as food waste. And I sense there will be some growing momentum internationally in addressing this issue.

Senator Raine: What we're really trying to do is prevent them from being sold for the cosmetic purpose of having them in this fancy, expensive soup.

Ms. Bouffard: Yes.

Mr. Lester: Correct.

Senator Raine: Thank you.

Senator McInnis: Thank you for coming. It's against the law to throw a dead fish back into the water, isn't it? I think that is in the Fisheries Act.

Mr. Lester: For some species it is. It would be a licence condition that you must retain all species. However, some species are allowed to be released as long as they are recorded within your logbooks.

Senator McInnis: I once had a case on this many years ago, but that's what I recall.

I have no idea how many species of sharks there are, but I mentioned these figures the other evening when we had a meeting: In the northwest Atlantic, 89 per cent of the hammerhead sharks are allegedly gone, 80 per cent of the thresher sharks, 79 per cent of the great whites and 65 per cent of the tiger sharks. Does anybody know the cause of that? Is it someone catching sharks and exploiting? What is the reason for such a decline in these species?

Mr. Lester: I think Carolina may be able to speak to which species of those are listed under CITES and most of those are that you've just brought up. A few of those actually appear in Canadian waters, maybe great whites occasionally. I don't think we would typically have hammerheads, the occasional one maybe, but Carolina can speak to those species that are listed under CITES on which she may have some background.

Senator McInnis: If they are listed under CITES, how many signatures, 180?

Ms. Caceres: One hundred and eighty-four.

Senator McInnis: If it's listed there it may not be illegal but it would be against the obligations of the signatories, correct?

M. Lester : Pourvu qu'ils les consignent dans leur journal de bord de sorte que nous puissions faire le suivi des décès.

Mme Bouffard : J'ajouterais qu'à l'échelle internationale, on se préoccupe de plus en plus du gaspillage des fruits de mer. Donc, si l'on jette par-dessus bord une espèce qui est morte au moment de l'embarquer sur le bateau, on considèrerait cela comme du gaspillage alimentaire. Je crois qu'on s'attardera de plus en plus à cette question à l'échelle internationale.

La sénatrice Raine : Ce qu'on tente de faire, c'est d'éviter que le requin ne soit vendu à des fins superficielles, pour le mettre dans une soupe gastronomique qui coûte très cher.

Mme Bouffard : Oui.

M. Lester : C'est exact.

La sénatrice Raine : Merci.

Le sénateur McInnis : Nous vous remercions de votre présence ici aujourd'hui. C'est illégal de rejeter un poisson mort dans l'eau, n'est-ce pas? Je crois que c'est ce qu'énonce la Loi sur les pêches.

M. Lester : Pour certaines espèces, oui. Selon les conditions des permis, on doit garder toutes les espèces. Toutefois, certaines espèces peuvent être relâchées si elles sont consignées dans le livre de bord.

Le sénateur McInnis : J'ai entendu une cause à ce sujet il y a de nombreuses années, mais c'était mon souvenir.

Je n'ai aucune idée du nombre d'espèces de requin, mais j'ai donné ces chiffres l'autre soir dans le cadre d'une réunion : dans l'Atlantique Nord-Ouest, 89 p. 100 des requins-marteaux, 80 p. 100 des renards marins, 79 p. 100 des grands requins blancs et 65 p. 100 des requins-tigres auraient disparu. Savez-vous pourquoi? Est-ce que quelqu'un attrape les poissons pour les exploiter? Quelle est la raison d'un tel déclin chez ces espèces?

M. Lester : Je crois que Carolina pourrait vous dire lesquelles parmi ces espèces font partie de la liste de la CITES. Quelques-unes se trouvent dans les eaux canadiennes; on retrouve peut-être le grand requin blanc à l'occasion. Je ne crois pas qu'on retrouve de requins-marteaux, peut-être un à l'occasion, mais Carolina pourrait vous en dire plus.

Le sénateur McInnis : Si ces espèces font partie de la liste de la CITES... combien y a-t-il de signatures, 180?

Mme Caceres : C'est 184.

Le sénateur McInnis : Si l'espèce fait partie de cette liste, ce n'est peut-être pas illégal, mais cela va à l'encontre des obligations des signataires, n'est-ce pas?

Ms. Caceres: I'm happy to try to answer that question. There are currently 10 listed shark species on CITES Appendix II, and I will get back to what that means in terms of the obligations for parties. Some of the ones you mentioned are there. The three hammerhead sharks, the great hammerhead, the smooth hammerhead and the scalloped hammerhead. There's the whale shark, the basking shark and the porbeagle shark, which is in Canadian waters, and the oceanic white tip. These are mostly very large shark species. I think the first one listed was the basking shark.

The CITES parties, the 183 signatories to CITES, have been paying attention, with growing concern, about the status and conservation of sharks for quite a number of years. I believe the first time the CITES signatories brought attention to this matter was in 1997 with some resolutions that were adopted, recommending certain actions. The listing of sharks on CITES began a few conferences of the parties after, I believe starting in 2002, because of growing concern with both the conservation of sharks. And, of course, being that CITES is a trade convention, it's also the element of trade or the threat that trade may pose to those species.

Listing on CITES Appendix II obligates parties to permit the trade. In other words, the transfer of specimens from these species, be it shark fin meat or any other product, requires CITES' permits and in issuing a permit the party is obligated to be convinced by the management authority that the origin of that product was legal, and importantly, this scientific authority of a party must determine the trade of that specimen, that object, is non-detrimental.

What we mean by "non-detrimental" is sustainable; in other words, that the country's scientific authority has assured itself the harvest and take of that particular species and specimen for trade is not posing a threat to its conservation in the wild.

We've discussed that a number of these species are high sea species, so that puts some question around country of origin. However, CITES requires that introduction from the sea, which is the terminology we use in CITES, so in other words the harvest of something from these high seas areas also come with a CITES permit. And we have some structures around that aiming at making sure those countries are satisfying themselves that imports are sustainable.

Listing is just one step that parties to the convention take to address some of their concerns with regard to sharks. In addition, there are some fairly robust resolutions. Resolutions are the way CITES parties set some of their CITES policies, which have, among other things, asked the scientific committees of CITES to maintain a close watch on shark species more broadly and trade issues in particular. What is happening at meetings of the scientific committee, which is every year or every other year, depending on a COP, is that parties are asked to present information on their implementation of the NPOA on sharks,

Mme Caceres : Je vais essayer de répondre à cette question. À l'heure actuelle, la liste de l'annexe II de la CITES compte 10 espèces de requin; je reviendrai à ce que cela signifie sur le plan des obligations des parties. Certaines des espèces que vous avez citées s'y trouvent. Les trois requins-marteaux : le grand requin-marteau, le requin-marteau commun et le requin-marteau halicorne. Il y a le requin-baleine, le requin-pèlerin et le requin-taupe commun, qui vit dans les eaux canadiennes, et le requin longimane. Ce sont principalement de très grandes espèces de requin. Je crois que le premier sur la liste est le requin-pèlerin.

Les parties à la CITES, les 183 signataires, se préoccupent de plus en plus de l'état et de la conservation des requins, depuis plusieurs années. Je crois que la première fois que les signataires ont attiré l'attention sur ce sujet, c'était en 1997, lorsqu'ils ont adopté des résolutions qui recommandaient la prise de certaines mesures. La CITES a créé la liste des requins après quelques autres conférences, dès 2002 je crois, en raison des préoccupations croissantes relatives à la conservation du requin. Bien sûr, comme la CITES se veut une convention commerciale, on se préoccupait aussi du commerce ou de la menace qu'il représente pour ces espèces.

La liste de l'annexe II de la CITES oblige les parties à octroyer un permis de commerce. En d'autres termes, pour transférer les spécimens de ces espèces, qu'il s'agisse des ailerons du requin, de la viande ou de tout autre produit, il faut obtenir un permis de la CITES. Ainsi, l'autorité de gestion doit convaincre la partie que ce produit est d'origine légale et surtout, l'autorité scientifique de la partie doit déterminer que le commerce de ce spécimen ou de cet objet n'est pas préjudiciable.

L'expression « non préjudiciable » signifie durable; en d'autres termes, l'autorité scientifique du pays doit veiller à ce que la pêche et la capture de cette espèce pour le commerce ne menacent pas sa conservation à l'état sauvage.

Nous avons dit que plusieurs de ces espèces vivaient en haute mer; il est donc question du pays d'origine. Toutefois, la CITES exige que l'introduction en provenance de la mer — c'est la terminologie qu'utilise la CITES — ou, en d'autres termes, la pêche d'une espèce en haute mer, soit aussi assortie d'un permis de la CITES. Nous avons en place des structures qui aident les pays à confirmer qu'il s'agit d'importations durables.

La liste n'est qu'une seule mesure prise par les parties à la convention pour aborder certaines de leurs préoccupations relatives au requin. Il y a aussi des résolutions robustes. Les résolutions représentent la manière dont les parties à la CITES établissent leurs politiques qui permettent entre autres aux comités scientifiques de la CITES de surveiller attentivement les espèces de requin de manière plus vaste et les enjeux liés au commerce de façon particulière. Dans le cadre des réunions du comité scientifique, qui ont lieu chaque année ou aux deux ans, en fonction de la Conférence des parties, les parties doivent

which I'm sure our colleagues can speak to, and in general provide thoughts and advice on shark species and the impact of trade on shark species. In turn, that scientific committee provides its advice to the conference of the parties.

A listing is a very important part of CITES, but there are also a number of other tools that CITES uses to try to ensure that the ultimate goal of CITES, which is to ensure that trade is sustainable and non-threatening to species, is achieved. And maybe the final thing I will say about that is, in addition to the resolution specifically on sharks, CITES adopted quite a number of tools to allow countries, collectively the parties, to evaluate and discuss the ability of parties to make those non-detriment findings. CITES parties, I would venture to say, are very rigorous in that particular obligation. It's a key obligation for CITES. We have developed tools so if we have concerns with a signatory's ability to make those important assessments, we have a number of mechanisms in place to evaluate their processes and suggest corrective measures if needed.

Senator McInnis: What authority do you have?

Ms. Caceres: We make decisions through the conference of the parties and the conference of the parties has granted the CITES parties and the standing committee, for example, the authority to do these evaluations, so to request information. Indeed, it is also granted the authority to the standing committee, the bureaucratic committee, to impose what we call trade recommendations.

If there is a concern with the trade of a party, the standing committee often makes a recommendation to not accept the permits. In other words, not accept the imports from a particular country. Of course, there is no legal authority per se. But the CITES parties do take that very seriously, and it is enacted. In essence, CITES has given itself some tools to put some punitive measures, as well as supporting measures, in place.

Senator McInnis: How big an organization is CITES? What size is the bureaucracy there?

Ms. Caceres: CITES is a now convention of 184 parties, I believe. That's signatory countries. The organization works through the decision-making body, which is the conference of the parties. The conference of the parties has established a senior bureaucratic implementation committee, which looks at compliance, management and implementation. That's called the CITES standing committee. The standing committee is made up of representatives from each of the CITES regions, and Canada is currently the representative from North America on that committee. Indeed, we're chairing that committee. In addition, CITES has established two scientific committees whose job is to provide advice to the conference of the parties on fauna, animal-

parler de leur mise en œuvre du plan d'action national sur les requins, dont mes collègues pourront vous parler et, de façon générale, faire part de leurs idées et conseils sur les espèces de requin et sur l'incidence du commerce. En retour, le comité scientifique offre ses conseils aux parties.

La liste est une partie très importante de la CITES, mais la convention utilise aussi plusieurs autres outils pour atteindre son objectif final de veiller à ce que le commerce soit durable et ne menace pas les espèces. La dernière chose que je dirais à ce sujet, c'est qu'en plus de la résolution qui porte de façon spécifique sur les requins, la CITES a recours à plusieurs autres outils pour permettre aux pays — les parties — d'évaluer la capacité des autres parties d'émettre les avis de commerce non préjudiciable et d'en discuter. J'irais même jusqu'à dire que les parties à la CITES font preuve d'une grande rigueur à l'égard de cette obligation en particulier. Il s'agit d'une obligation clé pour la CITES. Nous avons élaboré des outils; ainsi, si nous doutons de la capacité d'un signataire de réaliser ces évaluations importantes, nous avons recours à plusieurs mécanismes pour évaluer ses processus et proposer des mesures correctives au besoin.

Le sénateur McInnis : Quel serait votre pouvoir?

Mme Caceres : Nous prenons les décisions par l'entremise de la Conférence des parties, qui a conféré aux parties à la CITES et au comité permanent, par exemple, le pouvoir de procéder à ces évaluations, donc de demander à obtenir des renseignements. En effet, le comité permanent — le comité bureaucratique — a le pouvoir d'imposer ce qu'on appelle des recommandations commerciales.

Lorsqu'on s'inquiète des pratiques commerciales d'une partie, le comité permanent recommande souvent de ne pas accepter les permis. En d'autres termes, il recommande de ne pas accepter les importations provenant de ce pays. Bien sûr, il n'y a aucun pouvoir légal en tant que tel, mais les parties à la CITES prennent cela très au sérieux, et tout est édicté. En gros, la CITES s'est dotée d'outils pour mettre en place des mesures punitives et des mesures de soutien.

Le sénateur McInnis : Quelle est la taille d'une organisation comme la CITES? Quel est le degré de bureaucratie qui y règne?

Mme Caceres : La CITES compte maintenant 184 parties, je crois. Ce sont les pays signataires. L'organisation fonctionne par l'entremise de l'organe décisionnel, qui est la Conférence des parties. Cette Conférence des parties a créé un comité de direction pour la mise en œuvre bureaucratique, qui est responsable de la conformité, de la gestion et de l'exécution. Il s'agit du comité permanent de la CITES. Le comité permanent est composé de représentants de chacune des régions de la CITES et le Canada représente actuellement l'Amérique du Nord au sein de ce comité. En fait, nous présidons le comité. De plus, la CITES a mis sur pied deux comités scientifiques qui sont chargés de conseiller la Conférence des parties sur la faune, les

related issues and flora. Those committees are also made up of regional representatives. However, the selection of those individuals is based on expertise rather than party.

Then, there is a CITES secretariat located in Geneva, Switzerland. I'd like to say it's about 100 people, but I wouldn't know the exact size. It is not a large secretariat. It's run by the Secretary-General, John Scanlon, and it has a number of organizational chiefs who look at various aspects of the convention, including providing support to parties in their implementation.

Senator McInnis: Further to the question that my colleague Senator Poirier put, are Japan and China signatories?

Ms. Caceres: Yes, Japan and China are signatories to CITES. They have participated in the debates that have led to the listing of the current 10 species, for example, and also participate in the animals and plants standing committees of CITES.

Senator McInnis: Thank you.

Senator MacDonald: I want to get back to the trouble that DFO seems to have with assessing this bill. I don't know how many of you were working for DFO in 2011. Were you all working for DFO in 2011? There was a private member's bill introduced in 2011. It got to a vote and was narrowly defeated. I'm curious. Was that bill assessed? Because that's 2011 to 2018; I would think seven years is long enough to assess a bill.

Ms. Bouffard: Yes, the bill was assessed, and the position was stated by the government of the day.

Senator MacDonald: What's different from the assessment then and the assessment now, since the bill is almost identical?

Ms. Bouffard: As I said from the beginning, the Department of Fisheries and Oceans and the Government of Canada support the intentions of both bills, and both bills were trying to tackle the same issue from different avenues. Every time a different avenue is taken in terms of the proposed legislative amendments, we need to assess it in light of many factors, including our trade obligations.

Senator MacDonald: I'm not sure what a different avenue is. The bills are almost identical. So what are the different avenues?

Ms. Bouffard: They were proposing to amend a different piece of legislation at the time, if I recall. So the different avenues —

questions animales et la flore. Ces comités sont aussi composés de représentants des régions. Toutefois, le choix des membres se fait en fonction de l'expertise et non en fonction des parties.

Il y a aussi un secrétariat de la CITES situé à Genève, en Suisse. Je dirais qu'il y a environ 100 personnes qui y travaillent, mais je ne connais pas le chiffre exact. Ce n'est pas un grand secrétariat. Il est géré par le secrétaire général, John Scanlon, et compte plusieurs chefs organisationnels qui étudient les divers volets de la convention, et qui offrent notamment du soutien aux parties en vue de sa mise en œuvre.

Le sénateur McInnis : Pour faire suite à la question de ma collègue la sénatrice Poirier, est-ce que le Japon et la Chine ont signé la convention?

Mme Caceres : Oui, le Japon et la Chine sont des pays signataires de la CITES. Ils ont participé aux débats sur la liste des 10 espèces, par exemple, et font également partie des comités permanents de la CITES sur les animaux et les plantes.

Le sénateur McInnis : Merci.

Le sénateur MacDonald : J'aimerais revenir aux difficultés que semble avoir le MPO avec l'évaluation du projet de loi. Je ne sais pas combien d'entre vous travaillaient au ministère en 2011. Est-ce que vous travailliez tous au MPO en 2011? On avait présenté un projet de loi d'initiative parlementaire. On avait tenu un vote et le projet de loi avait été rejeté de justesse. Je suis curieux. Est-ce qu'on a évalué le projet de loi? Parce qu'on parle de 2011 à 2018 : je crois que sept années suffisent à évaluer un projet de loi.

Mme Bouffard : Oui, le projet de loi a été évalué, et la position a été énoncée par le gouvernement de l'époque.

Le sénateur MacDonald : Attendu que ce projet de loi est quasiment identique à l'autre, quelle différence y a-t-il entre l'évaluation d'alors et l'évaluation de maintenant?

Mme Bouffard : Comme je l'ai dit au début, le ministère des Pêches et des Océans et le gouvernement du Canada appuient les intentions des deux projets de loi. Les deux ont tenté de s'attaquer au même problème, mais selon des points de vue différents. Chaque fois que le point de vue change en ce qui a trait aux modifications législatives proposées, nous devons faire une analyse en fonction de nombreux facteurs, y compris du point de vue de nos obligations commerciales.

Le sénateur MacDonald : Je ne suis pas certain de comprendre en quoi le point de vue est différent. Les deux projets de loi sont pratiquement identiques. Alors, quels sont ces différents points de vue?

Mme Bouffard : Si je me souviens bien, chaque projet de loi propose de modifier une loi différente. Alors, les points de vue différents…

Senator MacDonald: They appeared exactly the same.

Ms. Bouffard: As bureaucrats, we will consult with various departments, not just a DFO position. We'll consult with our trade law experts, our legal experts, and, from a policy perspective, we'll consider and discuss with our colleagues from Environment Canada in terms of CITES implications and assess not just the objective but the tools that are being proposed through the legislation. The tools have been different under these pieces of legislation, so the considerations are different.

Senator MacDonald: Seven years and between 600 and 700 million sharks gone. If we are to wait for DFO's assessment, we won't have any sharks left.

The government is coming out with regulations that become effective in March 2018 that will require fins in Canada to be landed and actually attached. So that's in two months time, and this is exactly what is proposed in Bill S-238. It will be a level playing field for domestic products and imported products. I'm curious what the challenge is in making that assessment when this regulation is coming in in March.

Ms. Bouffard: The bill proposes, as you correctly stated, two aspects, the finning at sea and the trade. In terms of the finning at sea, we have stated we support the objective of the bill to prohibit finning at sea through the measures we currently have in place and we're trying to expand to all fisheries. We support that notion of prohibiting finning at sea through requiring fins are attached to the carcasses of sharks that are retained by Canadian fishing vessels bringing them in port and requiring that they be landed attached. We support that concept. Not only do we support it but we advance it internationally in the Regional Fisheries Management Organizations, trying to influence not just Canadians, but foreigners to take the same type of measures internationally for the high seas. As well, when we meet bilaterally with these countries, we raise these issues and try to influence their decisions.

I just want to make it clear we wholeheartedly share the concern, and we're trying to advance measures at the source of the problem, which is at sea.

Le sénateur MacDonald : On dirait qu'ils sont tout à fait identiques.

Mme Bouffard : En notre qualité de fonctionnaires, nous allons consulter divers ministères. Nous ne nous limitons pas à la position de Pêches et Océans. Nous allons consulter nos experts en droit commercial et nos juristes et, dans une optique stratégique, nous allons parler à nos collègues d'Environnement Canada afin de jauger les répercussions sur la Convention sur le commerce international des espèces de flore et de faune sauvages menacées d'extinction et d'évaluer non seulement l'objectif du projet de loi, mais aussi les outils proposés. Les outils préconisés ne sont pas les mêmes dans ce projet de loi, alors cela change les aspects qui doivent être pris en considération.

Le sénateur MacDonald : Il s'est écoulé 7 ans et durant ce temps, 600 à 700 millions de requins ont disparu. Si nous devons attendre l'évaluation de Pêches et Océans, il ne restera plus un seul requin.

Le gouvernement instaure un règlement qui entrera en vigueur en mars 2018 et qui exigera qu'au Canada les requins soient débarqués avec les nageoires encore attachées au corps. Il reste donc deux mois, et c'est exactement ce qui est proposé dans le projet de loi S-238. On veillera à ce que les mêmes règles soient appliquées aux produits nationaux et aux produits importés. Je serais curieux de savoir comment vous allez pouvoir faire cette évaluation alors que le règlement est censé entrer en vigueur en mars.

Mme Bouffard : Comme vous l'avez dit, le projet de loi porte sur deux aspects, nommément la question de l'amputation des nageoires en mer et celle du commerce des nageoires. En ce qui concerne l'amputation des nageoires en mer, nous avons dit que nous appuyions l'objectif du projet de loi, soit celui de prohiber cette pratique par l'intermédiaire des mesures dont nous disposons déjà et que nous essayons d'étendre à toutes les espèces. La prohibition de l'amputation des nageoires en mer se fait en exigeant que les nageoires soient attachées aux carcasses des requins retenues à bord des bateaux de pêche canadiens et qu'elles soient débarquées dans cet état. Nous appuyons ce concept. Non seulement nous l'appuyons, mais nous en faisons aussi la promotion à l'international par l'intermédiaire des organisations régionales de gestion des pêches. Nous tentons d'influencer les Canadiens, certes, mais aussi d'inciter les étrangers à adopter le même type de mesure à l'échelle internationale pour la pêche en haute mer. De plus, lors de nos échanges bilatéraux, nous nous efforçons de porter cette question à l'attention de nos interlocuteurs et d'influencer leurs décisions en la matière.

Je tiens à ce que ce soit clair : nous sommes de tout cœur avec vous sur cette question, et nous essayons de promouvoir des mesures qui vont à la source du problème, c'est-à-dire à ce qui se passe en mer.

In terms of the trade measures, depending on what is proposed, we need to assess them in light of Canada's obligations under international trade commitments. That includes the points I raised earlier, making sure we treat foreign imports of shark products in the same way we treat Canadian trade of shark products. That's a critical part of our trade commitments under trade obligations.

Senator MacDonald: I think I've asked enough questions.

The Chair: Thank you. Again, we welcome the support of the intention of the bill, but it begs the question of where we go from here. We were hoping to do clause by clause on this bill in very short order, but I guess we'll have to circle the wagons and see what we do on that. But we can still report the bill as it is. I understand that. We'll see what happens.

Senator Raine: I actually wanted to follow up Senator MacDonald's line of questioning. I fail to see what is different between what is currently in practice in Canada, i.e., shark fins must be attached to trade in Canada. If we put that in place for all other countries, doesn't that eliminate any trade disputes? It's the same regulation for both, whether it's a foreign importation or coming from a Canadian fisher. What's the problem with the trade, or trade laws, or trade conventions?

Ms. Bouffard: As I said, I'm not a trade law expert, but, the way I understand it, it's one thing to require sharks be landed with shark fins attached. That's one piece, but, once it's landed, how is it traded in Canada? Because the bill before us and before this committee proposes any imports — it's way beyond the landing site. It's imports coming into Canada requiring the entire fish to be exported with the fin attached. That's the way we're reading the bill. To require that, without requiring the same thing from Canadians, is challenging.

We need to assess and see how we can mitigate those implications from a trade law perspective. We're currently requiring that fish be landed in ports of Canada with fins attached, but there are no current requirements in Canada to have fins attached to the fish when they're being traded.

En ce qui concerne les mesures commerciales, tout dépend de ce qui est proposé. Nous devons évaluer ces propositions en fonction des obligations internationales et des engagements commerciaux de notre pays. Cela comprend les éléments dont j'ai parlé tout à l'heure. Nous devons nous assurer de traiter les importations de produits du requin de la même façon que nous traitons le commerce canadien des produits du requin. Ceci est un aspect très important de nos obligations internationales et de nos engagements commerciaux à l'étranger.

Le sénateur MacDonald : Je crois que j'ai posé suffisamment de questions.

Le président : Merci. Je répète que nous accueillons favorablement l'intention du projet de loi. La question est de savoir ce qu'il convient de faire maintenant. Nous espérions pouvoir procéder de façon très succincte à l'adoption article par article du projet de loi, mais j'ai bien l'impression qu'il va falloir prendre un peu de recul et trouver la bonne façon de procéder. Nous pouvons cependant rendre compte du projet de loi dans sa forme actuelle. Je comprends cela. Nous verrons ce qui se produira.

La sénatrice Raine : En fait, mes questions vont dans le même sens que celles du sénateur MacDonald. Je n'arrive pas à voir la différence avec ce qui se fait actuellement, c'est-à-dire que les nageoires doivent être attachées pour être vendues au Canada. Si nous instaurons la même pratique partout, n'éliminons-nous pas les risques de différends commerciaux? Le règlement est le même pour les deux provenances, qu'il s'agisse d'importations ou de produits de pêcheurs canadiens. En quoi cela est-il problématique pour le commerce, pour les lois commerciales ou pour les conventions en matière de commerce?

Mme Bouffard : Comme je l'ai dit, je ne suis pas une experte en droit commercial, mais, d'après ce que je comprends, le fait d'exiger que les requins soient débarqués avec leurs nageoires encore attachées est quelque chose de particulier. Le requin est débarqué en une pièce, mais une fois à terre, comment est-il vendu au Canada? Le projet de loi dont vous êtes saisis s'applique à toutes les importations — il va bien au-delà du site de débarquement. Il s'applique aux importations qui arrivent au Canada; il exige que le poisson soit exporté avec ses nageoires encore attachées. C'est la lecture que nous faisons du projet de loi. Le fait d'exiger cela des autres sans exiger la même chose des Canadiens est problématique.

Nous devons évaluer la situation et tenter de voir comment nous pouvons atténuer ces conséquences du point de vue du droit commercial. Actuellement, nous exigeons que les poissons débarqués dans les ports du Canada aient leurs nageoires encore attachées, mais il n'y a présentement aucune disposition au Canada pour exiger que ce poisson soit vendu avec ses nageoires encore attachées.

Senator Raine: You mean when they go from the dock in Nova Scotia to the restaurant or to the shark cartilage —

Ms. Bouffard: Exactly.

Senator Raine: In other words, this bill could eliminate the use of the fish once it's landed.

Ms. Bouffard: Potentially. But more importantly, we'd be requiring something different from foreign imports than from what we currently require for Canadians. That's the challenge.

Senator Raine: If a foreign-caught fish lands in Canada and from then on all of the regulations internally are the same, whether the fish was caught in Canadian waters by Canadians or is being imported from some other source, it comes in whole and then it is traded the same way, then I can't see any trade disputes.

If the use of shark fin products was prohibited in all aspects in Canada, whether it comes from Canadian-caught or foreign imported, then it is the same.

Ms. Bouffard: Like I said, there are different ways of addressing this issue. Every time we need to assess it — in light of the angle that's being tackled, all with the same objective — under international trade obligations we need to make sure that what we impose on foreign imports into Canada is comparable to what we require on the trade front from Canadians. That's the basic lens we need to look at for any proposal.

Senator Raine: DFO officials are not the experts on that. I guess we would need to hear from trade officials.

Ms. Bouffard: Yes, but I suspect they will give you the same response I'm giving you.

Senator Raine: But who is in charge? Whoever is signing the agreements?

Ms. Bouffard: Right.

Senator Raine: So someone has to go through all the agreements and adjust the agreements?

Ms. Bouffard: This basic comparable rule or nondiscriminatory rule exists in most trade commitments that Canada signed on to. It's a basic principle of trade obligations.

La sénatrice Raine : Vous voulez dire, lorsqu'il quitte les quais de la Nouvelle-Écosse pour se retrouver dans un restaurant ou dans des capsules de cartilage de requin…

Mme Bouffard : Exactement.

La sénatrice Raine : Autrement dit, ce projet de loi pourrait éliminer l'utilisation du poisson une fois qu'il a été débarqué.

Mme Bouffard : Potentiellement. Sauf que, ce qui est plus important, c'est que nos exigences à l'endroit des importations seraient différentes de celles que nous exigeons des Canadiens, ce qui pose problème.

La sénatrice Raine : Si un poisson pêché à l'étranger est débarqué au Canada, tous les règlements internes s'appliquent. Que le poisson ait été pêché par des Canadiens dans les eaux canadiennes ou qu'il soit importé d'ailleurs, il sera débarqué alors qu'il est encore entier et revendu de la même façon, alors je ne peux pas voir d'où pourraient venir les différends commerciaux.

Si l'utilisation de produits de nageoires de requin est interdite au Canada sous toutes ses formes — qu'il s'agisse de requin pêché au Canada ou importé —, c'est la même chose.

Mme Bouffard : Comme je l'ai dit, il y a différentes façons d'envisager la question. Chaque fois que nous devons en faire l'évaluation — en fonction du point de vue mis de l'avant, l'objectif restant toujours le même — dans l'optique des obligations commerciales internationales, nous devons veiller à faire en sorte que ce que nous imposons aux importations soit comparable à ce que nous exigeons des Canadiens sur le plan du commerce. Quelle que soit la proposition, c'est cette lentille que nous devons utiliser par défaut.

La sénatrice Raine : Les fonctionnaires de Pêches et Océans ne sont pas des experts dans le domaine du commerce. Je présume que nous devrions solliciter l'avis de fonctionnaires dont c'est la spécialité.

Mme Bouffard : Oui, mais je crois bien qu'ils vous donneront les mêmes réponses que moi.

La sénatrice Raine : Sauf que j'aimerais bien savoir à qui appartient la responsabilité. À qui incombe-t-il de signer ces ententes?

Mme Bouffard : Oui, je vois ce que vous voulez dire.

La sénatrice Raine : D'après ce que je comprends, il faut que quelqu'un passe toutes ces ententes en revue et fasse tous les ajustements nécessaires. C'est bien cela?

Mme Bouffard : Cette règle de base en matière de comparabilité ou de non-discrimination existe dans la majorité des engagements auxquels le Canada souscrit. C'est un principe de base des obligations en matière de commerce.

I'm sure they can explain it more eloquently than I'm doing now, but that's what it is.

The Chair: Senator, we need to move along.

Senator Gold: I do apologize because I'm about to treat you as an expert in trade law. I'm trying to look at the bill in context.

What if we were to say that you can neither import nor export a fin unless it's attached to a whale so that the same rule would apply, and perhaps go even further to ban in Canada the use or consumption of whale fins unless they were certified to have arrived attached to a body or some such thing. I'm not trying to get too deep into the weeds. To create a regime that would include this ban on importation and match it with corresponding bans on Canadians exporting, and to make the rules equivalent for the use of fins in Canada, under our criminal law, health and safety, or whatever head of power your colleagues would recommend, would we not have gone a very long way towards satisfying concerns about discriminatory treatment of foreign fishery providers of shark fins?

Ms. Bouffard: Senator Gold, I think you're asking the right questions and those are the kinds of assessments that would need to be looked at. I'm really not a trade law expert. I'm giving you the general principles that I have been taught by the trade law experts, and those are the kinds of questions we need to look at when you're considering the risks associated to legislation under our trade obligations. What are we imposing on Canadians? Is it comparable to what we would seek from imports from foreigners, and not just in terms of how you fish and catch it, but also how you trade it?

Senator Gold: Understood, and if it is the case that we can't expect an answer within a few short days, much less weeks, could we take it that if we were to independently determine a suitably adjusted bill did not discriminate in any respect against foreign sharks — that we would have at least responded to the principled objection that your colleagues might have in analyzing the bill as it stands?

Ms. Bouffard: I think that's fair.

Senator Ringuette: I have a short technical question so I truly understand the process. When a Canadian fisher lands a shark, I think you mentioned a log, but is there some kind of registration? Is there a databank? I need to understand that bit there.

Je suis certaine qu'ils peuvent l'expliquer avec plus d'éloquence que moi en ce moment, mais c'est essentiellement de quoi il retourne.

Le président : Sénateur, nous devons passer à autre chose.

Le sénateur Gold : Je m'excuse. J'étais sur le point de vous traiter comme si vous étiez une experte en droit commercial. J'essaie d'examiner le projet de loi dans son contexte.

Qu'arriverait-il si nous disions qu'il est interdit d'importer ou d'exporter une nageoire, sauf si elle est attachée à une baleine, assurant ainsi que la même règle s'applique? Nous pourrions même aller plus loin et proscrire l'utilisation ou la consommation de nageoires de baleines n'ayant pas reçu de certification attestant qu'elles ont été débarquées alors qu'elles étaient encore attachées ou quelque chose du genre. J'essaie de ne pas m'enfoncer trop profondément dans les herbages. En créant un régime qui inclurait cette interdiction en matière d'importation et un équivalent pour les exportations canadiennes, et qui nivellerait les règles quant à l'utilisation au Canada des nageoires de toute provenance — aux termes du droit pénal, des lois en matière de santé et sécurité ou de tout autre chef de compétence que vos collègues recommanderont —, ne ferait-on pas un bon bout de chemin pour répondre aux préoccupations concernant le traitement discriminatoire réservé aux fournisseurs étrangers de nageoires de requin?

Mme Bouffard : Sénateur Gold, je pense que vous posez les bonnes questions, car ce sont là les genres d'évaluations qu'il faudrait envisager. N'étant vraiment pas spécialiste du droit commercial, je vous donne les principes généraux que m'ont inculqués des experts en la matière, et c'est le genre de questions que nous devons examiner quand on étudie les risques afférents à la législation, le tout dans le respect de nos obligations commerciales. Qu'imposons-nous aux Canadiens? Ces mesures sont-elles comparables à celles que nous chercherions à imposer aux importations en ce qui concerne non seulement la méthode de pêche, mais également la mise en marché.

Le sénateur Gold : Je comprends, et si nous ne pouvons attendre de réponse en l'espace de quelques jours, et encore moins en quelques semaines, pourrions-nous considérer que si nous déterminions de manière indépendante qu'un projet de loi adéquatement amendé n'est en rien discriminatoire à l'égard des requins étrangers, nous aurions au moins devancé l'objection fondée sur des principes que vos collègues pourraient soulever en analysant la mesure dans sa forme actuelle?

Mme Bouffard : Je pense que oui.

La sénatrice Ringuette : Je voudrais poser une brève question d'ordre technique pour bien comprendre le processus. Je pense que vous avez indiqué que quand un pêcheur canadien débarque un requin, il doit remplir un registre; existe-t-il toutefois une sorte d'enregistrement ou une base de données? C'est un point que je dois comprendre.

Mr. Lester: Sure, I will try to explain it with a bit more detail. When a harvester goes out, they have licence conditions they must follow. Part of the licence condition is recording all catch, retained or not. And as Senator McInnis noted, some species are mandatory to retain. In terms of sharks, there is a possibility to release a shark, even if it's dead, if you record it.

The ones retained come to port and we have dockside monitoring. We have a third party, independent company that monitors all offloads. Previously, the rule was 5 per cent of the weight of fins compared to carcasses was what they were looking at. They were matching up the number of carcasses and number of fins. That was only for one last fleet that will be moving over to mandatory fins attached. Now when it arrives at the port, the carcasses will have to have the fins still attached and this third party that watches the offloads and weighs the offloads provides that information to the department.

So it is monitored at the dockside. All landings of sharks are 100 per cent dockside monitored by a third party. When it comes to the wharf, our guarantee is what used to be the 5 per cent rule will now be fins attached. After that, the products can go to different markets, so we need to differentiate that we're not sending whole sharks all to the same markets. Fins can go one place, the skins can go somewhere else, and the cartilage can go somewhere else. That is what happens after it reaches the wharf, but what we're guaranteeing is to the wharf, fins are not being removed.

Senator Ringuette: My specific question is in regard to the third party involvement in this scenario. Now with the fin attached to the carcass, there will be a kind of certification, am I correct?

Mr. Lester: It always has been, but the previous rule was the weigh out — fins could not weigh more than 5 per cent of the overall shark that you had on board. They would weigh them out separately and get to the point where they were counting the number of fins versus the number of carcasses to make sure they matched up.

Senator Ringuette: Chair, I have one more question that I think is very important. The Canadian process of certification when landing: Are we correct in assuming that with a country that has the same landing policy, the process also includes a certificate?

Mr. Lester: I didn't finish answering, so yes, there is a database where all the information from the third party comes to the department. I can't say every country the world that has fins attached has 100 per cent dockside monitoring because I don't know that answer.

M. Lester : Je me ferai un plaisir de tenter de vous expliquer la question un peu plus en détail. Quand un pêcheur prend la mer, il doit respecter les conditions de son permis, lesquelles exigent notamment qu'il consigne toutes ses prises, qu'il les ait conservées ou non. Comme le sénateur McInnis l'a fait remarquer, il est obligatoire de conserver certaines espèces. Il est toutefois possible de relâcher des requins, même s'ils sont morts, si on consigne la prise.

Les requins conservés sont ramenés au port, où nous assurons la surveillance par l'entremise d'un tiers, une entreprise indépendante qui examine tous les débarquements. Auparavant, la règle voulait que le poids des ailerons équivaille à 5 p. 100 de celui des carcasses. L'entreprise comparait le nombre de carcasses et d'ailerons, mais elle ne le faisait plus que pour une dernière flotte qui commencera à respecter l'obligation de laisser les ailerons sur les carcasses. Maintenant, quand elles arrivent au port, les carcasses auront toujours leurs ailerons, et le tiers qui surveille les débarquements et leur poids transmettra ces renseignements au ministère.

On surveille donc la situation à quai, où un tiers vérifie tous les débarquements de requins. Désormais, au lieu d'appliquer ce qui était la règle de 5 p. 100, on vérifiera que les carcasses ont encore leurs ailerons. Les produits peuvent ensuite être acheminés vers divers marchés; nous devons toutefois veiller à ne pas expédier les diverses parties de requins aux mêmes marchés. Les ailerons peuvent aller à un marché, la peau, à un autre, et les cartilages, à un autre encore. Voilà ce qu'il se passe une fois les prises arrivées au quai, où nous nous assurons que les ailerons n'ont pas été amputés.

La sénatrice Ringuette : Ma question portait précisément sur la participation du tiers dans ce processus. Maintenant que les ailerons sont laissés sur les carcasses, il y aura une sorte de certification, n'est-ce pas?

M. Lester : Il y en a toujours eu une, mais l'ancienne règle concernait le poids et exigeait que les ailerons ne pèsent pas plus que 5 p. 100 du poids total de requins à bord. On les pesait séparément et finissait par compter le nombre d'ailerons pour le comparer au nombre de carcasses afin de s'assurer que les chiffres concordent.

La sénatrice Ringuette : Monsieur le président, j'ai une autre question qui me semble très importante. En ce qui concerne le processus de certification canadien, avons-nous raison de présumer que dans un pays doté de la même politique en matière de débarquement, le processus inclut également un certificat?

M. Lester : Je n'avais pas terminé de répondre, mais oui, il existe une base de données où le ministère peut trouver tous les renseignements des tiers. Je ne peux toutefois pas affirmer que tous les pays du monde qui exigent que les ailerons soient laissés sur les carcasses assurent une surveillance de 100 p. 100 à quai, car je ne connais pas la réponse.

You would have to investigate how their legislation is written and how they're actually applying that legislation. Based on my discussions at the ICCAT, I suspect some parties are using a risk-based approach where they may only be checking 50 per cent of the time. But harvesters won't know which 50 per cent that is. I don't think everybody has 100 per cent because it's costly. Our harvesters pay it because we think it's important.

Mr. Jordan: As we said the last time we appeared before this committee, if something is taken illegally or transported illegally in another jurisdiction, then it is already against the law under the WAPPRIITA to bring it into Canada and import it.

Ms. Bouffard: In reference to that FAO report I mentioned, which really summarizes what countries have in place, they note two key issues associated to shark fishing and shark finning. The first is that many countries are not reporting their catches, so they don't have what is called the certification or the logbook. Also, many countries are not properly monitoring IUU fishing, which is an acronym for illegal, unreported and unregulated fishing.

It is an issue worldwide. Is it an issue for those countries that have adopted measures to deal with shark finning? We don't know. The data and the information the FAO has published doesn't get into that level of detail to tell us what that is.

Senator Raine: However —

The Chair: I'm sorry, but we're up to our time now. I hate to cut you off, Senator Raine. We have to suspend our meeting to reconvene in a few minutes when we clear the room in order to discuss some future business.

(The committee continued in camera.)

Il faudrait vérifier comment leurs lois sont formulées et comment ils les appliquent. D'après mes échanges avec la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique, je soupçonne que certaines parties utilisent une approche fondée sur le risque en vertu de laquelle elles ne vérifient les débarquements que la moitié du temps. Les pêcheurs ignorent toutefois quand ces vérifications ont lieu. Je doute que tout le monde vérifie tous les débarquements, car c'est coûteux. Nos pêcheurs paient la facture parce que nous jugeons que c'est important.

M. Jordan : Comme nous l'avons indiqué lors de notre dernière comparution devant le comité, si quelque chose est pris ou transporté illégalement dans un autre pays, son importation au Canada est déjà illégale en vertu de la Loi sur la protection d'espèces animales ou végétales sauvages et la réglementation de leur commerce international et interprovincial.

Mme Bouffard : Dans le rapport de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture que j'ai évoqué et qui fait un résumé des mesures instaurées par les pays, les auteurs soulignent deux problèmes clés associés à la pêche au requin et à l'amputation des ailerons. Le premier, c'est que bien des pays ne déclarent pas leurs prises et n'ont donc pas de certification ou de registre. En outre, de nombreux pays ne surveillent pas adéquatement les activités de pêche illicites, non réglementées et non déclarées.

C'est un problème d'envergure internationale. Est-ce un problème dans les pays qui ont adopté des mesures concernant l'amputation des ailerons de requin? Nous l'ignorons. Les données que l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture a publiées n'entrent pas suffisamment dans les détails pour que nous le sachions.

La sénatrice Raine : Cependant...

Le président : Je suis désolé, mais c'est tout le temps dont nous disposions. Je déteste vous interrompre, sénatrice Raine. Nous devons toutefois suspendre la séance quelques instants pendant que les témoins quittent la pièce, après quoi nous examinerons les travaux futurs.

(La séance se poursuit à huis clos.)

WITNESSES

Tuesday, December 12, 2017

Environment and Climate Change Canada:

Basile van Havre, Director General, Domestic and International Biodiversity Policy, Canadian Wildlife Service;

Sheldon Jordan, Director General, Wildlife Enforcement Directorate.

Fisheries and Oceans Canada:

Randy Jenkins, Acting Senior Director, Integrated Resource Management;

Brian Lester, Assistant Director, Integrated Resource Management;

Nadia Bouffard, Director General, External Relations.

Tuesday, January 30, 2018

As an individual:

Joanna Hui, Shark Advocate (by video conference).

Toronto City Council:

Kristyn Wong-Tam, City Councillor, Ward 27, Toronto Centre-Rosedale.

Sharkwater:

Sandra Stewart;

Brian Stewart.

Humane Society International:

Iris Ho, Wildlife Program Manager (by video conference).

Oceana Canada:

Kim Elmslie, Campaign Director.

Thursday, February 1, 2018

Environment and Climate Change Canada:

Sheldon Jordan, Director General, Wildlife Enforcement Directorate;

Carolina Caceres, Manager, CITES.

Fisheries and Oceans Canada:

Brian Lester, Assistant Director, Integrated Resource Management;

Nadia Bouffard, Director General, External Relations.

TÉMOINS

Le mardi 12 décembre 2017

Environnement et Changement climatique Canada :

Basile van Havre, directeur général, Politique de biodiversité domestique et internationale, Service canadien de la faune;

Sheldon Jordan, directeur général, Direction de l'application de la loi sur la faune.

Pêches et Océans Canada :

Randy Jenkins, directeur principal intérimaire, Gestion des ressources intégrées;

Brian Lester, directeur adjoint, Gestion des ressources intégrées;

Nadia Bouffard, directrice générale, Relations externes.

Le mardi 30 janvier 2018

À titre personnel :

Joanna Hui, défenseure des requins (par vidéoconférence).

Conseil municipal de Toronto :

Kristyn Wong-Tam, conseillère municipale, Quartier 27, Toronto Centre-Rosedale.

Les Seigneurs de la mer :

Sandra Stewart;

Brian Stewart.

Humane Society International :

Iris Ho, gestionnaire de programme de la faune (par vidéoconférence).

Oceana Canada :

Kim Elmslie, directrice de campagne.

Le jeudi 1er février 2018

Environnement et changement climatique Canada :

Sheldon Jordan, directeur général, Direction de l'application de la loi sur la faune;

Carolina Caceres, gestionnaire, CITES.

Pêches et Océans Canada :

Brian Lester, directeur adjoint, Gestion des ressources intégrées;

Nadia Bouffard, directrice générale, Relations externes.